

DIX-SEPTIÈME RAPPORT

La Commission des Faux Courantes
de Québec

1928

DIX-SEPTIÈME RAPPORT

DE LA

COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE



QUÉBEC

IMPRIMÉ PAR RÉDEMPTE PARADIS
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1929

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
AVANT-PROPOS.....	9
RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF.....	18
INONDATIONS.....	18
Rivière Magog.....	21
Rivière St-François.....	34
Rivière Yamaska.....	45
RIVIÈRE SAINT-MAURICE:—	
Débit régularisé.....	48
Résidence du gardien.....	54
Rivière Manouane.....	54
Flottage du bois.....	55
Température et précipitation.....	57
RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS:—	
Débit régularisé.....	59
Barrage.....	64
Flottage du bois.....	65
Lac Aylmer.....	66
LAC KÉNOGAMI:—	
Débit régularisé.....	67
Tête du Lac Kénogami.....	71
Baie Moncouche.....	72
Flottage du bois.....	72
Pibrac.....	72
RIVIÈRE MITIS:—	
Débit régularisé.....	73
Serpage.....	73
Flottage du bois.....	73
Profondeur des lacs Mitis.....	78
Température et précipitation.....	78
RIVIÈRE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ:—	
Débit régularisé.....	79
RIVIÈRE GATINEAU:—	
Débit régularisé.....	83
Revenus.....	87
Météorologie.....	87
Réservoir Cabonga.....	87
Rivière Désert.....	88
RIVIÈRE DU NORD:—	
Débit de la rivière.....	89
Opération des barrages.....	90
RIVIÈRE RICHELIEU:—	
Levé topographique.....	91
RIVIÈRE SAGUENAY.....	92
RIVIÈRE SHIPSHAW:—	
Bassin de drainage.....	93
Profil en long.....	93
Débit.....	93
RIVIÈRE PÉRIBONCA:—	
Étude sur possibilités de régulariser le débit de cette rivière.....	95
BAIE ST-PAUL:—	
Travaux de protection de la rivière du Bras.....	97

EXAMEN DES LACS:—

Lac "31 Milles"	100
" Blue Sea	103
" Brûlé	105
" Travers	108
" Louisa	110
" Maskinongé	112
" McGregor	115
" Brome	118
" Memphremagog	121
" Long	125
" Témiscouata	127
" Ste-Anne	130
" Mégantic	132
" Pohénégamook	135
" Matapédia	138

NIVELLEMENTS DE PRÉCISION:—

Rivière Richelieu	142
Rivière Etchemin	144

MÉTÉOROLOGIE	146
--------------------	-----

CLIMATOLOGIE MENSUELLE DANS LA PROVINCE	149
-----------------------------------------------	-----

RENSEIGNEMENTS HYDROMÉTRIQUES RECUEILLIS SUR DIVERSES RIVIÈRES DE LA PROVINCE

Chateauguay	151
Lac Aylmer	153
St-François	154
Bécancour	155
Chaudière	159
Beaurivage	160
Du Sud	166
Ouelle	167
Du-Loup (en bas)	170
Trois-Pistoles	171
Matane	172
Rimouski	173
Madawaska	174
Dartmouth	175
Gatineau	176
Noire	177
Du Lièvre	178
Petite Nation	179
Rouge	180
Du Nord	182
Ouest	184
L'Assomption	190
Ouareau	191
Du Loup (en haut)	193
Maskinongé	194
Mékinac	195
Mattawin	196
St-Maurice	197
Vermillon	198
Ste-Anne de la Pérade	199
Péribonca	200
Chamouchouane	201
Cap Chat	202
Escoumains	203
Mégiscane	204
Bell	205
Harricana	206
des Prairies	207
	208

ÉTAT FINANCIER	222
----------------------	-----

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC

Hon. HONORÉ MERCIER, C. R.....Président

Commissaires:

ARTHUR AMOS, I. C.

S. F. RUTHERFORD, I. C.

O. LEFEBVRE, D. Sc., I. C.....Ingénieur en chef et secrétaire.

A l'Honorable Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.,

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Qu'il plaise à Votre Honneur:

De vouloir bien considérer le compte rendu des activités de la Commission des Eaux Courantes de Québec, pour l'année finissant le 1er octobre 1928.

Respectueusement soumis,

HONORÉ MERCIER,

Président.

AVANT-PROPOS

Au cours de l'année 1928, la Commission des Eaux Courantes a subi la perte de son Président, l'Honorable J.-A. Tessier, décédé à Trois-Rivières, le 4 novembre. Président depuis septembre 1921, l'Honorable Tessier s'est intéressé d'une façon très active à tous les travaux exécutés par cette organisation. Il en connaissait tous les détails. Deux jours avant sa mort, quoique très malade, il présidait les délibérations de la Commission. La foule considérable présente à ses funérailles témoigne la haute estime de la population pour lui. Son souvenir demeurera longtemps dans la mémoire de ceux qui ont eu la bonne fortune de le connaître et de l'apprécier.

Le successeur de l'Honorable Tessier a été nommé en novembre, dans la personne de l'Honorable Honoré Mercier, Ministre du Département des Terres et Forêts.

La Commission regrette aussi la mort de M. A.-O. Bourbonnais, arrivée le 17 décembre 1927. Cet ingénieur, polytechnicien de la promotion de 1903, était au service de la Commission depuis 1914. Il a dirigé sur le terrain, l'étude des rivières de la Côte Nord du St-Laurent et celles de la Gaspésie, puis les sources de la rivière Gatineau. Travailleur infatigable, il ne perdait pas de vue le but à atteindre et ne tardait pas à trouver le plus sûr moyen d'y arriver. En lui, la Commission a perdu un technicien consciencieux et dévoué.

La Commission a l'honneur de présenter son rapport sur le travail qu'elle a poursuivi durant l'année 1928. Elle a considéré les questions suivantes:

Rivière Le débit minimum de cette rivière a été maintenu au **Saint-Maurice**: chiffre de 17,000 pieds cubes par seconde environ, à Shawinigan. Au 1er octobre 1927, la hauteur de l'eau dans le réservoir Gouin était à la cote 1322.5, et au 30 septembre 1928, elle était à 1324.8. Il y a donc eu surplus de 648 mille-carré-pieds dans cette période.

Au cours de l'année, la redevance annuelle payée par les compagnies qui bénéficient de l'eau emmagasinée a été augmentée. Elle est depuis le 1er janvier 1928, 33% plus élevée que la redevance qui a été payée durant les dix premières années de l'opération des réservoirs. L'augmentation du revenu annuel sur le Saint-Maurice est d'environ \$65,000.00.

Durant l'année fiscale qui s'est terminée le 30 juin 1928, la Commission a retiré une somme de \$234,873.70. Le total des revenus jusqu'à cette date a été de \$2,243,299.91.

L'augmentation dans la redevance annuelle n'apparaît pas dans les revenus de la Commission pour l'année finissant le 30 juin 1928 parce que le paiement de cette redevance n'est dû et fait que dans les premiers jours de juillet.

Rivière Manouane: Les trois barrages-réservoirs que la Commission exploite sur la rivière Manouane, tributaire du Saint-Maurice, sont des constructions en bois dont la durée varie de dix-huit à vingt années. Ces barrages ont été construits en 1909 et 1910. A l'exception de l'un d'eux qui a été remplacé en 1916, ces barrages doivent être réparés. A cette fin, la Commission a conclu un arrangement avec la Compagnie Laurentide de Grand'Mère, pour la réparation des barrages "A" et "C". Ces réparations seront faites au cours de l'hiver 1928-1929 pour le barrage "A" et au cours de l'hiver 1929-1930 pour le barrage "C."

Lac Mékinac: Le projet d'un barrage à la sortie de ce lac, qui est tributaire du Saint-Maurice, a été abandonné à cause de la dépense considérable qu'aurait nécessitée une construction solide sur une mauvaise fondation.

Rivière Mattawin: Un autre projet de barrage a été étudié par la Compagnie Shawinigan Water & Power. Ce projet consiste dans la création d'un réservoir dans le bassin de la rivière Mattawin, tributaire du Saint-Maurice, par la construction d'un barrage situé à la tête du rapide "Taureau", à environ 25 milles en aval du village de St-Michel des Saints. L'étude de ce projet n'est pas encore complète. Si le projet est exécuté, il sera partie du système de réservoirs opérés par la Commission, et l'opération de ce nouveau réservoir sera faite par la Commission.

On sait que les réservoirs du haut Saint-Maurice sont situés à environ 220 milles en amont du point de contrôle du débit. Or, l'eau lâchée de ces réservoirs atteint le point de contrôle ou de régularisation dix jours plus tard l'été, et douze jours plus tard l'hiver. La nécessité de prévoir dix jours à l'avance le volume d'eau qui sera requis comporte une certaine perte dans ce volume. Un réservoir qui serait situé relativement près des usines, et d'où on pourrait tirer de l'eau en dedans de un ou deux jours, rendrait possible l'élimination de la perte inévitable d'une partie du volume d'eau lâché des réservoirs éloignés.

Rivière Saint-François: Ce réservoir a atteint sa cote minimum 106.8 le 28 mars, alors que le dégel du printemps a commencé. Le niveau maximum a été atteint à 125.85 le 27 et le 28 mai. Alors le

barrage a été ouvert pour réduire le niveau à la cote 125. La cote maximum à laquelle l'eau peut être retenue est 127. Une marge de deux pieds a été conservée en bas de la cote maximum afin de parer à toute difficulté qui pourrait résulter d'une inondation causée par de fortes pluies.

Il est bon de se rappeler ici qu'au mois de novembre 1927, des inondations désastreuses se sont produites dans la vallée de la rivière St-François et surtout dans toute la Nouvelle-Angleterre. Nos réservoirs du lac St-François et du lac Aylmer ont été fermés durant cette période, et l'inondation dans la rivière St-François a été diminuée en conséquence. Mais si nos réservoirs avaient été remplis au commencement de cette période, il n'aurait pas été possible de retenir l'eau et les conditions dans la vallée auraient été encore beaucoup plus sérieuses.

Le flottage du bois qui n'avait pas été fait au printemps de 1927 a été complété en 1928. On a profité du surplus d'eau lâché durant le mois de mai pour faire ce travail. De la sorte, le flottage du bois n'a pratiquement pas affecté la réserve d'eau utilisable pour augmenter le débit de la rivière.

La Commission a retiré durant l'année fiscale se terminant le 30 juin 1928, une somme de \$46,293.68 seulement, vu que certaines redevances ont été payées après la fin de l'année fiscale.

La ville de Sherbrooke a commencé l'aménagement d'une force hydraulique située au bassin Westbury, à quelques milles en amont de la ville de East Angus. Une hauteur de chute d'environ 25 pieds sera concentrée dans une usine d'une capacité de 5000 chevaux environ. Cette usine bénéficiera de l'eau emmagasinée et son propriétaire doit payer à la Commission une redevance annuelle estimée à \$7,367.50,—effective à partir de la date où l'usine sera mise en opération. On prévoit que cette date sera en juillet ou août 1929. A ce compte, une partie de la redevance additionnelle deviendra due le 1er octobre 1929.

A la suite des inondations considérables qui se sont produites au commencement de novembre 1927, l'eau de la rivière St-François était plus haute qu'elle l'est normalement au commencement de l'hiver. La vitesse du courant étant plus grande, une longue section de la rivière a retardé à se couvrir de glace. Il en est résulté la formation d'une quantité de frazil plus considérable que jamais. L'usine de la Compagnie Brompton Pulp & Paper, à Bromptonville, a dû être fermée pendant quelques semaines,—le frazil empêchant l'eau d'atteindre les turbines. Cette condition anormale a influé sur les dommages causés par l'inondation au printemps de 1928.

Depuis que le barrage à la sortie du lac St-François a été terminé, en 1917, on a observé chaque année que le béton était détérioré à la surface par l'action de la gelée. Cette condition s'aggravait chaque année.

On a jugé nécessaire de remédier à cette situation en couvrant le barrage d'une couche de mortier à base de ciment, déposée sous pression par la méthode désignée sous le nom de "Cement-Gun". C'est un travail d'une nature spéciale, et nous l'avons confié à "Cement-Gun Company" qui l'a entrepris à des conditions avantageuses pour nous. Nous payons le coût du travail et une rémunération déterminée pour la surveillance et les frais généraux.

Le travail a été commencé au mois d'août et continué jusqu'aux premiers jours de novembre. Toute la partie aval du barrage a été traitée et une partie de l'amont. Le travail sera repris lorsque l'eau sera basse au printemps, et que la température sera propice.

Rivière Sainte-Anne-de-Beaupré: Les réservoirs du lac Brûlé et de la rivière Savane ont été utilisés pour la régularisation du débit de la rivière Ste-Anne-de-Beaupré.

Durant l'année fiscale se terminant le 30 juin 1928, la Commission a retiré une redevance de \$29,456.16.

Rivière Mitis: Le barrage du lac Mitis a été opéré pour la régularisation du débit de la rivière Mitis.

Le flottage du bois a été fait avec succès, et l'eau fournie du réservoir, tel que demandé par les usiniers. La Commission a établi un tarif pour l'eau fournie pour fins de flottage. Nos recettes de cette source ont été de \$2,078.40 pour eau fournie durant les saisons 1925, 1926 et 1927.

Durant l'année fiscale se terminant le 30 juin 1928, la Commission a retiré une somme de \$28,000.00. Ceci comprend \$8,000.00 redevance semi-annuelle et \$20,000.00 en remboursement des arrérages sur cette redevance.

Durant l'été, on a fait une série de sondages dans les lacs Mitis, et l'étude de la rivière Mitis comprise dans les limites de la seigneurie. Ce travail d'exploration a été fait en vue d'évaluer la force hydraulique qui se trouve dans cette partie de la rivière Mitis, et de déterminer la quantité de travail qu'il faudra exécuter pour drainer les lacs.

Lac Kénogami: Le volume d'eau disponible dans le réservoir Kénogami a été plus que suffisant pour fournir le volume d'eau nécessaire aux usines. Il y a eu un surplus assez considérable, vu que le dégel du printemps a commencé le 6 avril, alors que le lac était à la cote 94.2. Le niveau du lac a été baissé à dessein afin d'être mieux en mesure de contrôler les inondations qui résulteraient de la chute considérable de neige enregistrée durant l'hiver.

Les revenus de la Commission durant l'année fiscale se terminant le 30 juin 1928, ont été de \$328,542.28, ce qui comprend une somme de

\$110,072.64 formée de la redevance 1926-1927 au montant de \$105,-861.84 avec intérêt sur cet arrérage, au montant de \$4,210.80.

Le barrage en terre construit à la Tête du Lac Kénogami en 1925, a baissé quelque peu par tassement, et du remplissage additionnel a été fait au cours de l'année. Ces travaux ont été exécutés à la journée.

Rivière Gatineau: Le débit de la rivière Gatineau a été maintenu à un minimum de 10,000 pieds cubes par seconde à Chelsea, depuis février 1928. Le niveau de l'eau dans le réservoir Mercier a atteint son minimum à 741.9 le 7 avril, alors que le dégel a commencé. Le ruissellement du printemps a fourni un surplus considérable et le réservoir a été maintenu à son niveau maximum durant tout l'été.

En vertu de son contrat, la Compagnie Gatineau Fower paie une redevance annuelle de \$35,000.00, et toutes les dépenses d'opération. La Compagnie a payé en deux versements, dont l'un au montant de \$20,609.50 avant le 30 juin, et l'autre de \$20,869.10 après le 30 juin 1928.

Le projet d'un réservoir au lac Cabonga a été commencé au cours de l'année. En vertu d'un contrat entre la Compagnie Gatineau Fower et le département des Terres et Forêts, les barrages seront construits d'après les plans préparés par les ingénieurs de la Commission et sous leur direction. Ces barrages seront opérés par la Commission et la Compagnie remboursera le coût de cette opération. De plus la Compagnie paiera une redevance annuelle fixée à \$0.50 par cheval-an de force motrice additionnelle résultant du réservoir.

Le réservoir Cabonga est situé dans le bassin qui coule dans le réservoir Baskatong, auquel il est en quelque sorte supplément. Il permettra l'épargne d'un volume considérable d'eau ne pouvant être retenu dans le réservoir Baskatong durant les années de ruissellement normal.

Le barrage de contrôle est en bois avec ailes en terre et roche, et est situé à la sortie du lac Cabonga à la rivière Gens-de-Terre. Plusieurs autres barrages sont nécessaires pour empêcher l'eau de déverser dans d'autres bassins, notamment, à la Baie des Seize, à la tête de la Baie des Sept Milles du lac Barrière et à la ligne de séparation du bassin de l'Outaouais avec celui de la Gatineau, au lac Barrière.

On projette d'exhausser le niveau des hautes eaux du lac par une dizaine de pieds, soit à la cote 1198.

La question de la séparation de l'eau du versant de la rivière Outaouais avec le versant de la Gatineau, s'est posée lors de la considération de ce projet. Une enquête a fait ressortir que la ligne de division entre ces deux bassins correspond à l'emplacement du barrage désigné sous le nom de "Barrage du lac Barrière", et qu'aucun détour-

nement de l'eau de la rivière Outaouais vers la Gatineau résultera de la construction du réservoir Cabonga.

Un autre projet de réservoir dans le bassin de la rivière Gatineau a été autorisé en vertu d'un contrat entre le Département des Terres et la Compagnie Gatineau Power. Ce réservoir serait situé dans la rivière Désert, utilisant les lacs Rond et Désert. Le barrage projeté sera partie en béton et partie en pierre sèche,—ce genre de construction ayant été décidé vu la profondeur du roc en-dessous du lit de la rivière.

Les conditions imposées pour ce réservoir sont les mêmes que celles exigées dans le cas du réservoir Cabonga; le barrage doit être construit d'après les plans préparés ou approuvés par les ingénieurs de la Commission et sous leur direction. Le barrage terminé sera la propriété du gouvernement, et la Compagnie paiera en plus du coût d'opération, une redevance annuelle fixée à \$0.50 par cheval-an de force motrice additionnelle provenant du réservoir.

Rivière du Nord: Les réservoirs des lacs Masson, Long et Bédini ont fourni aux usiniers de la rivière du Nord un volume d'eau normal. Le volume disponible, qui est restreint, a été distribué durant l'hiver de façon uniforme. La Commission a fixé un tarif de \$8.00 par pied de hauteur de chute effective.

La Commission a retiré durant 1928 la redevance qui lui était due pour l'année 1927. Elle a perçu un montant de \$3,756.00 de la part des compagnies bénéficiaires. Les revenus pour 1928 seront sensiblement les mêmes.

Quelques travaux de réparations ont été faits au barrage du lac Long,—travaux exécutés sous la direction du gardien du barrage.

Rivière Richelieu: L'étude de la vallée de cette rivière commencée en 1927 a été terminée au cours de l'été 1928. Il s'agit de déterminer jusqu'à quel point on peut utiliser le lac Champlain comme réservoir, en vue d'augmenter le débit minimum de la rivière Richelieu au bénéfice des forces hydrauliques à Chambly.

Le lac Champlain est situé presque entièrement dans les États-Unis, mais le barrage nécessaire pour l'utiliser comme réservoir sera situé au Canada,—à St-Jean, ou à quelques milles en aval de ce dernier endroit.

Les deux rives du Richelieu ont été relevées depuis la ligne internationale jusqu'à l'aval de l'île Fryer's, à quelques milles en amont du village de Richelieu.

Le plan de la rivière et de ses rives est sous préparation.

Rivière Saguenay: Le profil en long de la rivière Saguenay depuis l'Île Maligne jusqu'à l'embouchure de la rivière Shipshaw, a été déterminé durant l'été. La crue extraordinaire de l'eau dans le lac St-Jean a causé un débit qui a atteint 350,000 pieds-seconde dans le Saguenay. Le profil de la rivière, sous de telles conditions, était intéressant à déterminer. Les marques de l'eau haute de 1928 étaient encore visibles, et le profil obtenu est pratiquement exact.

Rivière Chamouchouane: Le profil de la rivière Chamouchouane a été déterminé à partir du pont de voitures à St-Félicien, jusqu'à la tête de la Chute à l'Ours, et le tout ramené au niveau moyen de la mer.

Rivière Shipshaw: Le levé topographique de la rivière Shipshaw depuis le barrage du lac Onatchiway jusqu'au bassin de la chute des Galets, a été fait durant l'été. Entre ces deux points il est possible d'installer une ou des usines pour la production de la force motrice. L'une des chutes les plus importantes dans cette section est la Chute des Georges. Le levé de la rivière permettra de déterminer quelle est la meilleure division qui peut être faite de la hauteur de chute disponible, et les concessions de forces hydrauliques pourront être faites en conséquences.

Baie Saint-Paul: Les travaux de protection des deux rives de la rivière du Bras commencés en septembre 1927 et interrompus à l'automne, ont été complétés durant l'été de 1928. Ils ont coûté une somme de \$12,306.11.

L'efficacité de ces travaux a été démontrée d'abord par deux inondations sérieuses à l'automne de 1927, et l'inondation considérable du printemps de 1928. A l'exception de quelques reprises ici et là, ces travaux ont résisté d'une façon tout à fait satisfaisante.

Examen des Lacs: A la demande du Ministère des Terres et Forêts, plusieurs lacs ont été examinés, en vue de déterminer si ces nappes d'eau peuvent être considérées comme navigables et flottables. On détermine la profondeur du lac, sa superficie, la nature de ses rives, la navigation actuelle, etc. En même temps, on examine si le lac en question peut servir comme réservoir d'emménagement; si un barrage peut être construit à la sortie du lac, et dans quelles conditions; si les dommages par inondation seraient considérables pour divers exhaussements du lac; quels sont les moyens de communications: chemin de fer, route améliorée ou non, etc. Certains des renseignements recueillis ainsi ne

sont pas des facteurs dans la détermination du caractère de navigabilité, mais ils sont très utiles.

La Commission a fait examiner les lacs suivants: "31 milles", Blue Sea, bassin rivière Gatineau; Brûlé, Travers et Louisa, bassin rivière du Nord; Maskinongé, bassin rivière Rouge; MacGregor, bassin rivière Blanche; Brome, bassin rivière Yamaska; Memphremagog, bassin rivière Magog; Long et Témiscouata, bassin rivière Madawaska; Ste-Anne, Pohénégamook, bassin de la rivière St-François; Matapédia, bassin de la rivière Matapédia; Mégantic, bassin de la rivière Chaudière.

Un rapport est présenté pour chacun des lacs ci-dessus mentionnés, —rapport auquel est attaché un plan du lac.

Nivellement Le profil en long de la branche sud-ouest de la rivière
de précision: Nicolet a été déterminé depuis son embouchure jusqu'à sa source au lac Richmond. Cette branche sud-ouest passe à Kingsey Falls.

Un travail semblable a été fait sur la rivière Coaticook, de même que sur la rivière l'Achigan.

Météorologie: Le nombre de postes où l'on observe la température et la précipitation est resté pratiquement le même durant l'année.

Hydrométrie: Le mesurage du débit des rivières a été continué par le Service Fédéral des Forces Hydrauliques avec la coopération de la Commission. Des échelles hydrométriques nouvelles ont été établies à divers endroits et quelques anciennes ont été discontinuées. Les bulletins Nos 41 et 48 intitulés: "Ressources Hydrauliques de la Province de Québec" publiés par le Gouvernement fédéral, sont distribués sur demande. Ces bulletins contiennent toutes les données connues touchant le débit de nos rivières, et qui sont indispensables dans l'étude de la mise en exploitation de nos ressources hydrauliques.

Liste des forces hydrauliques: Une liste aussi complète que possible des forces hydrauliques dans la Province de Québec a été imprimée durant l'année. Un certain nombre d'exemplaires a été fourni au Service Fédéral des Forces Hydrauliques et au Ministère des Terres et Forêts, Québec. Cette liste est à la disposition de toutes les personnes que la question des forces hydrauliques peut intéresser. Elle démontre que le total de force hydraulique disponible dans la province est de 8,462,903 chevaux-vapeur aux basses eaux, et d'environ 13,072,000 chevaux-vapeur au débit disponible pendant six mois de chaque année. Au 1er janvier 1928, les statistiques fédérales indi-

quaient que dans la Province la quantité de force hydraulique utilisée était de 2,064,723 chevaux-vapeur.

Inondations: A la suite d'une chute de neige considérable durant l'hiver 1927-1928, le ruissellement du printemps a été extraordinaire dans toutes les parties de la province, mais plus particulièrement dans toutes les rivières du versant nord du St-Laurent, depuis l'Outaouais jusqu'au Saguenay inclusivement. On peut se faire une idée du volume extraordinaire de l'eau qui s'est écoulée le printemps dernier par l'examen du tableau ci-dessous,—tenant compte que le ruissellement normal au printemps correspond à une épaisseur d'eau de 9 à 12 pouces répartie uniformément sur tout le bassin. Or, au printemps de 1928, nous avons enregistré les ruissellement suivants:

Réservoir Gouin	15.0	pouces
Réservoir Mercier	15.5	"
Réservoir St-François	18.5	"
Réservoir Kénogami	18.	"
Réservoir Mitis	14.5	"

On trouvera dans le rapport de l'Ingénieur en chef des détails pour tous les chapitres ci-dessus mentionnés.

Le tout respectueusement soumis,

HONORÉ MERCIER,

Président.

ARTHUR AMOS, I.C.,

S. F. RUTHERFORD, I.C.,

Commissaires.

O. LEFEBVRE,

Ingénieur en chef et Secrétaire.

Québec, le 1er décembre 1928.

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF

Montréal, le 30 novembre 1928.

A l'Honorable Honoré Mercier, C.R.,

Président, La Commission des Eaux Courantes de Québec,

Montréal.

Monsieur le Président:

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-après mon rapport concernant tous les travaux exécutés sous ma surveillance durant l'année se terminant le 1er octobre 1928.

Inondations: A la suite de pluies considérables durant les premiers jours de novembre, des inondations désastreuses se sont produites dans la partie sud-est de la province, plus particulièrement dans les bassins de la rivière Yamaska, de la rivière St-François et de la rivière Nicolet. Le territoire drainé par ces rivières est adjacent à une partie de la Nouvelle-Angleterre. Cette partie des États-Unis a subi les ravages d'une inondation sans précédent. Des ponts de routes et de chemin de fer ont été emportés en grand nombre; routes et chemins de fer détruits pour des centaines de milles; communications tout à fait impossibles pendant plusieurs jours, et des villes importantes furent complètement isolées. Le chemin de fer Vermont Central a dû être reconstruit pour une distance d'au delà de 150 milles.

Cette inondation a fourni des ruissellements d'une intensité jusque là inconnue. Des rapports officiels indiquent que le débit de la rivière Winooski à Burlington, Vt., a atteint un volume de 100,000 pieds cubes par seconde. Le bassin de la rivière Winooski en amont de Burlington, est d'environ 1000 milles carrés. Le ruissellement a donc atteint le chiffre de 100 pieds-seconde par mille carré de bassin,—ce qui est vraiment extraordinaire pour un bassin d'une telle superficie.

Des ruissellements de 30, 40 et 60 pieds-seconde par mille carré ont été enregistrés pour des bassins de plusieurs milliers de milles carrés de superficie.

On verra dans le rapport de l'Assistant-ingénieur en chef de la Commission, M. F.-E. Bourbonnais, qui a fait une étude spéciale de l'inondation dans le bassin de la rivière St-François, que le débit à

Drummondville, où le bassin de drainage est de 3,721 milles carrés environ, a atteint un maximum calculé à 80,700 pieds-seconde. Le bassin effectif étant de 3,104 milles carrés, le ruissellement a été de 26 pieds-seconde par mille carré de bassin.

A Sherbrooke, sur la rivière Magog, on a calculé que le ruissellement a atteint 61 pieds-seconde par mille carré pour un bassin de drainage de 767 milles carrés.

Ces chiffres de ruissellement maximum révèlent une situation assez sérieuse. Ils indiquent aux ingénieurs qui ont la responsabilité de préparer des plans de barrages qu'ils ne doivent pas hésiter à pourvoir ces travaux d'ouvertures, portes, déversoirs, qui permettront de laisser écouler un volume d'eau beaucoup plus considérable que le maximum enregistré par les statistiques. Jusqu'à l'expérience de 1927, on a cru être exagérées les ouvertures dans les barrages qui permettaient de laisser écouler des ruissellements équivalant à 20 et jusqu'à 30 pieds-seconde par mille carré de bassin.

Il faut reviser nos opinions à ce propos.

Il est probable que fort peu de barrages construits avant ceux des dernières années ont une capacité déversante suffisante. Il y aurait lieu d'exiger, dans la plupart des cas, que cette capacité de déviation fut augmentée en exhaussant les ailes des barrages pour s'assurer que l'eau ne débordera pas ces constructions qui risqueraient alors d'être fort endommagées, si non d'être détruites.

Cette remarque s'applique surtout à la plupart des barrages qui ont été construits avant que des statistiques du débit de nos rivières aient été établies et lorsque la technique de ces constructions était à peine développée.

Un autre aspect de ces périodes de hautes eaux extraordinaires qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est l'effet des réservoirs sur la hauteur des crues. On croit généralement dans le public, que la construction de réservoirs pour fins de régularisation du débit d'un cours d'eau élimine les dangers d'inondation dans ce cours d'eau. Ceci est une erreur. Il ne faut pas oublier que le réservoir construit en vue de retenir durant les périodes d'abondance un volume d'eau qui sera utilisé durant les périodes d'eaux basses, doit être tenu à un niveau aussi près de sa pleine capacité que possible, pour assurer le volume d'eau nécessaire à la régularisation. Si une inondation se produit lorsque l'eau dans le réservoir est basse, ce réservoir aura un effet bienfaisant pour la vallée en aval, parce qu'il sera possible de retenir une partie considérable du surplus de l'eau. Il diminuera sensiblement l'intensité de l'inondation. Si, au contraire, la période d'inondation se produit lorsque le réservoir est rempli, ce réservoir ne pourra être utilisé en aucune façon pour diminuer l'intensité des hautes eaux.

Il en serait autrement, toutefois, si le but pour lequel le réservoir a été construit était de prévenir les inondations. Dans ce cas, ce réservoir serait tenu aussi près que possible de l'état vide. Alors, il pourrait toujours servir à diminuer l'inondation dans la proportion du bassin de ce réservoir avec le bassin total du cours d'eau où il est construit.

Lors de l'inondation de 1927, nos réservoirs du lac St-François et du lac Aylmer, bassin de la rivière St-François, étaient à des niveaux très bas pour cette saison. Aussi, il a été possible de fermer les deux barrages et de garder dans ces réservoirs le ruissellement fourni par un bassin de 617 milles carrés.

Nous avons donc retenu l'eau provenant de 16% du bassin de la rivière St-François à Drummondville. Les conditions de la rivière St-François auraient été beaucoup plus sérieuses sans cette retenue qu'il a été possible de faire.

On lira sans doute avec intérêt, le rapport assez détaillé de cette inondation de 1927, fait par l'Assistant ingénieur en chef, et qui porte sur la rivière Magog, et sur la rivière St-François. On y trouvera des chiffres des plus intéressants. Par exemple: A Sherbrooke, le 3 novembre, à 1.50 heure de l'après-midi, l'échelle indiquait 3.5 pieds; à 3.25 hrs P.M., la hauteur de l'eau sur la même échelle était à 5.3 pieds,—soit une augmentation de 1.8 pieds dans 1.35 heure.

Le 4 novembre, à 7.05 hrs A.M., l'eau était à 13.6 pieds,—une augmentation de 8.3 pieds dans 15.40 heures.

Le maximum a été atteint à 9.45 heures dans l'après-midi du 4 novembre, à 19.3 pieds,—une élévation de pratiquement 16 pieds dans 32 heures.

A Richmond, le 3 novembre, à une heure de l'après-midi, l'échelle indiquait 2.8 pieds; le 4 novembre, à 3 heures P.M., l'échelle lisait 21.8 pieds,—une différence de 19 pieds dans 26 heures.

RAPPORT SUR LES INONDATIONS DE NOVEMBRE 1927 DANS LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS:

“Le 21 novembre 1927, vous me donniez instruction de visiter les villes et les villages établis dans les vallées des rivières St-François et Magog et de faire rapport sur les dommages et les effets de l'inondation qui eut lieu dans cette région à la suite des pluies torrentielles du 3 et du 4 novembre. Mon attention devait aussi porter particulièrement sur le calcul ou l'estimation du débit maximum observé aux différentes localités.

Parti de Montréal le 22 novembre, j'y rentrai le 2 décembre, après avoir parcouru ces deux vallées et visité tous les aménagements hydro-électriques qui y sont situés.

C'est la partie avoisinant la frontière américaine qui semble avoir subi le plus fort ruissellement. Cette partie touche à l'état du Vermont où des dommages très importants furent enregistrés.

Dans notre province, c'est le Département de la Voirie qui eut à subir les plus gros dégâts, dans ses chemins, ses routes régionales et ses ponceaux. Dans la majorité des cas, ces dommages sont imputables au blocus ou à l'ouverture trop restreinte des ponceaux qui permirent à l'eau de s'élever et contourner les ouvertures en passant à travers les remblais, plutôt qu'au gonflement des rivières St-François et Magog. Quelques marchands à Richmond et Sherbrooke eurent à souffrir de l'inondation des caves, mais non pas aussi gravement que l'ont annoncé les journaux.

Le réservoir du lac Aylmer était fermé lors de cette inondation et contrôlait le ruissellement de plus de 600 milles carrés de bassin de drainage, ce qui diminua d'autant l'apport naturel qui aurait été observé à chaque endroit.

Ce rapport a été divisé en paragraphes qui traitent de chaque localité.

Rivière Magog

Inondation causée par les pluies des 2, 3 et 4 novembre 1927.

La rivière Magog est le principal affluent de la rivière St-François. Son bassin de drainage est de 767 milles carrés, dont 494 milles carrés aux États-Unis et 273 milles carrés au Canada.

Elle s'abouche au lac Memphremagog qui lui sert de réservoir naturel de régularisation.

Le lac Memphremagog a une superficie de 39.5 milles carrés dont 11 milles carrés aux États-Unis et 28.5 milles carrés au Canada.

Les principales rivières qui l'alimentent sont les rivières Clyde, Barton et Black du côté américain, qui s'y jettent près de Newport dans l'état de Vermont, et la rivière Cherry du côté canadien, qui s'y jette près de la ville de Magog.

VILLE DE MAGOG

A Magog, située à l'extrémité nord du lac et à l'embouchure de la rivière du même nom, la pluie commença le mercredi soir, 2 novembre vers 6 heures, et dura environ 48 heures, c'est-à-dire jusqu'au soir du 4.

Je donne en tableau les lectures de l'échelle hydrométrique installée sur le quai du gouvernement.

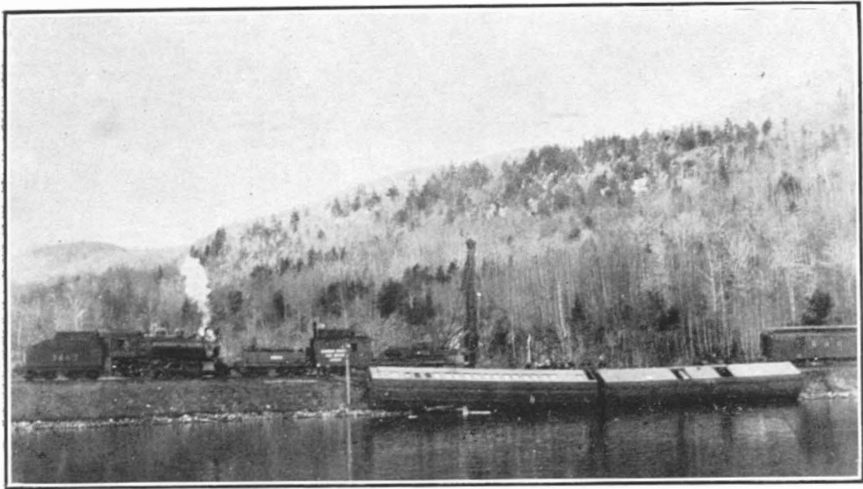
Cette échelle est lue par M. Collin C. McPherson pour le Département des Travaux Publics du Canada, et par l'Industrial Specialities Company, filiale de la Dominion Textile Company.

Date	Lectures de C. C. McPherson 0 = 678.85	Lectures de l'Industrial Specialities Co.
1 nov. 1.7	= 680.55 (entre 11 à 12 a.m.)	680.65 (7 a.m.)
2 nov. 1.7	= 680.55	680.85
3 nov. 2.8	= 681.65	680.85
4 nov. 4.8	= 683.65	682.85
"		683.95 (11.30 a.m.)
"		684.00 (12.55 p.m.)
"		684.00 (2.00 p.m.)
"		684.00 (3.00 p.m.)
"		684.40 (4.00 p.m.)
5 nov. 6.4	= 685.25 (entre 11 et 12 a.m.)	686.50 (3 p.m.)
6 nov. 7.8	= 686.65	686.90 (10 a.m.)
7 nov. 7.5	= 686.35	686.90 (10 a.m.)
8 nov. 7.2	= 686.05	
9 nov. 6.8	= 685.65	
10 nov. 6.4	= 685.25	
11 nov. 6.1	= 684.95 lectures supposées	684.50 lectures supposées faites à 7 a. m.
12 nov. 5.9	= 684.75 faites entre	684.50
13 nov. 5.6	= 684.45 11 et 12 a. m.	684.20
14 nov. 5.4	= 684.25	684.10
15 nov. 5.2	= 684.05	683.95
16 nov. 4.9	= 683.75	683.90
17 nov. 4.7	= 683.55	683.75
18 nov. 4.7	= 683.55	683.80
19 nov. 4.6	= 683.45	683.90
20 nov. 4.6	= 683.45	
21 nov. 4.5	= 683.35	683.90
22 nov. 4.5	= 683.35	683.50
23 nov. 4.4	= 683.25	683.40
24 nov. 4.33	= 683.18 lecture prise par P. E. B.	683.20 lecture prise par P. E. B.

La première chose qui frappe, c'est que les lectures ne sont pas faites à la même heure et que, même si elles étaient faites à la même heure, elles ne correspondraient pas davantage. Les deux échelles sont peinturées sur les côtés d'un coffre en bois renfermant une échelle flottante. L'une, celle lue par l'Industrial Specialities Company, est graduée de 678 à 684.0, et l'autre, lue par M. C.-C. McPherson, est graduée de 0 à 6.0.

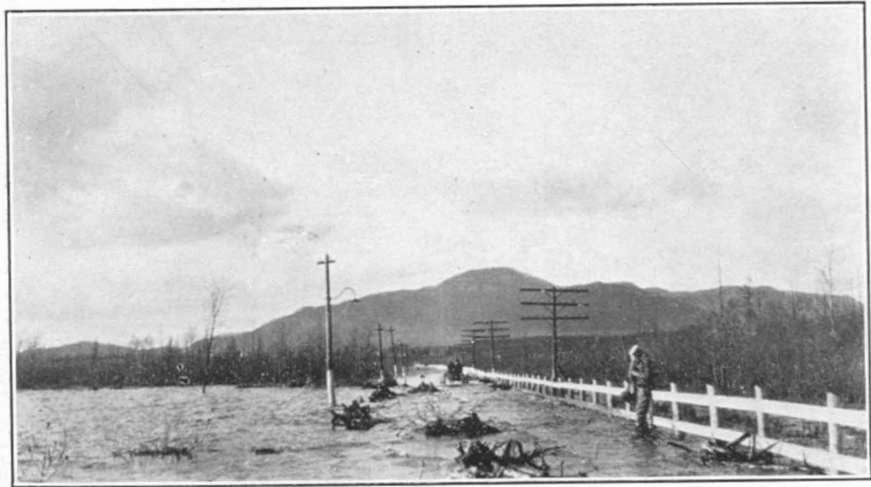
La lecture de l'eau extrême haute a été faite par M. McPherson à 7.8 ou 686.65, entre 11 et 12 a.m., le 6 novembre, à l'aide d'une marque indiquée sur le lambris de son moulin à scie et rapportée ensuite à l'échelle par mesures comparatives.

Les lectures 686.90 du 6 et du 7 novembre sont le résultat de marques faites sur la planche de l'échelle par MM. Feters et Donald de la Dominion Textile Company et rapportées ensuite aux cotes inscrites sur l'échelle. Ces marques ont été faites par un fort vent qui aurait pu empêcher d'indiquer avec précision l'élévation de l'eau. Néanmoins, comme ces hauteurs de 686.90 ont été observées à deux reprises par des personnes bien dignes de foi, je crois qu'il est correct d'accepter cette élévation comme la plus précise. Dans tous nos calculs nous nous servi-



Lac Orford

Le 3 novembre 1927—Déraillement du train d'Halifax du C. P. R. causé par un affouillement dans la voie. Vue prise le 5 novembre 1927.



Lac Memphremagog.

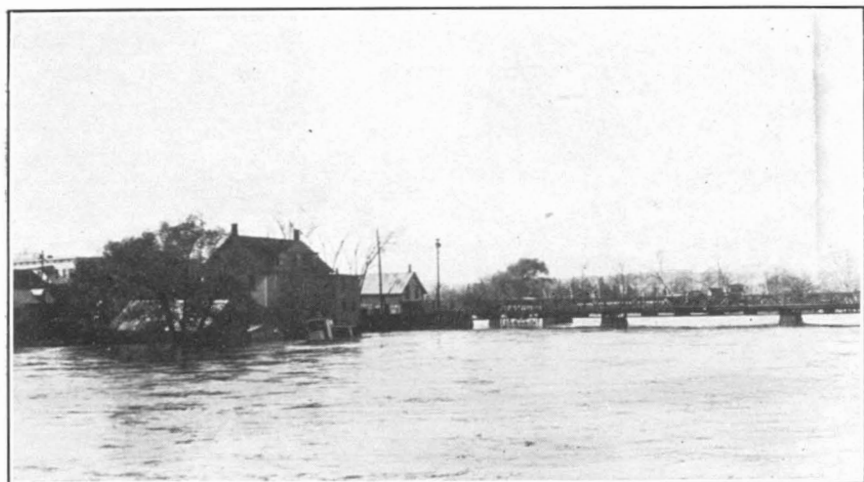
Le chemin du "Marais" à l'ouest de Magog, route Sherbrooke-Montréal, 5 novembre 1927.



Lac Memphremagog.
Le chemin du "Marais" à l'ouest de Magog, route Sherbrooke-Montréal,
le 5 novembre 1927.



Lac Memphremagog.
Le quai du Département des Travaux Publics du Canada, à Magog,
5 nov. 1927.



Rivière Magog.
Vue montrant le pont-route sur la rivière Magog dans la ville de Magog,
5 novembre 1927.

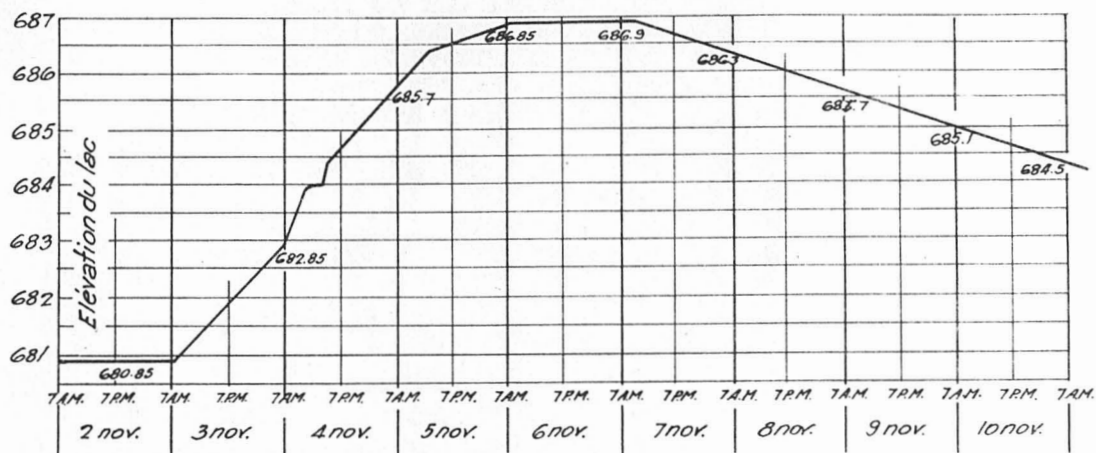


Rivière Magog.
Le jardin de l'hôtel Battles House, Magog,
5 nov. 1927.

PLANCHE A

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC

RIVIÈRE MAGOG (LAC MEMPHREMAGOG)



ÉLÉVATIONS DU LAC MEMPHREMAGOG du 3 Nov. au 10 Nov. 1927.

Les jours sont comptés de 7 hrs. A.M. à 7 hrs. A.M. le lendemain.

Le lac Memphremagog a une superficie de 39.5 milles carrés

Bassin de drainage à l'embouchure de la rivière Magog, 670 milles carrés.

rons des lectures de l'Industrial Specialities Company. Ces lectures sont celles indiquées sur la planche A. (Plan E-2522).

Le lac est donc monté de 4.10 pieds au-dessus de la cote normale des hautes eaux. En effet, d'après M. Peters, l'élévation maximum de 682.80 semble être acceptée sans plaintes des propriétaires riverains du lac et la retenue normale du barrage est 682.0 lorsque toutes les ouvertures sont fermées et qu'il n'y a pas d'appel.

Dans la ville de Magog, le quai du Gouvernement Fédéral fut entièrement couvert d'eau dans la journée du 5 novembre. Le moulin à scie McPherson, les dépendances de l'hôtel Battles House et la plupart des remises à yachts furent inondés. Comme on le voit, les dommages aux propriétés se résument à peu de choses.

Les routes, cependant, eurent plus à souffrir. La partie de la route Montréal-Sherbrooke qui traverse le marécage situé à l'ouest de la ville fut inondée et détériorée ensuite par la vague du lac.

A un mille et demi à l'est de la ville, le ruisseau Rouge, qui coule le long de la voie du C. P. R., mina et lava le terrassement au point qu'il fallut reconstruire la voie à 30 pieds de sa position primitive.

Au point où ce ruisseau traverse la grande route, une des culées du pont fut emportée et la route fut temporairement fermée.

Au barrage de la Dominion Textile Company, l'eau de la rivière atteignit sa hauteur maximum le 5 novembre, de 6 a.m. à 12.45 a.m., à l'élévation 684.75, c'est-à-dire, à 6 pouces en contre-bas du dessus du barrage. L'élévation du bief aval variait alors de 661.5 à 661.7. Ce barrage a sept ouvertures de 8 pieds 6 pouces de largeur :

Trois vannes Nos 1, 2, 3, dont le seuil est à l'élév. 674.0

Deux vannes Nos 4 et 5, dont le seuil est à l'élév. 670.0

Une vanne No 6, dont le seuil est à l'élév. 666.0

Une glissoire à billots, dont le seuil est à l'élév. 666.0 (porte)

L'installation hydraulique comprend deux turbines de 51 pouces, marque: Laval Wheele Co. Type Z, marchant sous une hauteur de charge de 25 pieds.

Les statistiques à l'usine de la Dominion Textile Company à Magog indiquent que l'eau aval est montée à 662.3 le 7 novembre, c'est-à-dire à 3.30 au-dessus de l'élévation normale du bief d'aval. Cependant, tous les terrains de la compagnie en bas des usines, du côté de l'est, ont été inondés sous environ 4 pieds d'eau. Cette inondation a été causée, non pas par la vidange du barrage de la Dominion Textile Company, mais par le refoulement de l'eau causé par le barrage de la ville de Magog situé à deux milles plus bas.

Le barrage de la Dominion Textile était complètement fermé les 1, 2 et 3 novembre.

On ne commença à ouvrir la glissoire à billots et à enlever des poutrelles dans les déversoirs que dans la journée du 4 novembre, alors que le lac montait de 682.85 (6.15 a.m.) à 684.40 (4. p.m.). Le total des poutrelles enlevées le 4 novembre est de quarante-une.

Le lendemain, 5 novembre, voyant que le niveau de l'eau atteignait l'élévation 684.75, c'est-à-dire 6 pouces en contre-bas du plancher du barrage, on se décida à enlever encore treize poutrelles des déversoirs, donnant cinquante-quatre poutrelles enlevées sur un total de soixante-quatre.

M. Donald, le mécanicien-en-chef, m'affirme qu'il dut retarder l'enlèvement des poutrelles pour éviter un accident probable au barrage de la ville de Magog, en aval, où la manœuvre des ouvertures ne se faisait que lentement et avec beaucoup de difficultés.

En examinant le tableau des variations du lac, nous voyons qu'il est monté les 3, 4, 5 et 6 novembre pour commencer ensuite à redescendre le 7 novembre.

Si nous prenons la journée de 7 a.m., à 7. a.m. et supposant la superficie du lac égale à 39.5 milles carrés, nous voyons que :

Date	Heure	Élev.	Variation du lac de 7 a.m. à 7 a.m. (24 hrs.)			
3 nov.	7 a.m.	680.85	Le lac augmente de 2'	ou	79	m. c. p. = (25500 p. s.)
4 nov.	"	682.85	" "	2.85'	ou 112.5	" = (36300 ")
5 nov.	"	685.70	" "	1.15'	ou 45.4	" = (14640 ")
6 nov.	"	686.85	" "	0.05'	ou 1.98	" = (637 ")
7 nov.	"	686.90				

Cette superficie du lac de 39.5 milles carrés a été mesurée sur les cartes et correspond à la surface des eaux d'élévation moyenne. Sans doute, lorsque le lac est monté à l'élévation 686.90, la superficie a augmenté, mais comme nous n'avons pas de plan topographique nous donnant la superficie à cette élévation, nous avons gardé le chiffre 39.5 milles carrés dans tous nos calculs.

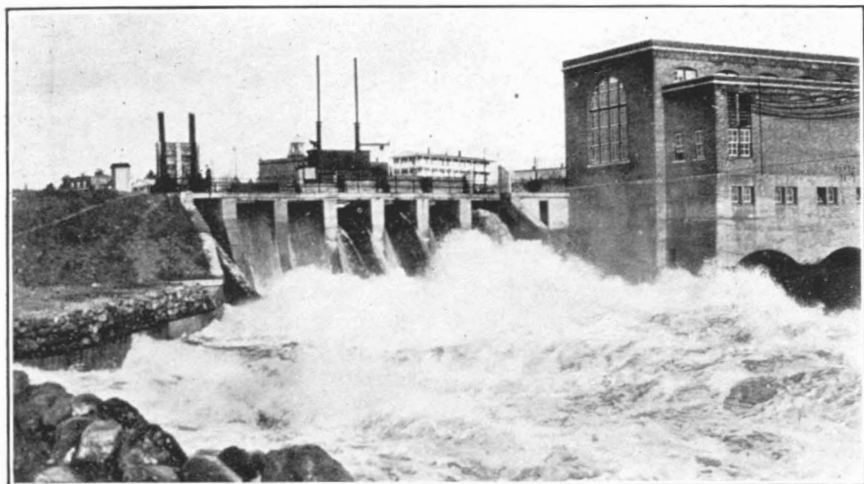
Voyons maintenant quel a été le débit moyen au barrage de la Dominion Textile Company pour les 3, 4, 5 et 6 novembre.

3 novembre:

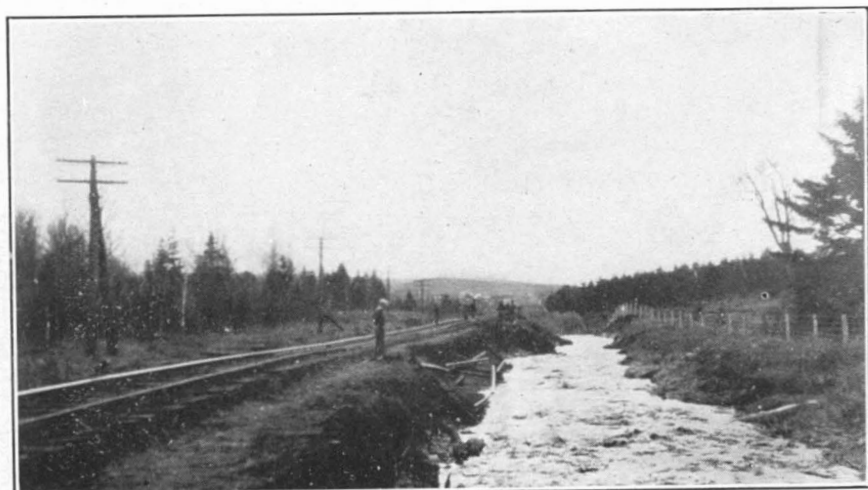
Élev. de l'eau le 3 nov.	7 a.m.	= 680.2
" " " " 4 "	1 "	= 681.9
" " " " 4 "	7 "	= 682.7

Les ouvertures étaient toutes fermées; le dessus des poutrelles est à l'élévation 682.0. De 1 a.m. à 7 a.m. il y eut donc dans sept ouvertures de 8 pieds 6 pouces, une lame déversante variant de 0.00 à 0.6 pied donnant un débit, réparti sur 24 heures, de: 12 pieds-seconde.

Le débit moyen par les turbines peut être estimé à environ 900 p.s.
Donc le débit moyen total au barrage = 912 pieds-seconde.



Rivière Magog.
Vue aval du barrage de la Dominion Textile Co. Ltd.,
5 novembre 1927.

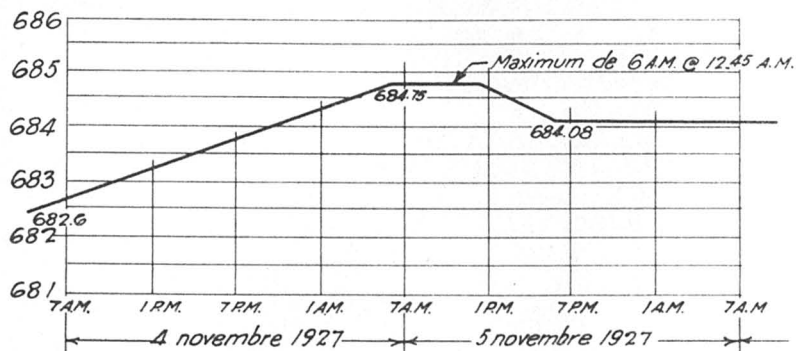


Affouillement de la ligne du C. P. R. causé par le Ruisseau Rouge, à
1½ milles à l'est de Magog,
5 novembre 1927.

PLANCHE B

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC

RIVIÈRE MAGOG



ÉLÉVATION DU BIEFAMONT, BARRAGE "DOMINION TEXTILE CO. MAGOG, QUÉ.

4 novembre:

Élév. de l'eau le 4 nov. 7 a. m. = 682.70

" " " " 5 " 7 a. m. = 684.75

Débit moyen au barrage pour le 4 novembre: = 6548 p.s.

5 novembre:

De 7 a.m. le 5 à 7 a.m. le 6 nov., l'élévation de l'eau varie de 684.75 à 684.08.

Débit au barrage le 5 novembre = 10560 p.s.

6 novembre:

De 7 a.m. le 6 à 7 a.m., le 7 élév. = 684.08.

Débit au barrage le 6 novembre = 10028 p.s.

Turbines arrêtées, chômage du dimanche.

Apport et ruissellement:

L'apport à Magog est égal au débit écoulé au barrage de la Dominion Textile Company, plus ou moins l'augmentation ou la diminution du volume d'eau dans le lac Memphremagog pour le jour considéré.

Rappelons-nous que le bassin de drainage est de 670 milles carrés et que l'apport divisé par ce chiffre nous donnera le ruissellement en pieds-seconde par mille carré de bassin.

Date	Débit moyen au barrage	Augmentation du vol. du lac		Apport total en P. S.	Ruissellement en P. S. par M. C.
		en M. C. P.	en P. S.		
3 nov.....	912 p. s....	+ 79.00	+ 25500	26412 p. s....	39.5 p. s.
4 "	6548 "	+112.50	+ 36300	42848 "	64.0 " "
5 "	10560 "	+ 45.40	+ 14640	25200 "	38.0 " "
6 "	10028 "	+ 1.98	+ 637	10665 "	16.0 " "

Il serait intéressant de connaître la différence d'élévation qui a existé entre le lac Memphremagog et le bief amont de l'usine. Malheureusement les lectures n'ont pas été faites à la même heure aux deux endroits, et dans beaucoup de cas il faut interpoler les hauteurs du bief amont correspondantes à celles du lac.

Ces hauteurs du bief amont sont lues dans un tube en verre à l'intérieur du barrage et sont sujettes à toutes les variations du plan d'eau causées par la vitesse d'approche due aux ouvertures dans le barrage. Les chiffres obtenus ne sont donc pas rigoureusement exacts. Ces lectures sont indiquées sur la planche B. (Plan E-2521).

On observe, de plus, deux sections de contrôle bien apparentes entre les deux endroits: l'une au pont public sur la rivière, près de

l'hôtel Battles House, et l'autre à l'endroit de l'ancien barrage de la Dominion Textile Company.

Date	Heure	Élév. du lac	Élév. bief d'amont
1 nov.	7.00 a.m.	680.65	680.20
2 "	7.00 "	680.85	680.20
3 "	7.00 "	680.85	680.20
4 "	7.00 "	682.85	682.70
4 "	11.30 "	683.95	683.10
4 "	12.55 "	684.00	683.20
4 "	2.00 p.m.	684.00	683.30
4 "	3.00 "	684.00	683.40
4 "	4.00 "	684.40	683.50
5 "	7.00 a.m.	685.70	684.75
5 "	3.00 p.m.	686.50	684.50
6 "	7.00 a.m.	686.85	684.08
7 "	"	686.90	684.08
8 "	"	686.30	683.75
9 "	"	685.70	683.33
10 "	"	685.10	682.58
11 "	"	684.50	682.25
12 "	"	684.50	682.35
13 "	"	684.20	681.58
14 "	"	684.10	681.60
15 "	"	683.95	682.25
16 "	"	683.90	682.45
17 "	"	683.75	682.70
18 "	"	683.80	682.25
19 "	"	683.90	681.85
20 "	"	"	"
21 "	"	683.90	681.45
22 "	"	683.50	681.20
23 "	"	683.40	680.95

N. B.—Toutes les cotes et élévations qui apparaissent dans le rapport de Magog, sont dérivées des B. M. du Département des Travaux Publics du Canada, nivellement F.-X. Chaloner, 1921.

USINE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA VILLE DE MAGOG

Élévation d'après point de repère No. 12, C. E. C.

La ville de Magog possède à environ deux milles en aval, sur la rivière Magog, une installation hydro-électrique d'une capacité moyenne de 1000 kilowatts sous une hauteur de charge de 20 pieds.

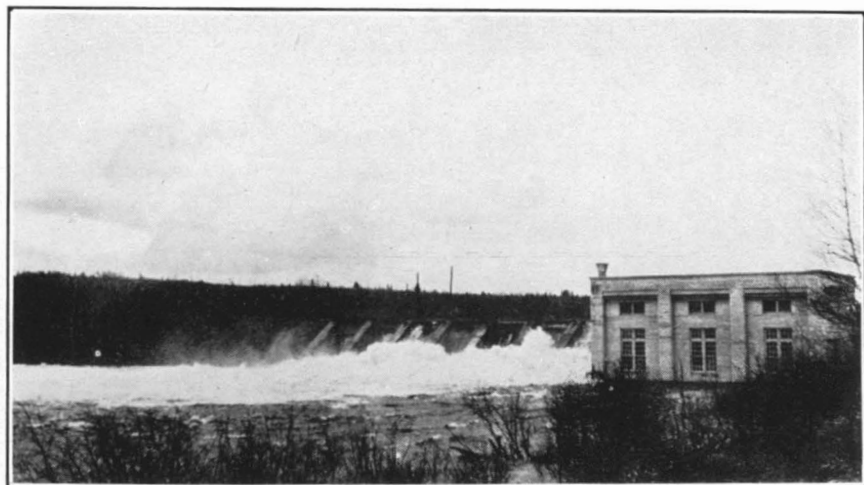
Cette installation comprend un barrage en béton faisant suite à la chambre d'eau et flanqué de deux remblais en terre. Ce barrage, dont le sommet est à l'élévation 658.35, comporté six ouvertures de 14 pieds de largeur fermées par des poutrelles. Le seuil de ces ouvertures est approximativement 642.35. Douze poutrelles de 12 pouces par 12 pouces bloquent chaque ouverture, ce qui fait un total de soixante-douze poutrelles à manœuvrer pour ouvrir complètement le barrage.

L'élévation du plancher de la chambre des génératrices est 639.35.

Je donne ci-joint un tableau des hauteurs amont et aval de l'eau



Pont renversé sur Ruisseau Rouge, route Sherbrooke-Montréal, 1 mille de Magog, 5 novembre 1927.



Rivière Magog.
Barrage et usine hydro-électrique de la ville de Magog,
6 novembre 1927.

obtenues du gardien, M. Trépanier, hauteurs que je rapporte au niveau moyen de la mer pour la comparaison.

Date	Heure	Él. amont	Él. aval	Remarques
1 nov.....	7 a.m.....	654.98	634.43	
2 ".....	".....	655.02	634.53	
3 ".....	".....	655.10	634.53	On enlève 13 poutrelles—Total des poutrelles en place: 59.
3 ".....	3 p.m.....	656.02	635.53	
4 ".....	7 a.m.....	656.10	638.23	En enlève 17 poutrelles—Total des poutrelles en place: 42.
4 ".....	3 p.m.....	656.85	638.52	
5 ".....	7 a.m.....	657.85	638.93	On enlève 5 poutrelles—Total des poutrelles en place: 37.
5 ".....	3 p.m.....	658.23	639.10	
6 ".....	7 a.m.....	658.23	639.23	
6 ".....	3 p.m.....	658.23	639.27	
7 ".....	7 a.m.....	658.23	639.27	
7 ".....	3 p.m.....	658.18	639.10	
8 ".....	7 a.m.....	658.02	638.92	
9 ".....	".....	657.85	638.39	
10 ".....	".....	657.18	638.02	
11 ".....	".....	656.27	637.85	On enlève 5 poutrelles—Total des poutrelles en place: 32.

Les élévations maxima de l'eau ont été observées du 5 novembre après-midi au 7 novembre matin, alors que l'eau à l'amont du barrage s'éleva à l'élévation 658.23, c'est-à-dire à un pouce et demi en contre-bas du dessus du barrage.

L'eau aval du 6 novembre au 7 novembre matin, s'éleva à l'élévation 639.27, c'est-à-dire à un pouce en contre-bas du plancher de la bâtisse des génératrices.

Sur soixante-douze poutrelles qu'il y avait dans les ouvertures, on ne put en retirer que trente-sept du 3 au 5 novembre, à cause du mauvais état de l'appareil de levage. Le barrage a couru un grave danger d'être submergé. La moindre lame d'eau se déversant au-dessus des remblais en terre de chaque côté aurait causé un affouillement et une rupture complète.

Les remous causés par l'eau à l'aval du barrage affouillèrent le pied du remblai de terre du côté sud. La Dominion Textile Company dépêcha des hommes aussitôt pour aider la ville de Magog. On répara les dommages avec des troncs d'arbres, de la terre et des pierres, et ces ouvrages rudimentaires résistèrent au courant jusqu'au moment de notre visite.

Comme on n'a pas tenu compte des ouvertures où des poutrelles ont été enlevées lors du point maximum de la crue, il nous est impossible de calculer le débit d'une façon satisfaisante.

Cependant, en supposant que les trente-cinq poutrelles enlevées ont laissé les ouvertures suivantes:

Cinq ouvertures avec six poutrelles en place,
Une ouverture avec sept poutrelles en place,

le débit maximum aurait été: 10570 pieds-seconde, ce qui correspond avec le débit calculé pour le 5 novembre au barrage de la Dominion Textile Company, Limited, à Magog.

INSTALLATION HYDRO-ÉLECTRIQUE DE ROCK-Forest

Le barrage de Rock-Forest comprend sept déversoirs de 15 pieds de largeur, seuil à l'élévation 629, une glissoire à billots que l'on n'ouvre jamais, et deux vannes d'alimentation pour les turbines. Le dessus du barrage est à l'élévation 639.0. Cet aménagement est la propriété de la ville de Sherbrooke.

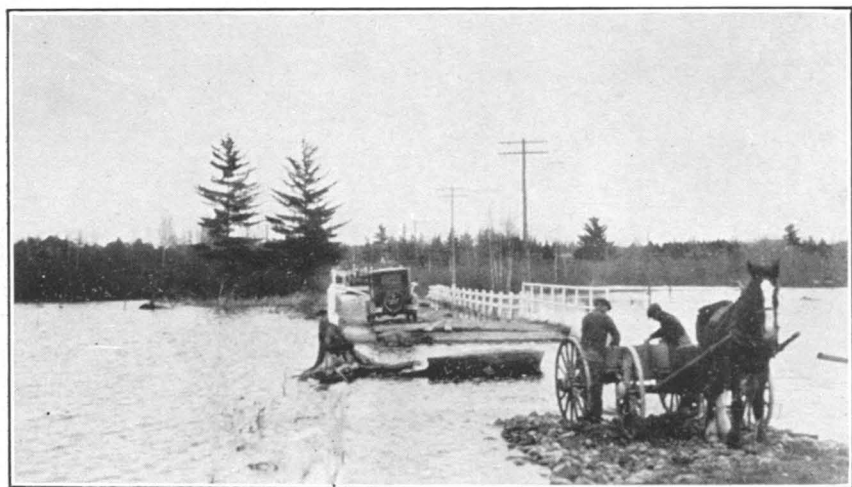
La tête d'eau normale est de 30 pieds (de l'élévation 635 à 605). Je donne ci-dessous un tableau indiquant les élévations de l'eau à l'amont du barrage, le rendement électrique en kilowatts-heure et le débit moyen calculé de chaque jour du 1er au 12 novembre.

Date	Heure	Él. amont	Rendement en K.W.H.	Débit moyen	Remarques
1 nov.....	12.00 p.m.	635.20	21000	480 p.s...	
2 nov.....	12.00 "	635.25	30700	685 " ..	
3 nov.....	12.00 "	635.25	35800	1914 " }	On enlève 12 poutrelles
	5.25 "	636.08			
	7.00 "	636.17			
	9.00 "	635.92			
4 nov.....	12.00 "	635.79	44100	8136 " ..	" 4 "
	12.20 "	635.79			
	8.00 a.m.	636.00			" 5 "
					(Il ne reste plus de poutrelles dans les ouvertures)
5 nov.....	12.00 p.m.	636.29	29200	8513 " ..	
6 nov.....	12.00 "	636.54	30200	9520 " ..	Maximum— (débit maximum: 9570)
	5.00 a.m.	636.75			
	9.00 "	636.75			
7 nov.....	12.00 p.m.	636.58	43400	9520 " ..	
8 nov.....	12.00 "	636.58	41600	9390 " ..	
9 nov.....	12.00 "	636.46	42900	9135 " ..	
10 nov.....	12.00 "	636.25	41400	8700 " ..	
11 nov.....	12.00 "	636.00	42600	8300 " ..	
12 nov.....	12.00 "	635.75	39200	8000 " ..	

Nous voyons que le débit maximum fut enregistré le 6 novembre de 5 à 9 heures de l'avant-midi, à 9570 pieds-seconde. Cependant, si nous comparons ces chiffres de débit avec ceux trouvés aux autres installations hydro-électriques de la rivière Magog, ils semblent être un peu faibles. Je crois que les turbines ont toujours été en marche, à leur pleine capacité, même lorsqu'elles n'étaient pas attelées aux génératrices, ce qui expliquerait une partie de débit qui n'apparaît pas dans aucune des données en notre possession.



Petit lac Magog.
Affouillement sur route Sherbrooke-Montréal.
6 novembre 1927.



Petit lac Magog.
Affouillement sur la route Sherbrooke-Montréal, à Lake Park.
6 nov. 1927.

Nous voyons par le tableau précédent, que le niveau de l'eau à l'amont du barrage varia de 635.20 à 536.75 au maximum, et que le 4 novembre, à huit heures de l'avant-midi toutes les poutrelles étaient enlevées des ouvertures. On recommença à remettre les poutrelles le 14 novembre.

J'ai relevé dans le bief aval la marque de l'eau haute le 6 novembre, à l'élévation 608.15, lorsque le niveau du bief amont était à l'élévation 636.75.

Toutes ces cotes sont dérivées du point de repère C. E. C. No. 8.

Petit Lac Magog.

Je me suis rendu au petit lac Magog en compagnie de M. Thomas Tremblay, ingénieur de la ville de Sherbrooke, le 25 novembre, et nous avons relevé les marques d'eau haute qui avaient été laissées sur diverses bâtisses, à l'élévation 637.80. Cette élévation est dérivée du point de repère qui a servi à M. Tremblay pour faire le relevé topographique du petit lac Magog, lorsque la ville de Sherbrooke construisit l'aménagement de Rock Forest. Ce point de repère n'a jamais été rattaché aux nivellements de précision et avait été établi d'après les cotes du chemin de fer C. P. R. données par le Dictionnaire des Altitudes du Canada.

USINE DE POMPAGE DRUMMOND

L'usine de pompage Drummond de la ville de Sherbrooke est située sur la rivière Magog, à environ quatre milles en amont de Sherbrooke.

L'installation comprend un barrage-déversoir d'une longueur de 210 pieds, sur lequel est établi un exhaussement d'environ 2 pieds 6 pouces, six vannes de 8 pieds de largeur, une glissoire à billots de 10 pieds de largeur et un bassin d'alimentation desservant quatre turbines et quatre pompes hydrauliques. Le seuil du déversoir correspond à la marque 15.1 et celui des vannes à la marque 6.1 de l'échelle hydrométrique installée à l'amont du barrage. La hauteur de chute normale est de 12 pieds.

À l'usine Drummond, la crue des eaux devint menaçante le 4 novembre. Les vannes furent toutes ouvertes et une partie de l'exhaussement sur le déversoir fut emportée, mais la rivière continua de monter et une lame d'eau d'une épaisseur de quinze pouces passa au-dessus de la culée ouest. Dans le bassin d'alimentation, une lame d'eau d'environ douze pouces passa au-dessus des murs et l'eau contourna l'usine du côté est et se creusa un chenal d'une quinzaine de pieds de largeur, mais peu profond, avant de retourner à la rivière à environ deux cents pieds plus bas.

L'inondation dura cinq jours. La hauteur de chute fut réduite à quatre pieds et les pompes marchèrent tant bien que mal et d'une façon intermittente. Les dommages furent insignifiants.

L'échelle hydrométrique étant noyée, aucune autre mesure ne fut prise de la hauteur de l'eau durant cette inondation, et il nous est impossible de déterminer le débit qui passa à cet aménagement.

AMÉNAGEMENT HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA SHERBROOKE LAND & WATER COMPANY (Paton Manufacturing Company)

La Sherbrooke Land & Water Company a fait construire en 1927 un nouveau barrage en béton et une nouvelle usine hydro-électrique pour remplacer l'ancien aménagement hydraulique qu'elle exploitait depuis un grand nombre d'années un peu en aval du pont de la rue King, sur la rivière Magog.

Le barrage consiste en une partie centrale normale à la rivière où sont établies huit ouvertures de 14 pieds de largeur, flanquée de deux parties en digue parallèles à la rivière. Dans la partie du côté ouest s'abouche un tunnel de 15 pieds par 13 pieds qui alimente l'usine hydro-électrique.

Le dessus du barrage est à la cote 591.0; la retenue normale se fait à l'élévation 586.0 et le seuil des huit ouvertures est à l'élévation 575.0. Le dessous du plancher du barrage est à l'élévation 589.5.

Une ouverture est contrôlée par une porte en acier, six autres par des portes en bois, et une dernière par une série de poutrelles. L'élévation de l'eau à l'aval de l'usine, en temps ordinaire, est à peu près 562, ce qui donne une charge d'eau normale de vingt-quatre pieds. L'aménagement hydro-électrique comprend deux turbines I. P. Morris de 1100 chevaux-vapeur et deux génératrices Canadian General Electric de 900 K. V. A.

Les premiers effets de la crue se firent sentir ici dans la journée du 3 novembre, mais c'est le 4 novembre vers 7 heures du soir qu'elle atteignit son maximum. L'élévation de l'eau amont était alors 587.10 et celle du bief aval de l'usine 569. On commença à ouvrir les vannes du barrage dans la journée du 3, et le 4, lors de l'enregistrement du plus haut point, il y avait six vannes complètement ouvertes et six poutrelles de 12 pouces enlevées dans une autre.

Les turbines débitaient une moyenne de 300 pieds-seconde.

Il est impossible de calculer le débit par les ouvertures qu'il y avait à ce moment parce que l'écoulement ne se faisait sûrement pas à air libre mais plutôt avec submersion partielle du seuil des vannes, à

cause du débit considérable qui gonflait la gorge de la rivière immédiatement à l'aval du barrage.

En temps ordinaire, l'écoulement se fait à air libre et la forme de la face aval du barrage est du type ogive.

Si nous calculions le débit suivant cet état, pour l'élévation maximum de 587.10 nous obtiendrions un débit voisin de 14,000 pieds-seconde, ce qui est hors de bon sens.

On n'a pris aucune mesure pouvant nous indiquer l'élévation de l'eau à l'aval du barrage et nous permettre de calculer la diminution de débit causée par la submersion.

L'élévation de l'eau dans l'étang amont ne s'est élevée qu'à 1.09 pieds au-dessus de la retenue normale.

Il est très important que ce barrage puisse débiter tout l'apport qui lui vient de la partie supérieure du bassin, parce qu'il joue le rôle de contrôle pour la sécurité de la ville de Sherbrooke. Si l'eau de l'étang s'élevait, faute d'ouvertures suffisantes dans le barrage, jusqu'à dépasser la crête des berges naturelles très peu élevées à cet endroit, elle descendrait en cascades à travers la ville jusqu'à la rivière St-François.

On maintint donc les ouvertures citées plus haut jusqu'au 8 novembre, matin où l'on ferma alors une vanne. Le 12 novembre, on ferma une autre vanne, laissant quatre vannes et demie ouvertes jusqu'au 22 novembre, où on recommença l'opération normale du barrage.

USINE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA RUE FRONTENAC

Description:— Cette usine est située sur la rivière Magog entre les aménagements Sherbrooke Land & Water Company et Southern Canada Power Company, et fait partie du système municipal d'énergie électrique de la ville de Sherbrooke.

Le barrage est en béton et comprend une partie en digue où s'abouchent les conduites forcées, et une partie en déversoir formée par cinq ouvertures de 15 pieds de largeur fermées chacune par huit poutrelles de 12 pouces par 12 pouces. Le seuil de ces ouvertures est à l'élévation 553. Le dessus du barrage est à la cote 569 et la retenue normale se fait à la cote 561.0.

L'aménagement hydro-électrique consiste en deux turbines "Bowling" attelées à deux génératrices "Canadian General Electric" de 1000 K. V. A., chacune. La chute normale est de trente-six pieds.

Inondation:— L'eau à l'amont du barrage commença à monter dans l'après-midi du 3 novembre et atteignit son maximum le 4 novembre où elle se maintint à l'élévation 567.9 de 10 heures de l'avant-midi à midi. L'eau touchait alors au-dessous du plancher du barrage.

Vers 4 heures de l'après-midi le 3 novembre, on enleva six poutrelles dans chaque ouverture, laissant ainsi deux poutrelles en place dont le dessus était à l'élévation 555.00.

L'eau du bief aval s'éleva rapidement jusqu'à toucher le plancher de la chambre des machines dans l'usine, le 3 novembre vers 10 heures du soir. Elle continua de monter et atteignit l'élévation 535.33, soit une hauteur de 31 pouces au-dessus du plancher de cette chambre. Les machines électriques furent noyées et arrêtèrent de fonctionner vers 7 heures du matin le 4 novembre. L'eau se maintint à cette élévation pendant trois jours avant de commencer à se retirer.

Les machines durent être démontées et séchées; une d'elles put être mise en marche le 21 novembre au matin.

Le 22 novembre, on ferma complètement l'ouverture près de l'usine, mais lors de ma visite, le 25 novembre, les quatre autres ouvertures du barrage étaient encore ouvertes. Le niveau amont était cependant redevenu normal.

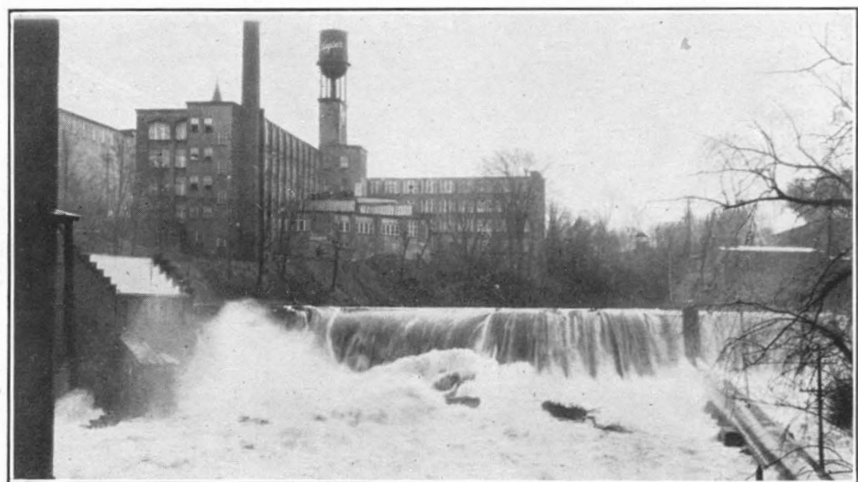
Je donne ci joint un tableau des élévations de l'eau à l'amont, telles qu'observées par l'opérateur de cet aménagement :

Date	El. de l'eau à l'amont du barrage			Total de K. W. H.	Remarques
	7 a.m.	12 a.m.	12 p.m.		
1 nov. 1927...	560.9	561.9	560.9	28800	
2 " " ...	560.9	560.7	560.6	22300	
3 " " ...	560.9	560.7	564.8	31000	
4 " " ...	564.8	567.9	566.6	7000 (7 heures)	6 poutrelles enlevées dans chaque ouverture. Machines noyées à 7 a. m.
5 " " ...	566.3	565.6	565.9		
6 " " ...	565.11	565.11	566.3		
7 " " ...	566.3	566.2	566.9		
8 " " ...	566.9	566.9	566.9		Machines noyées (chômage)
9 " " ...	566.8	566.6	566.6		" " "
10 " " ...	566.6	566.2	566.5		" " "
11 " " ...	565.1	565.8	565.8		" " "
12 " " ...	565.5	565.0	565.0		" " "
13 " " ...	564.9	564.4	564.4		" " "
14 " " ...	564.4	563.9	563.9		" " "
15 " " ...	563.9	562.3	562.4		" " "
16 " " ...	562.4	561.9	561.2		" " "
17 " " ...	561.2	561.3	561.0		" " "

Débit maximum: La hauteur maximum a été enregistrée le 4 novembre de 10 heures du matin à midi, à la cote 567.9. Le débit a été calculé à 10,850 pieds-seconde.



Petit lac Magog.
Affouillement sur route Sherbrooke-Montréal, à Lake Park.
6 novembre 1927.



Rivière Magog.
Sherbrooke, 5 novembre 1927, vers 3 heures de l'après-midi.
Vue aval du barrage de la Southern Canada Power Company.

USINE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA SOUTHERN CANADA POWER LTD.—(Wellington Street Plant)

La Compagnie Southern Canada Power Ltd tient à Lennoxville un bureau de contrôle de ses usines hydro-électriques où j'ai puisé les renseignements suivants, grâce à la courtoisie de M. Dunfield, ingénieur-en-charge.

Comme partout ailleurs sur la rivière Magog, la crue commença à se faire sentir dans la journée du 3 novembre. Le barrage de cet aménagement est en béton et comporte un déversoir de 78 pieds de longueur, une ouverture de 1' pieds de largeur opérée par poutrelles et servant de glissoire à billots et de vanne de vidange. Ce barrage est flanqué à l'est par une culée et à l'ouest par une partie en digue où s'abouche la conduite forcée. Cette digue a une longueur de 140 pieds et est à l'élévation 524.4.

La crête du déversoir est à la cote 517.0 et comporte en temps ordinaire un exhaussement de trois pieds élevant ainsi le seuil effectif à l'élévation 520. La glissoire à billots est à l'élévation 514.0.

Je donne quelques lectures amont et aval prises avant le point culminant de l'inondation.

Date 1927	Elév. amont		Elév. aval		Débit moyen
	Min.	Max.	Min.	Max.	
1 nov.....	518.0	520.4	463.8	465.2	724 p. s.
2 nov.....	518.0	520.0	463.6	464.4	622 p. s.
3 nov.....	519.0	525.0 (?)	463.6	473.0	

Le 3 novembre, vers deux heures de l'après-midi, l'échelle hydrométrique placée à l'amont fut complètement submergée et réapparut le 11 novembre. Il fut donc impossible de prendre des lectures et calculer les débits.

Cependant la marque des eaux extrêmes hautes fut relevée à la cote 526.2, c'est-à-dire à 1.8 pieds au-dessus de la partie du barrage en digue du côté ouest. Ce point culminant fut enregistré le 4 novembre vers 5 heures de l'avant-midi. Le niveau dans le bief aval était alors à l'élévation 481.0.

L'exhaussement de trois pieds établi sur la crête du déversoir fut emporté par l'eau, les poutrelles de la glissoire furent brisées, mais

cette ouverture se bloqua presque aussitôt de troncs d'arbres et de morceaux de bois. M. Dunfield calcule que le débit à ce moment était de 10,700 pieds-seconde.

Il n'y eut pratiquement pas de changement dans le débit du 4 au 10 novembre. Celui-ci se serait maintenu à environ 10,100 pieds-seconde.

Le 11 novembre, l'eau baissa d'une façon appréciable et le débit moyen put être calculé à 6,627 pieds-seconde pour la journée.

Depuis cette date l'eau diminua de jour en jour.

L'usine hydro-électrique fut pratiquement arrêtée du 3 au 11 novembre, à cause de l'eau qui couvrit un certain temps la conduite forcée et du refoulement du bief aval dans le puits des génératrices.

A part ce contretemps, il n'y eut pas de dommages à l'aménagement.

Ruissellement: A Sherbrooke, le bassin de drainage de la rivière Magog est de 767 milles carrés; le ruissellement maximum aurait donc été de $\frac{10700}{767} = 13.9$ pieds-seconde par mille carré, si on ne compte pas la retenue emmagasinée dans le lac Memphremagog. Mais, comme il est indiqué au commencement de ce rapport, le 4 novembre le lac Memphremagog a emmagasiné un apport de 36,300 pieds-seconde.

Donc, l'apport total a été de $36,300 + 10,700 = 47,000$ pieds-seconde; le ruissellement maximum aurait donc été de:

$$\frac{47000}{767} = 61 \text{ pieds-seconde par mille carré.}$$

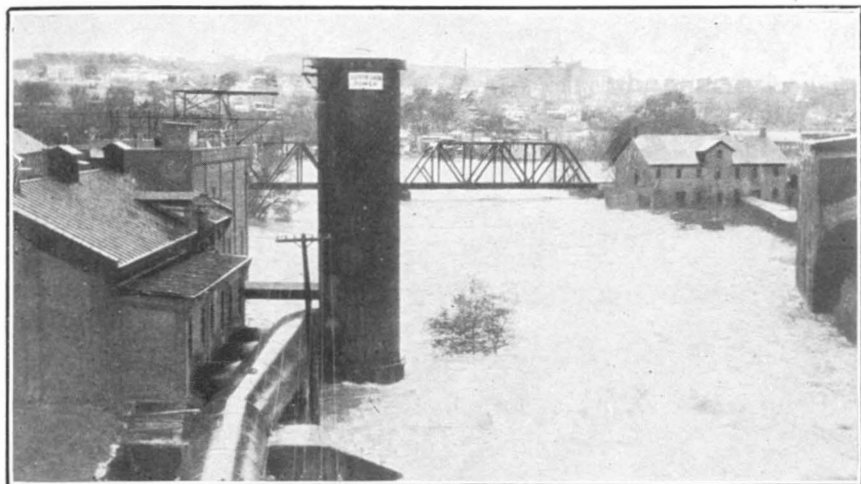
RIVIÈRE ST-FRANÇOIS

Inondation causée par les pluies des 3 et 4 novembre 1927

EAST ANGUS

Précipitation: La pluie commença vers 7 heures du soir le 2 novembre et continua sans interruption pendant quarante-cinq heures, c'est-à-dire jusque vers 4 heures de l'après-midi le 4. La quantité de pluie enregistrée durant cette période fut de 3.48 pouces.

Époque de la crue: La Brompton Pulp & Paper Company possède à East Angus deux barrages qui sont nos meilleurs points d'observation.



Rivière Magog.

Sherbrooke, 5 novembre 1927—Conduite forcée de Southern Canada Power Co. et pont du C. N. R. sur la rivière Magog, au confluent de la rivière St-François.



Rivière St-François.

Sherbrooke Ouest, 5 nov. 1927—3 heures P.M. Vue montrant l'eau de la rivière touchant à la terrasse du Marché Public.

Au barrage supérieur (upper mill), la hauteur maximum de l'eau fut observée le 5 novembre, de huit heures du matin, à minuit. L'eau s'éleva à 2.25 pieds au-dessus de la cote habituelle des palplanches. Cette surélévation aurait été plus considérable si une partie de ces palplanches n'avait pas été emportée par le courant.

Au barrage inférieur (lower mill) situé à East Angus même, une lame d'eau déversante de 6.5 pieds passa au-dessus du déversoir dans la nuit du 4 au 5 novembre.

Cette divergence dans l'observation de la crue aux deux barrages est due au fait que la rivière Eaton, qui se jette entre les deux, donna son apport avant la rivière St-François.

Dommages: Aucun dommage n'a été enregistré.

Débit et ruissellement:

1° Au barrage supérieur:—

Le débit maximum s'observa le 5 novembre de 8 heures du matin à minuit. La hauteur de l'eau sur l'échelle amont était 37.25 et le débit a été calculé à 14,018 pieds-seconde.

Le bassin de drainage à ce barrage est de 1,250 milles carrés. Le barrage du lac Aylmer qui était fermé lors de cette crue contrôle une étendue de 617 milles carrés de ce bassin. Donc le ruissellement maximum sera de $\frac{14,018}{1,250 - \frac{617}{633}} = 22.2$ pieds-seconde par mille carré.

2° Au barrage inférieur:—

Le débit maximum s'observa dans la nuit du 4 au 5 novembre, à cause de l'apport de la rivière Eaton. Une lame déversante de 6.5 pieds passa au-dessus de la partie centrale du barrage qui est en déversoir pour une longueur de 300 pieds. Du côté ouest, l'eau se déversa au-dessus du mur avoisinant la glissoire sur une longueur de 40 pieds et une hauteur de 4.0 pieds. Du côté est, il passa une lame de deux pieds au-dessus du mur du canal d'amenée sur une longueur de 100 pieds. Le débit a été calculé à 19,610 pieds-seconde.

Le bassin de drainage à cet endroit est de 1,520 milles carrés. En tenant compte de la partie contrôlée par le barrage du lac Aylmer qui était fermé, le ruissellement maximum a été de $\frac{19,610}{1,520 - \frac{617}{903}} = 21.7$ pieds-seconde par mille carré de bassin.

RIVIÈRE EATON

La Southern Canada Power Company possède sur la rivière Eaton deux barrages et usines hydro-électriques avec hauteur de chute de vingt pieds et vingt-quatre pieds respectivement. L'un de ces barrages est situé à environ un mille de l'embouchure de la rivière et des mesures

de débit ont été prises par la compagnie. Je crois intéressant de les citer ici. Les renseignements ont été obtenus de M. Dunfield du bureau d'opération de la compagnie à Lennoxville.

Le barrage en question est un barrage-déversoir de 251 pieds de longueur, à crête épaisse (broad crested) dont le dessus correspond à la cote 3 de l'échelle d'étiage.

Date	Elév. moy.	Débit moyen	
1 nov	3.6	320 p.s.	
2 "	3.5	285 "	
3 "	6.4	4700 "	= Maximum -
4 "	5.9	3650 "	Q = CLH $\frac{3}{2}$
5 "	4.8	1650 "	C = 3.00
6 "	4.4	1100 "	
7 "	4.0	650 "	
8 "	3.8	500 "	
9 "	3.7	380 "	
10 "	3.7	380 "	

Le bassin de drainage de la rivière Eaton est de 270 milles carrés.

Le ruissellement moyen du 3 novembre a donc été $\frac{4700}{270} = 17.4$ pieds-seconde par mille carré de bassin de drainage.

LENNOXVILLE

Précipitation: La précipitation totale pour les 3 et 4 novembre a été de 4.69 pouces et s'étendit depuis le 2 novembre après 6 heures du soir jusque vers 4 heures de l'après-midi le 4.

La crue de la rivière St-François ne se fit pas beaucoup sentir à Lennoxville. L'élévation de l'eau atteignit son point maximum dans la soirée du 4 novembre et couvrit d'environ dix-huit pouces la partie basse de la route Beauceville-Sherbrooke près de la ferme expérimentale fédérale. En 1924, l'eau couvrit la même partie de ce chemin de trois à quatre pieds. Il n'y eut pratiquement aucun dommage causé par la rivière St-François.

La rivière Massawippi qui se jette dans le St-François à Lennoxville fit plus de dégâts. Les terrains et les bâtisses compris entre les chemins de fer C. P. R., et C. N. R., et la rivière Massawippi ont été inondés. Du côté de Bishop's College toute la longueur de la route Beauceville-Sherbrooke qui longe la propriété du collège fut couverte d'eau. L'eau vint à seize pouces ou dix-huit pouces en contre-bas du plancher du pont en face du collège, sur la rivière Massawippi. En septembre 1924, l'eau était venue au niveau du plancher de ce même pont.

Mais le pont du chemin de Compton, situé à environ un demi mille plus haut que le précédent, ne put résister aussi bien au courant. La

culée nord s'est effondrée par affouillement et le bout du pont est tombé dans la rivière.

Ces deux ponts sont en bois et lambrissés sur les côtés, du type ancien connu sous le nom de "ponts couverts".

SHERBROOKE

Précipitation : A Sherbrooke, on observa une pluie continue de trente-sept heures, depuis mercredi le 2 novembre à 7 heures du soir jusqu'à 8 heures du matin le 4 novembre. La quantité d'eau mesurée pour cette période fut de 4.84 pouces. Le 4 novembre, de 8 heures du matin à 7½ heures du soir, il tomba encore 0.20 pouce de pluie plutôt intermittente, donnant un total de 5.04 pouces de précipitation pour quarante-huit heures et demie.

Époque de la crue : Voici les lectures de l'échelle hydrométrique faites par M. H. Pépin, lecteur officiel. Cette échelle est encore installée sur la face aval du pilier central du pont public de la rue King:

Date	Heure de la lecture	Lecture
1 nov.	8.40 a.m.	2.5
2 "	7.15 a.m.	2.0
3 "	6.45 a.m.	2.1
"	11.50 a.m.	2.5
"	12.50 p.m.	2.8
"	1.50 p.m.	3.5
"	3.25 p.m.	5.3
4 "	7.05 a.m.	13.6
"	9.55 a.m.	15.5
"	12.00 a.m.	16.5
"	12.45 p.m.	16.8
"	3.45 p.m.	17.6
"	6.20 p.m.	18.5
"	9.45 p.m.	19.3 (maximum)
5 nov.	7.00 a.m.	18.7
"	9.00 a.m.	18.3
"	12.35 p.m.	17.4
6 nov.	8.10 a.m.	14.3
"	12.45 p.m.	13.8
"	3.15 p.m.	13.6
7 nov.	9.20 a.m.	11.7
"	1.45 p.m.	11.4
8 nov.	7.20 a.m.	9.8
9 nov.	7.10 a.m.	8.7
10 nov.	7.05 a.m.	8.0

N.-B.—0=460.97 au-dessus du niveau de la mer.

On voit que la hauteur maximum de l'eau a été enregistrée le 4 novembre à 9.45 heures du soir alors que l'élévation atteignit la marque 19.3 sur l'échelle.

Le 10 septembre 1924, l'eau était montée à la marque 22.8 pieds sur l'échelle.

Dans l'avant-midi du 4 novembre, l'eau envahit la rue Front du côté de Sherbrooke Est, puis traversa la rue Windsor et vint noyer jusqu'à la rue Bowen, des deux côtés de la rue King.

Il n'y eut pas d'eau sur la rue King même, mais les caves des maisons et des magasins furent inondées. Sur la rue Windsor, l'eau monta jusqu'au niveau des planchers de plusieurs maisons.

Du côté de Sherbrooke Ouest, l'eau monta jusqu'au coin nord du marché public et inonda les caves des marchands de la rue King Ouest établis près du pont.

Les dommages ne furent pas considérables quoi qu'en disent les premiers rapports des journaux. Les marchands exposés à l'inondation prévoient assez bien les cruës de la rivière St-François et la manutention des marchandises, des caves aux étages supérieurs, se fait assez promptement.

Débit et ruissellement Le débit correspondant à la cote 19.3 de l'échelle est de 35,000 pieds-seconde approximativement, d'après la courbe de régime D-243-1 prolongée.

Le bassin de drainage à Sherbrooke est de 2.310 milles carrés, mais le barrage du lac Aylmer, qui était fermé, contrôlait 617 milles carrés. Le ruissellement correspondant au débit maximum fut donc de $\frac{35000}{2310 - 617} = 20.60$ pieds seconde par mille carré de bassin.

BROMPTONVILLE

La rivière St François atteignit son élévation maximum à Bromptonville le 5 novembre vers 3 heures du matin.

Comme en septembre 1924, la partie ouest du village à l'endroit où passe le ruisseau Key fut inondée. Les dommages consistèrent dans l'inondation de quatre ou cinq maisons avoisinantes du ruisseau et du chemin public qui traverse cette partie basse. L'inondation est due autant à l'étroitesse des ouvertures de ponceaux qu'au refoulement de la rivière.

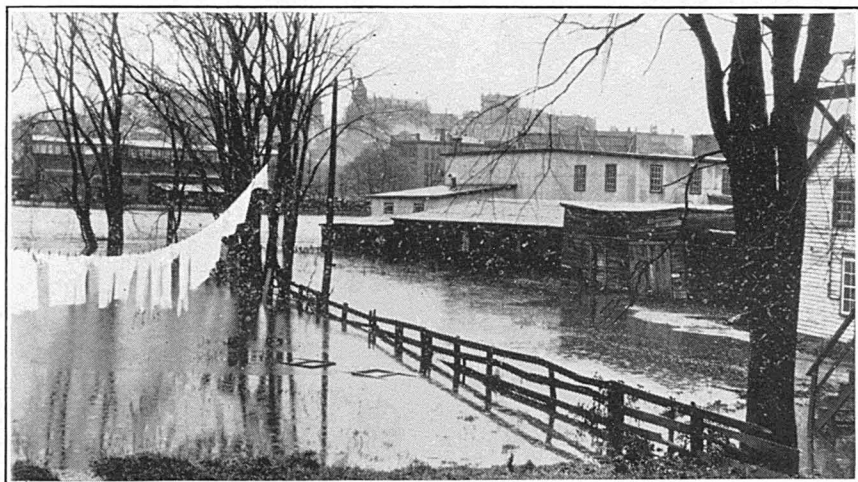
La Brompton Pulp & Paper Company possède à Bromptonville une usine à papier et un barrage.

Ce barrage consiste en un long déversoir en caisson et une chambre d'eau en béton et maçonnerie. Le déversoir est affaisé d'environ trois pieds au centre, sur une longueur de deux cents pieds, mais à l'aide de



Rivière St-François.

Sherbrooke Est, 5 nov. 1927—3 heures P.M. Rue Windsor regardant vers le sud—Photographie prise à l'intersection de la rue King.



Rivière St-François.

Sherbrooke, 5 nov. 1927—3 heures P.M. Vue prise de la rue Bowen Nord regardant vers la rivière.

palplanches on maintient le niveau de l'eau à l'élévation 451.0 environ. La hauteur des palplanches varie de cinq à huit pieds.

Dans le mur de la chambre d'eau il y a une ouverture de trente-quatre pieds pour décharger le trop plein dont le seuil est à l'élévation des palplanches, soit 451.0.

L'eau atteignit l'élévation 457.26 vers 3 heures du matin le 5 novembre.

En septembre 1924, l'eau était montée à l'élévation 457.93.

L'usine ferma à 3 heures de l'après-midi le 4 novembre et recommença à fonctionner le 6 novembre à minuit. Durant ce temps les turbines marchèrent la même chose mais sans être accouplées aux génératrices ou aux machineries.

Avec ces données, le débit maximum au barrage a été calculé à 39,600 pieds seconde.

Ruissellement: Le bassin de drainage à Bromptonville est de 3,096 milles carrés. Le ruissellement maximum fut donc, en tenant compte des 617 milles carrés contrôlés par le barrage fermé du lac Aylmer, de $\frac{39600}{3096 - 617} = 16.00$ pieds-seconde par mille carré de bassin.

M. Hyndman, assistant gérant, a fait une expérience pour connaître la quantité de matières solides (terre, boue, débris, etc.) que contenait l'eau. Il a recueilli, avec un tamis de soixante-dix mailles au pouce carré, une quantité de 16.7 livres de matières solides par 1,000 gallons d'eau.

Ce résultat donne une représentation exacte de la quantité énorme de matières en suspension que transportent les eaux de crue dans cette vallée.

WINDSOR MILLS

Le village de Windsor Mills est bâti sur un plateau assez élevé qui le met hors de l'atteinte des hautes eaux de la rivière St-François. Le C. N. R., qui passe au pied de ce plateau, est aussi assez élevé pour ne pas se ressentir de l'inondation.

Cependant, le village de Greenlay ou Windsor Mills Sud, situé de l'autre côté de la rivière et qui sert de terminus à l'embranchement North Troy-Eastman-Windsor Mills du C. P. R., est construit à une faible hauteur au-dessus de la rivière et les caves de cinq ou six maisons furent inondées. Les dommages furent insignifiants. La ligne du C. P. R. depuis Windsor Mills Sud jusqu'à Golden Bay, fut inondée et désorganisée sur une distance d'environ six milles.

Ces dommages ne sont pas dûs à la rivière St-François dont les eaux montent et descendent lentement sans causer d'érosion, mais à la

crue subite et torrentielle des ruisseaux qui se jettent dans la rivière et dont les ponceaux n'ont pas une ouverture suffisante pour écouler le débit considérable qu'apportent ces ruisseaux.

Le chemin de fer C. P. R., fut inutilisable depuis jeudi soir, le 3 novembre, jusqu'au 24 novembre. Cependant la section de Windsor Mills aurait pu être ouverte à la circulation le 14 novembre, mais la section Eastman-Kingsbury retarda le trafic à cause du grand nombre de ponts qu'on dut renouveler.

A l'usine de la Canada Paper Company, à environ un demi-mille en amont du village, l'eau haute maximum de la rivière St-François fut enregistrée dans la nuit du 4 au 5, à la cote 418.12. La Compagnie possède à cet endroit un barrage-déversoir en caissonnage dont le dessus est à la cote 408.53. On y maintient une hauteur de 2.5 pieds de pal-planches et la longueur du déversoir est de 606 pieds. Au moment de l'enregistrement de l'eau haute maximum, les machines hydrauliques de l'usine prenaient 3,000 pieds-seconde. Le débit fut donc calculé à 41,200 pieds-seconde.

Ruissellement: Le bassin de drainage de la rivière à l'usine de la Canada Paper Company est de 3,140 milles carrés. Mais le barrage du lac Aylmer, qui était fermé, contrôlait 617 milles carrés. Le ruissellement maximum a donc été de $\frac{41200}{3140 - \frac{617}{2523}} = 16.3$ pieds-seconde par mille carré.

La Canada Paper Company a une autre usine établie en travers de la rivière Watopeka à l'endroit où celle-ci se jette dans la rivière St-François. Cette usine utilise tout le débit de la petite rivière, mais lors de cette crue, le niveau de l'eau s'éleva d'environ dix ou douze pieds au-dessus de la normale, se déversa au-dessus du barrage où se fait la prise d'eau, et passa à travers l'usine qui fut fermée durant soixante-douze heures. A l'usine même, qui agit comme barrage dans cette circonstance, l'eau monta d'environ vingt pieds et causa des dommages importants au premier étage de l'usine au pont et au chemin qui passent en avant de celle-ci.

RICHMOND

La pluie commença à tomber le 2 novembre vers 5 heures de l'après-midi pour continuer sans interruption jusqu'au 4 vers midi. D'après le témoignages des résidents, ce fut la pluie continue la plus intense jamais observée.

A Richmond, il n'y a pas de poste pluviométrique mais des gens dignes de foi affirment avoir mesuré plus de six pouces d'eau après la



Rivière St-François.
 Richmond, 5 nov. 1927, vers 2.15 heures P.M.—Rue principale,
 regardant vers l'ouest.



Rivière St-François.
 Richmond, 5 nov. 1927, 2.15 heures P.M.— Rue principale, partie la
 plus basse, vis-à-vis le magasin F. A. Mckee & Co.



Rivière St-François.
Richmond, 5 nov. 1927, 2.15 heures P.M.—Rue principale,
regardant vers l'est.



Rivière St-François.
Richmond, 5 nov. 1927, 2.15 heures P.M.—Rue principale,
regardant vers l'ouest.

pluie, dans des plats ou des récipients qui étaient restés au dehors des abris. Ce n'est qu'une approximation.

Voyons d'abord quelles ont été les lectures de l'échelle hydrométrique établie au pont public entre Richmond et Melbourne:

Date	Heure de la lecture	Lecture	
1 nov.	8.00 a.m.	2.1	
2 nov.	8.00 a.m.	1.6	
3 nov.	8.00 a.m.	2.2	
"	1.00 p.m.	2.8	
"	6.00 p.m.	4.6	
"	11.00 p.m.	16.3	
4 nov.	6.00 a.m.	17.2	
"	8.00 a.m.	18.4	
"	11.00 a.m.	18.8	
"	1.30 p.m.	21.5	
"	3.00 p.m.	21.8	(maximum)
"	11.00 p.m.	21.0	
5 nov.	8.00 a.m.	20.6	
"	9.30 a.m.	20.4	
"	11.30 a.m.	20.0	
"	3.30 p.m.	19.0	
"	6.00 p.m.	18.3	
"	11.00 p.m.	16.9	
6 nov.	6.00 a.m.	15.6	
"	6.00 p.m.	13.0	
7 nov.	8.00 a.m.	11.5	
8 nov.	8.00 a.m.	9.0	
9 nov.	8.00 a.m.	7.5	
10 nov.	8.00 a.m.	6.5	

L'eau commença à monter dans la journée du 3 novembre et le 4 au matin, lorsqu'elle toucha la cote 18.4 environ, elle atteignit la rue principale en face de l'hôtel St Jacob's et continua de s'élever jusqu'à la cote 21.8 à 3 heures de l'après-midi. Elle se maintint à ce maximum jusqu'à 6 heures du soir. A 11 heures du soir elle était descendue à 21.0. Le retrait de l'eau fut lent. Le matin du 5 novembre elle était encore à la cote 20.6 et le matin du 6, elle était à la cote 15.6.

La rue principale et les édifices qui la bordent furent donc inondés depuis le 4 vers 8 heures du matin jusqu'au 5 vers 5 heures de l'après-midi, soit environ trente-trois heures.

L'inondation s'étendit depuis l'église anglaise Ste-Anne, à l'est, jusqu'au magasin de quincaillerie J. D. Smith, à l'ouest, sur cette rue. En arrière, elle atteignit College Street sur une longueur d'environ 150 pieds vis-à-vis l'hôtel St. Jacob's.

A l'hôtel ci-haut mentionné, l'eau est montée à quinze pouces au-dessus du plancher du rez-de-chaussée. Partout aux environs les caves furent inondées.

Le chemin de fer C. N. R., n'eut pas à souffrir de dommages sur la ligne centrale Montréal-Portland; près du pont public de la rivière St-François, l'eau inonda la voie sans dépasser toutefois le sommet des rails. Sur cette ligne, le service ne fut pas interrompu bien que très irrégulier; mais la ligne Richmond-Québec fut complètement fermée du 4 au 17 novembre. L'orage semble avoir été très violent sur tout le parcours de la ligne depuis Richmond à Lyster. Nombre de ponts furent emportés et la voie fut détruite et coupée en plusieurs endroits par le gonflement des ruisseaux et des rivières.

J'inclus cinq photographies montrant le train déraillé et tombé en partie dans la branche ouest de la rivière Nicolet à Kingsey, à l'endroit où le chemin de fer traverse celle-ci. Il y eut une perte de vie lors de cet accident.

La banlieue à l'ouest de Richmond, appelée Janesville, a été grandement affectée par le refoulement de la rivière St-François à travers les ponceaux du chemin de fer et surtout par le gonflement et le débordement du ruisseau Dory qui traverse cette partie. Les fondations de trois maisons furent complètement déterrées. Le torrent se fit une trouée à travers le solage de l'une de ces maisons. Ces dommages furent encore augmentés par une deuxième crue locale qui eut lieu le 11 novembre. Les deux ponceaux qui étaient établis sur ce ruisseau aux traverses des chemins publics furent emportés.

Sur le chemin de Melbourne à l'Avenir, il y eut une noyade dans la soirée du 3 novembre. Un M. Atkinson périt avec son attelage, en tombant dans une trouée causée par la disparition d'un ponceau sur le chemin public, à un endroit qui fut par la suite recouvert par le débordement de la rivière St François.

On me rapporte que lors de cette inondation à Richmond, l'eau était grisâtre et glaiseuse. Partout où l'eau a touché, elle a laissé un dépôt terreux de matière très fine ressemblant plutôt à une poussière grise, quasi inpalpable.

Débit et ruiselle- D'après le "Dominion Water Power and Reclamation maximum maximum Service" le débit correspondant à la cote maximum 21.8 lue sur l'échelle hydrométrique serait de 68.100 pieds-seconde.

Le bassin de drainage est de 3114 milles carrés à Richmond, mais le barrage du lac Aylmer, qui était fermé, contrôlait un bassin de 617



Rivière St-François.
Richmond, 18 novembre 1927 (2e crue)—Ruisseau Dory—
Rue principale, faubourg Janesville.

RIVIERE NICOLET

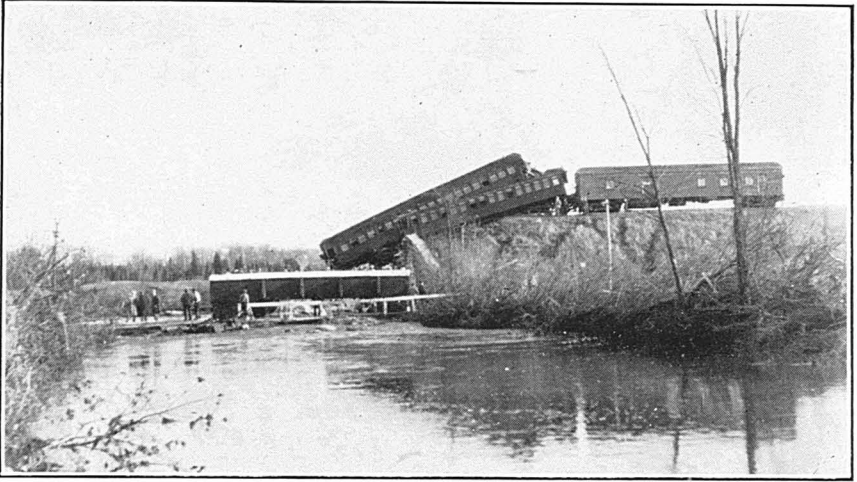


Photographies qui indiquent l'accident causé par la destruction d'un pont sur la branche sud-est de la rivière Nicolet, ligne du C.N.R., section Richmond-Québec, entre Danville et Kingsey.



Rivière Nicolet.





milles carrés. Le ruissellement correspondant a donc été de $\frac{68100}{3514 - 617 = 2897} = 235$. pieds-seconde par mille carré.

DRUMMONDVILLE

A Drummondville, la pluie dura environ quarante-trois heures, c'est-à-dire, de cinq heures de l'après-midi le 2 novembre jusque vers midi le 4 novembre. Au poste pluviométrique établi au Juvénat des Révérends Frères de la Charité, on enregistra durant cette période 5.84 pouces de précipitation.

La ville est bâtie sur un plateau assez élevé du côté ouest de la rivière et n'a jamais à craindre des inondations.

Du côté est de la rivière, l'eau s'éleva assez pour contourner le bout du barrage de l'usine hydro-électrique de la Southern Canada Power Company en face de la ville. Elle passa dans le chemin public et s'y mina un chenal de quelques pieds de largeur sur une longueur d'environ 250 pieds.

On détourna le chemin, et le trafic ne fut arrêté qu'une seule journée. D'après l'ingénieur de la ville M. H. Girouard, les dommages se chiffrent à environ \$300.00.

La Southern Canada Power Company possède deux barrages à Drummondville où il est intéressant de collectionner les données nécessaires pour le calcul du débit de la rivière St-François.

La première installation, à Hemmings Falls, est située à environ deux milles et demi plus haut que Drummondville.

La retenue normale du barrage varie entre les élévations 319 et 320. A part des ouvertures qui servent à alimenter les turbines, le barrage comporte quatre vannes Stoney de 50 pieds de largeur, dont le seuil est à l'élévation 299, et un déversoir de 507 pieds de longueur avec seuil à l'élévation 314, sur lequel on met un exhaussement de palplanches de six pieds pour atteindre le niveau 320 de la retenue. L'élévation normale à l'aval est 264.

Je donne ci-dessous les renseignements obtenus au bureau de l'opération des barrages de la compagnie à Lennoxville, pour ce barrage :

BARRAGE HEMMING'S FALLS

Date 1927	Heure	Élév. amont	Débit moyen	Remarques
1 nov.....	1 a. m....	320.0	4602 p. s.	
2 nov.....	1 a. m....	319.4	3746 "	
3 nov.....	1 e. m....	320.0		
".....	12 a. m....	320.0	6720 "	
".....	12 p. m....	320.0		
4 nov.....	1 a. m....	320.0		On commence à ouvrir les vannes.
".....	10 a. m....	317.6		Toutes les vannes sont ouvertes.
".....	3 p. m....		67974 "	On renverse 25 pieds de longueur d'exhaussement.
".....	8 p. m....	318.0		
".....	11 p. m....	319.8		
5 nov.....	1 a. m....	319.8	74432...	Toutes les vannes sont encore ouvertes.
".....	12 p. m....	318.2		
6 nov.....	1 a. m....	318.0	53652...	
".....	7 p. m....	314.0		On a laissé baisser l'étang pour replacer l'exhaussement.
7 nov.....		319.0	33190...	On commence à fermer les vannes.
8 nov.....			27020...	2 vannes fermées, 2 ouvertes.
9 nov.....			23100	
10 nov.....			17860...	
11 nov.....			16838...	
12 nov.....			17580...	
13 nov.....			16710...	
14 nov.....			14348...	

Le débit maximum fut observé de 11.30 heures du soir le 4 novembre jusqu'à 1 heure du matin le 5 novembre, et nous est donné comme étant de 80,745 pieds seconde.

Si nous calculons nous-mêmes ce débit, nous trouvons 77,080 pieds-seconde.

Il y a sans doute une divergence dans la valeur des coefficients choisis de part et d'autre.

L'usine hydro-électrique ne cessa pas de fonctionner.

A l'aménagement de Drummondville, il n'est pas possible de calculer le débit d'une façon satisfaisante parce que les ouvertures sont submergées lorsqu'il advient des crues semblables.

Depuis la construction de Hemming's Falls, on ne met plus d'exhaussement sur la partie du barrage en déversoir.

Les élévations d'eau normale sont 264 à l'amont et 234 à l'aval.

Dans la nuit du 4 au 5 novembre, on enregistra 266.8 comme élévation amont et 251 comme élévation aval.

L'usine hydro-électrique ne cessa pas de fonctionner, mais la charge normale de trente pieds de hauteur diminua à 15.8 pieds et la puissance des machines électriques fut réduite considérablement.

Sur un nombre total de quatre-vingts poutrelles de 28 pouces de

hauteur et de 20 pieds de longueur qui ferment les ouvertures, on ne put en enlever que quarante-cinq.

Ruissellement: A Drummondville, le bassin de drainage est de 3721 milles carrés, mais si nous enlevons de ce chiffre la superficie du bassin de drainage contrôlée par le barrage du lac Aylmer, soit 617 milles carrés, il reste un bassin de 3,104 milles carrés qui a fourni l'apport à cet endroit.

En acceptant le chiffre de 80,745 pieds-seconde pour le débit maximum, nous avons un ruissellement correspondant de $\frac{80745}{3104} = 26$ pieds-seconde par mille carré de bassin."

(Signé)

P.-E. Bourbonnais.

RIVIÈRE YAMASKA

Inondation causée par les pluies des 3 et 4 nov. 1927

La vallée de la rivière Yamaska a aussi été ravagée par cette inondation. On peut lire ici, le rapport de l'ingénieur A. O. Bourbonnais à ce sujet.

"Sur vos instructions je suis allé visiter quelques endroits sur la rivière Yamaska pour avoir des renseignements sur l'inondation du 5 novembre 1927.

Cette inondation est la plus grande connue de mémoire d'homme dans cette région, et elle est venue à la suite d'une pluie de 4.59 pouces à Farnham, et de 5.83 pouces à Drummondville. Ces deux postes météorologiques se trouvent l'un sur la rivière Yamaska et l'autre près (quatre milles) de son bassin de drainage. Le poste météorologique de Brome qui se trouve presque à la source de la rivière Yamaska a donné 3.86 pouces de pluie les 3, 4 et 5 novembre.

A Farnham au pont du chemin public en face de l'église, l'eau a monté de quinze pieds. Le barrage en bois de M. Berthiaume à quelques cents pieds en bas de ce pont a été emporté sur une longueur de cent pieds. Il n'y a pas eu d'inondation dans le village parce que les cotes sont élevées. Cependant, l'eau est venue à trois pieds plus bas que le niveau du chemin. La Compagnie Southern Canada Power qui possède un barrage en béton et une usine hydro-électrique en amont du pont

du C. N. R., à Farnham a souffert de l'inondation. Il y a eu affouillement à l'extrémité du barrage sur la rive droite. Il y a là un trou de 55 pieds de longueur et de 10 pieds de profondeur. L'eau a dépassé de deux pieds la hauteur des murs des bouts du barrage. Le maximum a été atteint le 5 novembre au matin.

Le débit maximum a été calculé à cet endroit et il est de 21,150 pieds-seconde. Le bassin de drainage à cet endroit est de 475 milles carrés, ce qui représente 34 pieds cubes par seconde, par mille carré de bassin de drainage.

La Compagnie Southern Power a fait mesurer le débit pour une hauteur d'eau de 0.8 plus basse que le maximum et le chiffre trouvé est de 19,000 pieds-seconde.

A Saint-Césaire, il y a eu inondation au pont du village. Au magasin de M. Grisée il y a eu dix-neuf pouces d'eau sur le plancher, de même qu'à la boulangerie de M. Hamel. Il y avait trois pieds d'eau sur le chemin et la circulation a été interrompue durant deux jours.

Au pont l'eau a monté de vingt pieds.

L'eau a été au maximum le 5 novembre au matin.

M. Grisée dit qu'il y a déjà eu vingt-deux pouces d'eau sur son plancher il y a trente ans mais cette inondation avait lieu lors du départ des glaces.

Les dommages causés par l'inondation du 5 novembre sont considérables autour de St-Pie et jusqu'à St-Hyacinthe. Un cultivateur a perdu une trentaine d'animaux ainsi que des hangars, étable, etc. Le chemin de St-Hyacinthe a été inondé à divers endroits.

A St-Hyacinthe, la partie basse de la ville a été inondée. Le moulin Penman Limitée, a subi de gros dommages.

Le débit maximum de la rivière Yamaska à St-Hyacinthe lors de cette inondation était de 51,570 pieds-seconde. Comme le bassin de drainage à cet endroit est de 1410 milles carrés, cela représente 36 pieds cubes par seconde par mille carré de bassin de drainage.

L'eau a atteint la cote maximum le 5 novembre avant-midi.

RIVIÈRE NOIRE

Cette rivière est le tributaire le plus important de la rivière Yamaska. Son bassin de drainage est de 645 milles carrés, et comprend une partie des comtés de Bagot et de Shefford.

Le débit maximum a été mesuré à Émileville, environ à un mille de St-Pie, et près de l'embouchure de la rivière. Il passait 26,750 pieds-seconde, soit 41 pieds-seconde par mille carré de bassin de drainage.

Le barrage d'Émileville permet l'exploitation d'un moulin à farine, moulin à scie, à carde, et usine hydro-électrique fournissant la lumière et la force motrice à St-Pie, comté de Bagot. L'eau est montée de quatre pieds par-dessus les murs des bouts du barrage et il s'est produit des affouillements considérables à chaque extrémité.

Les bassins de drainage ont été mesurés sur le plan B-1295."

(Signé)

A.-O. Bourbonnais.

RIVIÈRE SAINT-MAURICE

Le débit de la rivière St-Maurice a été maintenu à Shawinigan au minimum d'environ 17,000 pieds-seconde. Le barrage Gouin a été fermé le 10 avril 1928, alors que la cote de l'eau dans le réservoir était à 1317.5. A la période correspondante au printemps de 1927, le réservoir était à la cote 1316. L'année s'est donc soldée avec un surplus de 1.5 pieds dans la réserve,—ce qui équivaut à un volume de 329 mille-carré pieds, surplus de la régularisation pour l'année de l'emmagasinement.

Le volume d'eau fourni du réservoir Gouin pour la période du 1er octobre 1927 au 30 septembre 1928 a été de 7,562 mille-carré-pieds.

Le tableau II qui donne le débit quotidien et le débit moyen mensuel indique la distribution de ce volume d'eau aux diverses périodes de l'année.

Le barrage Gouin n'a pas été fermé en entier. Un débit variable de 980 à 600 pieds-seconde a été maintenu en avril et mai, vu notre certitude que le ruissellement du printemps nous fournirait un surplus considérable. Dès le commencement de juin, le réservoir était à la cote 1324.5, et l'apport était encore très intense. Le barrage a été ouvert à 8,000 pieds-seconde le 2 juin, à 10,000 pieds-seconde le 4, à 11,000 le 5, puis à 12,000 pieds-seconde après le 6 juin. Ceci, en vue d'évacuer le surplus. Le réservoir était rempli à la cote 1325 le 6 juillet, et un surplus d'eau considérable a été évacué jusqu'au 6 août. Le 21 août, le niveau du réservoir était encore à 1325 et son niveau est descendu à 1324.7 en septembre. Le 30 septembre, il était à la cote 1324.8, alors qu'à la période correspondante en 1927, l'eau était à la cote 1322.5.

Le tableau II indique que le débit moyen fourni a été en juin: 9,015 pieds-seconde; en juillet: 7,361 pieds-seconde; en août 5,920, et en septembre: 8,208 pieds-seconde.

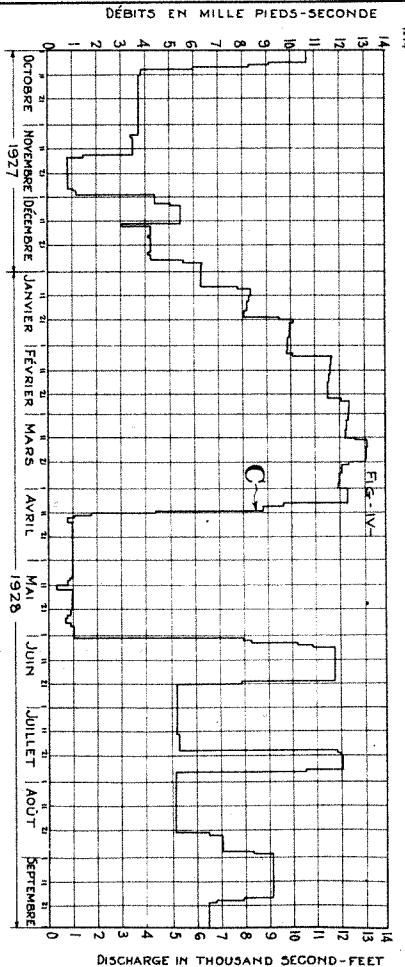
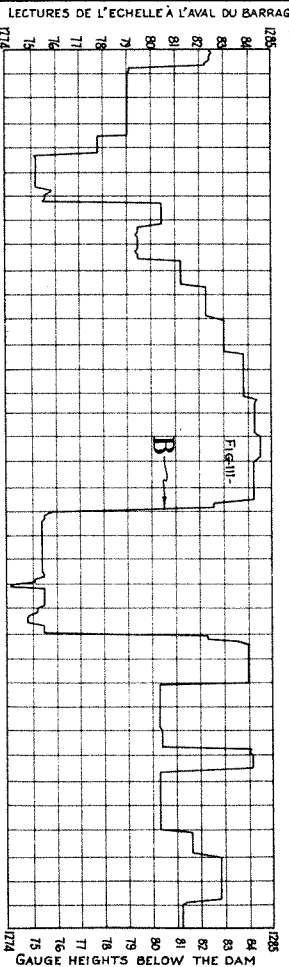
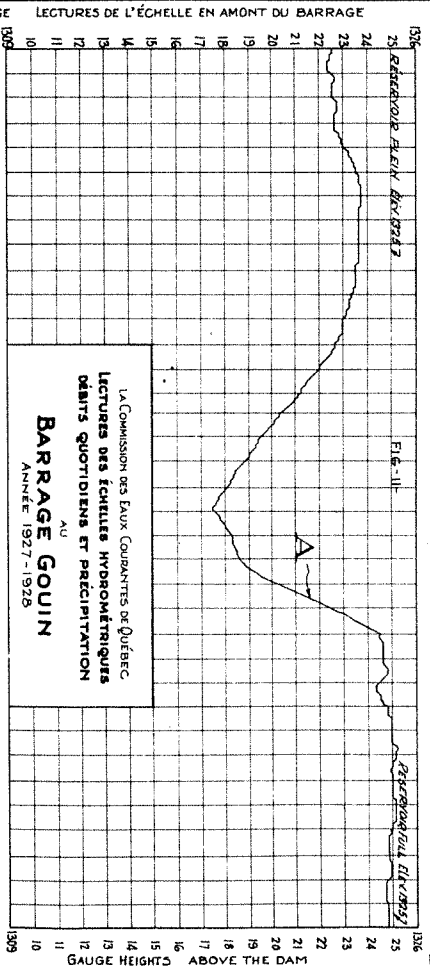
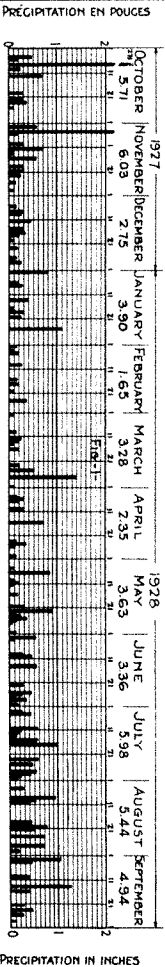
Il est bien évident que le volume d'eau fourni durant l'année est beaucoup plus considérable que le volume requis pour fins de régularisation à Shawinigan. Ceci est dû au surplus qu'il a fallu évacuer durant les mois de juin et juillet.

On trouvera sur la Planche I (Plan C-995-11 des archives de la Commission) des graphiques qui montrent la hauteur de l'eau aux environs du barrage Gouin. La courbe "A" est la hauteur de l'eau en amont du barrage, la courbe "B", celle à l'aval du barrage, et la courbe "C" le volume d'eau écoulé par les vannes.

La Planche II (Plan C-967-11) indique: courbe "A", débit quotidien observé à Shawinigan; courbe "B", débit quotidien observé à Weymontachingue, et courbe "C" (qui est la même que la courbe "C" de la planche I) le débit fourni par les vannes du barrage Gouin.

PLANCHE I

PRÉCIPITATION



1927 1928
 OCTOBER NOVEMBRE DÉCEMBRE JANUARY FEBRUARY MARCH APRIL MAY JUNE JULY AUGUST SEPTEMBER
 DÉBITS EN MILLE PIEDS-SECONDE LECTURES DE L'ÉCHELLE À L'AVANT DU BARRAGE LECTURES DE L'ÉCHELLE EN AMONT DU BARRAGE PRÉCIPITATION EN POUCES
 DISCHARGE IN THOUSAND SECOND- FEET GAUGE HEIGHTS BELOW THE DAM GAUGE HEIGHTS ABOVE THE DAM PRECIPITATION IN INCHES

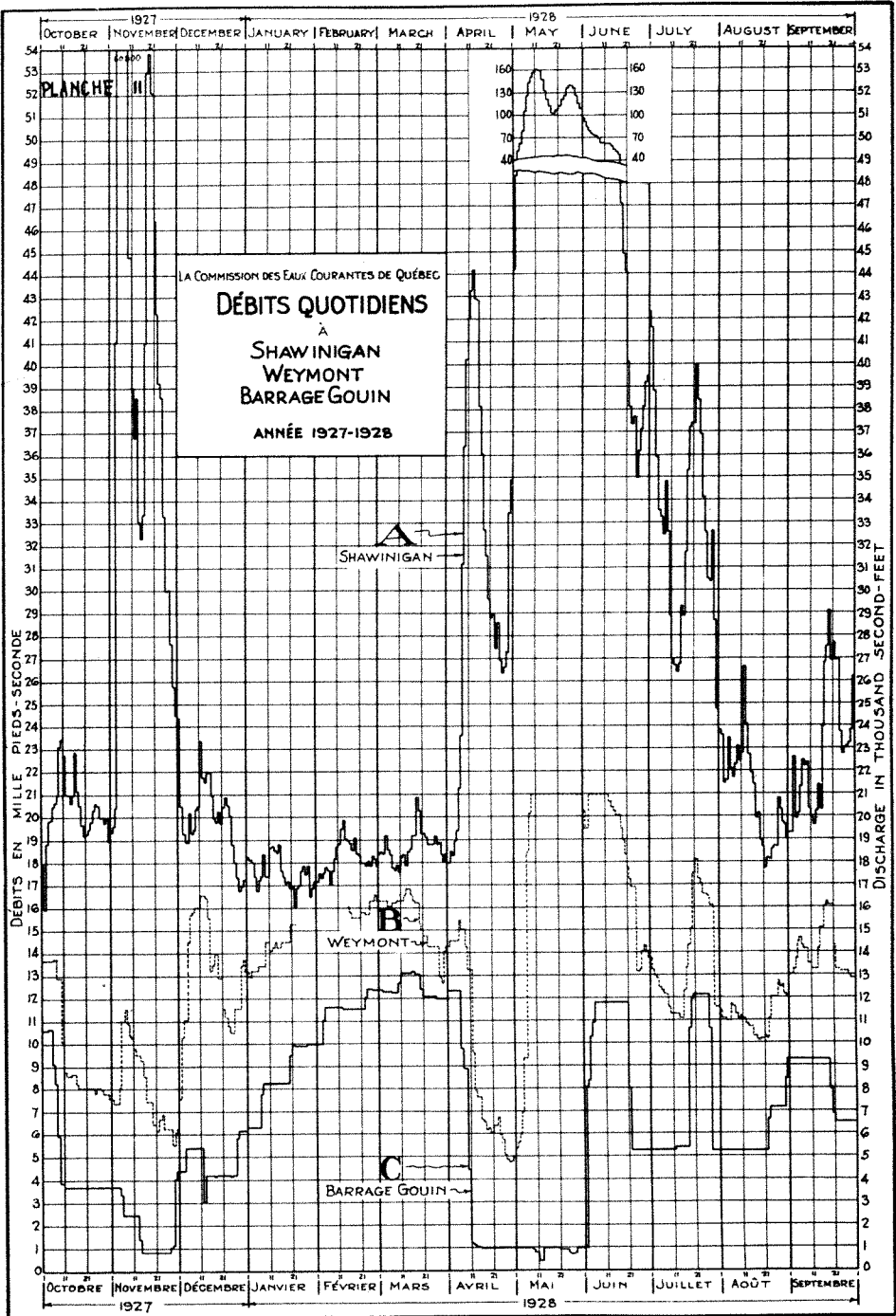
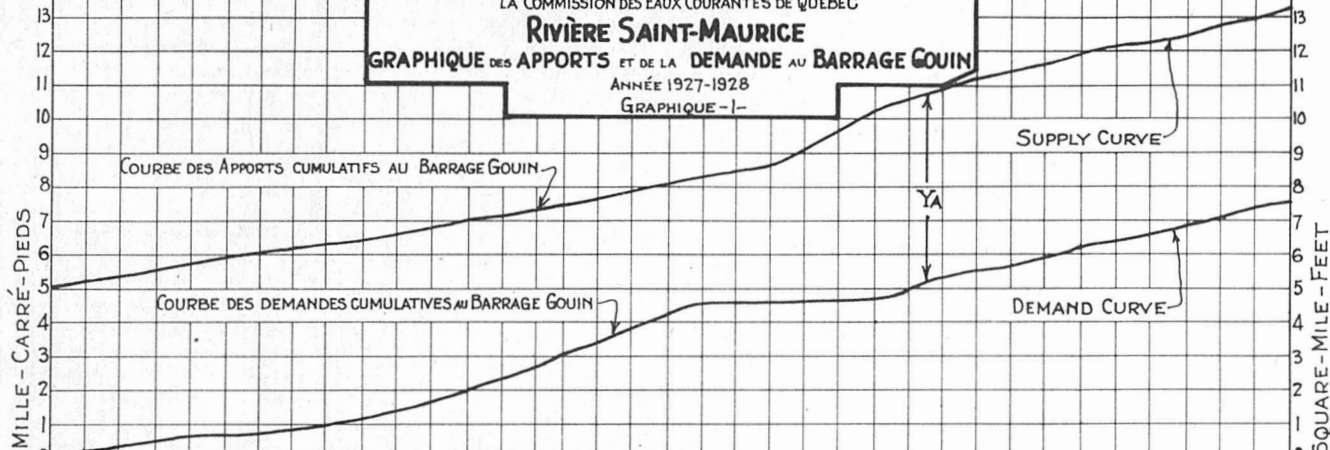


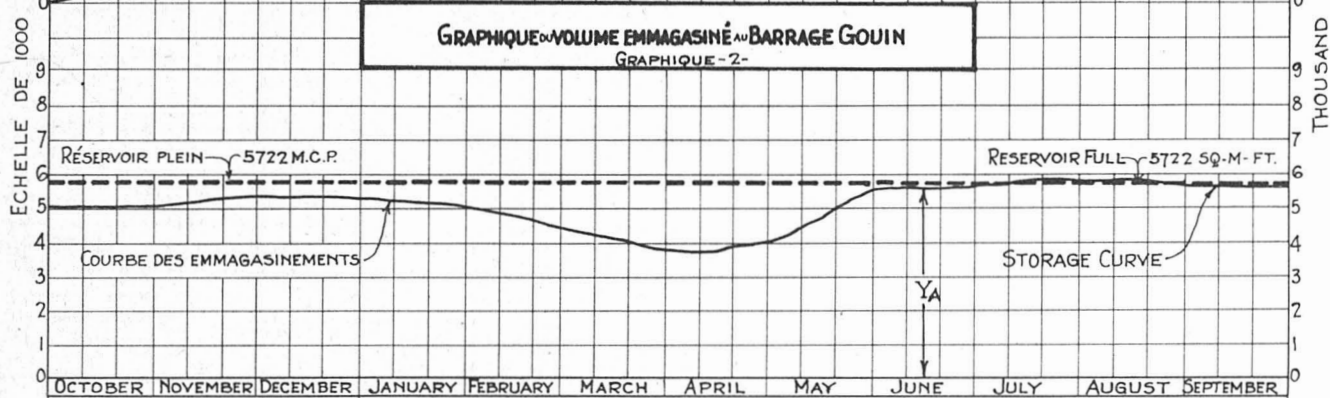
PLANCHE III

OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE JANVIER FÉVRIER MARS AVRIL MAI JUIN JUILLET AOÛT SEPTEMBRE

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC
RIVIÈRE SAINT-MAURICE
 GRAPHIQUE DES APPORTS ET DE LA DEMANDE AU BARRAGE GOUIN
 ANNÉE 1927-1928
 GRAPHIQUE-1-



GRAPHIQUE DU VOLUME EMMAGASINÉ AU BARRAGE GOUIN
 GRAPHIQUE-2-

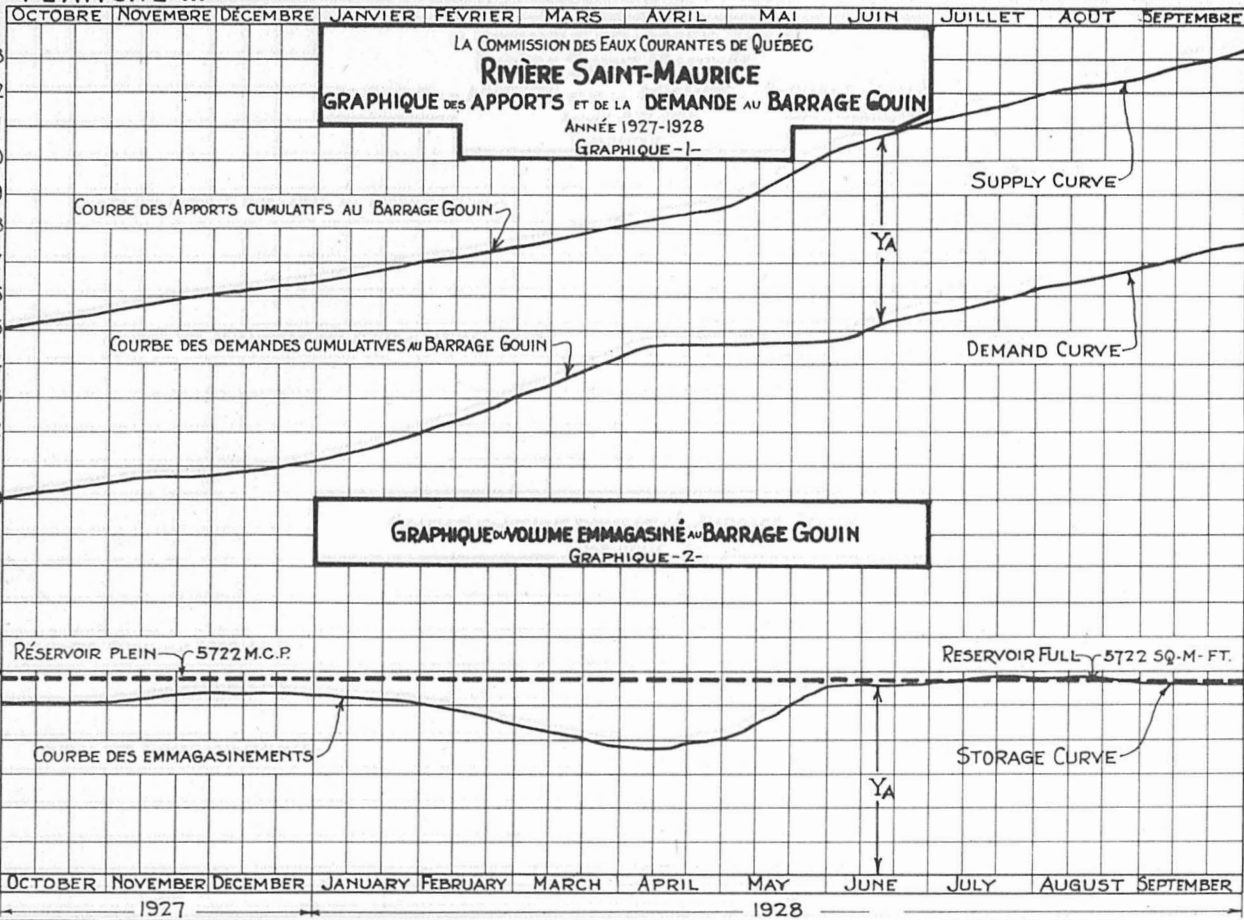


OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE JANVIER FÉVRIER MARS AVRIL MAI JUIN JUILLET AOÛT SEPTEMBRE

1927

1928

PLANCHE III



La différence entre l'apport dans le réservoir et l'eau tirée du réservoir est indiquée par les graphiques de la Planche III (plan D-989-11). La courbe des apports correspond au ruissellement dans le réservoir, et l'eau écoulée par les vannes forme la courbe des demandes. La distance verticale entre les deux courbes donne pour chaque jour la quantité d'eau disponible dans le réservoir. Ce volume emmagasiné est celui indiqué par la graphique 2 à la partie inférieure de la Planche III.

Nous avons déjà dit qu'une grande partie de l'eau qui ruisselle dans le réservoir Gouin au printemps, est absorbée dans le sol perméable qui forme les rives du réservoir. La quantité d'eau qui s'infiltré ainsi dans le sol ne peut être mesurée. Elle revient dans le réservoir, durant l'hiver suivant lorsque le niveau de l'eau est baissé. Ceci est clairement indiqué par les chiffres du ruissellement moyen mensuel indiqués dans la colonne 3 du tableau I. Le ruissellement mensuel minimum a été calculé à 4,277 pieds-seconde en décembre 1927, et le ruissellement mensuel maximum a été calculé en mai 1928 à 17,211 pieds-seconde. Le rapport est pratiquement de 1 à 4. Le ruissellement dans le réservoir en décembre, est quelque peu au-dessus de la normale à 4,200. Les mesures prises dans diverses parties de la province donneraient plutôt environ 2,500 pieds-seconde. La même remarque s'applique pour les mois de janvier, février et mars 1928. Ce dernier mois indique un ruissellement de 6,586 pieds-seconde. Le ruissellement normal ne devrait pas être plus que 1,500 pieds-seconde pour une bassin de 3,650 milles carrés. Cette abondance dans le ruissellement d'hiver au réservoir Gouin ne peut s'expliquer que par l'eau d'infiltration qui revient lorsque le niveau du réservoir est baissé. Par exemple, l'eau a été baissée de 0.2 pied en décembre, 0.8 pied en janvier, 2.3 pieds en février, 2.3 pieds en mars et 0.6 pied en avril.

Pour l'hiver de 1928, on calcule que l'eau d'infiltration a contribué au ruissellement un volume de 972 mille-carré-pieds. Ce volume devrait être ajouté au ruissellement calculé et apparent du printemps précédent.

La lame d'eau uniformément répartie sur le bassin se totalise à 12.69 pouces pour avril, mai, juin et juillet 1928. Si on ajoute le volume probable d'infiltration qui représente une couche uniformément répartie d'environ 3.19 pouces, le grand total attribuable au ruissellement du printemps serait de 15.88 pouces.

Le volume d'eau passé au barrage Gouin est donné en pieds-seconde et en mille-carré-pieds dans la colonne I du tableau I. Le volume d'eau dans le réservoir au commencement de chaque mois est indiqué dans la colonne 2. La variation de la réserve, en plus ou en moins, est indiquée dans les colonnes 3 et 4 respectivement. L'apport ou ruissellement est

TABLEAU I.—STATION “BARRAGE GOUIN” SUR LA RIVIÈRE SAINT-MAURICE

Superficie du bassin hydraulique: 3,650 milles carrés

MOIS	DÉBIT AU BARRAGE		EMMAGASINEMENT			RUISSELLEMENT			
	1		2	3	4	5	6	7	8
	Moyen mensuel en pieds-seconde	Total en mille-carré-pieds	Volume d'eau dans le réservoir le 1er de chaque mois en mille-carré-pieds	Augmentation du volume durant le mois	Diminution du volume durant le mois	Cube total de l'eau apportée par le bassin en mille-carré-pieds	Apport moyen mensuel en pieds seconde	Lame d'eau correspondant au cube de la colonne 5 en pouces	Précipitation au barrage Gouin, en pouces
Octobre 1927.....	5301	509	5016	27	536	5578	1.76	5.71
Novembre.....	1985	185	5043	303	488	5247	1.60	6.03
Décembre.....	4863	467	5346	56	411	4277	1.35	2.75
Janvier 1928.....	8526	819	5290	247	572	5952	1.88	3.90
Février.....	11570	1040	5043	602	438	4872	1.44	1.65
Mars.....	12431	1195	4441	562	633	6586	2.08	3.28
Avril.....	4161	387	3879	126	513	5516	1.69	2.35
Mai.....	862	83	4005	1571	1654	17211	5.44	3.63
Juin.....	9015	838	5576	88	926	9957	3.04	3.36
Juillet.....	7361	707	5664	58	765	7960	2.52	5.98
Août.....	5920	569	5722	58	511	5317	1.68	5.44
Septembre.....	8208	763	5664	763	8204	2.51	4.94
Total.....	7562	2173	1525	8210	26.99	49.02

Ruissellement: 55% de la précipitation.

donné en mille-carré-pieds dans la colonne 5, et en pieds-seconde dans la colonne 6. L'épaisseur de la lame d'eau uniformément répartie sur tout le bassin et qui donnerait un volume d'eau correspondant au ruissellement indiqué dans les colonnes 5 et 6, est donnée dans la colonne 7. Pour les douze mois de l'année climatérique commençant le 1er octobre 1927, le ruissellement correspond à une lame d'eau de 27 pouces uniformément répartie sur tout le bassin. Comparé à une précipitation mesurée au barrage Gouin à 49.02 pouces, et indiquée dans la colonne 8, le ruissellement équivaut à 55% de la précipitation.

On trouvera sur le tableau II, le débit quotidien écoulé par les vannes du barrage Gouin pour tous les jours de l'année se terminant le 30 septembre 1928. Le débit maximum fourni a été de 13,140 pieds-seconde le 11 mars. Le débit moyen mensuel le plus élevé a été celui de mars, à 12,431 pieds-seconde. Celui de février a été de 11,570 pieds-seconde. On doit faire remarquer que le débit moyen du mois de mars 1927 a été pratiquement le même que celui de 1928, qui était 12,435 pieds-seconde. Le débit moyen minimum a été celui du mois de mai 1928 à 862 pieds-seconde. Celui de novembre 1927 a été de 1,985 pieds-seconde,—le débit du barrage ayant été réduit à 860 pieds-seconde du 15 au 26 inclusivement.

Le barrage a été ouvert pour fins de régularisation le 28 novembre à 4,000 pieds-seconde. A la fin de décembre le débit était à 6,340, à la fin de janvier 1928 il était à 9,880, à la fin de février 12,330, et à la fin de mars 11,940 pieds-seconde.

Le surplus d'eau qu'il a fallu évacuer du réservoir rempli a causé des conditions très favorables pour la navigation sur la rivière St-Maurice entre Manouane et le pied du rapide Chaudière,—une distance de trente milles environ.

On sait sans doute que le chemin de fer Transcontinental longe la rivière St-Maurice depuis La Tuque jusqu'à la rivière Manouane,—une distance d'environ soixante-quinze milles. A la rivière Manouane, le St-Maurice change sa direction qui se rapproche de la ligne nord-sud. Le chemin de fer continue vers l'ouest nord-ouest, et laisse la vallée du St-Maurice. C'est à cet endroit, à une gare qu'on appelle "Sanmaur", que le chemin de fer livre les marchandises qui sont destinées au barrage Gouin, qui est à cinquante milles au nord. A Sanmaur, ces marchandises sont placées à bord d'un bateau à fond plat, mû par moteur à essence et à hélice. Ces bateaux ont un tirant qui peut varier de deux à quatre pieds.

La rivière St-Maurice est navigable depuis Sanmaur jusqu'au pied de la chute Chaudière,—une distance de trente milles. Du pied de la chute Chaudière au barrage Gouin,—une distance de vingt milles,

TABLEAU II.—STATION "BARRAGE GOUIN" SUR LA RIVIÈRE SAINT-MAURICE

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A L'AMONT DU BARRAGE ET DÉBITS MOYENS JOURNALIERS.
SURFACIE DU BASSIN HYDRAULIQUE : 3,650 MILLES CARRÉS.

DATE	OCTOBRE 1927		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER 1928		FÉVRIER		MARS	
	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits
1	1322.5	10675	1322.6	3790	1323.7	4410	1323.5	6340	1322.6	9870	1320.3	12313
2	.5	10675	.6	3790	.7	4410	.5	6340	.6	9870	.3	12313
3	.4	10675	.6	3790	.7	5040	.5	6340	.5	9860	.2	12290
4	.4	10700	.7	3790	.7	5490	.5	6340	.5	11094	.1	12280
5	.4	10700	.8	3421	.7	5490	.5	6340	.4	11690	.1	12280
6	.3	9175	.8	2525	.6	5490	.5	6340	.3	11680	.0	12270
7	.3	8340	.9	2525	.6	5490	.5	7839	.2	11670	1319.8	12230
8	.3	5999	.9	2525	.6	5490	.4	8340	.1	11650	.8	12230
9	.3	3900	.9	2525	.6	5490	.4	8340	.0	11630	.7	12220
10	.4	3900	1323.0	2525	.6	5490	.4	8340	.0	11630	.6	12670
11	.5	3790	.0	2525	.6	5490	.3	8330	1321.9	11620	.5	13140
12	.6	3790	.1	2525	.6	3017	.3	8330	.8	11610	.4	13120
13	.6	3790	.2	1469	.6	4230	.2	8320	.7	11590	.4	13120
14	.6	3790	.2	836	.6	4230	.2	8320	.6	11570	.3	13100
15	.5	3790	.3	860	.6	4230	.2	8320	.5	11550	.3	13100
16	.5	3790	.3	860	.6	4230	.2	8320	.4	11540	.2	13090
17	.5	3790	.4	860	.6	4120	.1	8310	.4	11540	.1	13070
18	.5	3790	.4	860	.6	4230	.1	8310	.3	11520	.0	13050
19	.5	3790	.5	860	.6	4230	.1	8310	.2	11520	.0	13050
20	.5	3790	.5	860	.6	4230	.0	9510	.2	11520	1318.9	12340
21	.5	3790	.5	860	.6	4230	.0	10010	.1	11510	.8	12070
22	.6	3790	.6	860	.6	4230	.0	9920	.1	11510	.7	12050
23	.7	3790	.6	860	.6	4230	.0	9920	.0	12046	.6	12030
24	.7	3790	.6	860	.6	4120	1322.9	9910	1320.9	12400	.5	12010
25	.7	3790	.6	860	.6	4230	.9	9910	.8	12400	.4	12100
26	.7	3790	.7	860	.6	4230	.9	9910	.7	12380	.4	12000
27	.7	3790	.7	1060	.6	5590	.9	9910	.6	12370	.3	11980
28	.6	3790	.7	1180	.6	6350	.8	9890	.5	12350	.3	11980
29	.6	3790	.7	4006	.5	6340	.8	9890	.4	12330	.2	11960
30	.6	3790	.7	4410	.5	6340	.7	98802	11960
31	.6	37905	6340	.7	98801	11940
Moyenne...	5301	1985	4863	8526	11570	12431

TABLEAU II.—(Suite)—STATION "BARRAGE GOUIN" SUR LA RIVIÈRE SAINT-MAURICE

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A L'AMONT DU BARRAGE ET DÉBITS MOYENS JOURNALIERS
SUPERFICIE DU BASSIN HYDRAULIQUE : 3,650 MILLES CARRÉS.

DATE	AVRIL 1928		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits
1	1318.1	12300	1318.6	932	1324.5	980	1324.8	5220	1325.0	5220	1324.8	9250
2	.0	12300	.7	932	.4	8033	.8	5220	.0	5220	.8	9250
3	1317.9	12300	.8	932	.5	8340	.8	5220	.0	5220	.8	9250
4	.8	12300	.9	932	.6	10260	.8	5220	.0	5220	.8	9250
5	.7	12300	1319.0	932	.6	10900	.8	5220	.0	5220	.9	9250
6	.7	12300	.3	932	.6	11800	1325.0	5220	.0	5220	.9	9250
7	.6	9740	.4	980	.6	11800	.0	5220	.0	5220	.9	9250
8	.6	8880	.5	860	.6	11800	.0	5220	.0	5220	.9	9250
9	.5	8880	.8	788	.6	11800	.0	5220	.1	5220	.9	9250
10	.5	4388	1320.0	788	.6	11800	.0	5220	.1	5220	.9	9250
11	.6	1180	.3	317	.6	11800	.0	5220	.1	5220	.8	9250
12	.7	1080	.6	317	.6	11800	.0	5350	.1	5220	.7	9250
13	.8	980	.8	980	.6	11800	.0	5350	.1	5220	.7	9250
14	.8	980	1321.0	980	.7	11800	.0	5350	.1	5220	.7	9250
15	.9	932	.2	980	.8	11800	.0	5350	.1	5220	.7	9250
16	1318.0	932	.4	980	.8	11800	.0	5350	.1	5220	.7	9250
17	.0	932	.6	980	.7	11800	.0	5350	.1	5220	.7	9250
18	.1	932	.8	980	.6	11800	.2	10614	.1	5220	.7	9250
19	.1	932	1322.0	980	.5	11800	.2	11900	.0	5220	.7	7934
20	.2	932	.2	980	.4	11800	.1	12050	.0	5220	.7	6820
21	.2	932	.4	836	.3	7962	.1	12100	.0	5220	.7	6500
22	.2	932	.6	836	.3	5220	.1	12100	1324.9	6220	.7	6500
23	.3	932	1323.0	836	.3	5220	.1	12100	.9	7140	.7	6500
24	.3	932	.1	694	.4	5220	.0	12100	.8	7140	.7	6500
25	.4	932	.2	648	.5	5220	.0	12100	.8	7140	.7	6500
26	.4	932	.4	648	.6	5220	.0	12100	.8	7140	.8	6500
27	.5	932	.6	814	.6	5220	1324.9	10625	.8	7140	.8	6500
28	.5	932	.8	980	.6	5220	.9	5220	.8	7140	.8	6500
29	.5	932	1324.0	980	.7	5220	1325.0	5220	.8	7140	.8	6500
30	.6	932	.1	980	.7	5220	.0	5220	.8	8458	.8	6500
313	9800	5220	.8	9250
Moyenne...	4161	862	9015	7361	5920	8208

les marchandises sont transportées par des camions-automobiles que l'on fait circuler sur la voie du chemin de fer. Il va sans dire que ces camions sont montés sur roues en acier du type employé par les chemins de fer.

RÉSIDENCE DU GARDIEN

Depuis la construction du barrage en 1917, le gardien demeurait dans l'un des camps qui avaient été construits pour le personnel de l'entrepreneur. Tous ces camps étaient de construction plutôt grossière et n'offraient aucun caractère de permanence. La nécessité de fournir au gardien du barrage, et à sa famille, une résidence plus convenable s'est posée lorsque la reconstruction de la résidence temporaire est devenue urgente. La Commission a décidé de construire pour le gardien du barrage Gouin une résidence semblable à celles fournies par elle à son personnel des barrages Kénogami, Mercier, Mitis et du lac Aylmer. A cette fin, la Commission a conclu un arrangement avec Brown Corporation, en vertu duquel cette Compagnie consent à faire construire la résidence en question pour le prix coûtant net du coût de la main d'œuvre, des matériaux et de leur transport. Presque tous les matériaux ont été achetés directement par la Commission et expédiés à Sanmaur. Ils ont été transportés de Sanmaur au barrage Gouin, au prix de \$0.50 par cent livres,—ce qui est le coût moyen du transport des marchandises, par les moyens dont il est fait mention plus haut. La construction a été commencée en septembre, et sera terminée au cours de l'hiver.

RIVIÈRE MANOUANE

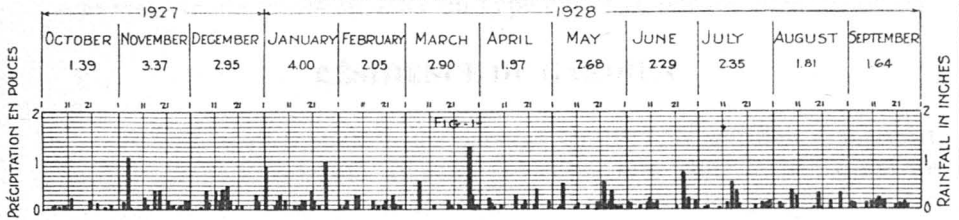
Les barrages "A" et "C" ont été reconstruits en partie durant l'année. Les ailes de ces deux barrages ont été recouvertes en terre et en roche. La section des vannes du barrage "A" sera reconstruite en bois au cours de l'hiver. Quant au barrage "C", le bois nécessaire à sa reconstruction sera livré durant l'hiver 1928-1929, et la reconstruction du barrage sera faite durant l'hiver 1929-1930. Ces travaux sont exécutés par la Compagnie Laurentide de Grand'Mère, qui fait l'exploitation forestière dans le bassin de la rivière Manouane.

Il y a trois barrages-réservoirs sur la rivière Manouane, à savoir:

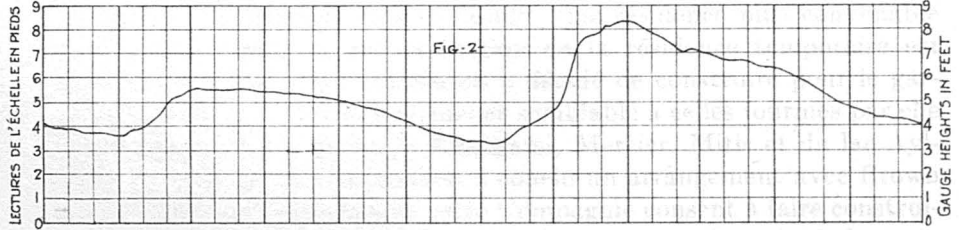
Le barrage "A" situé à quarante milles du St-Maurice, et qui contrôle les eaux du lac Kempt. Ce lac forme un réservoir qui a une superficie estimée à 70 milles carrés, et il a une capacité de 350 mille-carré-pieds. Cette capacité sera augmentée par un ou deux pieds d'épaisseur, grâce à l'enlèvement des restes d'un vieux barrage situé à une centaine de pieds en amont du barrage actuel. La couche d'eau

PLANCHE IV

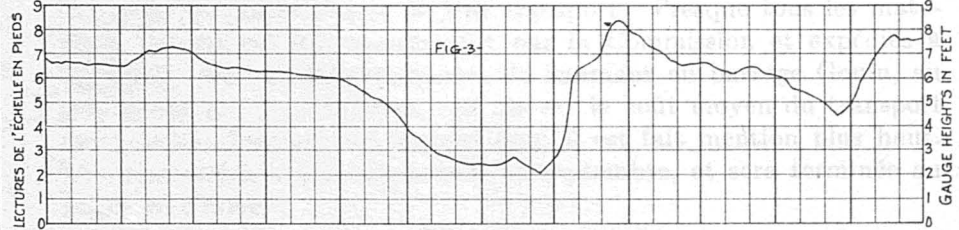
PRÉCIPITATION À MANOUANE



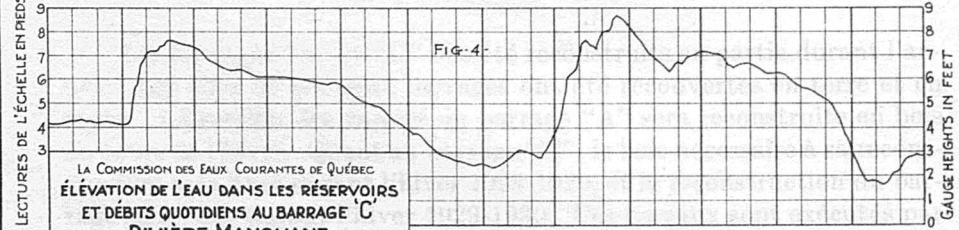
BARRAGE 'A'



BARRAGE 'B'

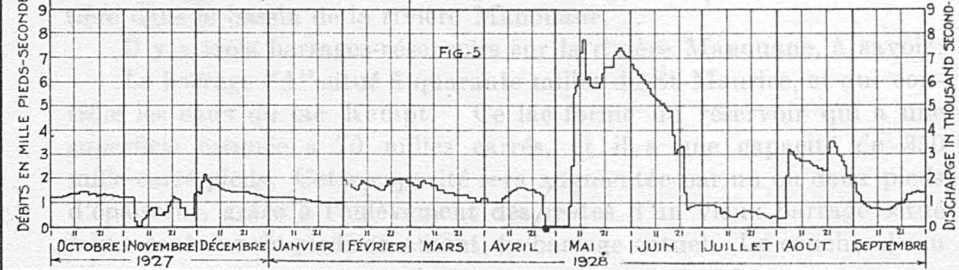


BARRAGE 'C'



LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC
ÉLEVATION DE L'EAU DANS LES RÉSERVOIRS
ET DÉBITS QUOTIDIENS AU BARRAGE 'C'
RIVIÈRE MANOUANE
ANNÉE 1927-1928

BARRAGE 'C'



qui pouvait être retenue dans le réservoir, qui était de cinq pieds sera dorénavant de six à sept pieds. Nous avons trouvé qu'il n'est pas pratique d'augmenter la hauteur de l'eau dans le réservoir en exhaussant son niveau davantage. Certaines parties de la rive du lac sont formées de terrain marécageux et qui ne dépasse que très peu le niveau des hautes eaux actuelles.

Le barrage "B" est situé dans la rivière Manouane, à la sortie du lac Manouane, à trente milles du St-Maurice. Ce barrage contrôle les eaux du lac Manouane qui a une superficie d'environ 20 milles carrés et une capacité de 160 mille-carré-pieds. Le barrage "B" a été reconstruit en 1916, et il est encore en très bon état.

Le barrage "C" est situé à douze milles du Saint-Maurice, sur la rivière Manouane, à la sortie du lac Watoussi. Il contrôle les eaux de ce lac qui forme un réservoir d'une superficie de 10 milles carrés environ, et a une capacité de 80 mille-carré-pieds.

L'eau du barrage "A" coule dans le réservoir "B" puis celle du barrage "B" coule dans le réservoir "C" et celle du réservoir "C" vient s'ajouter au débit du St-Maurice à Manouane. Le débit de la rivière Manouane est mesuré aux trois barrages, mais pour fins de calcul du ruissellement, le débit du barrage "C" est seul considéré.

Le tableau III fournit tous les détails sur le débit de la rivière Manouane et le ruissellement dans son bassin. On voit que le débit maximum s'est produit en mai à 7,770 pieds-seconde,—mois pour lequel le débit moyen a été de 5,204 pieds-seconde. La lame d'eau correspondant au ruissellement est équivalente à 20.51 pouces, uniformément répartie sur le bassin. Comparé à une précipitation enregistrée au barrage "A", à 30.96 pouces, le ruissellement représente 66% de la précipitation.

La planche IV (Plan C-994-10) donne des graphiques qui indiquent la hauteur de l'eau en amont de chacun des barrages "A", "B" et "C", tandis qu'une quatrième courbe donne les débits quotidiens au barrage "C".

Flottage du bois: Le flottage du bois sur la rivière Manouane se fait avec le surplus de l'eau qu'on doit laisser écouler au printemps, vu l'insuffisance de la capacité des réservoirs. Le bois coupé durant l'hiver est remorqué aux divers barrages durant l'été. Il est passé au barrage "A" dans une ouverture aménagée à cette fin, puis remorqué dans le lac Manouane jusqu'au barrage "B". Ce dernier est à la tête d'une série de rapides où le flottage du bois est pratiquement impossible. Aussi, une dalle a-t-elle été construite qui permet le flottage entre le barrage "B" et le lac Watoussi,—une distance d'environ six milles. Cette dalle est de forme triangulaire; on lui a donné une pente uniforme de $\frac{3}{10}$ de

TABLEAU III.—STAITON "BARRAGE "C" SUR LA RIVIÈRE MANOUANE

DÉBITS MOYENS MENSUELS. SUPERFICIE DU BASSIN HYDRAULIQUE: 1,253 MILLES CARRÉS

MOIS	DÉBITS EN PIEDS-SECONDE				RUISSELLEMENT		Précipitation en pouces au barrage A
	1 Maximum	2 Minimum	3 Moyen	4 Par mille carré	5 Cube total de l'eau écou- lée par les vannes, en mille-carré-pieds	6 Lame d'eau correspon- dant au cube de la co- lonne 5, en pouces	
Octobre 1927.....	1423	1253	1331	1.06	128.0	1.23	3.27
Novembre.....	1381	0	711	0.57	66.0	0.63	5.68
Décembre.....	2183	1253	1529	1.22	147.0	1.41	2.31
Janvier 1928.....	1550	966	1136	0.91	109.0	1.04	4.95
Février.....	2048	1543	1804	1.44	162.0	1.55	3.30
Mars.....	1969	1196	1526	1.22	147.0	1.41	2.80
Avril.....	1687	0	1139	0.91	106.0	1.02	2.01
Mai.....	7770	0	5204	4.15	500.0	4.79	3.74
Juin.....	6761	754	4040	3.22	376.0	3.60	3.22
Juillet.....	940	392	639	0.51	61.0	0.58	3.46
Août.....	3514	443	2511	2.00	241.0	2.31	2.57
Septembre.....	1889	680	1088	0.87	101.0	0.96	3.67
					2144.0	20.53	40.98
					2.5	0.02	
Différence en moins dans l'emmagasinement.....							
Total de l'apport pour l'année.....					2141.5	20.51	

Le ruissellement représente 50% de la précipitation.

pied par 100 pieds. Cette pente assure une vitesse de l'eau uniforme. Cette dalle peut passer jusqu'à 5,000 pièces de bois par heure, mais il est moins coûteux de passer le bois à raison de 3,000 morceaux à l'heure, environ. Dans une journée normale, on passe environ 30,000 billots. La dimension des billots a une certaine influence sur le nombre de pièces qu'on peut passer.

En bas du barrage "C" dans la rivière Manouane, le bois est retenu dans des estacades, et ce n'est que le printemps suivant qu'on laisse descendre ce bois dans la rivière St-Maurice. C'est ce flottage que l'on fait durant la période des hautes eaux du printemps lorsque nous devons laisser écouler un surplus d'eau considérable. Dans ces conditions, le flottage du bois n'intervient pratiquement pas avec l'utilisation de l'eau des réservoirs Manouane.

Température: Le tableau IV indique la température maximum et la température minimum enregistrées au barrage Gouin durant chaque mois de l'année. La température la plus élevée a été enregistrée le 16 août à 90 degrés, et la température la plus basse a été enregistrée à 38 degrés au-dessous de zéro, le 26 février. La température moyenne

MOIS	Maximum	Date	Minimum	Date	Moyenne
Octobre 1927.....	76	3	22	10	43.3
Novembre.....	60	1	-12	28	24.4
Décembre.....	38	8	-17	7	10.6
Janvier 1928.....	31	10	-34	30	-0.1
Février.....	33	23	-38	26	2.4
Mars.....	39	14, 26	-20	9	14.9
Avril.....	57	7	-2	19	28.3
Mai.....	76	17	26	8, 13	45.9
Juin.....	82	13	31	5, 18, 19	52.7
Juillet.....	84	24	38	6, 26	61.1
Août.....	90	16	40	12, 23	62.1
Septembre.....	72	7, 8	29	10, 24	48.6

NOTE:—Les chiffres précédés du signe "—" indiquent que la température est au-dessous de zéro.

mensuelle la plus élevée a été celle du mois d'août à 62.1 degrés, et la température moyenne la plus basse a été celle de janvier à 0.1 degré au-dessous de zéro.

Précipitation: La chute de neige enregistrée au poste du barrage Gouin durant l'hiver 1927-28 a été de 152.5 pouces: au poste du barrage "A" sur la rivière Manouane, lequel est environ quatre-vingt-dix milles au sud-est du barrage Gouin, la chute de neige a été enregistrée à 172.5 pouces; au poste de Manouane, situé presque à mi-chemin entre les deux postes précédents, la chute de neige a été enregistrée à 145 pouces.

La mesure de la chute de neige est faite avec toutes les précautions possibles. Il est certain, tout de même, que les chiffres donnés sont encore en-dessous de la réalité, vu la difficulté de trouver un endroit qui soit tout à fait protégé contre tous les vents, et aussi au fait que la chute de neige est très souvent accompagnée d'un vent qui souffle en tempête.

La chute de neige enregistrée aux divers postes du haut St-Maurice durant l'hiver 1927-1928, a été comme suit pour chaque mois de cette période:

Postes	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Total en pouces
Escalana.....		33.5	33.5	48.0	12.0	25.0	8.0	160.0
Obidjuan.....	1.0	14.5	27.	31.0	16.5	41.0	6.0	1.5	138.5
Barrage Gouin.....	2.0	24.0	25.0	39.0	16.5	32.0	13.0	1.0	152.5
Barrage "A"..... (riv. Manouane)	2.0	22.5	20.5	49.5	33.0	28.0	17.0	172.5
Manouane.....	0.5	17.0	25.5	40.0	20.5	29.0	12.0	0.5	145.0

Moyenne: 153.7 pouces

La précipitation observée dans la vallée du St-Maurice à divers postes, est donnée sur la Planche V (Plan C-214-15). Les données pour le poste Obidjuan sont complètes et nous en sommes redevables à la Compagnie de la Baie d'Hudson, plus particulièrement à son représentant au poste Obidjuan, M. Picaude.

La précipitation annuelle au barrage Gouin pour les années qui suivent le 1er octobre 1913 a été comme suit:

Octobre 1913 à octobre 1914	31.53	pouces
“ 1914 “ 1915	33.28	“
“ 1915 “ 1916	31.74	“
“ 1916 “ 1917	35.81	“
“ 1917 “ 1918	35.35	“
“ 1918 “ 1919	37.50	“
“ 1919 “ 1920	31.62	“
“ 1920 “ 1921	42.01	“
“ 1921 “ 1922	29.33	“
“ 1922 “ 1923	32.12	“
“ 1923 “ 1924	33.51	“
“ 1924 “ 1925	28.56	“
“ 1925 “ 1926	27.33	“
“ 1926 “ 1927	35.93	“
“ 1927 “ 1928	49.02	“
Total.....	514.64	“

Moyenne pour les quinze années: 34.31 pouces.

VALLÉE DU ST-MAURICE: PRÉCIPITATION QUOTIDIENNE

PRÉCIPITATION MENSUELLE

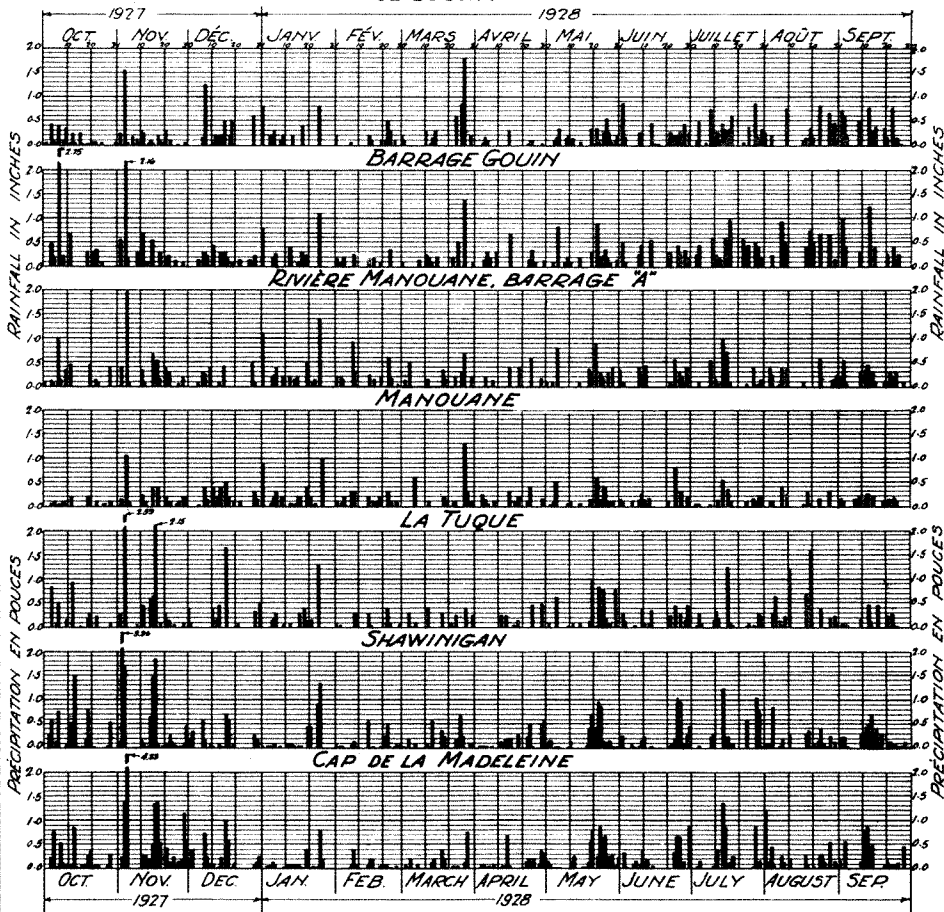
MONTHLY RAINFALL

	1927			1928							TOTALS		
	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET		AOÛT	SEPT
OBIDJUAN	2.27	3.66	3.90	3.10	1.65	4.50	0.82	3.43	4.09	6.21	3.75	5.01	42.39
BARRAGE GOUIN	5.71	6.03	2.75	3.90	1.65	3.28	2.35	3.63	3.36	5.98	5.44	4.94	49.02
BARRAGE "A"	3.27	5.68	2.31	4.35	3.30	2.80	2.01	3.74	3.22	3.46	2.57	3.67	40.98
MANOUANE	1.39	3.37	2.95	4.00	2.05	2.90	1.97	2.68	2.29	2.35	1.81	1.64	29.40
LA TUQUE	3.26	7.57	4.03	3.10	1.65	2.10	1.62	4.99	3.10	3.03	5.48	1.94	41.87
SHAWINIGAN	5.64	10.66	3.29	3.61	1.77	2.74	2.96	4.39	3.76	4.78	3.26	3.64	50.50
CAP DE LA MADELINE	4.15	13.19	4.09	2.84	1.32	2.21	2.56	5.50	4.07	4.18	4.18	4.24	52.53
TOTALS	25.69	50.16	23.32	25.50	13.39	20.53	14.29	28.36	23.89	29.99	26.49	25.08	308.69
MOYENNE TOTALE	3.67	7.16	3.33	3.64	1.91	2.93	2.04	4.05	3.41	4.29	3.78	3.58	43.81

PRÉCIPITATION EN DOUGES

RAINFALL IN INCHES

OBIDJUAN

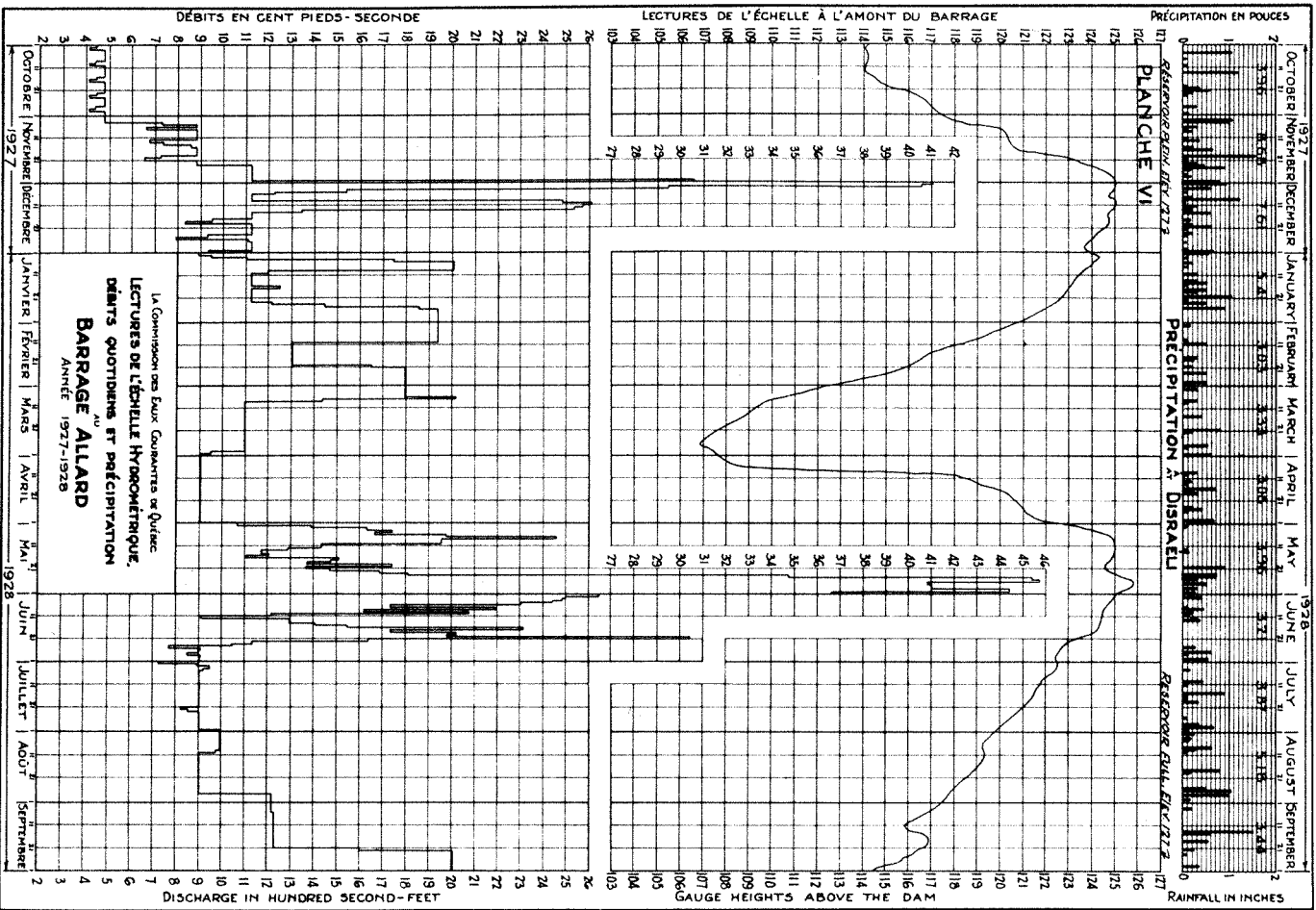


RAINFALL IN INCHES

RAINFALL IN INCHES

PRÉCIPITATION EN DOUGES

PRÉCIPITATION EN DOUGES



RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS

Durant la saison de 1927 les conditions du ruissellement ont été très désavantageuses dans le bassin de la rivière St-François à tel point qu'il n'a pas été possible de passer le bois au barrage Allard, et que le chiffre de la régularisation a été diminué. Ce n'est qu'en novembre, après les pluies considérables de la première semaine de ce mois que le volume d'eau normal a pu être fourni. Le niveau du réservoir qui était à la cote 114.25 le 1er octobre était à 125.10 le 1er décembre. Un volume d'eau a dû être lâché pour éviter une crue excessive dans le réservoir.

La quantité d'eau fournie durant les mois d'hiver a été beaucoup plus que le chiffre normal. On verra sur le tableau VI qu'en décembre 1927, le débit moyen a été 1,540 pieds-seconde; en janvier 1928: 1,446 pieds-seconde; en février: 1662; en mars: 1,242 et en avril 900 pieds-seconde.

On trouvera sur le tableau V des données sur l'emmagasinement, le débit et le ruissellement au lac St-François pour chaque mois de l'année. On voit dans la colonne I que le volume de l'eau passée au barrage est de 1,449 mille-carré-pieds, et que l'eau apportée par le bassin a été 1,448-mille-carré-pieds, tel qu'il appert dans la colonne 5. Le ruissellement a été équivalent à une lame d'eau de 36.82 pouces uniformément répartie sur le bassin. Comme la précipitation a été 54.74 pouces, le ruissellement égale 67% de la pluie tombée. Le ruissellement du printemps a été de 18.5 pouces en avril, mai et juin 1928,—pratiquement la moitié du ruissellement total de l'année.

Sur le tableau VI on donne la hauteur de l'eau dans le réservoir Allard pour chaque jour de l'année qui suit le 1er octobre 1927. On donne également le débit quotidien au barrage. La cote minimum de l'eau dans le réservoir a été atteinte à 106.80 le 28 mars. A cette date l'eau dans le réservoir a commencé à monter. Au 30 avril, elle avait atteint la cote 121.65. Le 24 mai, le réservoir était à la cote 125.05. Les vannes furent alors ouvertes pour laisser écouler le trop plein. Le débit maximum a été 4,573 pieds-seconde le 25 mai, alors que le lac était à la cote 125.50. Ce débit a eu pour effet d'arrêter la montée du lac, et il a été réduit graduellement au chiffre normal de 900 pieds-seconde.

On trouvera sur la planche VI (Plan C-996-11) un graphique qui indique la précipitation observée au barrage Allard, la variation de l'eau dans le réservoir et le volume d'eau écoulé par les vannes.

Sur le tableau VII, on trouvera les chiffres de la précipitation mesurée dans la vallée de la rivière St-François, pour l'année climato-

TABLEAU V.—STATION “BARRAGE ALLARD” AU LAC SAINT-FRANÇOIS

Superficie du bassin hydraulique: 472 milles carrés

MOIS	DÉBIT AU BARRAGE		EMMAGASINEMENT			RUISSELLEMENT			
	1		2	3	4	5	6	7	8
	Moyen mensuel en pieds-seconde	Total en mille-carré-pieds	Volume d'eau dans le réservoir le 1er de chaque mois en mille-carré-pieds	Augmentation du volume durant le mois	Diminution du volume durant le mois	Cube total de l'eau apportée par le bassin en mille-carré-pieds	Apport moyen mensuel en pieds-seconde	Lame d'eau correspondant au cube de la colonne 5 en pouces	Précipitation au barrage Allard en pouces
Octobre 1927.....	462	44	206	49	93	968	2.36	3.96
Novembre.....	931	86	255	146	232	2495	5.90	8.68
Décembre.....	1540	148	401	26	122	1269	3.10	7.61
Janvier 1928.....	1446	139	375	53	86	895	2.19	5.41
Février.....	1662	150	322	143	7	78	0.18	3.03
Mars.....	1242	119	179	77	42	437	1.07	3.33
Avril.....	900	84	102	242	326	3504	8.29	3.06
Mai.....	2220	213	344	58	271	2820	6.89	3.96
Juin.....	1623	151	402	50	101	1086	2.57	3.21
Juillet.....	895	86	352	50	36	375	0.91	3.87
Août.....	962	92	302	41	51	531	1.30	5.18
Septembre.....	1474	137	261	56	81	871	2.06	3.44
Total.....	1449	495	496	1448	36.82	54.74

Le ruissellement égale 67% de la précipitation au barrage Allard.

TABLEAU VI.—STATION “BARRAGE ALLARD” AU LAC SAINT-FRANÇOIS

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A L'AMONT DU BARRAGE ET DÉBITS QUOTIDIENS
SUPERFICIE DU BASSIN : 472 MILLES CARRÉS.

DATE	OCTOBRE 1927		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER 1928		FÉVRIER		MARS	
	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits
1	114.25	442	117.12	480	125.10	4100	123.75	888	120.90	1935	112.60	1795
2	.20	410	.15	480	.05	4055	124.00	946	.65	1935	.25	1795
3	.05	480	.20	480	.00	2945	.30	1105	.40	1935	111.90	1795
4	.20	480	.80	730	124.95	1540	.40	1743	.15	1935	.55	1795
5	.20	480	118.50	880	.95	1225	.30	2040	119.90	1935	.20	1795
6	.20	480	119.15	659	.90	1120	.00	2040	.65	1935	110.80	2158
7	.20	480	.80	880	.80	1120	.00	2040	.40	1935	.20	1437
8	.15	439	.95	880	.70	1120	123.80	2040	.10	1935	109.85	1095
9	.15	410	120.10	880	125.05	2480	.60	1196	118.75	1935	.70	1095
10	.10	480	.15	880	.10	2610	.50	1120	.45	1300	.55	1095
11	.05	480	.15	880	.10	2570	.45	1120	.15	1300	.40	1095
12	.00	480	.20	673	.05	2530	.40	1120	117.80	1300	.25	1095
13	.00	480	.30	735	124.90	1341	.30	1120	.50	1300	.10	1095
14	.20	480	.45	855	.80	1120	.25	1120	.30	1300	108.90	1095
15	.40	442	.45	880	.75	1120	.15	1120	.10	1300	.80	1095
16	.50	410	.50	880	.70	1120	.10	1248	116.95	1300	.60	1095
17	.60	480	.65	880	.75	951	.05	1120	.80	1300	.40	1095
18	.65	480	121.40	880	.80	830	122.95	1120	.65	1300	.20	1095
19	.70	480	122.20	723	.70	1120	.85	1120	.45	1300	.10	1095
20	.75	480	.80	656	.65	1120	.75	1120	.25	1651	107.95	1095
21	115.05	480	123.15	880	.60	1120	.70	1120	.00	1795	.80	1095
22	.55	442	.30	880	.50	1120	.60	1120	115.70	1795	.60	1095
23	116.00	410	.55	1120	.40	1120	.50	1210	.40	1795	.40	1095
24	.30	480	124.00	1120	.30	927	.35	1443	.00	1795	.20	1095
25	.45	480	.40	1120	.20	790	.20	1853	114.50	1795	.10	1095
26	.60	480	.60	1120	.10	1106	.00	1935	.00	1795	.00	1095
27	.70	480	.70	1120	.00	1120	121.85	1935	113.60	1795	106.95	1095
28	.75	480	.80	1120	123.90	1120	.70	1935	.35	1795	.80	1095
29	.80	439	.90	1120	.80	1120	.50	1935	112.95	1795	107.10	1095
30	.95	410	125.00	3054	.70	1120	.30	193530	949
31	117.10	48060	927	.10	193545	900
Moyenne...	462	931	1540	1446	1662	1242

TABLEAU VI.—(Suite)—STATION "BARRAGE ALLARD" AU LAC SAINT-FRANÇOIS

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A L'AMONT DU BARRAGE ET DÉBITS QUOTIDIENS
SUPERFICIE DU BASSIN HYDRAULIQUE : 472 MILLES CARRÉS.

DATE	AVRIL 1928		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits
1	107.60	900	122.10	1065	125.15	2644	122.50	724	119.80	995	117.50	1120
2	.70	900	.80	1389	.05	2498	.55	892	.70	995	.40	1120
3	.80	900	123.50	1631	.00	2482	.50	945	.60	995	.20	1120
4	.90	900	.90	1745	124.95	2442	.40	920	.50	995	.10	1120
5	108.00	900	124.20	1661	.80	2303	.30	900	.35	995	116.90	1300
6	.50	900	.50	1974	.65	1730	.25	900	.25	995	.75	1300
7	110.00	900	.80	2454	.55	2195	.15	900	.20	995	.60	1300
8	112.40	900	.90	1956	.55	1619	.00	900	.20	995	.45	1300
9	115.30	900	.90	1956	.55	2076	121.85	900	.15	977	.25	1300
10	117.20	900	125.00	1432	.45	1216	.75	900	.25	900	115.95	1300
11	118.00	900	.00	1432	.50	904	.80	900	.25	900	.85	1300
12	.55	900	.00	1288	.50	1301	.70	900	.30	900	.75	1300
13	119.00	900	.00	1172	.50	1293	.60	900	.25	900	116.00	1300
14	.05	900	124.95	1205	.45	1406	.50	900	.20	900	.25	1300
15	.35	900	.90	1109	.40	1553	.50	900	.10	900	.55	1300
16	.80	900	.85	1509	.30	2312	.45	900	.00	900	.70	1300
17	120.05	900	.80	1473	.20	1732	.40	900	118.90	900	.90	1300
18	.20	900	.70	1370	.05	2018	.30	900	.80	900	117.00	1300
19	.30	900	.60	1739	123.90	1977	.20	900	.70	900	116.95	1300
20	.45	900	.60	1366	.60	3044	.10	900	.60	900	.90	1300
21	.60	900	.55	1470	.30	1637	.00	825	.50	900	.70	1300
22	.70	900	.75	1684	.05	1130	120.90	853	.40	900	.50	1604
23	.80	900	.80	1809	122.90	1043	.80	900	.30	900	.30	2005
24	.90	900	125.05	3472	.80	766	.70	900	.20	900	.15	2005
25	121.00	900	.20	4542	.70	904	.60	900	.15	900	115.75	2005
26	.10	900	.50	4573	.60	900	.50	900	.05	900	.75	2005
27	.20	900	.85	4080	.60	848	.40	900	117.90	1120	.45	2005
28	.30	900	.85	4100	.50	904	.30	900	.80	1120	.10	2005
29	.45	900	.75	4100	.40	900	.20	900	.75	1120	114.75	2005
30	.65	900	.60	4442	.45	900	.10	900	.70	1120	.50	2005
3145	3634	119.90	991	.60	1120
Moyenne...	900	2220	1623	895	962	1474

TABLEAU VII.—PRÉCIPITATION DANS LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS

	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Totaux
Lambton.....	2.22	7.83	1.68	0.65	1.03	5.37	4.39	4.77	4.46	3.75
Barrage Allard.....	3.96	8.68	7.61	5.41	3.03	3.33	3.06	3.96	3.21	3.87	5.18	3.44	54.74
East Angus.....	4.75	9.38	5.08	5.85	2.49	6.23	4.36	5.41	4.14	3.20	4.72	4.83	60.44
Lennoxville.....	4.00	10.09	4.33	3.89	1.92	3.21	2.65	4.23	3.45	4.30	4.72	4.43	51.22
Sherbrooke.....	3.67	8.68	4.23	3.48	1.85	2.76	2.65	3.43	3.24	2.88	3.78	4.18	44.83
Drummondville.....	7.35	13.05	6.38	3.90	2.53	1.76	3.02	4.84	3.60	4.96	4.51	4.18	60.08

logique commençant le 1er octobre 1927, pour les six postes météorologiques établis dans son bassin. La plus forte précipitation a été observée à East Angus, avec 60.44 pouces. La plus faible précipitation a été enregistrée à Sherbrooke avec 44.83 pouces.

Barrage: Le lit de la rivière St-François immédiatement à l'extrémité aval du tablier de béton construit en prolongement de la base du barrage est sujet à l'attaque du courant. Lorsque l'inondation du printemps 1928 a été terminée, un examen a révélé un affouillement de plusieurs pieds de profondeur et couvrant une superficie de quelques cents pieds carrés à l'extrémité sud du radier. A l'automne de 1927 on a dû ouvrir le barrage pour un débit de 4,100 pieds-seconde, mais pour deux jours seulement. Au printemps de 1928, le débit a été 4,000 pieds-seconde et plus, du 25 au 30 mai inclusivement. Lorsque l'eau passe en un volume aussi considérable la vitesse du courant est grande à l'aval du barrage. Il se fait, de plus, vu l'irrégularité du lit de la rivière, des remous qui augmentent l'érosion dans la rivière.

Des travaux de remplissage ont été faits sous la direction du gardien du barrage, M. Nap. Dupuis. Des pierres pesant plusieurs centaines de livres ont été transportées d'une carrière ouverte à quelques cents pieds du barrage sur la rive ouest. Ces roches ont été déposées au moyen d'une grue dans l'excavation à remplir. On a, aussi, au moyen d'une gratte spéciale mue par un treuil à vapeur, amené dans la partie à remplir, des roches que l'eau avait transportées plus bas dans la rivière. Il est assez difficile de se rendre compte si cette méthode a donné des résultats pratiques. Il est permis d'en douter. Les travaux ont été commencés vers le milieu du mois d'août et arrêtés à la fin d'octobre alors que la plus grande partie de l'affouillement avait été comblée.

Le barrage Allard est formé par une série de piliers ou contreforts qui supportent une dalle par laquelle l'eau est retenue. Cette construction est en béton. Les contreforts reposent sur un plancher en béton armé, vu que le sol de fondation est du tuf,—matériel dur et imperméable. Ce genre de construction comporte des pièces en béton de faible épaisseur sur lesquelles l'effet de la gelée est plus accentué que dans le cas de maçonnerie à larges parois ou en masse. La maçonnerie de béton n'est pas complètement imperméable. L'eau y pénètre à une certaine profondeur, plus petite avec du béton de première qualité, mais elle y pénètre tout de même. Lorsque cette maçonnerie est exposée au froid, les gouttelettes d'eau infiltrée gèlent, augmentant ainsi leur volume, et elles brisent la couche extérieure de la maçonnerie. Ce travail se répète à

chaque année. Il peut être arrêté en protégeant la maçonnerie contre le froid,—procédé dont le coût est prohibitif.

Un remède effectif consiste à appliquer à la surface de la maçonnerie un mortier de ciment déposé sous pression. Une épaisseur de quelques pouces d'un tel mortier suffit à arrêter, ou tout au moins, à diminuer le travail d'effritement que la gelée cause.

Un examen du barrage Allard nous a fait voir que ce travail de la gelée devenait de plus en plus grave. Tôt ou tard, il fallait remédier à cet état de chose. La réparation nécessaire serait beaucoup plus dispendieuse si elle était retardée. La Commission décida donc de faire les travaux nécessaires sans délai.

La pose d'une couche de mortier sur une maçonnerie existante doit être faite avec précautions, et d'après certaines règles déterminées par l'expérience. De plus, cette couche pour être effective doit être déposée sous pression avec un appareil spécial qu'on désigne sous le nom de "Cement-Gun". Cet appareil doit être manœuvré par un expert. En d'autres termes, le travail est tout à fait spécial. La Compagnie Cement-Gun qui a exécuté à divers endroits dans la province des travaux de réparations de ce genre, a été invitée à faire une proposition. La Commission a accepté l'offre de la Compagnie d'exécuter le travail au prix coûtant, et pour un honoraire de \$3,500.00 couvrant ses frais d'administration et la surveillance des travaux par elle. Dès le mois d'août la Commission, dûment autorisée par arrêté ministériel, procéda à la construction de camps pour loger les ouvriers; à l'achat des matériaux nécessaires et à leur transport sur les lieux. Elle passa des contrats pour le transport du ciment et du sable. Toutes les dépenses en rapport avec ce travail ont été contrôlées par le personnel de la Commission. Les travaux ont progressé jour et nuit pendant un certain temps. Toute la partie aval du barrage a été réparée. Quant à la partie amont, la réparation a été faite jusqu'à la cote 114,—le niveau de l'eau empêchant d'aller plus loin.

M. L.-A. Dubreuil a été l'ingénieur-résident qui a surveillé cette réparation.

Il est possible que, si le temps le permet au printemps de 1929, la face amont soit réparée, si nécessaire.

Flottage du bois: Le flottage du bois a été commencé le 12 mai et terminé le 20 juin 1928. On a passé quatre-vingt-quatre (84) estacades. C'est beaucoup plus que d'habitude, mais le bois de deux saisons a été flotté hors du lac St-François en 1928.

LAC AYLMER

Résidence: En juillet 1927, la résidence du gardien du barrage au lac Aylmer fut détruite par un incendie. Une nouvelle résidence a été construite dès l'automne suivant, et était terminée en décembre. Cette résidence est du même genre et a les mêmes dimensions que celles construites pour nos gardiens de barrages au lac Kénogami et sur la rivière Gatineau. Ces maisons sont confortables, assez faciles à chauffer, et de bonne apparence.

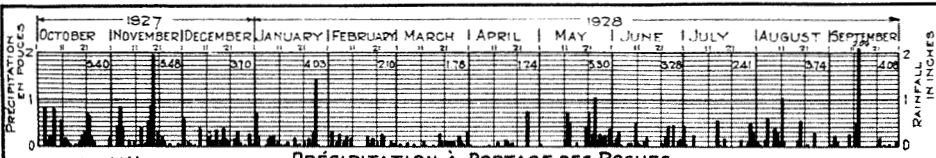
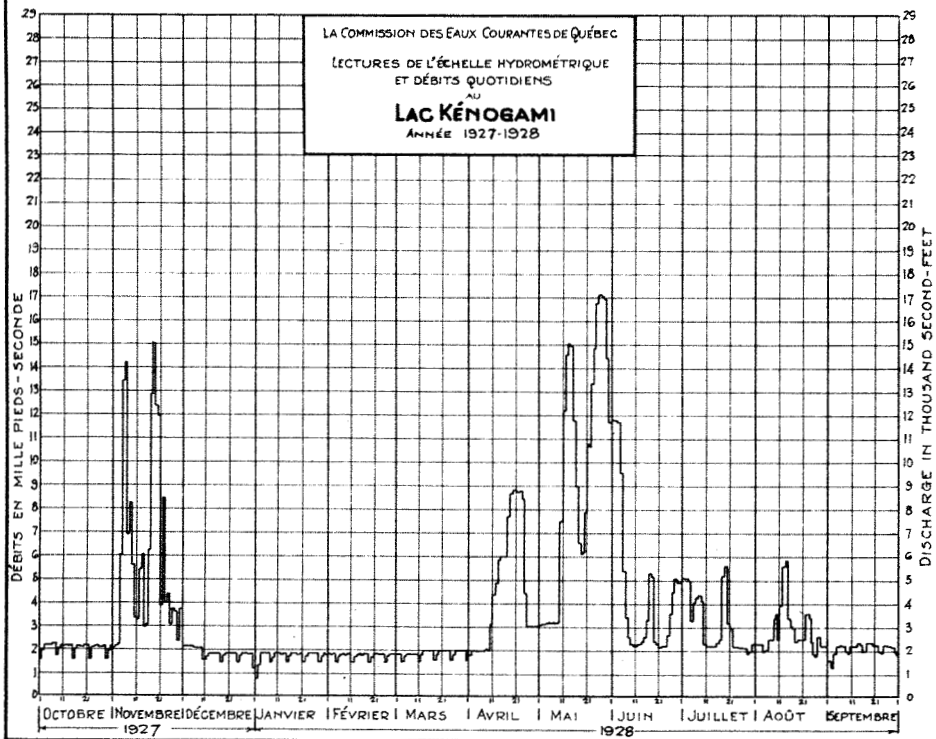
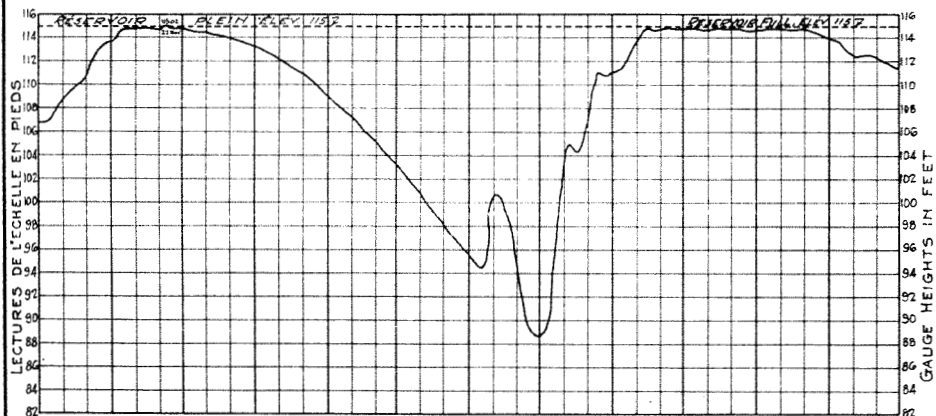


PLANCHE VII PRÉCIPITATION À PORTAGE DES ROCHES



LAC KÉNOGAMI

L'eau du réservoir du lac Kénogami est utilisée pour régulariser le débit de la rivière Chicoutimi et celui de la rivière au Sable. Le bassin de drainage qui alimente ce réservoir a une superficie de 1400 milles carrés, et il est presque entièrement couvert de forêts. Le réservoir a une capacité calculée à 13,571,300,000 pieds cubes. Il permet la régularisation du débit de la rivière Chicoutimi à 1,200 pieds cubes par seconde, et celui de la rivière au Sable à 600 pieds cubes par seconde. Durant les mois d'été, toutefois, on fournit 1,400 et 700 pieds cubes par seconde respectivement, à ces deux rivières.

Contrairement aux deux hivers précédents, alors que le réservoir a été vidé, nous avons eu un surplus considérable durant l'hiver de 1928. Le dégel du printemps a commencé vers le 7 avril. La cote minimum de l'hiver était à 94.21 le 6 avril. Le niveau du réservoir s'est élevé assez rapidement dans la deuxième semaine d'avril, et les barrages ont été ouverts jusqu'à 8,800 pieds-seconde afin de baisser le niveau du lac, et nous assurer que le ruissellement considérable du printemps ne causerait aucune difficulté sur la rivière Chicoutimi et sur la rivière au Sable.

Le débit maximum a atteint 17,109 pieds-seconde le 26 mai; 12,000 pieds-seconde dans la rivière Chicoutimi et 5,000 pieds-seconde dans l'autre sortie. Le ruissellement extraordinaire résultant d'une chute de neige beaucoup plus élevée que la moyenne a été évacué sans causer aucun dommage. Le niveau du lac a été baissé de sept pieds durant le mois d'avril, alors que le débit moyen a été 4,509 pieds-seconde. Au 1er mai, le lac était à la cote 88.50. Au 1er juin, il était à la cote 111.10—un exhaussement de 22.6 pieds en mai, alors que le débit moyen a été 9,764 pieds-seconde. Durant les mois d'été il y a eu surplus d'eau, tel que l'indiquent les débits moyens mensuels, pour juin: 4,322 pieds-seconde; juillet: 3,037; août: 2,770 pieds-seconde, et septembre 2,072 pieds-seconde.

On trouvera sur la planche VII des courbes qui indiquent pour chaque jour, la hauteur de l'eau et le débit du lac Kénogami. (Plan C-1750-6 des archives de la Commission.

On trouvera sur le tableau VIII toutes les données concernant la hauteur de l'eau dans le lac, et le débit quotidien pour les douze mois qui suivent le 1er octobre 1927. On peut faire remarquer que le débit donné dans ce tableau est le total de l'eau fournie aux deux sorties.

Le tableau IX indique le volume d'eau qui a été fourni avec les barrages du lac Kénogami pour chaque mois de l'année. Il indique également le volume d'eau dans le réservoir, de même que l'apport fourni par le bassin. Le volume d'eau a été de 3,935 mille-carré-pieds, et l'apport 4,022 mille-carré-pieds. Cet apport correspond à une lame d'eau

TABLEAU VIII.—STATION LAC KÉNOGAMI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A L'AMONT DU BARRAGE A PORTAGE DES ROCHES ET DÉBITS QUOTIDIENS
(DÉBITS TOTALISÉS DES RIVIERES CHICOUTIMI ET AU SABLE).—SUPERFICIE DU BASSIN HYDRAULIQUE: 1,400 MILLES CARRÉS

DATE	OCTOBRE 1927		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER 1928		FÉVRIER		MARS	
	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits
1	106.76	1590	113.59	2095	114.81	2110	113.20	753	109.11	1804	103.20	1798
2	.80	1941	.60	2171	.77	2110	.25	1341	108.96	1793	102.97	1803
3	.75	2110	.73	2236	.79	2110	.18	1812	.73	1801	.79	1454
4	.81	2105	114.15	6026	.75	2106	.05	1807	.58	1455	.50	1706
5	.91	2117	.78	13457	.70	2105	112.90	1805	.44	1695	.29	1805
6	107.07	2215	.81	14218	.62	2095	.77	1803	.21	1796	.03	1802
7	.21	2250	.62	6845	.57	2094	.68	1456	.03	1800	101.80	1797
8	.55	1730	.88	8232	.53	2095	.62	1687	107.85	1798	.52	1803
9	.99	2019	.68	5598	.46	2085	.48	1803	.66	1795	.28	1804
10	108.30	2155	.61	3307	.31	1579	.37	1803	.48	1801	.00	1458
11	.52	2096	.75	3253	.31	1694	.23	1802	.26	1452	100.80	1758
12	.67	2110	.80	5383	.32	1804	.11	1793	.10	1693	.56	1906
13	.82	2094	.78	4018	.30	1805	111.98	1802	106.90	1798	.29	1906
14	109.06	2152	.70	2985	.27	1806	.85	1454	.71	1803	.00	1905
15	.33	1599	.81	3044	.27	1805	.72	1699	.48	1795	99.72	1900
16	.60	2001	.91	7213	.16	1805	.60	1802	.30	1801	.43	1902
17	.83	2108	.87	12810	.11	1458	.42	1801	.04	1801	.17	1523
18	.98	2079	.84	15023	.11	1700	.30	1802	105.85	1444	98.99	1760
19	110.03	2097	.70	12283	.09	1802	.17	1797	.70	1697	.75	1907
20	.13	2128	.80	11952	.03	1805	110.98	1801	.50	1793	.50	1905
21	.25	2143	.50	3836	113.99	1802	.85	1441	.25	1806	.21	1901
22	.60	1595	115.02	8434	.95	1805	.70	1692	.00	1803	97.93	1903
23	111.17	2082	114.74	3954	.88	1803	.55	1791	104.80	1797	.67	1906
24	.68	2109	.89	4312	.81	1453	.39	1801	.59	1804	.40	1525
25	112.18	2160	.83	3033	.77	1699	.22	1799	.34	1449	.18	1766
26	.51	2093	.89	3747	.67	1803	.14	1803	.16	1704	96.92	1912
27	.81	2086	.85	3583	.57	1805	109.96	1801	103.92	1803	.70	1905
28	113.08	2120	.80	2364	.48	1804	.80	1455	.70	1804	.42	1905
29	.28	1579	.80	3749	.40	1797	.65	1688	.45	1800	.13	1901
30	.45	1916	.70	2615	.30	1804	.50	1802	95.89	1903
31	.50	212620	1197	.30	179062	1510
Moyenne	2023	6059	1830	1693	1737	1795

TABLEAU VIII.—(Suite)—STATION LAC KÉNOGAMI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A L'AMONT DU BARRAGE A PORTAGE DES ROCHES ET DÉBITS MOYENS QUOTIDIENS
(DÉBITS TOTALISÉS DES RIVIERES CHICOUTIMI ET AU SABLE).—SUPÉRFICIE DU BASSIN HYDRAULIQUE: 1,400 MILLES CARRÉS

DATE	AVRIL 1928		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits
1	95.41	1771	88.50	3054	111.10	11801	114.80	5041	114.60	2264	113.80	1499
2	.16	1911	.53	3098	110.93	11781	.89	5090	.59	2271	.71	1275
3	94.84	1922	.90	3128	.91	11678	.85	4969	.58	2248	.70	1840
4	.55	1919	89.65	3148	.85	9574	.72	3216	.54	1979	.62	2171
5	.25	1920	90.39	3142	.91	5355	.89	4003	.62	2046	.49	2212
6	.21	1930	92.40	3173	111.28	3348	.89	4222	.81	2462	.30	2166
7	.46	1954	95.41	3123	.72	2528	.79	4302	.89	2497	.13	2227
8	95.08	2009	97.60	3136	112.17	2225	.71	4072	.90	3330	112.98	1945
9	97.38	1935	100.17	7459	.55	2248	.50	2260	.77	3565	.88	1850
10	99.18	3078	101.94	11021	113.00	2197	.51	2176	.62	2432	.70	2153
11	100.03	4371	103.06	12188	.30	2261	.55	2189	.73	3920	.53	2141
12	.61	4896	104.19	14532	.83	2293	.54	2178	.84	5590	.32	2191
13	.81	5832	105.01	15030	114.12	2365	.59	2152	.79	5829	.19	2371
14	.70	5983	.10	14908	.50	2578	.51	2167	.60	3377	.29	2205
15	.43	5929	104.53	11787	.80	3268	.60	2329	.66	3019	.30	1955
16	.05	5936	.19	8994	.92	5283	.80	2465	.60	2959	.38	1997
17	99.58	7650	.00	6584	.72	5128	.95	5129	.52	2316	.43	2334
18	98.62	8605	.30	6091	.45	2366	.80	5582	.52	2405	.43	2315
19	97.41	8765	105.03	6124	.51	2298	.62	3133	.60	2451	.40	2257
20	96.06	8797	106.14	7810	.60	2142	.64	2992	.74	2403	.31	2241
21	94.60	8636	107.47	10708	.61	2132	.68	2921	.82	2446	.23	2229
22	93.10	8658	108.51	10656	.65	2179	.63	2207	.89	3565	.17	1956
23	91.60	8430	109.34	13344	.70	2187	.66	2200	.70	3339	.12	1883
24	90.15	4407	110.05	14817	.79	2658	.64	2177	.50	2320	.02	2230
25	89.77	2992	.35	16784	.85	3558	.61	2186	.51	1839	111.92	2220
26	.53	2984	111.15	17109	.83	4482	.61	2158	.45	1735	.81	2200
27	.25	2992	.08	17049	.87	5017	.58	2104	.41	2597	.70	2143
28	88.98	3005	110.81	16967	.80	4957	.49	1860	.32	2182	.59	2185
29	.79	3010	.49	14414	.71	4867	.53	1948	.20	2128	.45	1903
30	.62	3050	.49	11656	.64	4902	.60	2260	.08	2137	.34	1871
3190	1163960	2262	113.93	2224
Moyenne	4509	9764	4322	3037	2770	2072

TABLEAU IX.—STATION LAC KÉNOGAMI

Superficie du bassin hydraulique: 1,400 milles carrés

CAPACITÉ DU RÉSERVOIR: 487 MILLE-CARRÉ-PIEDS, 13,570 MILLIONS DE PIEDS CUBES

MOIS	DÉBIT AU BARRAGE		EMMAGASINEMENT			RUISSELLEMENT			
	1		2	3	4	5	6	7	8
	Moyen mensuel en pieds-seconde	Total en mille-carrés-pieds	Volume d'eau dans le réservoir le 1er de chaque mois en mille-carrés-pieds	Augmentation du volume durant le mois	Diminution du volume durant le mois	Cube total de l'eau apportée par le bassin en mille-carrés-pieds	Apport moyen mensuel en pieds-seconde	Lame d'eau correspondant au cube de la colonne 5, en pouces	Précipitation à Portage des Roches
Octobre 1927.....	2023	194	317	137	331	3444	2.84	5.40
Novembre.....	6059	564	454	28	592	6365	5.07	5.48
Décembre.....	1830	176	482	36	140	1457	1.20	3.70
Janvier 1928.....	1693	163	446	86	77	801	0.66	4.03
Février.....	1737	156	360	105	51	567	0.44	2.10
Mars.....	1795	172	255	115	57	593	0.49	1.78
Avril.....	4509	419	140	85	334	3591	2.86	1.24
Mai.....	9764	938	55	345	1283	13351	11.00	5.30
Juin.....	4322	402	400	82	484	5204	4.15	3.28
Juillet.....	3037	292	482	5	287	2986	2.46	2.41
Août.....	2770	266	477	18	248	2583	2.13	3.74
Septembre.....	2072	193	459	55	138	1484	1.18	4.08
Total.....	3935	592	505	4022	34.48	42.54

Le ruissellement égale 81% de la précipitation.

de 34.48 pouces uniformément répartie sur le bassin de 1,400 milles carrés. Comparé à une précipitation mesurée à Portage des Roches au total de 42.54 pouces, le ruissellement a été 81% de la précipitation. Ce chiffre est extraordinairement élevé. Il est possible que la superficie du bassin de drainage soit plus grande que 1,400 milles carrés, et il est probable que la quantité de pluie et de neige tombée dans le bassin a été plus grande que celle que nous avons enregistrée à notre poste de Portage des Roches. Il serait important d'avoir des postes pluviométriques additionnels dans ce bassin. L'établissement de ces postes n'a pas été possible jusqu'à date, vu l'absence de résidents permanents.

Nous donnons ci-après un tableau comparatif de la chute de neige mesurée dans le district du Saguenay durant les hivers 1926-27 et 1927-28. On remarquera qu'au poste de Roberval on a mesuré 157.5 pouces en 1927-1928, contre 48.0 pouces en 1926-1927. Les chiffres dans les deux cas ne sont pas donnés comme étant exacts, vu la difficulté de mesurer l'épaisseur de neige. Il est certain que dans les deux cas, la chute réelle a été plus grande que celle indiquée par les mesures, mais la comparaison fait bien ressortir que la chute de neige de l'hiver 1928 a été de beaucoup plus considérable que celle d'une année normale.

Postes	1926-1927	1927-1928
Portage des Roches,	90.0 pouces	143.5 pouces
Chicoutimi,	49.1 "	123.0 "
Kénogami,	48.6 "	103.6 "
Roberval,	48.0 "	157.5 "
Onatchiway,	64.2 "	93.6 "
Chute à Murdock	42.7 "	69.1 "
Albanel,	44.0 "	102.0 "

La quantité de pluie et de neige, de même que la température quotidienne sont observées par le gardien du barrage à Portage des Roches. Au cours de l'année, la température minimum a été de 31 degrés au-dessous de zéro le 29 janvier. La température maximum a été de 93 degrés le 17 août. La température moyenne mensuelle la plus élevée a été celle du mois d'août à 64.1 degrés. La température moyenne mensuelle la plus basse a été celle du mois de janvier à 0.6 degré au-dessous de zéro.

TÊTE DU LAC KÉNOGAMI

Le remblai construit à la Tête du Lac Kénogami a été examiné soigneusement. Les cotes de niveau ont indiqué que le matériel s'était affaissé de façon notable. La Commission décida de faire ajouter l'épaisseur de terre requise pour ramener la surface du remblai à la cote originale qui lui avait été donnée en 1925. Ce travail a été exécuté à la journée, sous la surveillance d'un de nos ingénieurs aidé d'un contremaître.

La face de ce remblai exposée à l'action des vagues a été modifiée. Cette partie du travail consiste en une couche de gravier dans lequel il y a une proportion assez forte de cailloux de dimensions diverses. La vague a creusé au niveau du réservoir plein un palier d'une largeur moyenne de huit à dix pieds, et le matériel au-dessus de ce palier a été en partie entraîné vers la base du remblai. Pour arrêter ce travail d'érosion, un empierrement a été placé sur ce palier. La roche a été extraite d'une colline située près du travail. Il serait intéressant de voir jusqu'à quel point cet empierrement, dont le coût a été relativement minime, pourra protéger le remblai contre l'action de la vague.

Le volume d'eau qui suinte à travers le sol n'a pas changé.

Le niveau des lacs Toussaint, Martel et Louis a été observé chaque jour, et il indique les mêmes phénomènes que ceux qui se sont produits les années précédentes.

Sur la planche VIII (plan D-1954-4), on indique la hauteur de l'eau dans la baie à la tête du lac Kénogami,—(baie qui a été séparée du lac par le remplissage), dans les lacs Toussaint, Martel et Louis.

BAIE MONCOUCHE

Au barrage de la Baie Moncouche, l'infiltration n'a pas changé d'intensité. Le niveau des lacs Moncouche, au Foin et Lapointe a été sensiblement le même qu'en 1927 pour des conditions analogues dans le lac Kénogami. (Voir planche IX, plan C-1884-4).

Le parement en roches du barrage à la Baie Moncouche ne s'est pas détérioré. Il résiste très bien à l'action de la vague qui est très forte à cet endroit.

FLOTTAGE DU BOIS

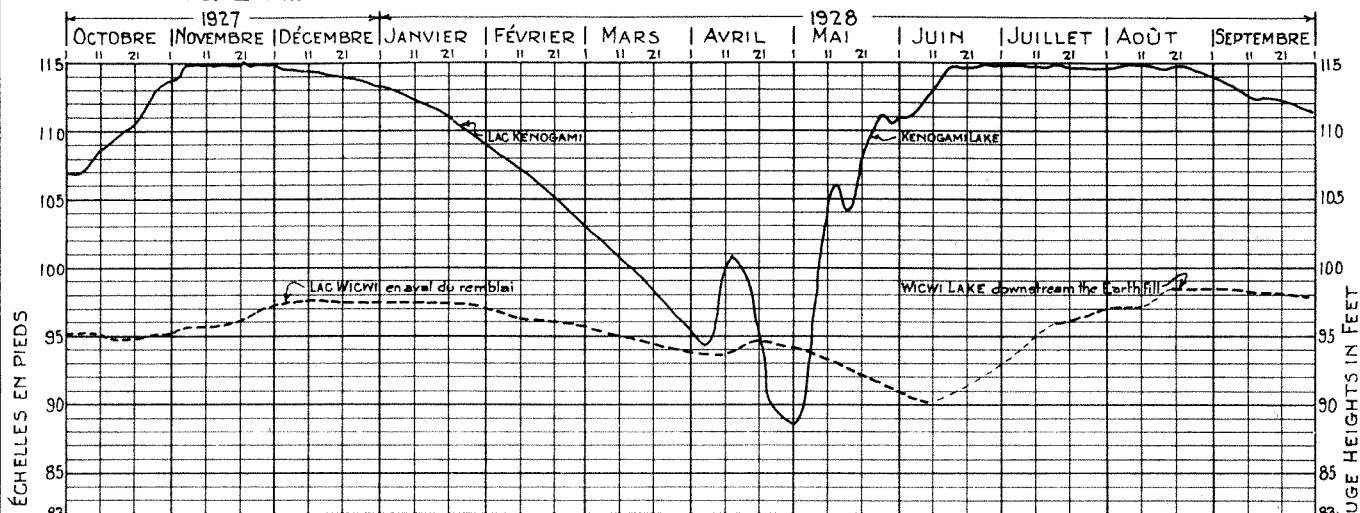
Le flottage du bois a été fait aux barrages Pibrac d'une façon normale. La Compagnie Price Brothers alimente ses moulins de Kénogami en majeure partie de bois coupé dans ses limites du lac Kénogami. Ce bois est passé aux barrages de la Commission dans la rivière au Sable.

Il n'y a pas eu de flottage au barrage du Portage des Roches.

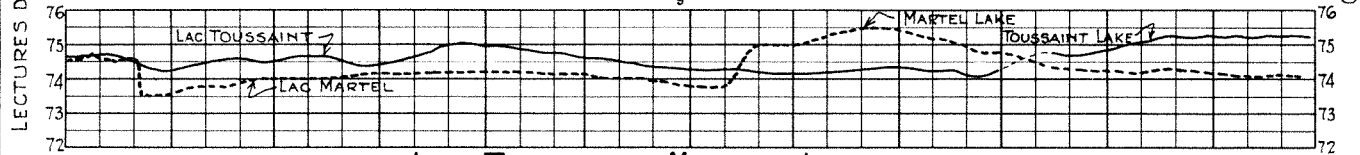
PIBRAC

Aux barrages Pibrac un hangar-écurie a été construit vu que nos gardiens doivent garder cheval et voitures. Cette construction a été faite par des ouvriers engagés à la journée, et sous la surveillance de notre gardien, M. C. D. Ouellet. La bâtisse mesure 36 pieds par 28 pieds. Elle est en tout point semblable à celle construite l'année précédente à Portage des Roches.

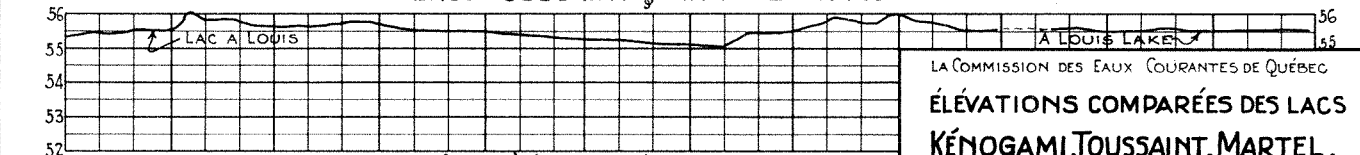
PLANCHE VIII



LACS - KÉNOGAMI & WICWI - LAKES



LACS-TOUSSAINT & MARTEL - LAKES



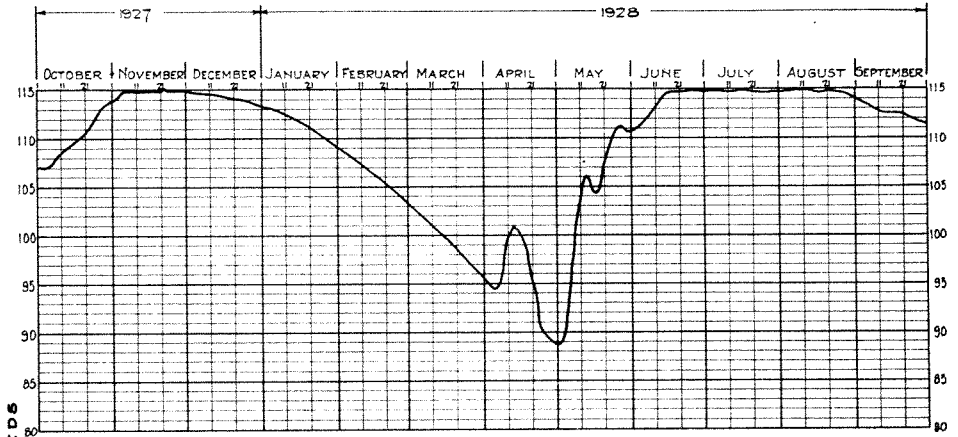
LAC-À LOUIS - LAKE

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC

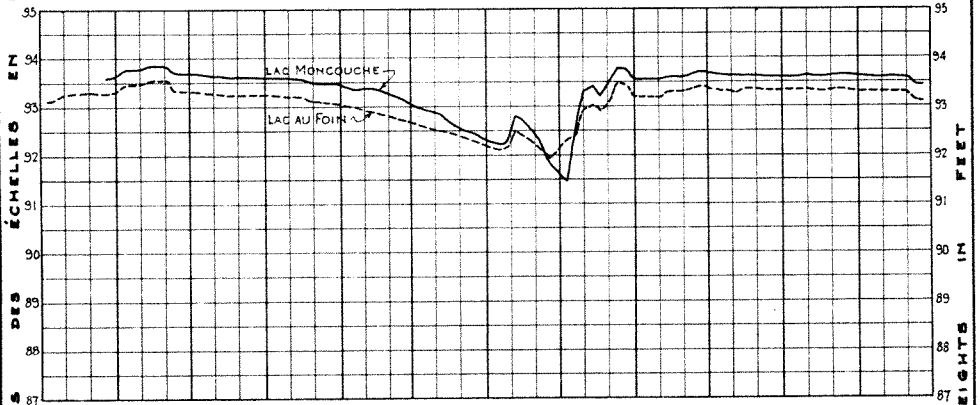
ÉLÉVATIONS COMPARÉES DES LACS
KÉNOGAMI, TOUSSAINT, MARTEL,
À LOUIS & WICWI.

À L'EXTREMITÉ OUEST DU LAC KÉNOGAMI

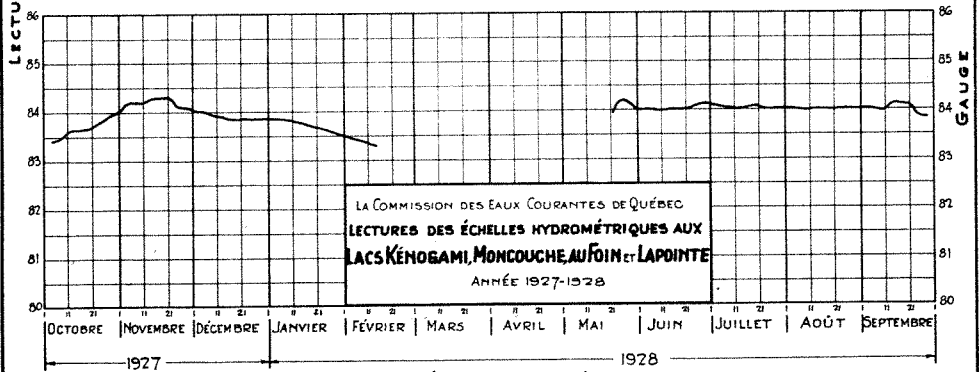
PLANCHE IX



LAC - KÉNOGAMI-LAKE



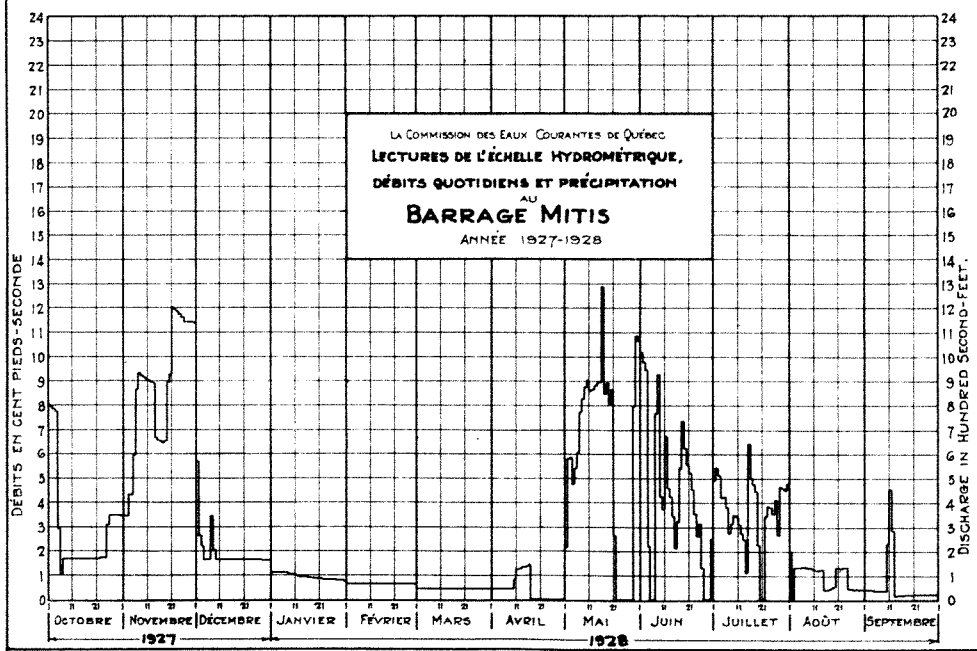
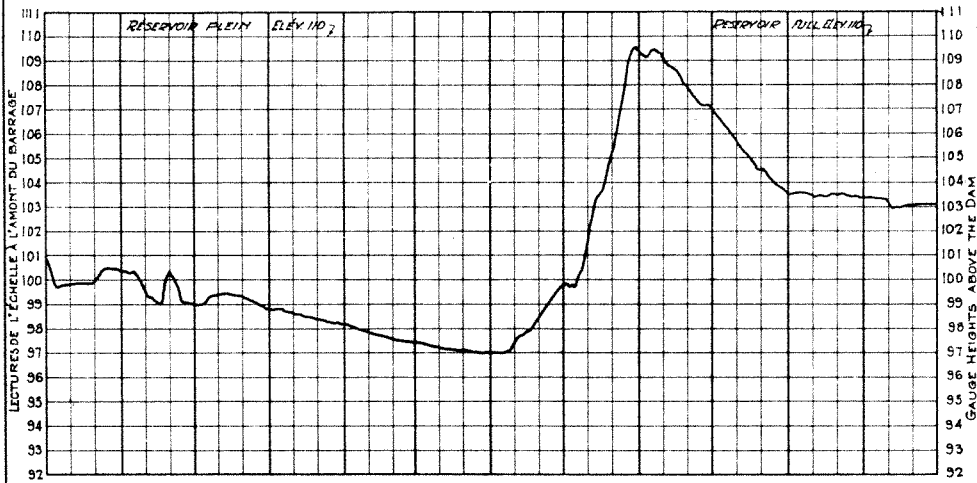
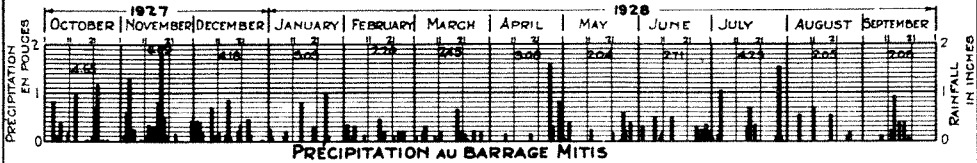
LACS - MONCOUCHE & AU FOIN - LAKES



LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC
 LECTURES DES ÉCHELLES HYDROMÉTRIQUES AUX
 LACS KÉNOGAMI, MONCOUCHE, AU FOIN et LAPOINTE
 ANNÉE 1927-1928

LAC - LAPOINTE - LAKE

PLANCHE X



RIVIÈRE MITIS

Le barrage à la sortie du lac Mitis dans la seigneurie de Mitis, sert à contrôler l'eau fournie par un bassin de 143 milles carrés. L'eau est retenue entre la cote d'eau basse à 90 et la cote 110, qui est celle du réservoir plein. La capacité du réservoir est d'environ 3 billions de pieds cubes. Il a été construit en vue de régulariser le débit de la rivière Mitis pour assurer un débit minimum de 350 pieds-seconde à l'usine hydro-électrique de la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent, à la Grande Chute Mitis. Cette chute a été aménagée et la force motrice qu'elle fournit est distribuée dans le district environnant, et en partie à Campbellton, N. B.

Au 1er octobre 1927, la hauteur de l'eau dans le lac était à la cote 101. Elle a été réduite à la cote minimum 97 le 25 mars 1928, et elle a été maintenue à cette cote jusqu'au 8 avril, alors que le lac a commencé à monter. Le réservoir était rempli à la cote 109.55 le 30 mai. Un volume d'eau considérable avait été évacué durant le mois de mai en vue d'un surplus certain. Ce volume a été utilisé pour faciliter le flottage du bois dans la rivière Mitis. Au 30 septembre 1928, la hauteur de l'eau dans le réservoir était à la cote 103.10.

Le tableau X donne des détails touchant la quantité d'eau qu'on a laissé écouler au barrage, et le ruissellement dans le réservoir. Le volume d'eau sorti par les vannes a été de 300 mille-carré-pieds. L'apport a été de 314 mille-carré-pieds, et il correspond à une lame d'eau de 26.35 pouces d'épaisseur. Comparé à une précipitation de 39.61 pouces, le ruissellement a été 66% dans le bassin du lac Mitis.

Sur le tableau XI, on indique pour chaque jour de l'année la hauteur de l'eau dans le réservoir. Les données de ce tableau sont indiquées en graphique sur la planche X (plan C-2137-4).

Serpape: Au cours de l'hiver il a été procédé au brûlage du bois qui avait été coupé durant l'hiver précédent sur la partie qui a été inondée par l'exhaussement du niveau du réservoir. Ce travail est pratiquement terminé, et nous ne voyons pas la nécessité de faire du serpage additionnel au lac Mitis.

Flottage du bois: Sur la rivière Mitis, la quantité de bois qui est flotté est assez considérable. Le flottage est fait par plusieurs compagnies,—la plus importante étant "Price Brothers". Le volume d'eau fourni pour la descente du bois a été contrôlé par l'un de nos ingénieurs qui est demeuré sur les lieux. Le flottage a été commencé dans les premiers jours de mai, et il s'est continué jusqu'au 22 pour le compte de la Compagnie Price, puis les Compagnies Violette Lumber,

TABLEAU X.—STATION “BARRAGE DU LAC MITIS”

Superficie du bassin hydraulique: 143 milles carrés.

MOIS	DÉBIT AU BARRAGE		EMMAGASINEMENT			RUISSELLEMENT			
	1		2	3	4	5	6	7	8
	Moyen mensuel en pieds-seconde	Total en mille-carré-pieds	Volume d'eau dans le réservoir le 1er de chaque mois en mille-carré-pieds	Augmentation du volume durant le mois	Diminution du volume durant le mois	Cube total de l'eau apportée par le bassin en mille-carré-pieds	Apport moyen mensuel en pieds seconde	Lame d'eau correspondant au cube de la colonne 5, en pouces	Précipitation au barrage du lac Mitis, en pouces
Octobre 1927.....	292	28	47	4	24	250	2.01	4.65
Novembre.....	871	81	43	7	74	796	6.21	6.89
Décembre.....	201	19	36	1	18	187	1.51	4.18
Janvier 1928.....	95	9	35	3	6	62	0.50	3.03
Février.....	68	6	32	4	2	22	0.17	2.20
Mars.....	36	3	28	2	1	10	0.08	2.45
Avril.....	40	4	26	14	18	194	1.51	3.08
Mai.....	630	60	40	65	125	1301	10.49	2.04
Juin.....	429	40	105	16	24	258	2.01	2.71
Juillet.....	365	35	89	26	9	94	0.76	4.25
Août.....	98	9	63	9	94	0.76	2.05
Septembre.....	60	6	63	2	4	43	0.34	2.08
Total.....	300	79	65	314	26.35	39.61

Le ruissellement égale 66% de la précipitation.

TABLEAU XI.—STATION “BARRAGE DU LAC MITIS”

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À L'AMONT DU BARRAGE ET DÉBITS MOYENS QUOTIDIENS.
SUPERFICIE DU BASSIN HYDRAULIQUE : 143 MILLES CARRÉS.

DATE	OCTOBRE 1927		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER 1928		FÉVRIER		MARS	
	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits
1	101.00	806	100.45	348	99.05	570	98.80	111	98.20		97.45	
2	100.70	797	.40	348	.00	569	.80	111	.20		.45	
3	.45	788	.40	434	.00	223	.80	111	.15		.40	
4	.15	779	.30	432	.00	164	.80	111	.10		.40	
5	99.80	296	.35	597	.00	164	.80	111	.10		.35	
6	.70	103	.40	864	.10	165	.80	111	.05		.35	
7	.80	171	.40	932	.20	346	.80	111	.00		.30	
8	.80	171	.10	921	.40	208	.75	108	.00		.30	
9	.85	171	.00	918	.40	167	.75	108	97.95		.30	
10	.85	171	99.80	911	.40	167	.70	105	.90		.25	
11	.85	171	.55	901	.45	167	.65	102	.90		.20	
12	.85	171	.35	894	.45	167	.60	99	.85		.20	
13	.85	171	.30	892	.45	167	.60	99	.80		.15	
14	.90	171	.30	669	.45	167	.60	99	.80		.15	
15	.90	171	.15	653	.45	167	.55	97	.75		.15	
16	.90	171	.10	651	.45	167	.50	94	.75		.15	
17	.90	171	.00	648	.45	167	.50	94	.70		.15	
18	.90	171	.25	655	.40	167	.45	91	.70		.10	
19	.90	171	.90	898	.40	167	.45	91	.65		.10	
20	.90	171	100.20	925	.35	166	.40	88	.65		.10	
21	.90	171	.40	1202	.35	166	.40	88	.55		.10	
22	100.05	172	.20	1196	.30	166	.35	85	.55		.10	
23	.30	173	.05	1188	.25	166	.35	85	.55		.10	
24	.40	174	99.90	1178	.20	165	.35	85	.50		.10	
25	.50	310	.55	1162	.15	165	.30	83	.50		.00	
26	.50	350	.10	1142	.10	165	.30	83	.50		.00	
27	.50	350	.10	1142	.05	164	.30	83	.50		.00	
28	.50	350	.10	1142	98.95	164	.25	80	.45		.00	
29	.50	350	.10	1142	.95	164	.25	80	.45		.00	
30	.50	350	.05	1140	.90	163	.25	8000	
31	.45	34880	163	.20	7700	
Moyenne...	292	871	201	95	68	36

TABLEAU XI.—(Suite)—STATION “BARRAGE DU LAC MITIS”

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À L'AMONT DU BARRAGE ET DÉBITS MOYENS QUOTIDIENS.
SUPERFICIE DU BASSIN HYDRAULIQUE : 143 MILLES CARRÉS.

DATE	AVRIL 1928		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits
1	97.00	36	99.85	216	109.40	1019	107.15	494	103.50	204	103.40	45
2	.00	36	.85	580	.30	979	.00	546	.50	f	.40	45
3	.00	36	.75	586	.20	936	106.85	512	.55	135	.40	45
4	.00	36	.70	475	.10	224	.65	421	.55	135	.40	45
5	.00	36	.80	541	.20	f	.55	426	.55	135	.35	42
6	.00	36	.90	602	.40	f	.45	381	.60	139	.35	42
7	.00	36	100.10	770	.50	768	.30	273	.60	139	.35	42
8	.05	36	.30	827	.50	925	.10	316	.55	135	.35	42
9	.10	36	.55	878	.30	428	.00	350	.55	135	.35	42
10	.30	83	101.00	905	.20	379	105.85	344	.50	131	.35	231
11	.50	122	.50	859	.10	673	.65	311	.45	126	.15	455
12	.60	128	102.20	867	108.95	459	.50	275	.40	122	.00	287
13	.70	133	.65	880	.90	424	.35	250	.45	126	102.95	20
14	.70	133	103.10	894	.80	345	.20	118	.45	126	103.00	21
15	.80	138	.40	897	.70	218	.20	641	.40	45	.00	21
16	.90	144	.60	1290	.70	327	.05	502	.40	45	.00	21
17	.90	f	.70	839	.65	544	104.90	477	.45	49	.05	24
18	98.05	f	104.00	893	.50	735	.80	449	.50	53	.05	24
19	.20	f	.45	802	.30	621	.50	230	.55	56	.05	24
20	.35	f	.90	865	.10	559	.55	f	.50	131	.05	24
21	.50	f	105.35	850	107.95	525	.55	f	.50	131	.10	26
22	.60	f	.70	266	.85	454	.60	344	.50	131	.10	26
23	.75	f	106.30	f	.65	358	.45	388	.55	135	.10	26
24	.85	f	.85	f	.50	263	.30	386	.55	135	.10	26
25	99.05	f	107.30	f	.35	313	.15	355	.45	49	.10	26
26	.20	f	.90	f	.20	139	.00	411	.45	49	.10	26
27	.35	f	108.40	f	.15	f	103.90	270	.40	45	.10	26
28	.45	f	.90	f	.15	f	.85	466	.45	49	.10	26
29	.60	f	109.30	798	.20	f	.85	460	.40	45	.10	26
30	.75	f	.55	1086	.20	251	.75	451	.40	45	.10	26
3150	106265	480	.40	45
Moyenne...	40	630	429	365	98	60

NOTE:—“f” signifie barrage fermé.

TABLEAU XII.—TEMPÉRATURE ET PRÉCIPITATION OBSERVÉES AU BARRAGE DU LAC MITIS

MOIS	Max.	Date	Min.	Date	Moyenne	PRÉCIPITATION EN POUÇES	
						Pluie	Neige
Octobre 1927.....	61	5	22	28	42.3	4.65
Novembre.....	60	3	3	25	28.9	6.19	7.00
Décembre.....	38	21	-5	8 et 10	16.4	0.70	34.75
Janvier 1928.....	35	2	-20	31	4.3	30.25
Février.....	34	24	-21	22	6.4	22.00
Mars.....	42	23 et 27	-12	11	19.7	24.50
Avril.....	62	6	0	2	30.8	1.03	20.50
Mai.....	73	20	21	16	46.2	2.04	
Juin.....	85	24	28	4	54.4	2.71	
Juillet.....	88	4	34	27	53.3	4.25	
Août.....	84	15	32	1	60.0	2.05	
Septembre.....	68	7 et 9	26	10	47.9	2.08	
Total.....						25.70	139.00
Précipitation totale.....							39.60

NOTE:—Les chiffres précédés du signe “-” indiquent que la température est au-dessous de zéro.

Louise Lumber. MM. Couture et Hudon ont reçu de l'eau à diverses périodes pour les mêmes fins. Le volume total de l'eau utilisée pour le flottage a été de 118 mille-carré-pieds,—en grande partie provenant du surplus dans le ruissellement du printemps.

Profondeur des lacs Mitis Une équipe dirigée par notre ingénieur, M. G.-C. Bastien, a fait une série de sondages dans les lacs Mitis, en vue de déterminer le relief du fond de ces lacs, et de s'assurer s'il est possible que ces nappes d'eau soient drainées, et du coût d'un pareil drainage.

Il est à propos d'expliquer ici qu'il n'est pas question de drainer les lacs Mitis, mais c'est une possibilité qui est mise de l'avant, comme donnant à cette nappe d'eau une valeur considérable.

Pour répondre à un pareil argument, quelque peu pratique qu'il puisse paraître, il faut connaître la profondeur des lacs et la profondeur des bras de rivières ou détroits qui les séparent.

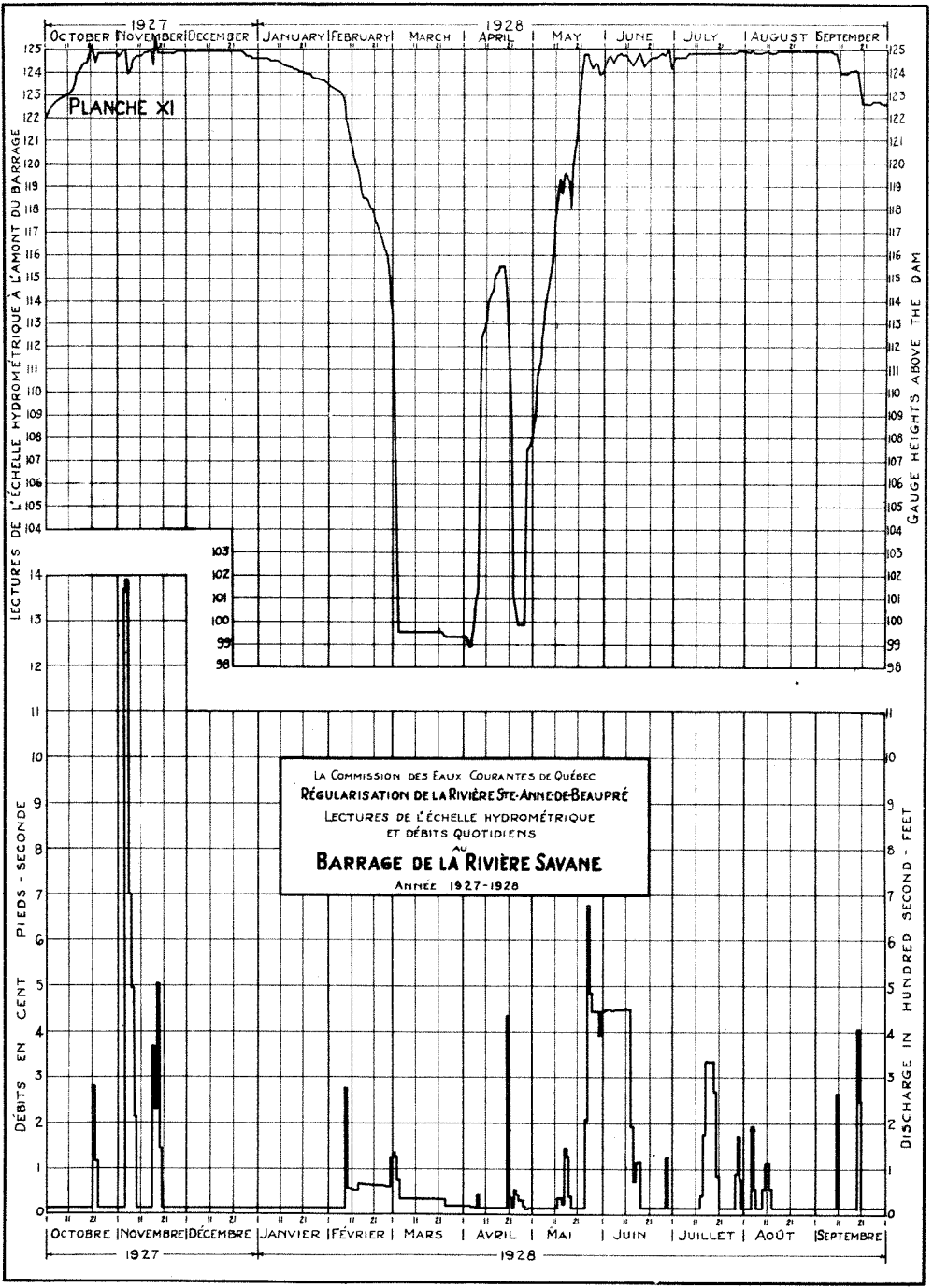
Pour obtenir l'assèchement de ces lacs, il faudrait creuser les chemaux qui les relie. Le coût d'un pareil creusage doit être établi.

C'était le but de l'étude qui a été faite.

Force hydraulique dans la seigneurie La rivière Mitis, pour une distance de trois milles immédiatement à l'aval du barrage de la Commission, est dans la seigneurie du lac Mitis. Cette seigneurie est la propriété de la Compagnie Price Brothers. Dans cette distance de trois milles la rivière Mitis a une déclivité de 174 pieds environ, lorsque le réservoir est plein à la cote 110, et de 154 pieds lorsque le réservoir est vide.

Afin de déterminer la valeur de cette partie de la rivière, au point de vue de la production de force motrice, un levé topographique en a été fait par l'équipe de M. Bastien. Avec les renseignements recueillis, nous pourrions déterminer la meilleure façon d'aménager la force motrice disponible, et à quel coût. Il sera ensuite possible de déterminer si cette force hydraulique à l'état brut a une valeur quelconque.

Météorologie: On trouvera sur le tableau XII, les chiffres de la température, et de la précipitation mesurée au barrage du lac Mitis pour les douze mois suivant le 1er octobre 1927.



RIVIÈRE SAINTE-ANNE DE-BEAUPRÉ

Les réservoirs du lac Brûlé et de la rivière Savane ont servi à la régularisation du débit de cette rivière au bénéfice de l'usine hydro-électrique à St-Ferréol.

Des statistiques du débit sont tenues au barrage de la rivière Savane et sont indiquées sur les tableaux XIII et XIV.

Le tableau XIII donne pour chaque mois les débits maximum, minimum et moyen en pieds-seconde. Le débit maximum a prévalu en novembre 1927 à 1,389 pieds-seconde, mais pour une journée seulement. Le débit moyen de ce mois a été de 188 pieds-seconde. Le cube total de l'eau écoulée par les vannes a été 80.19 mille-carré-pieds, et le volume total fourni par le bassin 81.14 mille-carré-pieds. Ce volume correspond à une lame de 32.4 pouces d'eau uniformément répartie sur le bassin.

Sur le tableau XIV on donne la hauteur de l'eau dans le réservoir pour chaque jour, et le débit par les vannes. On y voit que le réservoir qui est rempli à la cote 125 était vide à la cote 99.3 à la fin de mars. Le réservoir a commencé à monter le 5 avril. Il était rempli le 24 mai, et à partir de cette date jusqu'au 15 juin, il a été nécessaire d'avacuer le surplus d'eau.

Les données du tableau XIV sont indiquées en graphique sur la planche XI (plan C-1458-6 des archives de la Commission.

TABLEAU XIII.—STATION “BARRAGE DE LA RIVIÈRE SAVANE”, RIVIÈRE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

SUPERFICIE DU BASSIN HYDRAULIQUE: 30 MILLES CARRÉS

MOIS	DÉBITS EN PIEDS-SECONDE				RUISSELLEMENT	
	1 Maximum	2 Minimum	3 Moyen	4 Par mille carré	5 Cube total de l'eau écoulée par les van- nes, en mille-car- ré-pieds	6 Lame d'eau correspon- dant au cube de la co- lonne 5, en pouces
Octobre 1927.....	279	12	24	0.80	2.31	0.924
Novembre.....	1389	12	188	6.26	17.48	6.992
Décembre.....	12	12	12	0.40	1.15	0.460
Janvier 1928.....	12	12	12	0.40	1.15	0.460
Février.....	276	12	58	1.93	5.21	2.084
Mars.....	137	19	37	1.23	3.56	1.424
Avril.....	433	11	33	1.10	3.07	1.228
Mai.....	678	12	134	4.46	12.88	5.152
Juin.....	449	12	205	6.83	19.09	7.636
Juillet.....	334	12	80	2.67	7.69	3.076
Août.....	192	12	28	0.93	2.69	1.074
Septembre.....	405	12	42	1.40	3.91	1.564
Total.....					80.19	32.074
Différence en plus dans l'emmagasinement.....					0.95	0.380
Total de l'apport pour l'année.....					81.14	32.454

TABLEAU XIV.—STATION "BARRAGE DE LA RIVIÈRE SAVANE", RIVIÈRE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À L'AMONT DU BARRAGE ET DÉBITS QUOTIDIENS
SUPERFICIE DU BASSIN HYDRAULIQUE: 30 MILLES CARRÉS

DATE	OCTOBRE 1927		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER 1928		FÉVRIER		MARS	
	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits
1	121.9	12	124.8	12	124.9	12	124.6	12	123.5	12	113.6	137
2	122.0	12	.7	12	.9	12	.6	12	.4	12	111.5	127
3	.3	12	.8	12	.9	12	.6	12	.3	12	103.0	77
4	.4	12	125.0	1369	.9	12	.6	12	.3	12	99.5	32
5	.6	12	124.9	1389	.9	12	.6	12	.2	12	.5	32
6	.7	12	123.9	700	.9	12	.6	12	.2	12	.5	32
7	.8	12	124.2	494	.9	12	.5	12	.0	12	.5	32
8	.9	12	.5	212	.9	12	.5	12	.8	276	.5	32
9	.9	12	.7	12	.9	12	.5	12	122.8	55	.5	32
10	123.0	12	.7	12	.9	12	.5	12	.3	54	.5	32
11	.0	12	.7	12	.9	12	.4	12	120.8	53	.5	32
12	.1	12	.7	12	.9	12	.4	12	.4	52	.5	32
13	.2	12	.8	12	.9	12	.3	12	.0	51	.5	32
14	.8	12	.8	12	.9	12	.3	12	119.7	65	.5	32
15	124.0	12	.9	12	.9	12	.2	12	.1	64	.5	32
16	.1	12	125.0	369	.9	12	.2	12	118.5	63	.5	32
17	.3	12	124.3	227	.9	12	.2	12	.5	63	.5	32
18	.4	12	125.5	501	.9	12	.1	12	.4	63	.5	32
19	.4	12	124.8	142	.9	12	.1	12	.2	63	.5	32
20	.8	12	.6	12	.9	12	.0	12	.0	62	.5	32
21	125.2	279	.8	12	.9	12	.0	12	117.7	62	.5	32
22	124.7	115	.8	12	.9	12	.0	12	.4	62	.5	32
23	.4	12	.8	12	.9	12	123.9	12	.1	61	.5	32
24	.8	12	.8	12	.9	12	.9	12	116.8	61	.3	19
25	.8	12	.8	12	.9	12	.8	12	.4	60	.3	19
26	.8	12	.8	12	.8	12	.7	12	.0	59	.3	19
27	.8	12	.9	12	.7	12	.7	12	115.7	59	.3	19
28	.8	12	.9	12	.7	12	.7	12	.3	58	.3	19
29	.8	12	.9	12	.7	12	.6	12	114.8	123	.3	19
30	.8	12	.9	12	.6	12	.6	123	19
31	.8	126	12	.5	123	19
Moyenne.....	24	188	12	12	58	37

TABLEAU XIV.—(Suite)—STATION “BARRAGE DE LA RIVIÈRE SAVANE”, RIVIÈRE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À L'AMONT DU BARRAGE ET DÉBITS QUOTIDIENS
SUPERFICIE DU BASSIN HYDRAULIQUE: 30 MILLES CARRÉS

DATE	AVRIL 1928		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits
1	99.3	19	108.0	12	124.2	443	124.6	12	124.9	12	124.9	12
2	.3	19	.7	12	.6	447	.6	12	.9	12	.9	12
3	.3	19	110.3	12	.7	448	.6	12	.8	12	.9	12
4	98.8	17	111.1	12	.7	448	.6	12	.9	192	.9	12
5	.8	17	.5	12	.4	445	.6	12	.8	54	.9	12
6	99.8	11	112.9	12	.7	448	.6	12	.8	12	.9	12
7	100.8	44	113.7	12	.7	448	.8	12	.8	12	.9	12
8	101.3	11	114.4	12	.8	449	.8	12	.8	12	.8	12
9	112.3	12	115.3	12	.7	448	.8	12	.9	55	.8	12
10	.7	12	116.3	12	.8	449	.8	12	.9	116	.5	265
11	113.0	12	117.6	12	.7	448	.8	12	.9	116	123.9	12
12	.9	12	118.6	35	.4	445	.8	12	.9	55	.9	12
13	114.2	12	119.4	37	.3	192	.8	41	.8	12	.9	12
14	.4	12	118.6	22	.5	72	.8	177	.8	12	.9	12
15	115.1	12	119.6	148	.6	115	.8	334	.9	12	124.0	12
16	.1	12	.5	127	.9	116	.8	334	.9	12	.0	12
17	.4	12	.2	39	.5	12	.8	334	.9	12	.1	12
18	.4	12	118.1	12	.2	12	.8	334	.9	12	.1	12
19	.5	12	120.1	12	.4	12	.8	269	.9	12	123.9	405
20	114.8	433	121.2	12	.5	12	.8	84	.9	12	122.6	255
21	112.3	37	122.6	12	.6	12	.8	12	.9	12	.6	12
22	110.1	12	123.8	12	.6	12	.8	12	.9	12	.6	12
23	101.2	53	124.8	12	.6	12	.8	12	.9	12	.6	12
24	100.3	42	.8	206	.7	12	.8	12	.9	12	.6	12
25	99.8	30	.8	678	.8	12	.8	12	.9	12	.7	12
26	.8	30	.3	483	.8	12	.8	12	.9	12	.7	12
27	.8	18	.1	443	.7	12	.8	12	.9	12	.7	12
28	.8	11	.4	445	.8	126	.9	91	.9	12	.7	12
29	107.4	12	.3	445	125.0	12	.9	173	.9	12	.7	12
30	.7	12	123.9	392	124.1	12	.9	79	.9	12	.6	12
319	4419	12	.9	12
Moyenne.....	33	134	205	80	28	42

RIVIÈRE GATINEAU

Le barrage Mercier construit sur la rivière Gatineau au rapide Bitobi, à environ trente milles au nord de Maniwaki, contrôle en partie l'eau d'un bassin estimé à 6,250 milles carrés.

Le réservoir Baskatong créé par le barrage Mercier a une capacité estimée à 95 billions de pieds cubes. Dans des conditions de ruissellement normal le bassin de drainage du réservoir Baskatong peut fournir environ 171 billions de pieds cubes. Il n'est pas possible d'augmenter la capacité de ce réservoir, à cause de la topographie du terrain environnant. Il serait nécessaire de construire des digues fort dispendieuses pour empêcher l'eau de déverser dans les bassins avoisinants.

Sur le tableau XV on trouvera des données sur le volume d'eau passé au barrage Mercier durant les douze mois qui ont suivi le 1er octobre 1927. On y constatera que ce volume a été de 15,250 mille-carré-pieds, alors que le ruissellement vers le réservoir a été de 15,709 mille-carré-pieds. Le débit moyen mensuel le plus élevé qu'on a laissé passer au barrage a été de 35,255 pieds-seconde en mai. Le ruissellement moyen mensuel le plus élevé est celui du mois de mai à 47,211 pieds-seconde. Le ruissellement total est équivalent à une lame d'eau d'une épaisseur de 30.16 pouces uniformément répartie sur le bassin. Comparé au chiffre de précipitation enregistrée au poste du barrage Mercier, le ruissellement égale 75% de la précipitation.

Nous devons faire remarquer ici que le ruissellement maximum a été calculé à 65,000 pieds-seconde, alors que le débit maximum au barrage a été de 41,075 pieds-seconde du 26 au 28 mai. Un volume de 24,000 pieds-seconde a donc été soustrait du débit d'inondation qui a affecté la vallée de la rivière Outaouais. A certains moments, le volume retenu a atteint 26,000 pieds cubes par seconde.

Il est certain que les dommages causés auraient été bien plus considérables si le réservoir Mercier n'avait pas été construit. On calcule que la hauteur de l'eau dans la rivière Outaouais à l'embouchure de la Gatineau, a été diminuée de quinze pouces environ. C'est un effet qui est fort appréciable.

Le débit de la rivière Gatineau a été maintenu au chiffre d'environ 10,000 pieds-seconde à Chelsea, durant les basses eaux. Le volume d'eau fourni du réservoir durant les mois d'hiver a varié de 6,000 à 9,000 pieds-seconde. Pour une certaine période en février et mars, le débit a été augmenté jusqu'à 13,000 pieds-seconde, en vue de baisser l'eau dans le réservoir. Le niveau minimum a été atteint le 7 avril à 741.9 pieds. Le réservoir était rempli à la fin de mai. Le surplus considérable du volume d'eau apporté par le bassin a été évacué graduelle-

TABLEAU XV.—STATION "BARRAGE MERCIER" SUR LA RIVIÈRE GATINEAU

Superficie du bassin hydraulique: 6,250 milles carrés

MOIS	DÉBIT AU BARRAGE		EMMAGASINEMENT			RUISSELLEMENT			
	1		2	3	4	5	6	7	8
	Moyen mensuel en pieds-seconde	Total en mille-carrés-pieds	Volume d'eau dans le réservoir le 1er de chaque mois en mille-carré-pieds	Augmentation du volume durant le mois	Diminution du volume durant le mois	Cube total de l'eau apportée par le bassin en mille-carré-pieds	Apport moyen mensuel en pieds-seconde	Lame d'eau correspondant au cube de la colonne 5, en pouces	Précipitation au barrage Mercier, en pouces
Octobre 1927.....	7640	734	2887	203	937	9750	1.80	2.37
Novembre.....	11872	1104	3090	93	1197	12871	2.30	5.55
Décembre.....	7176	690	3183	104	794	8262	1.52	3.35
Janvier 1928.....	7191	691	3287	130	561	5838	1.08	2.93
Février.....	10493	943	3157	484	459	5106	0.88	1.50
Mars.....	11184	1075	2673	612	463	4817	0.89	2.32
Avril.....	14678	1365	2061	14	1351	14527	2.59	1.48
Mai.....	35255	3388	2047	1149	4537	47211	8.71	2.72
Juin.....	20623	1918	3196	19	1937	20828	3.72	3.99
Juillet.....	12896	1239	3215	111	1350	14048	2.59	3.76
Août.....	9328	896	3326	46	942	9802	1.81	6.28
Septembre.....	12980	1207	3372	26	1181	12699	2.27	3.80
Total.....	15250	1725	1266	15709	30.16	40.05

Le ruissellement égale 75% de la précipitation.

TABLEAU XVI.—STATION “BARRAGE MERCIER” SUR LA RIVIÈRE GATINEAU

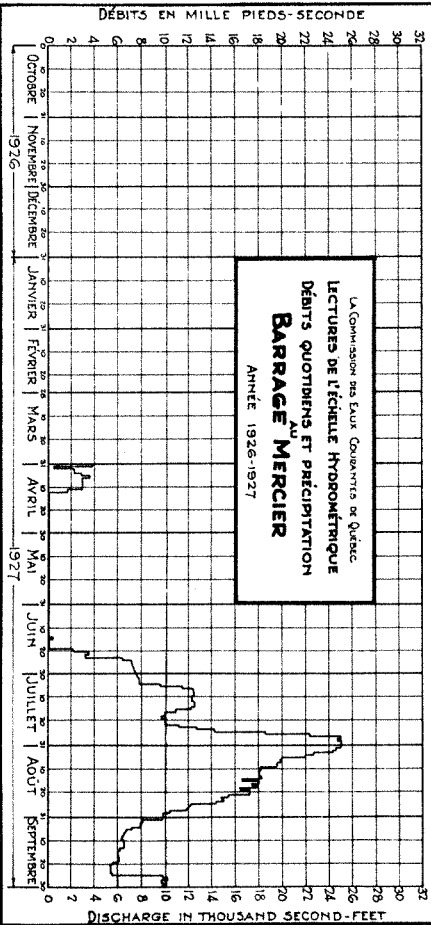
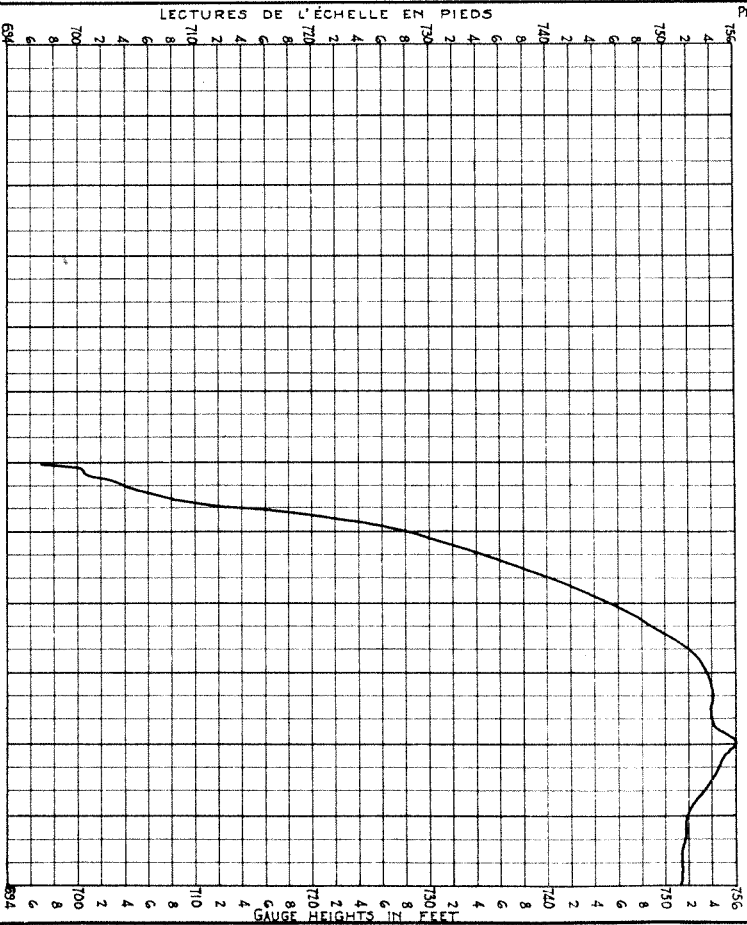
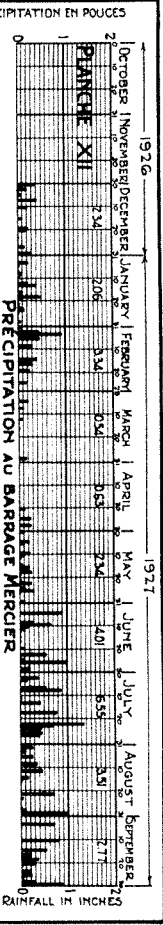
LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À L'AMONT DU BARRAGE, ET DÉBITS MOYENS QUOTIDIENS.
SUPERFICIE DU BASSIN HYDRAULIQUE: 6,250 MILLES CARRÉS

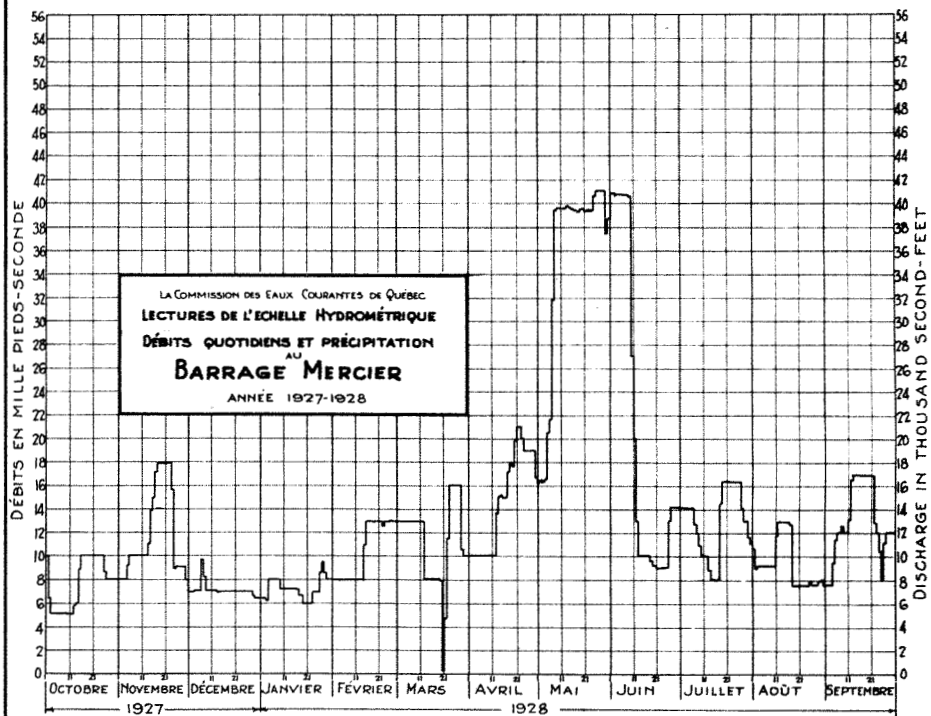
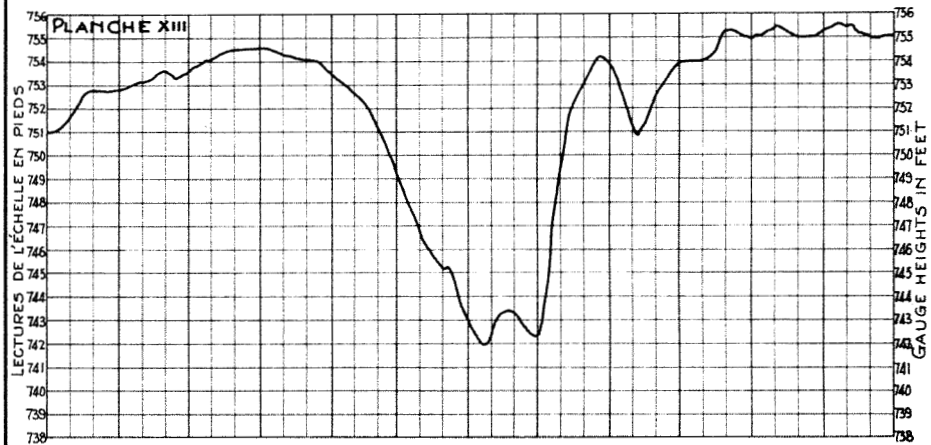
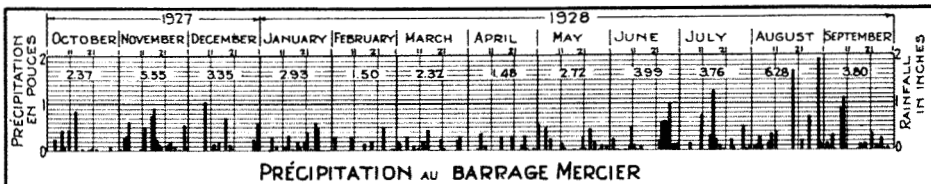
DATE	OCTOBRE 1927		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER 1928		FÉVRIER		MARS	
	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits
1	751.00	9900	752.85	8005	753.68	7090	754.60	6470	753.45	8005	749.00	12967
2	.00	6579	.85	8005	.78	7090	.60	6470	.35	7990	748.80	12960
3	.02	5015	.90	8005	.80	7090	.60	6470	.28	7998	.52	12960
4	.05	5015	.90	8005	.85	7133	.60	7314	.18	7981	.30	12961
5	.10	5015	753.02	9335	.92	7170	.57	8005	.10	7983	.02	12950
6	.18	5022	.08	10000	.95	7170	.50	8005	.00	8005	747.80	12970
7	.28	5070	.08	10000	.92	7170	.45	8005	752.92	8005	.52	12940
8	.35	5115	.10	10000	754.10	9744	.40	8005	.85	8005	.30	12978
9	.48	5210	.15	10000	.05	8209	.40	8005	.70	8005	.05	12981
10	.60	5090	.15	10000	.10	7173	.30	7244	.70	8005	746.80	12953
11	.75	5080	.18	10000	.15	7170	.30	7010	.60	8005	.50	12960
12	.90	5145	.18	10000	.22	7170	.30	7010	.50	8005	.25	12960
13	752.10	5820	.20	10000	.28	7170	.28	7010	.40	7990	.00	8130
14	.25	6040	.25	11675	.30	7170	.25	7010	.32	8000	745.95	8090
15	.50	8960	.40	13972	.35	6977	.22	7010	.28	11010	.82	8072
16	.60	10000	.42	15035	.40	7090	.18	7010	.10	13090	.72	8090
17	.68	10000	.55	17224	.45	7090	.12	7010	751.88	13058	.60	8067
18	.75	10000	.62	17975	.50	7090	.10	6691	.70	12950	.45	8087
19	.80	10000	.65	17975	.50	7090	.07	6092	.45	13042	.35	8090
20	.80	10000	.65	17975	.52	7090	.10	5970	.22	12950	.20	7989
21	.80	10000	.60	17975	.55	7090	.08	5970	.00	12965	.15	125
22	.80	10000	.55	17975	.55	7090	.05	5970	750.80	12901	.30	4189
23	.80	10000	.50	17991	.57	7090	.02	5970	.60	12526	.25	11548
24	.80	10000	.38	15671	.57	7090	.02	6714	.40	12943	744.95	16010
25	.80	10000	.27	8988	.57	7090	.00	7010	.20	12962	.60	16024
26	.75	8737	.33	9105	.57	7090	.00	7010	749.95	13054	.25	16043
27	.77	8005	.40	9105	.55	7090	753.95	8507	.70	12950	.00	16052
28	.80	8005	.45	9105	.53	7090	.82	9500	.50	12955	743.65	16050
29	.80	8005	.45	9105	.53	6664	.70	8456	.35	12949	.30	10576
30	.82	8005	.52	7958	.53	6470	.60	800520	9961
31	.82	800555	6470	.50	800500	9964
Moyenne	7640	11872	7176	7191	10493	11184

TABLEAU XVI.—(Suite)—STATION “BARRAGE MERCIER” SUR LA RIVIÈRE GATINEAU

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À L'AMONT DU BARRAGE, ET DÉBITS MOYENS QUOTIDIENS.
SUPERFICIE DU BASSIN HYDRAULIQUE: 6,250 MILLES CARRÉS

DATE	AVRIL 1928		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits
1	742.85	10000	742.70	16284	753.80	40847	753.97	14171	754.95	10687	755.35	7665
2	.65	9983	743.00	16668	.55	40839	754.00	14112	755.15	8904	.40	7665
3	.50	9970	.45	16372	.30	40713	.00	14110	.10	9010	.45	7665
4	.30	10000	744.08	16551	.00	40733	.00	14110	.12	9010	.50	9549
5	.10	9973	745.00	20585	752.75	40733	.00	14110	.20	9010	.55	11615
6	.02	9992	746.08	21642	.50	40752	.00	14110	.25	9010	.55	12040
7	741.92	10000	747.50	31946	.20	40620	.00	12705	.30	9010	.58	12040
8	742.00	10000	748.00	39516	751.80	40618	.00	12040	.32	9010	.53	12615
9	.10	10080	.50	39617	.50	40528	.00	10935	.35	9010	.47	11930
10	.40	10032	749.15	39613	750.90	27020	.05	10000	.42	9107	.45	12037
11	.70	10012	.85	39571	.80	19982	.05	10000	.50	11803	.45	13108
12	743.00	9550	750.50	39645	.90	13003	.10	10028	.48	13090	.55	16542
13	.20	13734	751.15	39820	751.15	10000	.15	8813	.42	13090	.35	16925
14	.20	15180	.70	39697	.30	10000	.25	8005	.35	13900	.30	16922
15	.30	15219	752.05	39571	.55	10036	.45	8028	.25	13090	.20	16925
16	.35	15059	.40	39462	.80	10028	.60	8006	.20	13090	.15	16925
17	.40	15035	.55	39488	752.05	10004	.85	8070	.05	12696	.15	16925
18	.40	17207	.70	39327	.25	9413	755.12	14583	.05	7580	.15	16925
19	.40	17975	.85	39507	.45	9108	.25	16247	.00	7580	.12	16925
20	.35	17792	753.00	39516	.60	9012	.32	16400	.00	7580	.10	16887
21	.25	19964	.25	39342	.75	9010	.32	16400	.00	7580	.00	16877
22	.05	21078	.40	39533	.85	9010	.32	16400	.05	7580	754.90	12834
23	742.85	21020	.65	39331	753.05	9052	.32	16400	.05	7580	.90	12040
24	.70	19990	.80	39488	.20	9010	.30	16400	.00	7580	.95	10416
25	.60	18977	754.00	40586	.35	9061	.25	16357	.10	7918	755.00	8005
26	.55	18847	.20	41075	.60	13121	.22	16240	.05	7665	.15	11245
27	.45	18977	.20	41075	.65	14110	.15	14069	.10	7665	.15	12040
28	.38	18955	.15	41075	.75	14110	.15	13090	.10	7688	.15	12040
29	.35	19025	.10	40980	.85	14110	.05	13090	.20	7882	.15	12040
30	.32	16724	.00	37360	.92	14110	.00	11705	.22	7941	.15	12040
3105	3867000	11050	.30	7621
Moyenne...	14678	35255	20623	12896	9328	12980





ment depuis le 13 avril jusqu'au 13 juin. Le ruissellement du printemps dans le bassin du réservoir Baskatong a été de 15.5 pouces. (Planche XII).

Le tableau XVI indique la hauteur de l'eau dans le réservoir et le débit quotidien au barrage Mercier pour les douze mois qui ont suivi le 1er octobre 1927. On y voit que le débit moyen mensuel pour le mois d'avril a été de 14,678 pieds-seconde; pour le mois de mai; 35,255 pieds-seconde, et pour le mois de juin 20,623 pieds-seconde. (Planche XIII).

Revenus: En vertu de son contrat avec le Ministère des Terres et Forêts, la Compagnie Gatineau Power qui a soldé en entier le coût de tous les travaux au réservoir Baskatong, et celui des dommages aux terrains, doit payer une redevance annuelle fixée à \$35,000.00. Elle doit payer aussi le coût de l'opération et de l'entretien des barrages.

Cette redevance a été payée en deux versements de \$17,500.00 chacun, et le coût de l'opération nous a été remboursé en même temps. Cette dépense est chiffrée à \$6,478.60.

Météorologie: Il y a deux postes météorologiques établis dans le bassin du réservoir Baskatong; l'un à Bark Lake, en amont de la rivière Gens-de-Terre, et l'autre au barrage Mercier.

Le premier existe depuis plusieurs années. Le second a été établi à l'automne de 1926 durant la construction du barrage.

La température minimum enregistrée au barrage Mercier a été de 36 degrés au-dessous de zéro le 26 février. La température maximum a été de 92 degrés le 15 août. Au poste de Bark Lake, la température minimum a été enregistrée à 43 degrés au-dessous de zéro le 26 février. La température maximum a été enregistrée à 104 degrés le 15 août.

La température moyenne mensuelle la plus élevée a été celle du mois d'août à 68.2 degrés, au barrage Mercier, et celle du mois d'août à 73.3 degrés à Bark Lake.

Précipitation: Au barrage Mercier la précipitation totale enregistrée a été de 45.05 pouces, dont 106 pouces de neige.

Réservoir Cabonga: La capacité du réservoir Baskatong est insuffisante pour capter le volume d'eau disponible dans une année de ruissellement normal. Cette capacité serait insuffisante aussi pour maintenir le débit de la rivière Gatineau à 9,000 pieds-seconde à Chelsea durant une année de sécheresse. C'est pour se garder contre un manque d'eau possible qu'un réservoir doit être créé dans le lac Cabonga,—réservoir qui sera supplémentaire au réservoir Bastatong.

Le lac Cabonga est à la source de la rivière Gens-de-Terre qui est

le principal tributaire de la rivière Gatineau, dans laquelle elle se jette à environ huit milles à l'amont du barrage Mercier. Le lac Cabonga est à une altitude d'environ 1185 pieds au-dessus du niveau moyen de la mer.

Bassin de drainage et superficie du lac: Son bassin de drainage a été mesuré à 1100 milles carrés. Il est entièrement recouvert de forêts. Il touche au bassin de la rivière Outaouais dans sa partie nord et nord-ouest, et à celui de la rivière du Moine au sud-ouest.

Ce lac est formé de plusieurs nappes d'eau qui sont réunies par des gorges étroites. Il est de forme tout à fait irrégulière, et des baies nombreuses et profondes donnent à son contour une longueur considérable.

En 1923, la Commission a commencé le levé topographique des rives de ce lac,—travail qui a été continué en 1924. Toutefois, la nature des rives est telle que ce levé de contour n'aurait pas été terminé avant plusieurs années. De plus, à cause des difficultés de transport et de la grande distance à parcourir pour ravitailler l'équipe, le coût de cet arpentage était très élevé. Aussi, cette méthode fut abandonnée pour faire place à la photographie aérienne.

La superficie du lac est de 100 milles carrés, d'après les mesures prises sur la carte photographique. Il est question de contrôler l'eau dans le réservoir Cabonga jusqu'à la cote 1198. L'eau basse de ce lac est à environ 1183. La capacité du réservoir sera d'environ 1,500 mille-carré-pieds, ou 43 billions de pieds cubes.

Un contrat a été passé entre la Compagnie Gatineau Power et le Ministère des Terres et Forêts pour la construction de ce réservoir. Les barrages doivent être exécutés d'après les plans préparés par les ingénieurs de la Commission, et sous leur surveillance. Les travaux doivent commencer au cours de l'hiver pour se terminer à l'automne de 1929.

Au printemps de 1929, les travaux permettront une retenue partielle à la cote 1188.

Rivière Désert.— La rivière Désert est tributaire de la rivière Gatineau dans laquelle elle se jette à Maniwaki. En vue d'augmenter le chiffre de débit régularisé à Chelsea, un projet de réservoir dans le lac Rond et la rivière Désert a été étudié. Ce projet comporte la construction d'un barrage de contrôle à la sortie du lac Rond, et d'une digue pour empêcher l'eau d'être détournée dans un bassin voisin.

Le réservoir de la rivière Désert a été autorisé mais la construction des barrages n'est pas encore commencée.

RIVIÈRE DU NORD

La rivière du Nord tributaire de la rivière Outaouais traverse les comtés de Terrebonne et d'Argenteuil. Elle se jette dans la rivière Outaouais un peu en aval des rapides de Carillon. Les villes de Ste-Agathe-des-Monts, St-Jérôme et Lachute sont situées sur ses rives.

Le bassin de drainage de cette rivière est de 866 milles carrés à son embouchure, de 750 milles carrés à Lachute et de 540 milles carrés à St-Jérôme.

Débit de la rivière: Le débit de ce cours d'eau a été observé depuis 1920 à St-Canut, à environ six milles en aval de St-Jérôme. A cet endroit, la hauteur de l'eau est observée chaque jour et son rapport avec le débit a été établi de façon assez précise.

La rivière du Nord prend sa source dans le lac Brûlé en amont de Ste-Agathe, à une altitude d'environ 1200 pieds au-dessus du niveau moyen de la mer. A son embouchure la rivière est à une altitude d'environ 75 pieds au-dessus du niveau moyen de la mer. Elle a donc une déclivité de 1125 pieds dans son cours de soixante-quatorze milles. Cette déclivité se traduit par plusieurs chutes et rapides, dont un grand nombre sont utilisés pour la production de force motrice.

Certains des tributaires de la rivière du Nord offrent aussi une déclivité importante, tel le Bras Est qui prend sa source dans le lac Masson et qui est utilisé pour la production de l'énergie.

Les forces hydrauliques ainsi utilisées sur la rivière du Nord et ses tributaires sont les suivantes:

Aménagements	Localité	Hauteur de chute en pieds
D. Z. Guay,	Lac Brûlé,	10
Corporation de Ste-Agathe,	Ste-Agathe-des-Monts,	50
Tyler Hardwood Flooring, Ltd,	Préfontaine,	24
Belisle Mills,	Val David,	11
Gatineau Power Company,	Bras Est, Ste-Marg.	200
Rolland Paper Company,	Mont-Rolland,	100
Ottawa-Montreal-Power,	St-Jérôme,	20
Ottawa-Montreal-Power,	"	70
J. C. Wilson, Ltd,	"	33
Dominion Rubber Co.,	"	28
Regent Knitting Co.,	"	14
Rolland Paper Co.,	"	25
J. C. Wilson, Ltd,	Lachute,	17
Ayers, Limited,	"	16
Ayers, Limited,	"	23
Western Electric O.,	Ile-aux-Chats,	12

Régularisation du débit: En vertu de la loi 14, George V, chapitre 12, la Commission a été autorisée à entreprendre la régularisation du débit de la rivière du Nord, soit par la construction de barrages-réservoirs ou par l'achat de barrages-réservoirs déjà existants. Les barrages-réservoirs de la Compagnie Hydraulique de la rivière du Nord ont été achetés par la Commission en 1926, au prix de \$24,048.00. Ces barrages sont: lac Long, lac Bédini—tous deux en amont du lac Brûlé, et le barrage du lac Masson situé à Ste-Marguerite, à la source du Bras Est de la rivière.

La Commission a établi le tarif de redevance en se basant sur les hauteurs de chute utilisées et en tenant compte du volume d'eau reçu par les propriétaires des usines. Ce volume est le même pour les usines situées en aval de l'embouchure du Bras Est. Il est différent pour les usines qui sont situées tant sur la rivière du Nord en amont du Bras Est, que sur le Bras Est lui-même.

La Commission exploite trois réservoirs. Les usines situées sur la rivière du Nord en amont de l'embouchure du Bras Est bénéficient de l'eau fournie des réservoirs du lac Long et du lac Bédini. L'usine située sur le Bras Est bénéficie du réservoir du lac Masson seulement. La capacité des lacs Long et Bédini est de 55 pour cent de la capacité des trois réservoirs, et celle du lac Masson est de 45 pour cent. Il s'ensuit que pour placer les propriétaires qui bénéficient partiellement de l'emmagasinement sur le même pied que ceux qui en bénéficient entièrement, la hauteur de chute utilisée doit être réduite à 55 pour cent de la réalité dans le cas des usines de la rivière du Nord situées en amont de l'embouchure du Bras Est, et à 45 pour cent dans le cas des usines situées sur ce Bras Est. C'est ce que nous appelons la hauteur de chute effective.

Après avoir ainsi placé tous les usiniers sur la même base, le tarif a été établi à \$8.00 par pied de hauteur de chute effective.

Barrages: Les réservoirs ont été opérés de façon à fournir le meilleur rendement à tous les intéressés. Durant l'hiver ils ont été vidés graduellement. Au printemps 1928, les barrages furent laissés ouverts complètement durant toute la durée de la crue.

Le réservoir du lac Long a débordé quelque peu—l'eau ayant dépassé la crête du barrage. Il n'y a pas eu de dommages, cependant, vu la résistance du sol auquel les extrémités du barrage sont ancrées. Toutefois, il a été jugé prudent de renforcer et d'exhausser les deux extrémités de ce barrage. Ce travail a été fait à la journée, à peu de frais, sous la direction du gardien du barrage.

À quelques centaines de pieds de la digue du lac Long, il existe un mur en cailloux et gravier qui a une longueur d'environ six cents pieds,

et une hauteur moyenne de deux ou trois pieds. Ce mur traverse une dépression de terrain et empêche l'eau haute du lac Long de se déverser dans un ruisseau qui coule à une courte distance. Ce mur a été exhaussé et renforcé à certains endroits par l'addition de roche et de gravier. Ce travail a été fait à la journée, et sous la surveillance du gardien du barrage.

Le coût de tout le travail de réparations au lac Long a été de \$537.38.

RIVIÈRE RICHELIEU

Le levé topographique des terrains qui bordent la rivière Richelieu depuis la ligne internationale jusqu'à l'Île Fryer's, commencé en 1927 a été complété durant l'été 1928. L'équipe a été dirigée par notre ingénieur, M. Chs-A. Cousineau. Le travail a été fait plus particulièrement autour de la Baie Missisquoi. Le plan de la rivière Richelieu et de ses rives est sous préparation, et nous serons bientôt en mesure de faire un rapport complet sur cette question.

RIVIÈRE SAGUENAY

La rivière Saguenay depuis l'embouchure de la rivière Shipshaw jusqu'à sa source au lac St-Jean n'est pas affectée par la marée. Dans cette distance d'une trentaine de milles, il y a une dénivellation d'environ 315 pieds. Cette dénivellation peut être concentrée en deux points pour la production de force motrice. Le débit de cette rivière est fourni par le lac St-Jean dont le bassin de drainage est estimé à 30,000 milles carrés. Ce débit qui peut être contrôlé au temps des basses eaux au chiffre minimum d'environ 30,000 pieds cubes par seconde rend donc possible la production de 900,000 chevaux continus sur la rivière Saguenay—ce qui justifie une installation d'un million et demi de chevaux dans les usines.

Une première usine a été construite à l'Île Maligne, où une hauteur de chute variant de 100 pieds à 110 pieds est utilisée. La capacité de cette usine sera de 540,000 chevaux,—soit douze unités de 45,000 chevaux chacune.

La deuxième concentration sera faite à la Chute à Caron où une usine d'une capacité de 800,000 chevaux sera établie sous une hauteur de charge d'environ 200 pieds.

Durant les hautes eaux du printemps 1928, le débit de la rivière Saguenay a atteint le chiffre de 350,000 pieds cubes par seconde. Dans de telles conditions, le profil en long de la rivière Saguenay était intéressant à connaître. Il a été déterminé entre l'usine de l'Île Maligne et l'embouchure de la rivière Shipshaw. La détermination a été ramenée au niveau moyen de la mer, tel qu'établi par le Service géodésique du Canada. Le point de départ a été le repère No. 1031-B—Élévation 342.599 décrit comme suit:

“Dans le déversoir No 1, barrage Duke-Price, adjacent à l'usine hydro-électrique de l'Île Maligne. Au sommet du pilier en béton le plus éloigné de l'usine. Fiche verticale à 18 pouces de l'extrémité est du pilier et 5 pieds 4 pouces de l'extrémité nord.”

Nous avons terminé l'ouvrage sur le point de repère No. 1022-B—Élévation 82.502, décrit comme suit:—

“Dans massif rocheux sur la rive sud de la rivière Saguenay. Environ $\frac{2}{3}$ mille à l'aval des chutes Caron, et à vingt-cinq pieds à l'aval du pont de route à Kénogami. A trente pieds au nord de la face nord de la culée de ce pont. Fiche placée verticalement.”

RIVIÈRE SHIPSHAW

La rivière Shipshaw est tributaire de la rivière Saguenay dans laquelle elle se jette à environ neuf milles en amont de la ville de Chicoutimi. A l'embouchure de la rivière Shipshaw, l'effet de la marée cesse sur la rivière Saguenay.

Bassin de drainage: La rivière Shipshaw a un bassin de drainage qui a été mesuré à 1,000 milles carrés. Il est presque entièrement couvert de forêts. Ce n'est que dans sa partie inférieure qu'une faible proportion du terrain a été défriché. Le bassin de la rivière Shipshaw touche à celui de la rivière Péribonca du côté ouest, et à celui des rivières Bersimis et Valin au nord et à l'est.

Profil en long: Le profil en long de la rivière Shipshaw a été déterminé par la Commission durant l'été 1920. La description de ce profil a été faite dans notre rapport annuel pour 1920, page 86. Cette description porte depuis l'embouchure de la rivière jusqu'au lac Onatchiway, — une distance de quarante-six milles. Dans cette distance la déclivité est de 960 pieds. Cette déclivité se trouve concentrée en plusieurs chutes, dont les plus importantes sont: Chute à Murdock, Chute aux Galets, Chute des Georges. La Chute à Murdock et la Chute aux Galets sont exploitées par la Compagnie Price pour la production de courant électrique. Ce courant est utilisé dans les moulins de la Compagnie à Kénogami et à Jonquière.

Débit: Le débit de la rivière Shipshaw est régularisé au moyen de réservoirs dans le lac Onatchiway et dans le lac Pamouscachiou. Ces deux réservoirs ont été construits par la Compagnie Price. Ils permettent une régularisation du débit de la rivière au chiffre minimum de 1,200 pieds cubes par seconde.

La partie de la rivière Shipshaw comprise entre l'extrémité amont du bassin à la tête de la Chute aux Galets, et le pied du barrage au lac Onatchiway, est encore la propriété de la Couronne. Dans cette distance de vingt-cinq milles il y a une déclivité totale de 410 pieds. C'est dans cette section que se trouve la Chute des Georges. Cette partie de la rivière Onatchiway a été étudiée par la Commission, en vue de déterminer quelle est la meilleure division, ou le meilleur groupement à faire pour la concession de forces hydrauliques. Cette étude a été faite sous la direction de l'Ingénieur Roméo Bourbeau durant l'été et l'automne 1928.

Plusieurs projets doivent être considérés avant que nous soyons en mesure de faire une recommandation quant à la meilleure division des forces hydrauliques disponibles.

L'équipe est demeurée sur le terrain environ quatre mois. La mise en plan des renseignements recueillis progresse et un rapport sera fait au cours de l'année.

RIVIÈRE PÉRIBONCA

La rivière Péribonca est le principal tributaire du lac St-Jean. Son bassin de drainage est estimé à 12,000 milles carrés, soit 40 pour cent de celui du lac St-Jean. Dans la partie inférieure de cette rivière se trouvent plusieurs chutes et rapides qui offrent une dénivellation totale de 200 pieds environ à partir de la section en aval de la Chute Savane jusqu'au bief en amont de la Chute McLeod—une distance d'environ dix-neuf milles. Dans cette section, il a été déterminé déjà que toute la dénivellation peut être concentrée en deux points :

1. A la Chute Savane, pour une hauteur de charge d'environ 120 pieds;
2. A la Chute du Diable, pour une hauteur de charge d'environ 100 pieds.

La quantité de force motrice continue qui peut être produite serait d'environ 90,000 chevaux, si la rivière n'est pas régularisée. Toutefois, il semble que le débit peut être considérablement augmenté par la construction de barrages-réservoirs. Il peut être porté à 12,000 pieds cubes par seconde. Sur cette base, la quantité de force motrice continue qu'il est possible de produire aux chutes plus haut mentionnées serait de 270,000 chevaux. On serait justifiable de tabler alors sur une installation de 400,000 chevaux.

Toute augmentation dans le débit minimum des rivières tributaires au lac St-Jean signifie une augmentation semblable dans le débit régularisé de la rivière Saguenay. De sorte que, toute régularisation du débit de la rivière Péribonca serait bénéficiaire non seulement aux forces hydrauliques qui pourraient être aménagées sur ce cours d'eau, mais aussi bénéficiaire aux usines hydro-électriques de l'Ile Maligne et de la Chute à Caron sur la rivière Saguenay.

Deux projets de réservoirs sont à l'étude sur la rivière Péribonca : l'un résulterait de la construction d'un barrage sur la rivière Péribonca elle-même, et utiliserait la vallée de cette rivière comme réservoir. Ce projet comporterait la construction d'un barrage qui exhausserait l'eau dans la rivière par une centaine de pieds environ. L'eau serait refoulée jusqu'en haut de l'embouchure de la rivière Manouane—une distance d'une soixantaine de milles. L'emplacement de barrage est encore sous considération.

Une étude a été faite d'un endroit à la tête de la Chute Barnabé, à quelques milles en amont de la Chute McLeod. Cet emplacement donnerait au réservoir un plus grand volume, car le lac Tshitagama en ferait partie. Malheureusement, l'examen a révélé que le roc nécessaire pour les assises du barrage ne se trouve pas à une profondeur économique

malgré qu'il soit à la surface à certaines parties de l'emplacement considéré.

Un autre endroit qui semble favorable est situé à quelques milles en amont de l'embouchure du lac Tshitagama. Cet emplacement étudié sommairement en 1927 devra être étudié en entier afin de nous permettre de conclure si oui ou non ce projet est réalisable.

Un deuxième projet de barrage-réservoir est celui qui consiste à utiliser le lac Péribonca à la source de la rivière Manouane, tributaire de la Péribonca. Le lac Péribonca a un bassin de drainage d'environ 1000 milles carrés et une superficie d'environ 100 milles carrés. C'est dire qu'un exhaussement de l'eau basse du lac d'une quinzaine de pieds serait suffisant pour assurer un contrôle complet du volume d'eau disponible.

Un examen sommaire des conditions topographiques au lac Péribonca a été fait par l'ingénieur R. E. Joron de Chicoutimi, pour le compte de la Commission.

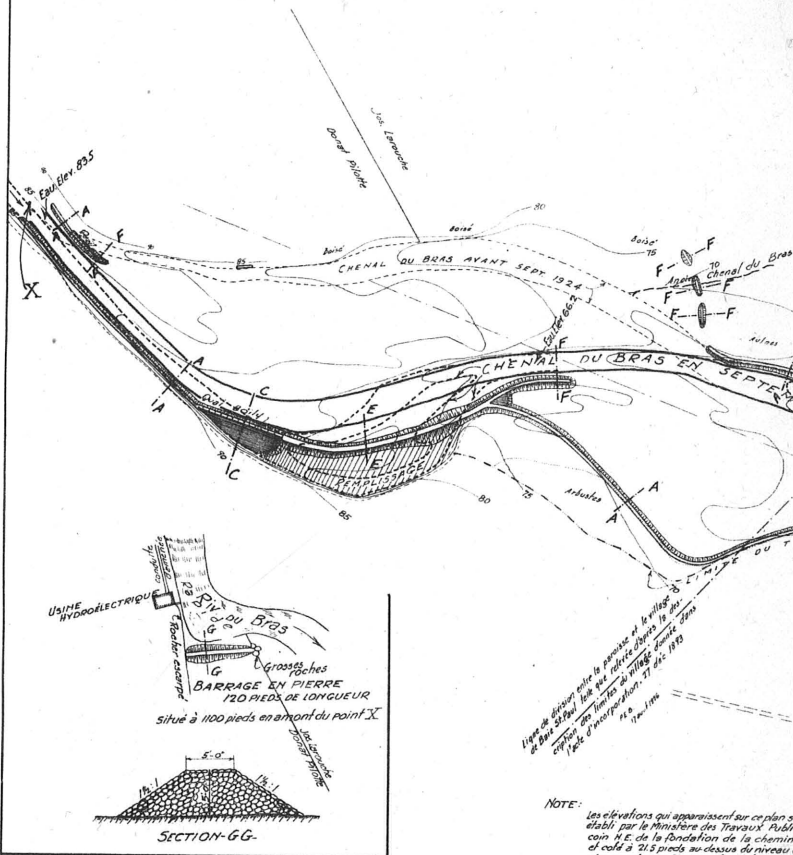
Il ne paraît pas y avoir d'emplacements favorables à la construction d'un barrage à la sortie du lac Péribonca. Les rives et le lit de la rivière sont formés de cailloux et de gravier. Le roc solide n'est pas apparent à aucun point.

Un emplacement de barrage a été étudié à la sortie du lac Opition à l'aval du lac Péribonca. A ce dernier endroit le roc est apparent sur l'une des rives. Comme le barrage serait de faible hauteur, il est possible de le construire en roche et en terre à travers la rivière, et d'établir les travaux de contrôle sur la rive où le roc est présent.

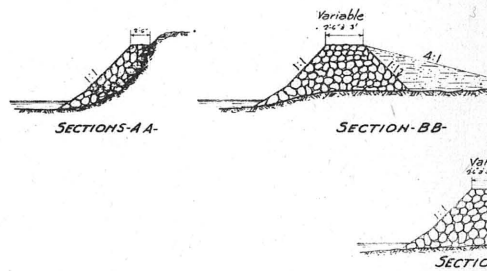
L'étude des deux projets ci-haut mentionnés ne peut être faite que durant l'été. Elle devrait être terminée durant l'été 1929.

Il est peut-être à propos de rappeler ici que la construction de réservoirs sur les tributaires du lac St-Jean ne pourrait manquer de diminuer de façon importante l'intensité des crues du printemps au lac St-Jean. A ce compte, les réservoirs de la rivière Péribonca rempliraient un double but.

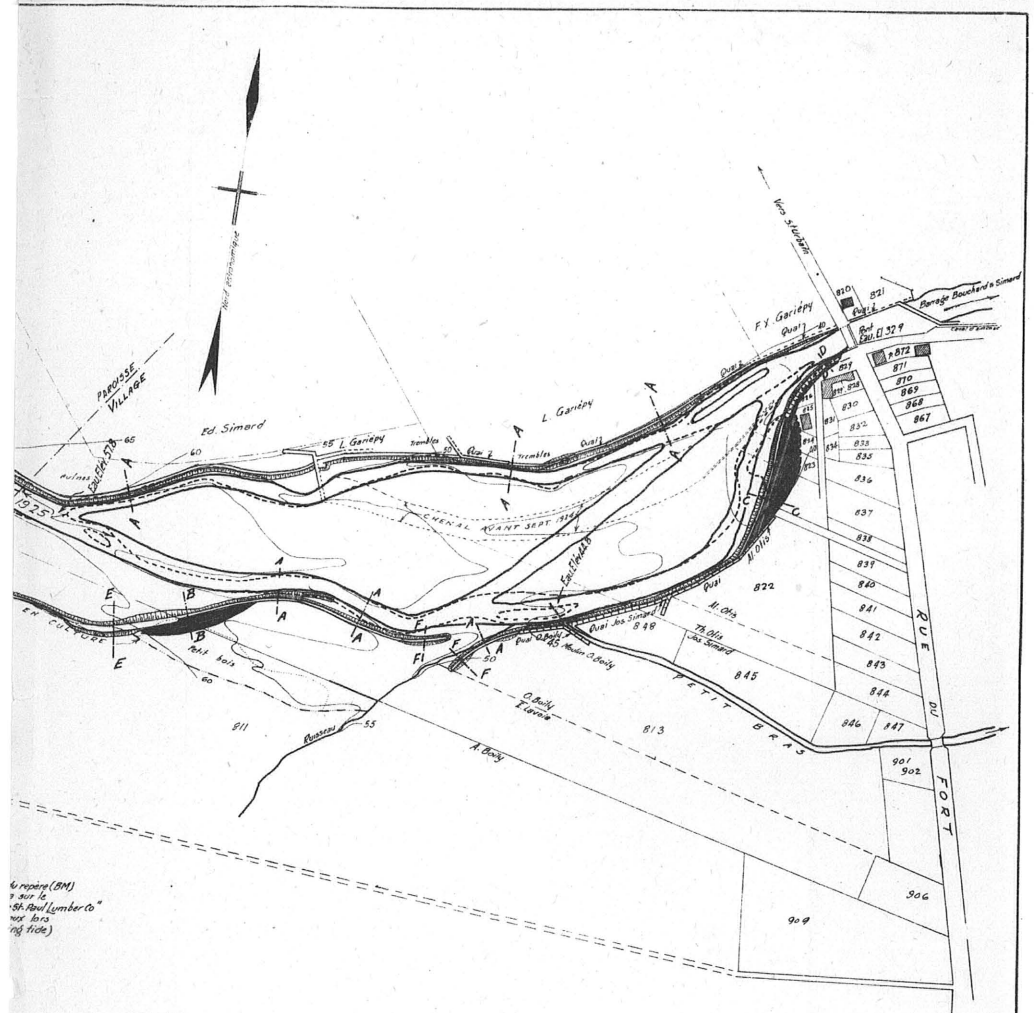
PLANCHE XIV



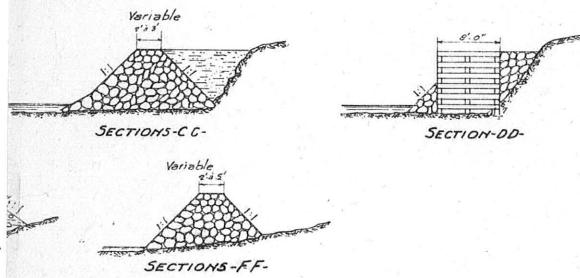
NOTE:
Les élévations qui apparaissent sur ce plan s'établissent par le Ministère des Travaux Publics, en 1925, de la fondation de la cheminée et côté à 21.5 pieds au dessus du niveau des marées ordinaires de printemps (1913).



SECTIONS TYPICALS (TYPICAL SECTIONS)



Le repère (BM) est sur le "St. Paul Lumber Co" sur les "High tide"



LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC
RIVIÈRE DU BRAS
MUNICIPALITÉ DE LA BAIE ST-PAUL
COMTE DE CHARLEVOIX
**TRAVAUX DE PROTECTION DES RIVES
TELS QUE CONSTRUITS**

Echelle: 1 pouce = 100 pieds
Montréal, 31 déc. 1926
Ingénieur en Chef

BAIE ST-PAUL

Le village de Baie St-Paul, comté de Charlevoix, est situé sur la rivière du Gouffre qui se jette dans le fleuve St-Laurent à une courte distance à l'aval du village, à environ soixante milles en bas de Québec. Ce village est traversé par la rivière du Bras qui coule du nord-ouest et se jette dans la rivière du Gouffre.

Lors des inondations de l'automne 1924, la rivière du Bras est sortie de son lit et elle a menacé de se frayer un nouveau chemin à travers la partie principale du village. Après l'inondation, on a trouvé que cette rivière avait modifié son cours complètement et que son lit avait été agrandi des deux côtés par érosion.

Les travaux de protection que nous avons exécutés consistent en murs de roches, et de caissonnages qui ont pour but de garder la rivière dans le lit qu'elle s'est creusé lors des inondations ci-dessus mentionnées.

La nature des travaux est décrite dans notre rapport précédent, page 81.

L'emplacement de ces travaux est indiqué sur la planche XIV (plan B-2571) qui accompagne le présent rapport.

La description des travaux exécutés en 1928 est donnée dans le rapport ci-dessous de l'Ingénieur en charge, M. P.-E. Bourbonnais.

A- Côté Sud: "1° Au pied de la dernière chute où se trouve établi l'aménagement hydro-électrique qui sert à l'éclairage de la ville de Baie St-Paul, il a été construit un remblai en pierre sèche d'environ 120 pieds de longueur, de 5 pieds de largeur à la tête avec talus de $1\frac{1}{2}$ dans 1 sur les deux faces, et d'une hauteur variant de 2 à 6 pieds.

2° Dans la courbe sur le terrain de M. A. Boily, à l'endroit où le quai construit par celui-ci a été incorporé dans notre ouvrage, la face a été remblayée sur une longueur d'environ 300 pieds avec de la pierre placée à la main suivant une pente de $1\frac{1}{2}$ dans 1.

3° A l'aval de cette courbe, le pied du remblai fait l'an dernier a été empâté, et une digue de diversion en pierre avec remplissage en terre à l'arrière a été construite pour empêcher la rivière de sortir de son lit au temps des hautes eaux.

4° A cent cinquante pieds en amont de la ligne de division entre la paroisse et le village, le remblai a été rehaussé et consolidé sur une longueur d'environ 150 pieds.

5° Une petite digue en pierre avec accotement de gravier a été construite près de la ligne de division mentionnée plus haut pour couper un chenal secondaire que la rivière s'était fait aux hautes eaux du printemps.

6° La protection de la rive a été continuée d'où elle avait été laissée l'an dernier, c'est-à-dire, à la pointe sur le terrain de M. E. Lavoie, jusqu'au ruisseau que l'on rencontre un peu en amont du moulin O. Boily.

7° Les quais de protection construits par MM. J. Simard, Th. Otis et A. Otis, ont été en partie remplis et leur pied a été remblayé avec de la pierre posée suivant un talus de $1\frac{1}{2}$ dans 1 pour une hauteur d'environ 4 pieds.

8° Le pied du quai de protection construit l'an dernier à l'amont du pont public de la rivière du Bras, a été remblayé avec de la grosse pierre pour empêcher tout affouillement.

B- Côté Nord: D'une façon générale, tous les quais de protection construits par les frères Gariépy depuis le pont public jusqu'à l'ancienne prise d'eau du moulin, ont été remplis de pierre et consolidés par des remblayages sur leur face. Les parties de berge qui séparent ces divers quais ont été remblayées avec de la pierre suivant la méthode inaugurée l'an passé.

Cette consolidation a été rendue nécessaire par la diversion de la rivière du Bras vers le côté nord qui s'est opérée lors des bouleversements causés par les crues de l'automne 1927 et du printemps 1928.

De l'ancienne prise d'eau Gariépy à l'ancien chenal de la rivière avant septembre 1924, l'empierrement des berges a été augmenté et consolidé de façon à offrir une défense parfaite.

Les quantités de matériaux placés sont:

	Saison 1927	Saison 1928	Total
1) Pierre,	7022 verges cubes	2583 verges cubes	9605 v. c.
2) Terre et gravier,	4255 verges cubes	1500 veg. cub. (app)	5755 v. c.
3) Caissonnage,	318 verges cubes		318 v. c.

Le chiffre donné pour terre et gravier devra être vérifié après consultation avec le représentant de la Commission, M. Bérard.

L'argent fourni par:

1) La municipalité de Baie St-Paul a été de:	\$ 5,000.00 (1927)
2) La Commission des Eaux Courantes a été de:	10,000.00 (1927)
3) La Commission des Eaux Courantes a été de:	4,000.00 (1928)

\$19,000.00

Les dépenses ont été:

Saison 1927:	\$13,693.09	
Saison 1928:	<u>3,613.03</u>	= \$17,306.11

Balance en banque.....	1,693.89
------------------------	----------

Les travaux faits recourent l'approbation des membres du Conseil (témoignage E. Boivin, pro-maire, à Montréal le 28 septembre 1928) et de la grande majorité des résidents.

En vue d'améliorer les conditions d'écoulement de la rivière du Bras, il serait bien opportun de nettoyer un chenal à partir d'un point situé à environ cent pieds en amont du pont public sur une longueur d'environ 350 pieds et une largeur moyenne de 35 à 40 pieds. En effet, les crues de l'automne 1927 et du printemps 1928 ont fait dévier le cours de la rivière du Bras qui, depuis septembre 1924, passait le long des propriétés O. Boily, J. Simard et Otis et frères du côté sud.

Depuis le printemps 1928, la rivière a repris en partie son ancien chenal obstrué de gravier et de pierre, et en partie un chenal qui longe les quais Gariépy du côté nord.

La rivière, qui a une pente moyenne de 1.35 pieds par cent pieds, coule à fleur de terre dans ces deux nouveaux chenaux et donne toute sa pente lorsqu'elle débouche dans le bassin en amont du pont. Advenant une crue importante, on craint que l'eau ne déborde dans les nouveaux chenaux et cause des dommages considérables aux résidents du côté nord de la rivière.

Il s'agirait de creuser un chenal et redonner la pente naturelle et uniforme à la rivière. L'eau serait contenue dans des berges définies qui l'empêcheraient d'errer à gauche ou à droite. Les divers ouvrages de remblayage faits seraient ainsi moins exposés à l'affouillement et à la dégradation.

Un chenal de 350 pieds de longueur et d'une largeur moyenne de trente-cinq pieds à la base et d'une excavation moyenne de deux pieds et demi avec talus de $1\frac{1}{2}$ dans 1, donnerait une quantité de:

$$\frac{42 \cdot 5 + 35}{2} \times 2.5 \times 350 = 1256 \text{ verges cubes.}$$

Le coût moyen de cette excavation serait de \$1.00 par verge cube, ce qui nécessiterait une dépense d'environ \$1250.00 à \$1300.00.

EXAMEN DES LACS

On trouvera ci-après un rapport sur chacun d'une série de lacs qui ont été examinés en vue de savoir si ces nappes d'eau sont navigables et flottables.

La question de navigabilité des lacs est importante à cause de la réserve des trois chaînes qui s'applique dans le cas des cours d'eau non navigables ni flottables. Il est donc de première importance que les autorités qui doivent décider de cette question soient pleinement renseignées quant au caractère des diverses nappes d'eau.

Chacun des lacs dont les noms suivent a été examiné:

Lacs

"31 milles", Blue Sea,	bassin rivière	Gatineau.
Brûlé, Travers, Louisa,	" "	du Nord,
Maskinongé,	" "	Rouge.
MacGregor,	" "	Blanche.
Brome,	" "	Yamaska.
Memphremagog,	" "	Magog.
Long, Témiscouata,	" "	Madawaska.
Ste-Anne, Pohénégamook,	" "	St-François.
Matapédia,	" "	Matapédia.
Mégantic,	" "	Chaudière.

LAC "31 MILLES"

L'étude du lac "31 Milles" a été faite entre le 14 juillet et le 6 août 1928. Le rapport ci-dessous est basé sur les notes recueillies lors de cet examen.

Localisation: Ce lac est situé dans le comté de Hull. Il couvre une partie des cantons de Blake, Cameron, Kensington et de Wabassee. Il est tributaire de la rivière Gatineau dans laquelle il se jette, à environ huit milles en aval de Maniwaki.

Notre plan B-2438 (planche XV) montre ce lac qui est alimenté par une série de lacs: Femichangan, Fetit lac Rond, Croche, des Embarras, Malone, Achigan, Ferrier, des Vases, Charron, Charbonneau, Meadour, Rodolphe, Beauty, Inférieur, en Haut, Giles, des Loups et quelques autres. Le plus important des lacs ci-dessus mentionnés est Femichangan,—lac situé à l'extrémité sud du lac "31 Milles". Il est à vingt et un pieds au-dessus du lac "31 Milles". Il déverse son eau à deux endroits assez rapprochés. Une des deux sorties est souterraine.



COMTÉ DE LABELLE

- LÉGENDE**
- Les chalets d'été sont indiqués ainsi... *
 - Les maisons permanentes ■
 - Les terrains cultivés ▽
 - Les quais —
 - Les remises pour yacht —
 - Le chemin de fer projeté —
 - Les rades —
 - Les montagnes —
 - Les sondages —
 - Les batteries —
 - Les contours —

N.B. Ce plan est la copie d'une planche du plan officiel du Comté de Hull, N° X-24781 de nos archives.

Superficie du lac des 31 Milles ... 20,2 Milles Carrés
de son bassin de drainage ... 117,0 Milles Carrés.



La Commission des Eaux Courantes de Québec
PLAN DU
LAC DES 31 MILLES
COMTÉS DE HULL ET DE LABELLE
Echelle 40 chaînes au pouce
Montréal, 24 août, 1928.
Etude faite par Paul E. Clouston
Références ... Canal N° 417.
Ingénieur en Chef

Bassin de drainage et superficie du lac: Son bassin de drainage est d'environ 117 milles carrés et la superficie du lac lui-même est d'environ 20 milles carrés.

Aspect du district: Ce district est très montagneux. Des photographies ont été prises qui indiquent de façon assez claire l'aspect des rives. Il y a beaucoup de pin rouge et de pin blanc autour du lac.

Nature des Rives: Les rives sont généralement hautes et très escarpées. A partir de l'extrémité sud suivant la rive est jusqu'au lot 35, on voit des rives escarpées et les montagnes sont rapprochées du lac. Sur le lot 35 est un portage qui est en pente douce. Depuis ce portage jusqu'à l'extrémité nord d'une grande pointe les montagnes sont un peu éloignées de la rive puis sont rapprochées près de la pointe en question. En contournant les baies du côté est, on ne voit pas de terrain bas. Il y a une coulée sur le lot 49,—coulée qui paraît remonter assez loin mais qui n'a pas été examinée.

La pointe en face de l'Île la Croix est basse. Entre cette pointe et une autre pointe en face de la Grande Île, les rives sont hautes, à l'exception de celles des lots 11 à 15 où le terrain bas s'étend sur une assez bonne distance.

Vis-à-vis la Baie Davis, il n'y a de terrain bas que dans une pointe étroite s'étendant vers le sud-est. Autour de la Baie Davis, les rives sont escarpées, il y a trois coulées étroites.

Une pointe entre la Baie Davis et la Baie Noire est basse. Autour de la Baie Noire les rives sont escarpées, surtout au fond du côté est où le roc est presque vertical et très élevé.

Du côté ouest, il n'y a de terrain en pente douce qu'aux embouchures des ruisseaux,—la balance étant en pente très élevée.

Profondeur de l'eau: Le lac 31 "Milles" est très profond. Plusieurs sondages qui sont indiqués sur le plan montrent que le fond a été atteint à quelques endroits seulement avec une sonde de quatre-vingt-cinq pieds. La profondeur varie entre douze pieds à quelques endroits et quelques centaines de pieds.

Dans le canton de Cameron, du côté ouest du lac, en face de l'île située au sud-est d'une pointe vis-à-vis les lots 18 à 21 du rang 6, un résident a affirmé qu'il y a plus de 6000 pieds de profondeur. A un quart de mille plus au nord de ce point, la profondeur est de 300 pieds.

Battures: Il y a neuf battures bien connues sur ce lac et elles sont indiquées sur le plan. Ces battures, lors de l'examen du lac, étaient presque à la surface de l'eau.

La batture à l'entrée de la baie Davis qui était alors à $2\frac{1}{2}$ pieds sous la surface de l'eau, est en sable, de même que la batture en face du lot 48 du rang 6, canton de Wabassee. Toutes les autres battures sont en roches.

Navigation: Il se fait beaucoup de flottage de bois sur le lac. L'année dernière plusieurs chantiers étaient situés dans la baie Noire et tout le long du lac dans le canton de Wabassee. Il y a beaucoup de navigation pour récréation. Trois gros yachts à cabines et plusieurs gros canots-automobiles sont utilisés. L'un des yachts tire de cinq à six pieds d'eau.

Quais: Il y a plusieurs quais privés sur le lac. Ils sont situés surtout à l'extrémité sud. Six de ces quais appartiennent à des particuliers et l'un appartient au "Gatineau Fish and Game Club". Il y a en outre, plusieurs hangars à yachts de dimensions variables.

Variation de l'eau: Il y a environ six pieds de différence de niveau entre l'eau haute et l'eau basse. Le 14 juillet dernier, le niveau du lac était environ deux pieds plus bas que l'eau haute. A cette date son altitude était environ 531 pieds au-dessus du niveau moyen de la mer. Ses eaux se joignent à la rivière Gatineau dans le rapide du Nègre à une élévation d'environ 472, en passant par les lacs Michel, Rond et au Rat.

Habitations: Il y a douze résidences autour du lac, presque toutes situées à l'extrémité sud.

Les maisons sont de dimensions variables: 45 pieds par 20 pieds 27 x 48, 45 x 30, etc.

Pour une surélévation de l'eau de cinq pieds, il n'y aurait que deux maisons inondées. Quant au terrain, il n'y en aurait pratiquement pas.

Pour dix pieds de surélévation de l'eau, il y aurait cinq ou six maisons inondées, mais encore peu de terrain.

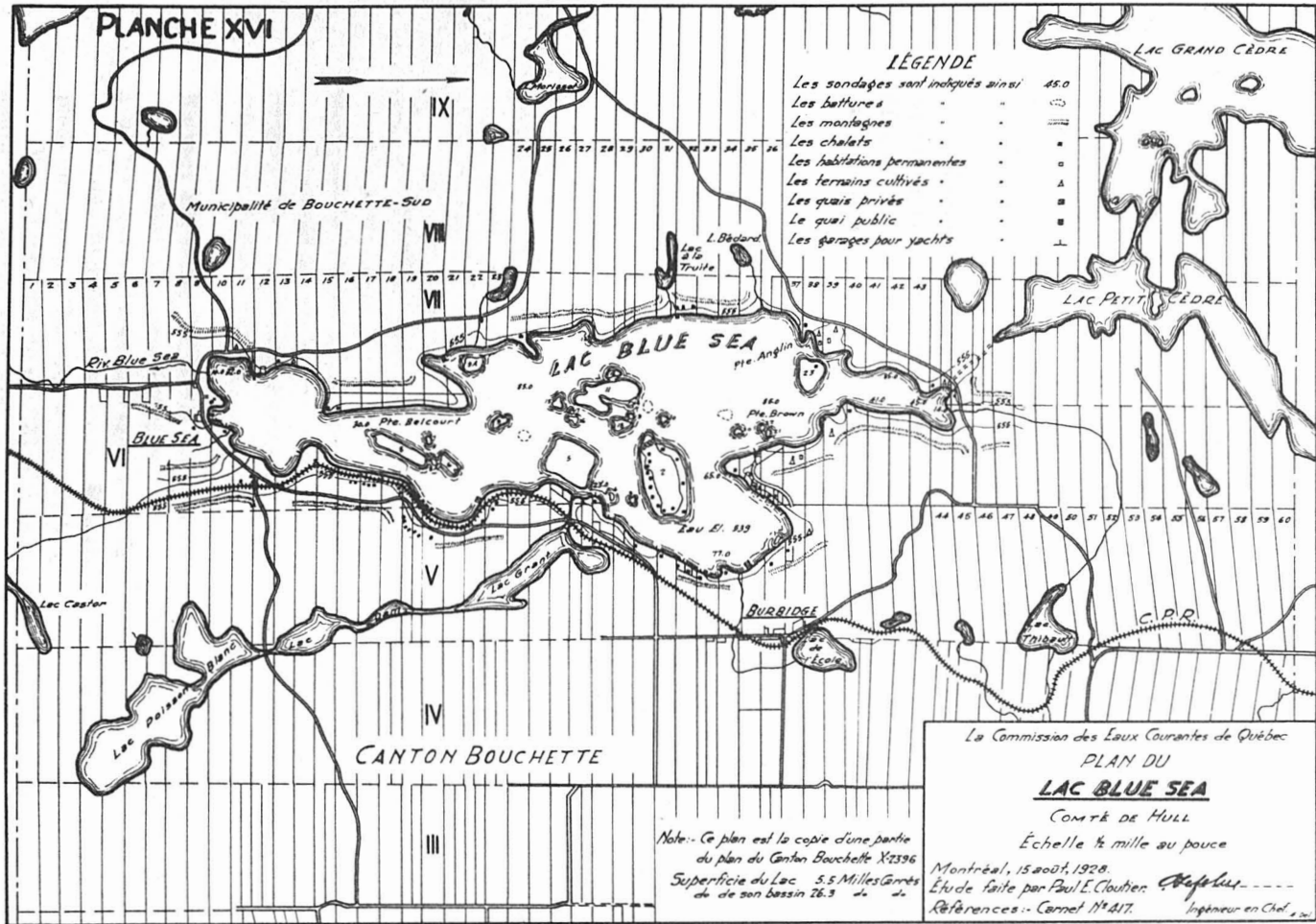
Pour quinze pieds, il y aurait un total de huit maisons avec leurs dépendances. La quantité de terrain est assez difficile à évaluer,—l'eau refoulant dans les ruisseaux.

Barrage à la sortie du lac: La sortie du lac a environ 60 pieds de largeur et n'a que quelques pieds de profondeur. A cent pieds en aval, il existe un vieux barrage en bois qui sert pour le flottage du bois.

Le lac Mitchell dans lequel se jette le lac "31 Milles" est à sept pieds environ plus bas que le lac "31 Milles".

Vu la superficie du lac "31 Milles" et sa profondeur, il n'y a aucun doute que ce lac peut être considéré comme navigable et flottable.

PLANCHE XVI



LÉGENDE

- Les sondages sont indiqués ainsi 45.0
- Les battures
- Les montagnes
- Les chalets
- Les habitations permanentes
- Les terrains cultivés
- Les quais privés
- Le quai public
- Les garages pour yachts

La Commission des Eaux Courantes de Québec

PLAN DU
LAC BLUE SEA

Comté de HULL
Échelle 1/4 mille au pouce

Note: Ce plan est la copie d'une partie
du plan du Canton Bouchette X12396
Superficie du Lac 5.5 Milles Carrés
de son bassin 26.3 " "

Montréal, 15 août, 1928.

Étude faite par Paul E. Cloutier

Références: Carnet 17417.

Paul E. Cloutier
Ingénieur en Chef

LAC BLUE SEA

L'étude du lac Blue Sea a été faite au mois de juillet 1928. Le rapport ci-dessous est basé sur les notes recueillies lors de cet examen. (Voir plan D-2434, planche XVI de ce rapport).

Localisation du lac: Le lac Blue Sea est situé dans le bassin de la rivière Gatineau, dans le canton de Bouchette, comté de Hull, à une altitude de 539 pieds au-dessus du niveau moyen de la mer. Il s'étend du nord au sud et ses eaux atteignent la rivière Gatineau un peu en bas de Wright, en passant successivement par la rivière Blue Sea, le lac Clemow, le ruisseau Rebourg et la rivière Picanoc.

Il est alimenté par les lacs de l'École, Thibault, Bédard, à la Truite, Castor, Poisson Blanc, Dam, Grant et par un petit lac dont on ignore le nom lequel est situé sur les lots 23 et 24 du rang VII, ainsi que par un ruisseau venant d'un marais dans le village de Blue Sea.

Bassin de drainage et superficie: Le bassin de drainage est de 26 milles carrés et la superficie du lac lui-même est de 5.5 milles carrés.

Aspect général du district: Le district est généralement montagneux et peu cultivé. Il est surtout connu par ses villégiatures.

Le pourtour du lac est formé d'une suite de plateaux de 40 à 75 pieds de hauteur coupés par de petites vallées d'où sortent les ruisseaux tributaires du lac.

Nature des rives: Les rives sont généralement hautes et boisées, notamment autour des pointes Brown et Anglin.

Les principales essences forestières sont: le cèdre, l'épinette, le bouleau et le tremble.

Cependant, au village de Blue Sea le terrain n'a guère plus de six à sept pieds au-dessus du niveau du lac et constitue le seul endroit bas de tout le pourtour.

La culture générale autour du lac ne se pratique que sur le lot 37 et partie du lot 38 du rang V, et sur les lots 38, 39, 44, 11-1 et 13 du rang VII, canton de Bouchette.

La profondeur de l'eau: Ce lac est généralement très profond. Plusieurs sondages ont été faits avec une sonde de quatre-vingt-cinq pieds et, en certains endroits, le fond n'a pas été atteint. Nous pouvons dire que la profondeur varie entre 14 pieds et plus de 85 pieds.

Les sondages sont indiqués sur le plan accompagnant ce rapport.

Navigation: On a déjà fait le flottage du bois sur ce lac, mais ces opérations ont cessé depuis un grand nombre d'années.

La seule navigation qui se fait maintenant est purement récréative: canots, chaloupes ou yachts-automobiles. Les plus gros yachts tirent quatre à cinq pieds d'eau.

Quais: Il y a huit petits quais, dont l'un est la propriété du gouvernement fédéral.

Variation de l'eau: Il y a environ un pied et demi de variation entre l'eau haute et l'eau basse. Le 3 juillet 1928, l'élévation de l'eau était à la cote approximative 539.0 au-dessous du niveau moyen de la mer.

Habitations: Il y a soixante-dix habitations autour du lac, en plus le village de Blue Sea, au sud, qui contient une quarantaine de maisons.

Un certain nombre de ces résidences peuvent être habitées l'hiver, mais la plupart sont pour l'été seulement.

Proximité du chemin de fer: Le chemin de fer du Pacifique Canadien, branche Ottawa-Maniwaki, longe le lac à partir de la station de Blue Sea jusqu'au lot 26 du rang V.

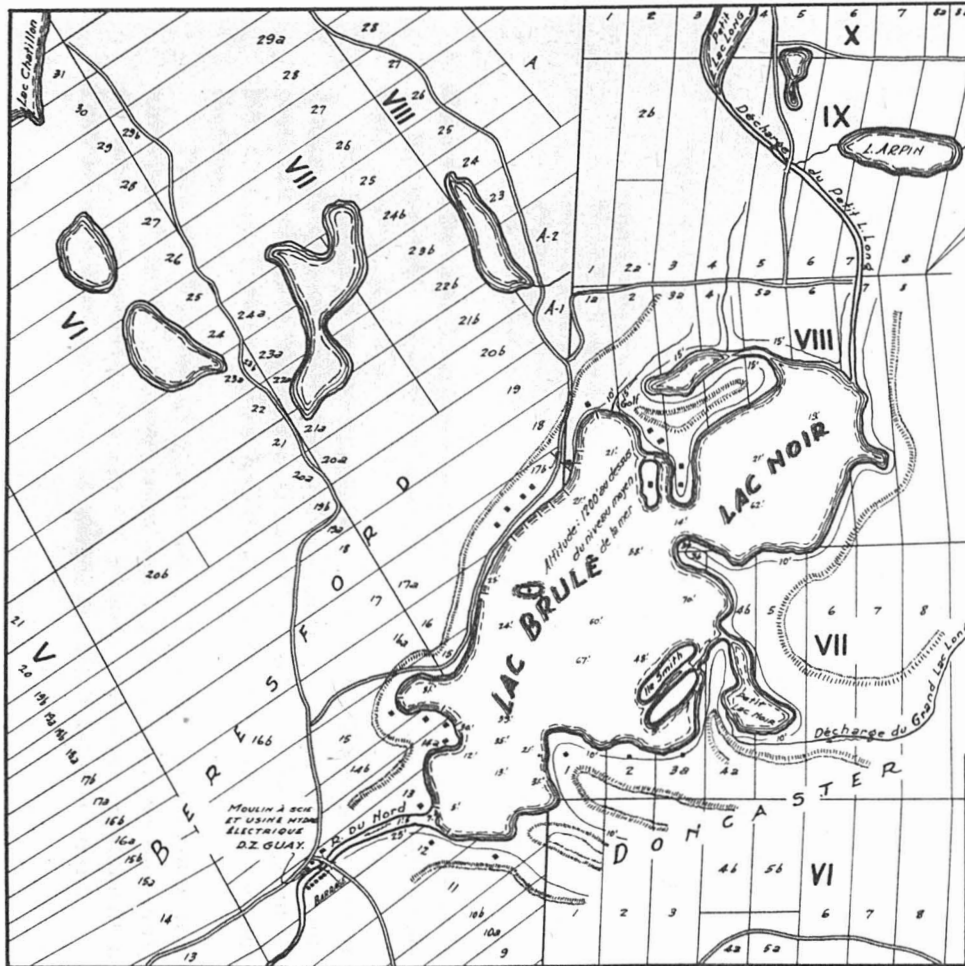
Voici quelques niveaux aux points intéressants :

Station de Blue Sea,	549.2
Traverse à niveau sur le lot 13-1,	549.3
Vers le milieu du lot 20,	551.1
Station sur le lot 22,	546.2
Sortie du lac Grant,	555.0

Valeur du lac comme réservoir: Pour une surélévation de l'eau de cinq pieds, le terrain inondé est négligeable. Deux maisons d'été seulement seraient atteintes.

En élevant le lac de dix pieds, la moitié des maisons situées en dedans du contour 555.0 serait atteinte par l'eau, ainsi qu'une grande partie du village de Blue Sea et la partie du chemin de fer longeant les lots 22 et 23. Trois fermes sur les lots 37, 38 et 39 du rang VII seraient inondées.

Pour une élévation de quinze pieds, l'inondation se limiterait à une bande de terrain autour du lac, et aux vallées de quelques ruisseaux, où notre reconnaissance n'a pas été poussée plus loin: notamment à l'extrémité nord du lac, et aux décharges des lacs Castor et Grant.



Note: Ce plan est une copie du plan officiel de la paroisse de Ste.-AGATHE DES MONTS N° X-301 de nos archives

Superficie du Lac 1.2 milles carrés de son Bassin 37.3 de de

LÉGENDE

- Les maisons sont indiquées ainsi... ■
- Les sondages 67
- Les montagnes 100
- Les abris pour yacht J
- Les contours 6

La Commission des Eaux Courantes de Québec

PLAN

LAC BRÛLÉ

COMTÉ DE TERREBONNE
Échelle 20 chaînes au pouce

Montréal, 12 juillet 1928.

Étude faite par A. Gagnon
Références: Cannel N° 407

A. Gagnon
Ingénieur en Chef

Barrage à la sortie du lac: La sortie du lac Blue Sea est très peu profonde: il n'y a que quelques pieds d'eau. Au milieu, la profondeur ne dépasse pas cinq pieds et sur les bords elle varie entre un demi pied et deux pieds.

Il y a déjà eu un barrage en bois dans le temps du flottage du bois. Il existe encore une couple de piliers à environ une cinquantaine de pieds du lac même. Il semble possible de construire un autre barrage au même endroit.

Vu sa superficie et sa profondeur, le lac Blue Sea doit être considéré comme navigable et flottable.

LAC BRÛLÉ

Bassin de la rivière du Nord

Un examen du lac Brûlé a été fait en juin et juillet derniers. Le rapport ci-dessous est basé sur les notes recueillies lors de cet examen.

Localisation du lac: Le lac Brûlé est situé à trois milles de Ste-Agathe dans les cantons de Beresford et de Doncaster, comté de Terrebonne. (Voir plan D-2410, planche XVII). Il est alimenté par deux sources principales; au nord par le petit lac Long et à l'est par le grand lac Long. Son altitude est de 1200 pieds au-dessus du niveau moyen de la mer. Il se jette dans la rivière du Nord, dont il est la source.

Bassin de drainage et superficie: Son bassin de drainage est de 37.3 milles carrés et la superficie du lac lui-même est de 1.3 milles carrés.

Aspect général du district: Le district est généralement montagneux; le terrain est rocailleux ou sablonneux et peu cultivé. Ce district tire toute son importance des nombreuses villégiatures qu'on y rencontre.

Nature des rives: L'examen du lac a été commencé au lot N° 12, rang VI, canton de Beresford. Les rives à la sortie du lac ne sont ni hautes ni escarpées; elles ont une pente moyenne de 30 degrés et atteignent une élévation de 25 à 30 pieds.

Depuis l'embouchure de la rivière du Nord et la décharge du petit lac Noir, qui est plutôt une baie du lac Brûlé, on trouve trois petites vallées où la montagne s'éloigne du lac et où la hauteur des berges ne dépasse pas dix pieds.

En front des lots Nos. 2A, 4A, il y a deux îles inhabitées de 500 à 600 pieds de longueur respectivement, et de 200 et 300 pieds de largeur. Leur élévation maximum est 15 pieds au-dessus du niveau du lac. Ces îles sont la propriété d'un particulier.

A l'entrée du petit lac Noir, les berges n'ont que 10 à 15 pieds d'élévation. Sur la rive sud de ce petit lac, sur le lot 4A, rang VII de Doncaster, vient se jeter la décharge du grand lac Long qui coule à travers une vallée dont le terrain a une élévation moyenne de dix pieds jusqu'au lot No 6, rang VII de ce même canton.

Du côté est, le long du lac Noir, les montagnes se rapprochent des rives pour ensuite suivre la vallée de la décharge du petit lac Long qui se jette à l'extrémité nord du lac.

Sur le lot No 2, rang VIII de Doncaster, il existe un terrain de golf appartenant aux villégiaturistes du lac Brûlé, en front duquel se trouve une île de 700 pieds de longueur par 150 pieds de largeur habitée par un M. L. Smith.

Les montagnes se rapprochent du lac sur les lots Nos 1A, et 2 du rang VIII, de Doncaster, pour suivre celui-ci à une distance moyenne de 300 pieds, sur les lots Nos. 18, 17A, 16, 15, 14B des rangs VII et VI de Beresford.

Profondeur de l'eau: La plus grande profondeur trouvée est de soixante-sept pieds sur une ligne tracée du lot No. 3A, rang VII de Doncaster au lot No. 16, rang VII de Beresford.

D'autres sondages ont été faits à divers endroits et sont indiqués sur le plan D-2410.

Battures: Il y a une batture en front du lot No. 16, rang VII, canton de Beresford, à environ 150 pieds du rivage. Elle mesure approximativement 300 pieds carrés.

Navigation: Les yachts à gazoline et les chaloupes de promenade sont les seules embarcations que l'on voit sillonner le lac. C'est une navigation purement récréative. Il y a déjà eu flottage du bois à bûche perdue.

Quais: Les seuls quais construits sur le lac sont des embarcadères pour les chaloupes et les yachts; ce sont des constructions en bois faites par les résidents.

Variation entre l'eau haute et l'eau basse du lac: Une marque bien distincte des hautes eaux a été relevée sur une remise à chaloupe; elle était le 26 juillet à 3.3 pieds au-dessus du niveau actuel du lac.

Le niveau du lac doit baisser encore de 0.4 pied; d'où la variation serait 3.7 pieds.

Résidences autour du lac: Toutes les habitations sur les bords du lac sont des résidences d'été. Nous donnons ci-dessous une liste de vingt-cinq propriétés privées où il y a une résidence d'été:

Lots	11, 12,	rang	VI,	canton	de	Beresford.
"	11	"	"	"	"	"
"	13	"	"	"	"	"
"	13	"	"	"	"	"
"	13, 14, 15	"	"	"	"	"
"	16A, 16B	"	"	"	"	"
"	16B, 17	"	"	"	"	"
"	15, 16, 17A	"	VII	"	"	"
"	17A	"	"	"	"	"
"	17A	"	"	"	"	"
"	17A	"	"	"	"	"
"	17A	"	"	"	"	"
"	17A	"	"	"	"	"
"	17B, 18	"	"	"	"	"
"	1A, 1B	"	VIII	"	"	Doncaster.
"	1B	"	"	"	"	"
"	2	"	"	"	"	"
"	2	"	"	"	"	"
"	3A, 4B, 5A, 5B, 6B,	"	"	"	"	"
"	3	"	"	"	"	"
"	3A	"	VII	"	"	"
"	3	"	"	"	"	"
"	1	"	"	"	"	"
"	13	"	VI	"	"	Beresford
"	13	"	"	"	"	"

Proximité du chemin de fer ou de la route: Il n'y a pas de chemin de fer qui longe ou qui passe près du lac Brûlé. La gare la plus rapprochée est à trois milles, à Ste Agathe des Monts, où passe le Pacifique Canadien. La route Ste-Agathe St-Donat longe le lac en partie.

Valeur du lac comme réservoir: Pour une surélévation de l'eau de cinq pieds au-dessus du niveau du 28 juin 1928, le chemin traversant les lots Nos. 15, 16 et la moitié du 17A, rang VII de Beresford, serait inondé. Le printemps dernier il y a eu un pied d'eau dans le chemin sur le lot No. 16, rang VII. Pour une surélévation de dix pieds, quatre maisons seraient endommagées. Pour une surélévation de quinze pieds, le pourtour du lac changerait quelque peu. En plus des dommages précédents, les terrasses de plusieurs résidences seraient inondées et le lot 11,

rang VI de Beresford, lot 1 rang VI de Doncaster, auraient à subir une inondation importante.

Possibilité de construire un barrage: Il y aurait possibilité de construire un barrage de faible hauteur à la sortie du lac Brûlé; le terrain de chaque côté de la rivière a une élévation d'à peu près 25 pieds au-dessus du lac; la largeur de la rivière est de 100 pieds et la profondeur de l'eau est en moyenne 5 pieds. Le fond de la rivière est rocailleux et les berges sont sablonneuses.

Il y a déjà eu un barrage en bois construit par une compagnie américaine à cet endroit, en vue d'élever l'eau de quatre pieds pour des fins de flottage. Il fut démolé parce qu'il causait des dommages aux propriétés riveraines.

A environ 1500 pieds en aval de la sortie du lac, se trouve un barrage en bois appartenant à M. D. Z. Guay. Ce barrage, qui n'a aucun contrôle sur les eaux du lac Brûlé, assure le fonctionnement d'un moulin à scie et d'une génératrice électrique qui fournit l'éclairage à quelques maisons. Il a 144 pieds de longueur et 5 pieds de largeur au sommet. Il comprend neuf vannes de 5.2 pieds de largeur et offre une hauteur de charge de douze pieds.

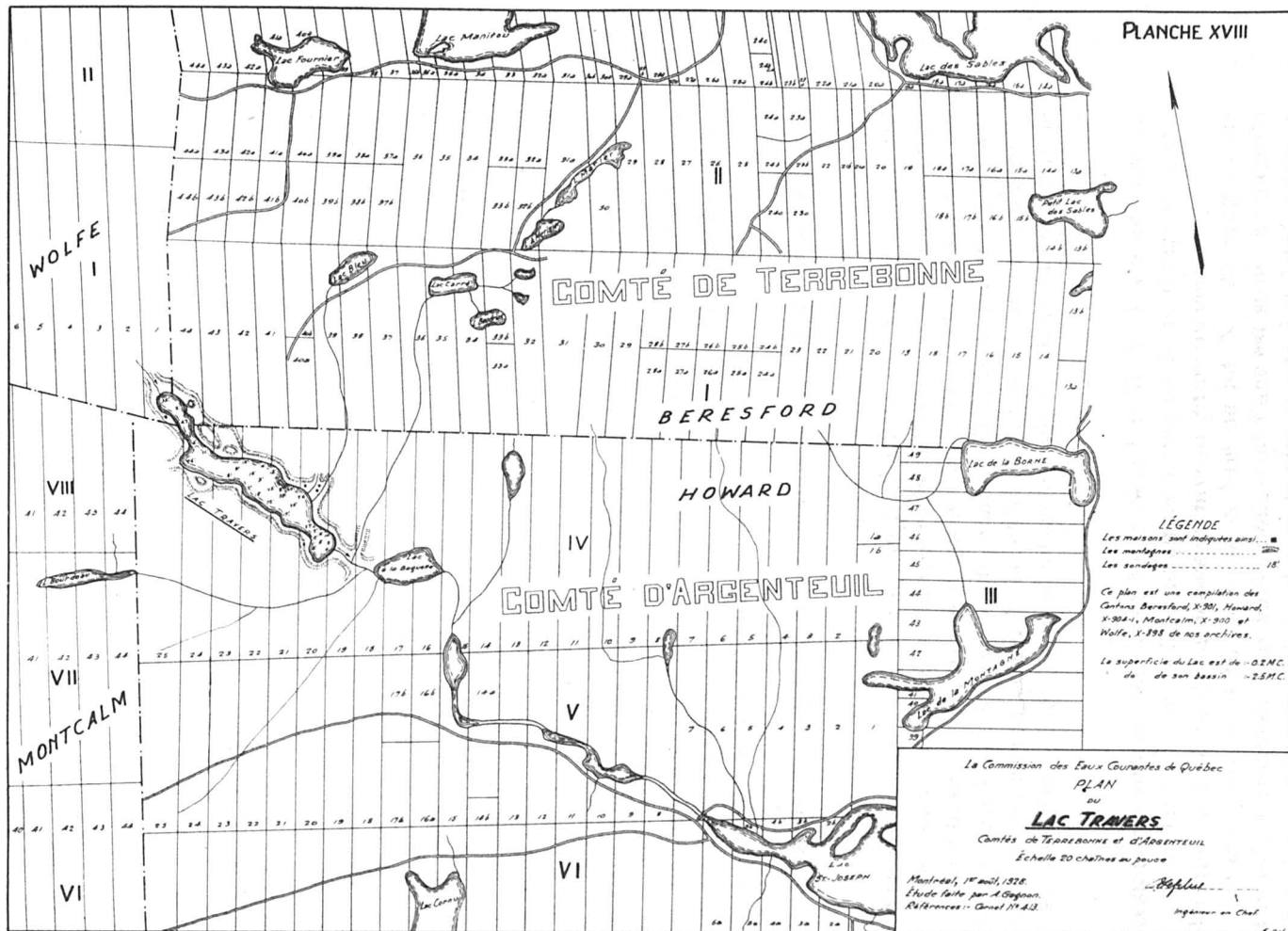
Vu sa profondeur et sa superficie, ce lac, dans l'opinion du soussigné, peut être considéré comme navigable et flottable.

LAC TRAVERS

L'étude du lac Travers a été faite au mois de juillet 1928. Le présent rapport est tiré des notes recueillies lors de cet examen. (Voir plan C-2423, planche XVIII).

Localisation du lac: Le lac Travers est situé à sept milles de Ste-Agathe, sur les lots Nos 20, 21, 22, 23, 24 et 25 du rang IV du canton de Howard, sur le lot No. 44 du rang I de Beresford et sur le lot No. 1 du rang I de Wolfe. Il est alimenté au nord par un ruisseau et à l'est par la décharge du lac Bleu.

Bassin de drainage et superficie du lac: Le lac Travers a un mille et quart de longueur et une largeur moyenne de un sixième de mille. Son bassin de drainage est de 2.5 milles carrés et la superficie du lac lui-même est de 0.18 mille carré.



LÉGENDE
 Les maisons sont indiquées ainsi... ■
 Les montagnes ■
 Les sondages 18'

Ce plan est une compilation des Cadres Beresford, X-300, Howard, X-304-4, Montcalm, X-300 et Wolfe, X-398 de nos archives.

La superficie du Lac est de ... D.I.M.C. de son bassin ... T.S.M.C.

La Commission des Eaux Courantes de Québec
PLAN
 ou
LAC TRAVERS
 Comtés de Terrebonne et d'Argenteuil
 Echelle 20 chaînes au pouce

Montréal, 1^{er} août, 1878.
 Étude faite par A. Gagnon.
 Références: - Canal 174-3.

A. Gagnon
 Ingénieur en Chef

Aspect du lac: Le lac est entouré de montagnes dont la distance au rivage varie de quelques pieds jusqu'à 400 pieds.

Nature des rives: L'examen du lac a été commencé au lot No 1, rang I du canton de Wolfe. Sur une distance d'environ trois cents pieds le terrain dans cette partie est bas et rendu humide par un ruisseau d'une largeur moyenne de quatre pieds.

Le lac Travers se décharge par un ruisseau qui a, en moyenne, 10 pieds de largeur; il coule entre deux montagnes qui sont distantes de 300 pieds. Il est à la tête d'une série de lacs: Carré, Boudrias, à la Baguette, qui se jettent dans le lac St-Joseph de Howard qui lui-même se verse dans la rivière aux Mulets, tributaire de la rivière du Nord.

La profondeur de l'eau: La plus grande profondeur trouvée est de 39.5 pieds en front du lot No. 21, rang IV de Howard. D'autres sondages ont été faits à divers endroits et sont indiqués sur le plan. A une trentaine de pieds du rivage on a constaté des profondeurs de 7 à 20 pieds et plus. Dans la baie nord-ouest la profondeur est moindre.

Battures: Il y a une batture en front du lot No. 22, rang IV de Howard, elle mesure 50 pieds de longueur par 25 pieds de largeur.

Navigation: Les chaloupes de promenade sont les seules embarcations que l'on voit sillonner le lac; c'est une navigation purement récréative. Aucun flottage du bois n'a été fait sur ce lac.

Quais: Il n'y a aucun quai ni aucun embarcadère construit sur les rives.

Variation entre l'eau haute et l'eau basse: Une marque bien distincte des hautes eaux a été relevée sur une roche qui est à soixante-quinze pieds du rivage et qui se trouve dans le lac en front du lot No. 20, rang IV de Howard; cette marque était le 24 juillet à 1.7 pieds au-dessus du niveau actuel du lac et les eaux basses s'observent, paraît-il, à 0.7 pied en contre bas de ce même niveau; d'où la variation serait de 2.4 pieds.

Résidences autour du lac: Sur le lot No. 1, rang I de Wolfe, il y a une maison en bois rond située à cinq pieds du rivage et à une élévation de trois pieds au-dessus du niveau actuel du lac.

Sur le côté nord en front de la baie du lot No. 20, rang IV de Howard, se trouvent deux habitations dont l'une est située à quarante pieds du lac et à trois pieds au-dessus du niveau actuel du lac: l'autre est

située à deux cents pieds du rivage et à une élévation de sept pieds au-dessus du niveau actuel du lac.

Les maisons plus haut mentionnées ne sont habitées que de temps à autre.

Proximité du chemin de fer: Il n'y a pas de chemin de fer qui longe ou qui passe près du lac Travers. La gare la plus rapprochée est à sept milles, à Ste-Agathe des Monts, où passe le C. P. R.

Le chemin de Ste-Agathe au lac Travers a sept milles de longueur et se termine au lac, mais ne le contourne pas.

Valeur du lac comme réservoir: Pour une surélévation de l'eau de cinq pieds au-dessus du niveau du 2^e juillet 1928, les maisons seules seraient endommagées.

Pour une surélévation de dix pieds, le terrain en front de la baie du lot No. 24, rang IV de Howard, serait quelque peu inondé ainsi que dans le lot No. 1, rang I de Wolfe.

Pour une surélévation de quinze pieds, le pourtour du lac ne changerait pas beaucoup.

Possibilité de construire un barrage: A la sortie du lac Travers, le terrain de chaque côté de la rivière est montagneux et la décharge coule dans une vallée qui a 300 à 350 pieds de largeur. Dans cette petite rivière vient se joindre la décharge des lacs Carré, Boudrias et d'autres. La profondeur de l'eau à la sortie est de 3 pieds.

Il n'y a jamais eu de barrage de construit à cet endroit.

Le sol à la sortie du lac est sablonneux, il n'y a pas de roc apparent.

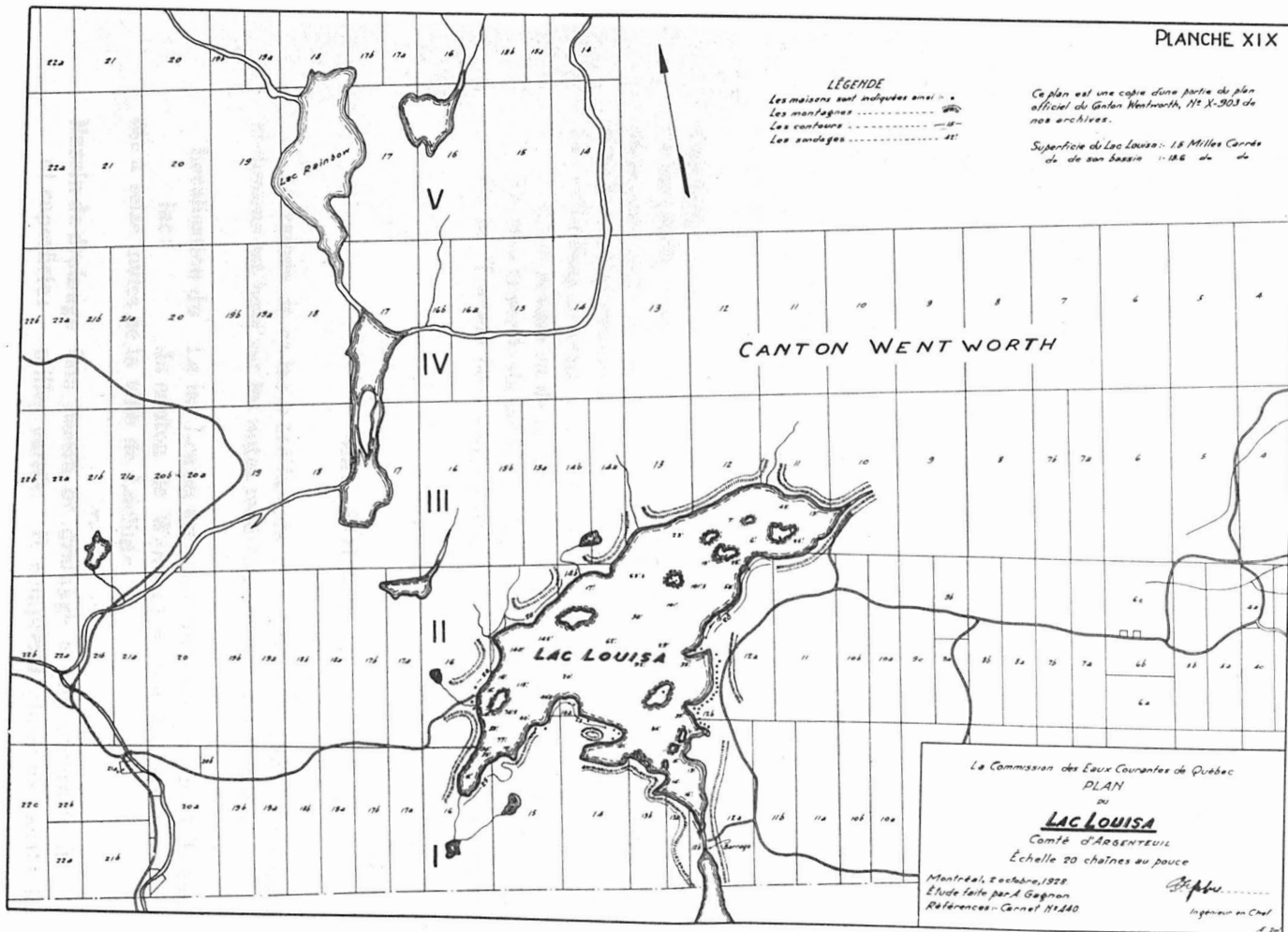
Le lac Travers peut être considéré comme navigable et flottable.





LAC LOUISA

L'examen de ce lac a été fait du 6 au 14 juillet 1928. Le rapport ci-dessous est basé sur les notes recueillies lors de cet examen.

Localisation du lac: Le lac Louisa est situé dans les 1er, 2e et 3e rangs du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil. Il est à seize milles de la ville de Lachute.

Bassin de drainage et superficie: Son bassin de drainage a une superficie de 13.6 milles carrés. Il comprend plusieurs petits lacs




LÉGENDE
 Les maisons sont indiquées ainsi : 
 Les montagnes 
 Les contours 
 Les étendages 

Ce plan est une copie d'une partie de plan officiel du Canton Wentworth, N° X-503 de nos archives.

Superficie de Lac Louise: 18 Miles Carrés de son Bassin: 11.18.6 de de

CANTON WENTWORTH

La Commission des Eaux Courantes de Québec
 PLAN
 DU
LAC LOUISE
 Comté d'ARSENTEUIL
 Echelle 20 chaînes au pouce
 Montréal, 2 octobre, 1928
 Etude faite par A. Gagnon
 Références: Canal N° 240

 Ingénieur en Chef

qui alimentent le lac Louisa. Le bassin est en grande partie couvert de forêts.

La superficie du lac est de 1.5 milles carrés.

Aspect général du district: Le district est généralement montagneux. Le terrain est sablonneux et peu cultivé. Le district tire son importance de nombreux endroits de villégiature.

Nature des rives: La nature des rives est généralement montagneuse à l'exception de quelques endroits à l'embouchure des ruisseaux, tel qu'indiqué de façon appropriée sur le plan C-2454, planche XIX.

Profondeur de l'eau: Le lac Louisa est profond, tel qu'indiqué par les sondages sur le plan du lac. La profondeur maximum a été trouvée à 145 pieds. Des profondeurs de 20 pieds, 15 pieds, 14 pieds, ne se trouvent que près de la rive ou dans les baies.

Battures: Il y a une batture en front du lot No. 15, rang I, à environ 250 pieds du rivage, et une autre au nord de l'île No. 44, et une troisième au nord de l'île No. 45.

Navigation: Des yachts à gazoline et des chaloupes de promenade sont les seules embarcations que l'on voit sillonner le lac: c'est une navigation purement récréative.

Il y a déjà eu du flottage du bois mais à bûche perdue.

Quais: Il n'y a pas de quai proprement dit sur le lac, mais des débarcadères pour les chaloupes et les yachts. Ce sont des constructions en bois faites par les résidents.

Variation entre l'eau haute et l'eau basse: Une marque bien distincte des hautes eaux a été relevée en front du lot No. 16; elle était le 4 juillet, à 2.9 pieds au-dessus du niveau du lac.

Un autre relevé du niveau de l'eau a été fait le 6 septembre, alors que le niveau du lac était 0.4 pied plus bas que le niveau relevé précédemment. C'était alors la période d'eau basse. La variation serait donc de 3.3 pieds.

Résidences autour du lac: Il y a quarante-cinq résidences d'été sur les rives du lac Louisa. La plupart sont groupées sur le lot No. 12B du rang II, sur la rive est du lac.

Chemin de fer et route: Il n'y a pas de chemin de fer aux environs du lac, la gare la plus proche étant à Lachute sur la ligne C. P. R.

La route de Lachute permet l'accès au lac par ses deux rives, est et ouest.

Valeur du lac comme réservoir: Si on voulait utiliser le lac comme réservoir, pour un exhaussement de l'eau de cinq pieds au-dessus des basses eaux d'été le pourtour ne changerait qu'à quelques endroits. Quelques résidences pourraient être endommagées.

Pour un exhaussement de l'eau de dix et quinze pieds, plusieurs résidences seraient inondées et la superficie de plusieurs îles serait grandement diminuée. A certains endroits des rives la surface inondée serait notable, mais d'une façon générale elle serait minime.

Barrage à la sortie du lac: Il y a un barrage en bois à la sortie du lac. Ce barrage a été construit par la Compagnie McGibbons pour faciliter le flottage du bois sur la rivière ouest. Ce barrage a une longueur d'environ 92 pieds et une largeur de 7 pieds à la crête; au centre il y a une vanne de 18 pieds de largeur. Le barrage repose sur un fond de cailloux et les rives, de chaque côté, sont peu escarpées.

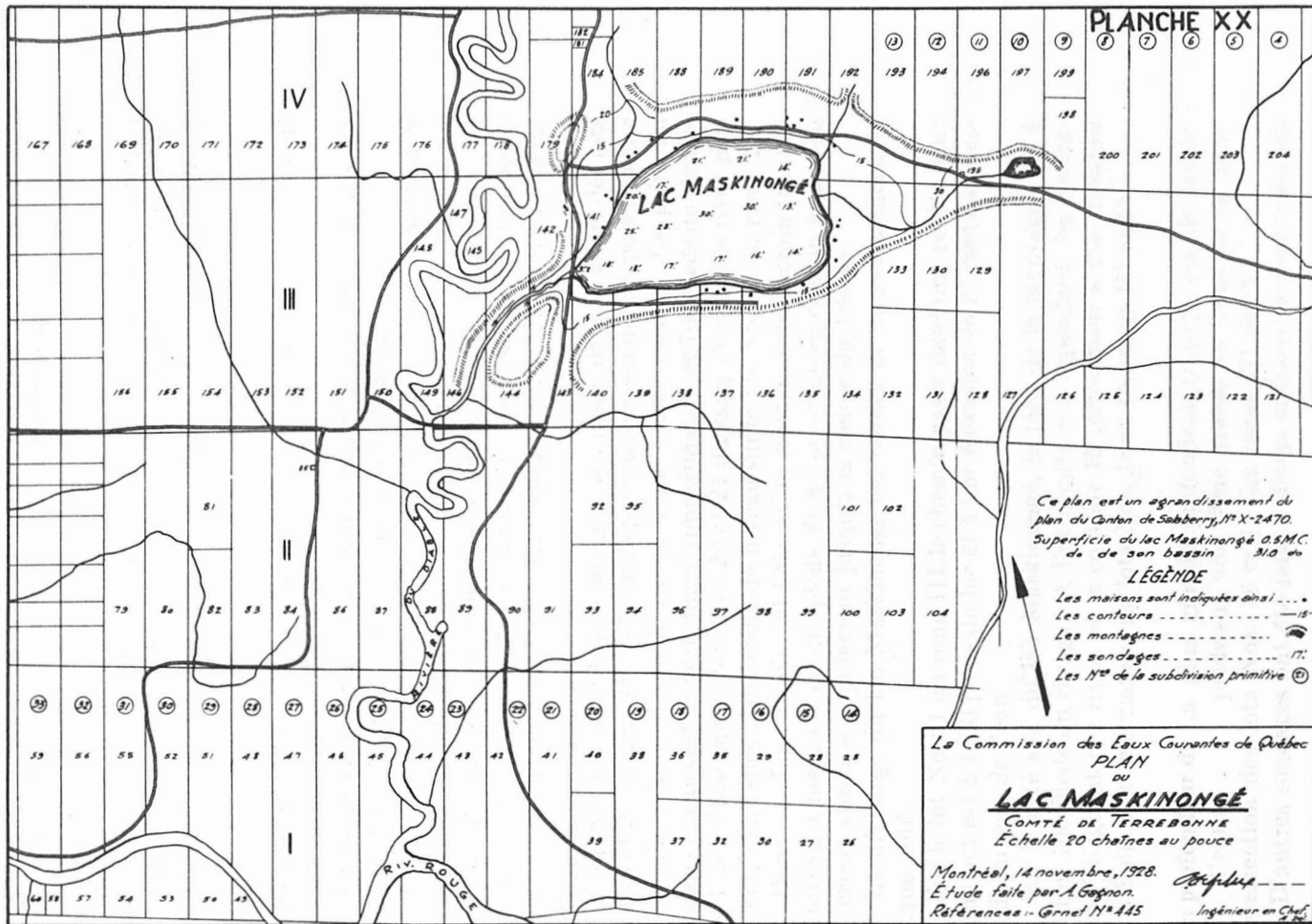
La profondeur du lac est bien suffisante pour permettre la circulation de bateaux d'un tirant d'eau de dix pieds et plus. C'est donc une nappe d'eau navigable quoique non naviguée.

LAC MASKINONGÉ

L'étude du lac Maskinongé a été faite au mois de novembre 1928. Le présent rapport est tiré des notes recueillies lors de cet examen. (Voir plan D-2475, planche XX).

Localisation du lac: Le lac Maskinongé est situé à 2½ milles de St-Jovite dans le canton de Salaberry, comté de Terrebonne, et baigne les lots Nos. 15 à 19 du rang IV et les lots Nos. 14 à 20 du rang III de ce canton.

Il est alimenté par plusieurs petits ruisseaux dont le principal est la décharge d'un lac de 600 pieds de longueur par 300 pieds de largeur situé sur le lot No. 10, rang IV. Ce petit lac a une élévation de 45 pieds au-dessus du niveau actuel du lac Maskinongé.



Ce plan est un agrandissement du plan du Canton de Sabarby, N° X-2470.
 Superficie du lac Maskinongé 0,5 M.C.
 du de son bassin 310 eu

LÉGENDE

- Les maisons sont indiquées ainsi
- Les contours 15'
- Les montagnes
- Les sondages 17'
- Les N° de la subdivision primitive (2)

La Commission des Eaux Courantes de Québec
 PLAN
 DU
LAC MASKINONGÉ
 COMTÉ DE TERREBONNE
 Echelle 20 chaînes au pouce

Montréal, 14 novembre, 1928.
 Étude faite par A. Gagnon. *A. Gagnon*
 Références: - Gravel N° 445 Ingénieur en Chef

Bassin de drainage et superficie du lac : Son bassin de drainage est de 31 milles carrés et la superficie du lac lui-même est de mille $\frac{1}{2}$ carré.

Aspect général du district : Le district est généralement montagneux; le terrain est sablonneux et un peu cultivé. Le district tire toute son importance des nombreux endroits de villégiature qu'on y rencontre.

La nature des rives : L'examen du lac a été commencé au lot No. 15 rang IV du canton de Salaberry.

La berge en front de ce lot a une pente très douce pour une distance de 400 à 500 pieds, jusqu'au pied de la montagne.

Le chemin en front des lots Nos. 15, 16, 17, rang IV, n'est pas inondé par les eaux du printemps, bien qu'à quelques endroits le chemin n'a que 2.5 à 5 pieds au-dessus du niveau du lac.

Dans les lots Nos. 17 et 18 du rang IV, la montagne se rapproche beaucoup du rivage pour s'en écarter ensuite sur le lot No. 19 du même rang.

Le plus haut point trouvé au niveau à main, dans la gorge des lots Nos. 19 et 20 du rang IV, a été de 20 pieds au-dessus du lac, puis la pente du terrain redescend vers le bassin d'une coulée voisine. Ce point du partage des eaux est à une distance approximative de 700 pieds du rivage.

Une colline sur les lots Nos 20 et 21 du rang IV rend les rives plus élevées, mais elles s'abaissent de niveau sur le lot No. 20 du rang III.

Dans ce même lot No. 20, l'élévation maximum du chemin trouvée au niveau à main est de dix pieds, et à l'ouest de ce chemin le niveau du terrain s'abaisse rapidement jusqu'à la rivière du Diable.

La décharge du lac Maskinongé est bordée de hautes collines de chaque côté.

Sur le lot No. 21 du rang III, le chemin passe dans une coulée dont le sommet est à 1000 pieds du lac et à une élévation de 27 pieds au-dessus du niveau de l'eau.

Sur le côté sud du lac Maskinongé, le pied de la montagne est à environ 100 pieds du rivage. A l'extrémité est, cependant, les montagnes s'éloignent des rives, et le contour 15 pieds passe à une distance assez éloignée et s'étend sur les lots Nos. 13 et 14, rangs III et IV.

La profondeur de l'eau : La plus grande profondeur trouvée est de trente pieds sur une ligne tracée en front de la ligne d'intersection des lots Nos. 16 et 17 des rangs III et IV.

D'autres sondages ont été faits à divers endroits et sont indiqués

sur le plan. A 300 pieds du rivage on a constaté des profondeurs de 14 à 21 pieds et plus. Ces profondeurs diminuent graduellement jusqu'au rivage.

Battures: Il n'y a aucune batture dans le lac Maskinongé.

Navigation: Les yachts à gazoline et les chaloupes de promenade sont les seules embarcations que l'on voit sillonner le lac.

Il n'y a jamais eu de flottage de bois.

Quais: Les seuls quais construits sur le lac sont des embarcadères pour les chaloupes et les yachts. Ce sont des constructions en bois faites par les résidents.

Variation entre l'eau haute et l'eau basse du lac: Une marque bien distincte des hautes eaux a été relevée dans la remise à chaloupes appartenant à M. J. Filion; elle était, le 7 novembre 1928, de 0.9 pied au-dessus du niveau actuel du lac.

Ce niveau s'abaisse durant l'été de 1 pied, d'où la variation serait de 1.9 pieds.

Résidences autour du lac: Il y a vingt résidences et un hôtel construits sur les rives de ce lac. A l'exception de deux, toutes ces résidences sont pour l'été seulement.

Chemins: Il n'y a pas de chemin de fer qui longe ou qui passe près du lac Maskinongé. La gare la plus rapprochée est à trois milles, à St-Jovite, où passe le C. P. R.

Le chemin de St-Jovite au lac Maskinongé est en sable et très bon pour l'automobile. Ce chemin contourne et longe le lac au nord, à l'ouest et la moitié du côté sud; son élévation la plus basse est de 2.5 à 3 pieds au-dessus des hautes eaux.

Valeur du lac comme réservoir: Pour une surélévation de l'eau de cinq pieds au-dessus du niveau du 7 novembre 1928, le pourtour du lac changerait quelque peu où il y a des coulées, tel qu'aux endroits suivants:

En front des lots Nos. 19 et 20, rang IV,
 " " du lot No. 21, rang III,
 " " " " No. 20, rang III.

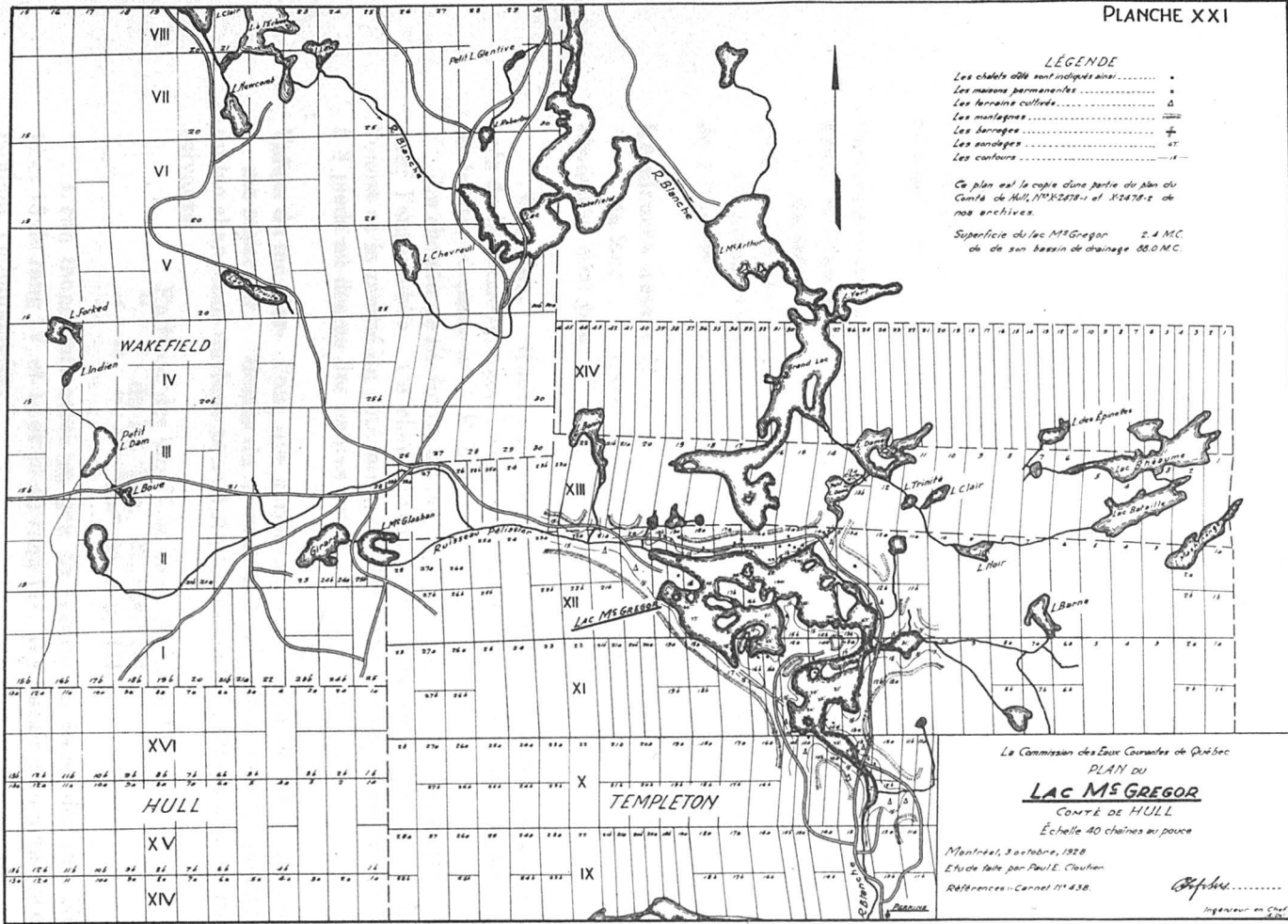
L'eau inonderait aussi un peu de terrain en front des lots Nos. 14 et 15 du rang IV, et 14 et 15 du rang III. Il y aurait cinq maisons qui seraient endommagées.

LEGENDE

- Les chalets été sont indiqués ainsi:
- Les maisons permanentes
- Les terrains cultivés
- Les marécages
- Les barrages
- Les sondages
- Les contours

Ce plan est la copie d'une partie du plan du Comté de HULL, N° X-2478-1 et X-2478-2 de nos archives.

Superficie du lac Mc Gregor 2.4 MC.
de son bassin de drainage 88.0 MC.



La Commission des Eaux Courantes de Québec

PLAN DU
LAC MCGREGOR
COMTE DE HULL

Échelle 40 chaînes au pouce

Montréal, 3 octobre, 1928

Etude faite par PAUL E. CLOUTIER

Références: Canal 17438.

Cloutier
Ingénieur en Chef

Pour une surélévation de l'eau de dix et quinze pieds, le seul point critique où le lac pourrait causer de l'infiltration serait sur le lot No. 21, rang III, car le contour maximum est de dix-neuf pieds.

Barrage à la sortie du lac: Il n'y a aucun barrage construit à la décharge du lac Maskinongé.

Possibilité de construire un barrage: L'emplacement le plus logique serait à quatre cents pieds en aval du pont où il existe un rapide d'une longueur approximative de 175 pieds et d'une dénivellation de 15 pieds; à la tête de ce rapide les rives sont escarpées et propices à la construction d'un barrage de 25 pieds et plus de hauteur. Le roc n'est pas apparent cependant.

Le lac Maskinongé se jette dans la rivière du Diable, à l'extrémité sud du lot No. 24 du rang III, canton de Salaberry.

Le lac Maskinongé peut être considéré comme navigable et flottable.

LAC MCGREGOR

L'étude du lac McGregor a été faite en septembre 1928. Le rapport ci-dessous est basé sur les notes recueillies lors de cet examen. (Voir notre plan C-2453, planche XXI).

Localisation du lac: Le lac McGregor est à la source de la petite rivière Blanche qui se jette dans la rivière Outaouais à East Templeton. Ce lac est situé à environ deux milles et demi en amont du village de Perkins, dans les rangs X, XI et XII du canton de Templeton comté de Hull.

Bassin de drainage et superficie du lac: Son bassin de drainage est de 88 milles carrés et la superficie du lac lui-même est de 2.4 milles carrés.

Aspect général du district: Le district est généralement montagneux. Les montagnes ne sont pas très élevées,—les plus hautes sont à la tête du lac et elles ne dépassent guère 350 pieds d'altitude.

Nature des rives: Les rives du lac sont généralement hautes et escarpées. Il y a quelques endroits, cependant, notamment sur une pointe dans le rang XI où elles sont basses et en pente assez douce. Sur cette pointe il y a un terrain de golf.

Profondeur de l'eau: Le lac McGregor est généralement profond. Au nord-ouest est la partie la plus profonde. La partie sud offre une profondeur de 22 pieds. La profondeur varie entre 3 pieds et plus de 100 pieds. Il y a un endroit, non loin du ruisseau du petit lac Dame où il y a, paraît-il, près de 275 pieds.

Battures: Il n'y a qu'une seule batture en sable située au sud-est du pont dans le rang X. Cette batture était à environ 0.6 pied sous la surface de l'eau le 7 septembre 1928. Elle couvre toute la largeur du lac à partir du pont jusqu'à une distance de 200 pieds. Elle est indiquée sur le plan C-2453.

Navigation: Il y a déjà eu de gros chantiers autour de ce lac. M. Bonhomme a fait un peu de flottage de bois le printemps dernier. Il ne reste pratiquement plus de gros bois. Tout le tour du lac, il y a du jeune pin en quantité. Les plus gros atteignent deux ou trois pouces de diamètre.

La seule navigation qui se fait maintenant est pour fins de récréation. Il y a quelques chaloupes, un grand nombre de canots et plusieurs canots-automobiles dont le plus gros tire environ trois pieds d'eau.

Quais: Il n'y a pas de quais autour du lac si ce n'est deux ou trois quais flottants dont le principal appartient aux Pères Oblats; il a 45 pieds par 10 pieds.

Il y a un grand nombre de remises à yacht; elles sont indiquées sur le plan. Ces remises ont en moyenne 35 pieds par 25 pieds.

Variation entre l'eau haute et l'eau basse: La différence de niveau entre l'eau haute et l'eau basse est d'environ trois pieds. Le 1er septembre, l'eau avait baissé d'environ 2.5 pieds d'après les marques sur les rives. Un repère a été établi sur le poteau 29 des stations du service de topographie et sa hauteur désignée arbitrairement à la cote 100. Par rapport à ce repère, l'eau était à la cote 93.2 pieds.

Résidences: Il y a une quarantaine de résidences d'été et huit maisons habitées par des cultivateurs.

Les Pères Oblats ont sur le lot 13a du rang XII, une chapelle, une résidence avec plusieurs dépendances, le tout sur un terrain environ 40 pieds au-dessus de l'eau.

Chemins: Il n'y a pas de chemin de fer près du lac, mais une route carrossable conduit au lac et longe celui-ci en partie. La gare la

plus rapprochée est à neuf milles, à East Templeton, ligne Montréal-Ottawa, côté nord.

Valeur du lac comme réservoir: En exhaussant le lac de cinq pieds, il y aurait très peu de terrain inondé et il n'y aurait aucun dommage causé aux propriétés. En exhaussant le lac de dix pieds, il y aurait des dommages assez importants; en effet, dix habitations d'été seraient atteintes plus ou moins par l'eau; le chemin qui longe le lac du côté nord serait inondé à six endroits différents, et cinq ponts de route seraient submergés. En exhaussant le lac de quinze pieds, il n'y aurait pas beaucoup plus de dommages que pour l'exhaussement à dix pieds—si ce n'est qu'une maison et un peu plus de terrain seraient inondés.

Barrages à la sortie du lac: Il y a déjà eu un barrage en bois à la sortie du lac, au sud du second pont dans le rang 1X. Ce barrage servait pour fins de flottage du bois. Il n'en reste rien maintenant.

Les Pères Oblats ont fait construire, il y a six ans, un barrage en béton au même endroit. Ce barrage a été construit en vue de faire disparaître un rapide qui se trouve sous le pont un peu à l'amont, pour rendre ce rapide navigable.

Au printemps de 1928, une personne encore inconnue a fait sauter ce barrage à la dynamite.

Il semble que c'est le meilleur endroit pour placer un barrage, car le roc est assez élevé sur chaque rive et forme une gorge d'environ une quinzaine de pieds de largeur.

Il existe deux autres barrages dans les environs: l'un à la sortie du Petit lac Dame, dont le niveau est exhaussé de quinze pieds; l'autre à la sortie du lac Dame, également élevé de quinze pieds.

Au barrage du Petit lac Dame, il y a une usine hydro-électrique d'où on tire la force motrice utilisée à la mine de mica de "Blackburn Brothers". Ce barrage a été construit il y a une vingtaine d'années.

Le barrage à la sortie du lac Dame a été construit il y a, paraît-il, une centaine d'années, et servait à emmagasiner de l'eau pour le flottage du bois.

Vu sa profondeur et sa superficie, ce lac, dans l'opinion du soussigné, peut être considéré comme navigable et flottable.

LAC BROME

L'étude du lac Brome a été faite en juin et juillet 1928. Le rapport ci-dessous est basé sur les notes recueillies lors de cet examen.

Localisation du lac: Ce lac dont les particularités sont montrées sur notre plan D-2413 (Planche XXII de ce rapport) est entièrement compris dans le canton de Brome, comté de Brome.

Il est alimenté par un grand nombre de petits ruisseaux, dont le plus important coule à travers le village de Knowlton et n'a pas de nom connu. Le lac Brome se vide par la branche du milieu de la rivière Yamaska, tributaire du fleuve St-Laurent.

Bassin de drainage Ce lac a un bassin de drainage de 78 milles carrés **et superficie:** et une superficie de 5.6 milles carrés. Son altitude moyenne est de 648 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Aspect général du district: Le lac Brome est entièrement entouré de collines en partie boisées, où se trouvent les érablières reconnues de cette région. Il est dans un pays de culture mixte et d'élevage.

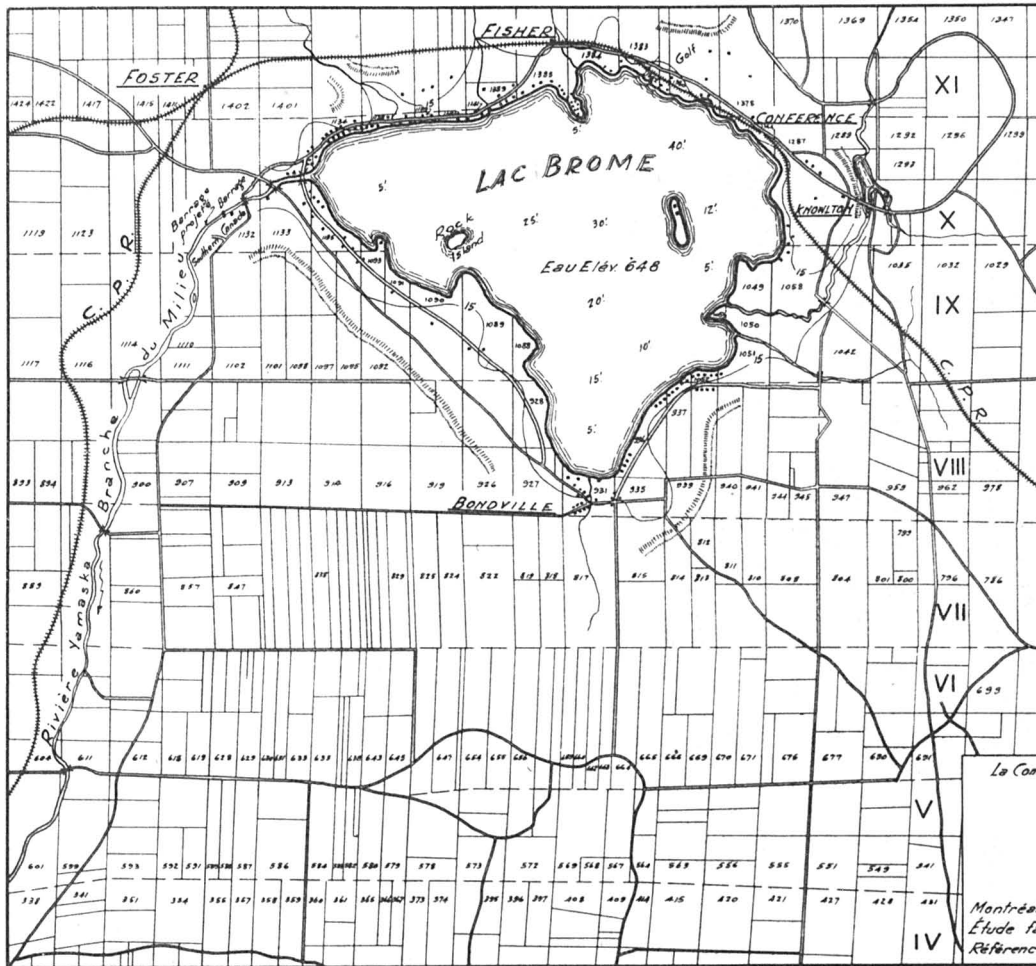
A l'exception de deux fermes riveraines dont la culture s'étend jusqu'aux rives, le pourtour du lac est encore boisé et abrite un grand nombre de chalets de villégiature.

Le village de Knowlton est situé à l'extrémité sud du lac et celui de Bondville à l'extrémité ouest. De plus sur la rive est, entre Foster et Knowlton, il y a deux arrêts de chemin de fer: Fisher et Conference. Ce ne sont pas des villages proprement dits mais des endroits de villégiature très fréquentés.

La route nationale Waterloo-Newport longe la rive est, et une autre route carrossable qui s'y rattache encercle complètement le lac. Ces deux routes passent à une distance maximum de 1000 pieds des rives.

Nature des rives: Les collines qui entourent le lac font que ses rives sont fort variées. Tantôt elles sont basses et marécageuses, tantôt elles sont en pente douce ou élevées. Du côté ouest, la partie des lots portant les Nos. 928, 1088, 1089, 1090, 1091, 1135 et 1137 avoisinant le lac est formée de terrains bas, particulièrement les lots Nos. 1088 et 1089 qui sont de vrais marais. Les lots 935 et 936 sont boisés et humides: cependant sur le lot 936 quatre maisons d'été ont été construites sur une faible élévation.

Au sud, les lots 1049, 1050, 1051 et 1053 forment un marais peu boisé, se prolongeant loin dans les terres.



Note: Ce plan est la copie d'une partie du Canton de Brome, N° X-2399, de nos archives.

LÉGENDE

- Les maisons sont indiquées ainsi: .
- Les montagnes -----
- Les chemins publics -----
- Les contours -----
- Les sondages -----

Superficie du Lac Brome: 5.6 M.C.
do de son bassin: 78.0 M.C.

La Commission des Eaux Courantes de Québec

PLAN
DU
LAC BROME
COMTÉ DE BROME
Échelle 40 chaînes au pouce

Montréal, 19 juillet 1928.
Étude faite par R. Chevette.
Références: Gravel N° 408

R. Chevette
Ingénieur en Chef

Dans la petite baie en front du lot 1380, les rives sont coupées dans le roc sur une hauteur de 25 à 30 pieds au-dessus du niveau actuel du lac. C'est le seul endroit où le roc est apparent sur le pourtour du lac.

En général, les rives sont rocheuses ou recouvertes de gravier grossier; cependant, les grandes battures en front de Bondville et de Knowlton et celle de la sortie du lac sont recouvertes de sable fin.

Si nous faisons exception des parties marécageuses citées plus haut, les rives sont habitées sur une profondeur de 300 à 500 pieds.

Profondeur de l'eau: La profondeur du lac est très variable; en général le lac est peu profond, la profondeur maximum trouvée a été de quarante pieds. Les rives étant en pente douce, il s'ensuit qu'il faut s'éloigner considérablement du rivage pour trouver des profondeurs appréciables.

Les sondages ont été faits et sont indiqués sur le plan D-2413.

Battures: C'est à la sortie du lac où les battures les plus considérables sont notées. En cet endroit, sur une distance d'un demi-mille environ et sur toute la largeur du lac, la profondeur n'est que de trois à cinq pieds.

En face de Knowlton, à un mille de la rive, il y a une île portant le lot No. 1143. Cette île, boisée, mesurant 1500 pieds de longueur sur 500 de largeur, se prolonge sous les eaux du lac en une batture de 700 pieds de longueur dans la direction de la rive est. Immédiatement en front du village de Knowlton, sur une distance d'environ un mille et demi, il faut s'avancer de 500 à 800 pieds dans le lac pour trouver de trois à cinq pieds de profondeur. A 2000 pieds de la rive ouest en front du lot No. 1090, on trouve un îlot de roc d'un rayon de dix pieds et d'une altitude de 4 à 5 pieds au-dessus du niveau actuel du lac. Cet îlot est appelé: Rock-Island.

Navigation: Il n'y a jamais eu de navigation commerciale sur le lac. Quelques essais de transport de passagers et de fret furent faits à diverses époques, mais sans succès. Il y a environ trente-cinq ans, on fit le flottage du bois sur le lac mais en quantité peu considérable. Le remorquage se faisait avec des chaloupes d'un faible tirant. Depuis très longtemps le lac est fréquenté par les touristes et nombreux sont les canots, chaloupes, yachts à voile ou à moteur qui sillonnent le lac.

Quais: Il n'y a pas de quais sur les rives du lac qui auraient pu y être construits même autrefois pour fins commerciales. Cependant, il y a de nombreux embarcadères temporaires pour fins de récréation. Ces embarcadères sont enlevés à l'automne pour être reconstruits à

l'arrivée de la belle saison. Leur longueur varie entre 30 et 60 pieds sur une largeur de 5 à 6 pieds.

Variation entre l'eau haute et l'eau basse: Il n'y a pas d'échelle d'étiage sur le lac. Ce pendant, il a été facile de constater sur certains garages de canots-automobiles une variation de niveau de trois pieds entre les hautes eaux et les basses eaux, et les habitués du lac confirment par leurs témoignages les constatations faites.

Résidences autour du lac: Exception faite des endroits marécageux, les rives du lac sont habitées. La plupart des habitations sont de petites maisons d'été de 25 pieds par 25 pieds. Plusieurs d'entre elles sont construites de manière à avoir une sortie sur le lac, et quatorze ou quinze de ces chalets ont des garages pour canots-automobiles.

Sur la rive est du lac, on remarque les propriétés Foster, qui sont de grande valeur.

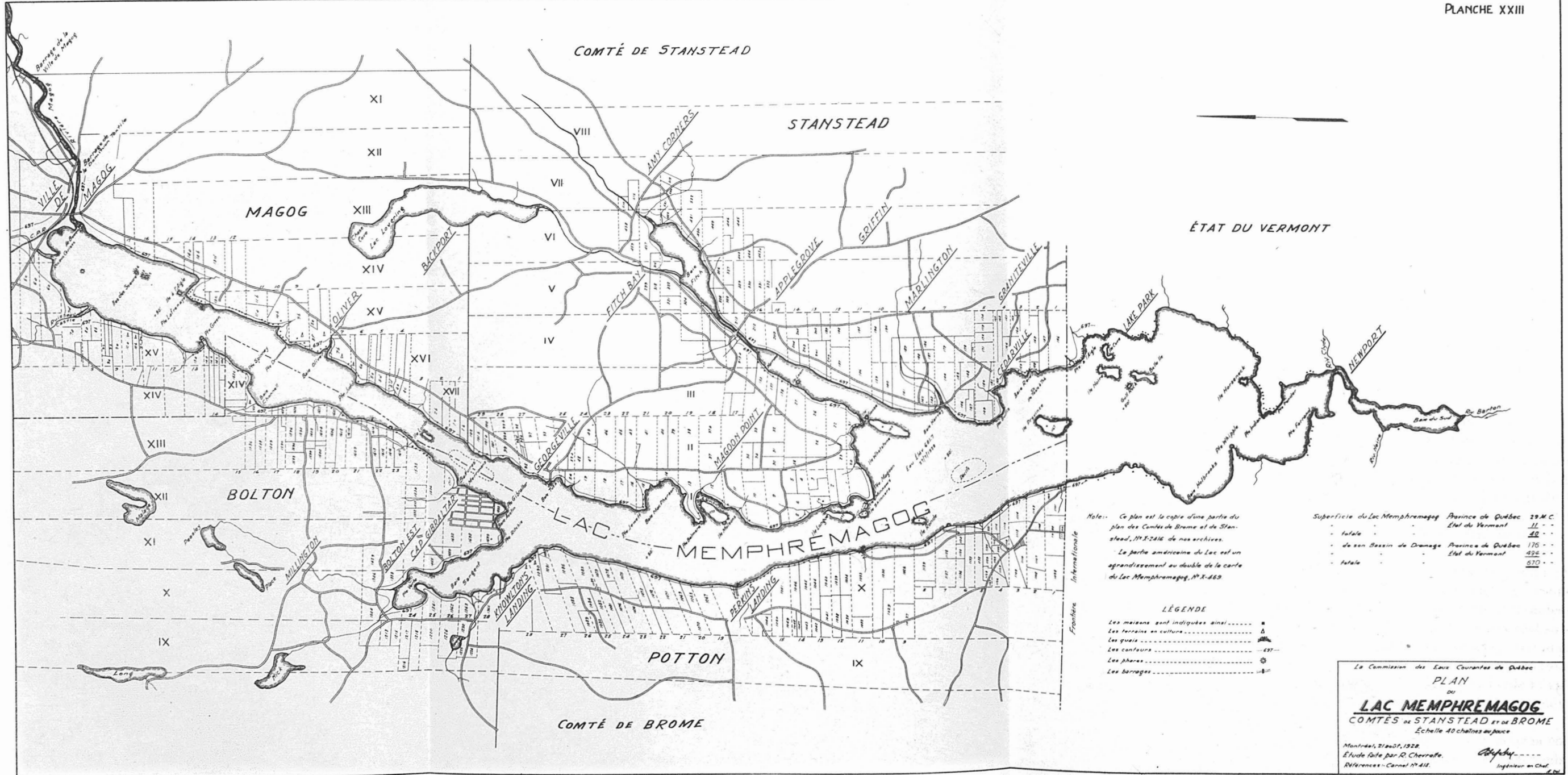
A la sortie du lac, on remarque aussi les propriétés Norcross consistant en une luxueuse résidence avec garages, écuries et dépendances. M. Norcross a dû faire du remplissage à l'endroit où sont construites la plupart des habitations de ses serviteurs et où se trouvent ses jardins.

La plupart des maisons d'été sont construites au milieu de la lisière de bois qui entoure le lac, de sorte que, à première vue, les rives du lac semblent boisées et inhabitées.

Proximité du chemin de fer: Le chemin de fer du Pacifique Canadien (division Sutton-Drummondville) longe le lac sur une longueur de deux milles environ, de Knowlton à Fisher. Sur ce parcours, le chemin de fer et la route nationale sont parallèles et passent à une distance du rivage variant de 20 à 300 pieds, et à une hauteur de 12 à 13 pieds au-dessus du niveau de l'eau du lac. Depuis Fisher, le chemin de fer s'éloigne graduellement du rivage jusqu'à la sortie du lac.

Valeur du lac comme réservoir: Pour une surélévation de quatre à cinq pieds, le pourtour du lac ne serait pas changé. Seulement, beaucoup de maisons d'été sur la ligne du rivage seraient inondées. Une surélévation plus considérable du niveau du lac n'est pas réalisable; elle nécessiterait le déplacement de la plupart des chalets, l'inondation de grandes étendues de terrains et la construction d'ouvrages coûteux. Les collines et les vallées qui entourent le lac rendent peu facile l'évaluation des étendues de terrains qui seraient inondés par de telles surélévations.

Possibilité de construire un barrage: Le seul emplacement convenable pour la construction d'un barrage serait à environ 1000 pieds du lac



Note: Ce plan est la copie d'une partie du plan des Comtés de Brome et de Stanstead, N° X-2416 de nos archives. La partie américaine du Lac est un agrandissement au double de la carte du Lac Memphremagog, N° X-469.

Superficie du Lac Memphremagog	Province de Québec	29 M.C.
	État du Vermont	11
	totale	40
	de son Bassin de Drainage	176
	Province de Québec	49
	État du Vermont	127
	totale	176

- LÉGENDE**
- Les maisons sont indiquées ainsi: ■
 - Les terrains en culture: △
 - Les quais: - - - - -
 - Les contours: - - - - -
 - Les phares: ○
 - Les barrages: - - - - -

La Commission des Eaux Courantes de Québec
PLAN
 DU
LAC MEMPHREMAGOG
 COMTÉS DE STANSTEAD ET DE BROME
 Echelle 40 chaînes au pouce

Montréal, 27 août, 1928.
 Étude faite par R. Chevrette.
 Références: Canal N° 418.

R. Chevrette
 Ingénieur en Chef

à sa sortie. A cet endroit il existe un vieux barrage en bois du genre à charge d'eau. C'est un ouvrage de 30 pieds de longueur et d'une hauteur de 15 pieds environ.

Les collines sont rapprochées, le terrain est solide et le roc est apparent à certains endroits.

Barrages à la sortie du lac: Il y a actuellement deux barrages sur la décharge du lac. Le premier, dont il a été question plus haut, est utilisé aujourd'hui par la "Southern Canada Power Company" qui s'en sert pour emmagasiner les eaux dans le lac dont le niveau se trouve surélevé d'environ un pied.

Un second barrage situé à environ 1500 pieds en aval du premier et long de 40 pieds, avec une hauteur de charge de 24 pieds, alimente une usine hydro-électrique appartenant à la même Compagnie. Cette usine comprend une génératrice avec excitatrice indépendante, fonctionnant en relation avec les usines centrales de la Compagnie à Drummondville.

Vu sa profondeur et sa superficie, ce lac, dans l'opinion du soussigné, peut être considéré comme navigable et flottable.

LAC MEMPHREMAGOG

L'étude du lac Memphremagog a été faite en juillet et août derniers. Le présent rapport est tiré des notes recueillies lors de cet examen et n'a trait qu'à la partie du lac située dans la Province de Québec.

Localisation du lac: Ce lac est situé dans les comtés de Brome et de Stanstead baignant à l'ouest les cantons de Bolton et de Potton, à l'est les cantons de Magog et de Stanstead. De plus, le lac s'étend sur une superficie de 11 milles carrés dans l'état du Vermont, États-Unis. Aux hautes eaux moyennes son altitude est de 682 pieds au-dessus du niveau moyen de la mer. Un plan du lac a été dressé—plan A-2435 (Planche XXIII).

Du côté américain, le lac est alimenté par les rivières Barton, Clyde et Black. Du côté canadien, il reçoit, à son extrémité nord-ouest, les eaux du lac Orford par le ruisseau Castle et celles de la rivière aux Cerises. Dans la baie Fitch, il reçoit les eaux du ruisseau Bunker et celles du lac Lowering.

Il verse ses eaux dans la rivière Magog. Cette rivière coule à travers la ville de Magog, pour former, cinq milles plus loin, le petit lac

Magog et reprendre ensuite son cours jusqu'à la rivière St-François où elle se jette après avoir traversé la partie ouest de la ville de Sherbrooke.

Le lac s'étend dans une direction sud-nord—la ville de Newport, Vt., étant à l'extrémité sud, et la ville de Magog, P. Q., étant à l'extrémité nord. Il y a à l'ouest la baie Sargent entre les cantons de Bolton et de Potton, et à l'est la baie Fitch dans le canton de Stanstead.

Superficie et bassin Sa superficie totale est de 40 milles carrés dont 11 **de drainage:** aux États-Unis et 29 dans la Province de Québec. Son bassin de drainage est de 670 milles carrés dont 176 dans la Province de Québec et 494 aux États-Unis.

Aspect général du district: Le lac Memphremagog est entouré de montagnes, les plus élevées se trouvent dans le canton de Potton. On y remarque les monts Hog's Back, Owl Head et Bear. A l'exception de ces hautes montagnes qui sont boisées, la culture s'étend sur tout le pourtour du lac sans toutefois toujours atteindre le rivage.

La ville de Magog est située à l'extrémité nord-est du lac, à la tête de la rivière Magog. On remarque en outre, les villages de Georgeville et de Cedarville sur la rive est, et sur la rive ouest, ceux de Knowlton's Landing et de Perkin's Landing.

Nature des rives: Dans le canton de Potton les berges du lac Memphremagog sont élevées. Ailleurs elles sont en pente douce ou taillées dans des rochers de peu de hauteur. A l'exception de quelques fermes riveraines dont la culture s'étend jusqu'au lac, les rives sont boisées mais quelquefois sur une faible largeur.

Les marais sont peu nombreux autour du lac. On remarque ceux du fond de la baie Harvey, ceux de l'embouchure du ruisseau Bunker et de l'embouchure de la décharge du lac Lowering au fond de la baie Fitch, enfin ceux de l'embouchure de la rivière aux Cerises au nord du lac.

Profondeur de l'eau: En général, le lac Memphremagog a une profondeur de 100 à 300 pieds. Cette profondeur se maintient jusqu'à un mille à l'intérieur de la baie Sargent et jusqu'au passage Narrows dans la baie Fitch. Plus loin à l'intérieur de la baie Sargent, et dans le passage Narrows jusqu'au fond de la baie Fitch, la profondeur n'est que de 5 à 7 pieds.

Ce sont les seuls endroits du lac où l'on ne peut naviguer qu'avec des embarcations légères et de faible tirant.

Battures: Dans le lac, on remarque les battures Merriman, longues de un mille et larges de 100 à 200 pieds, situées à trois quarts de mille de la rive est, et à un demi-mille au sud de l'île Lords. On note aussi au milieu du lac, à la ligne internationale, l'île Province, formée de rochers plats, qui peut avoir une longueur de trois quarts de mille et une largeur de un demi mille environ.

Le lac compte, en outre, de nombreuses îles qui sont indiquées sur notre plan. Les principales sont: l'île à l'Aigle, les Trois Sœurs, l'île Lords, l'île Molsons, les îles Minnow, Skinners, Long, Ronde, Whetstone, Loon, Table-à-Thé et Province.

Navigation: On assure que longtemps avant 1854, alors que fut construit le quai Mountain House au pied du Mont Owl Head, il y avait de la navigation commerciale sur le lac. Depuis dix-sept ans, "l'Anthémis" navire à vapeur d'un tirant d'eau de 8 à 9 pieds, propriété de la Compagnie Memphremagog Navigation, fait le transport des passagers et du fret entre Magog et Newport. Avant ce navire, le vapeur "Lady of the Lake" d'un tirant d'eau de 10 à 11 pieds, fit le même service pendant de longues années. Ce fut le navire le plus considérable qui ait opéré sur le lac.

On y fait le flottage du bois; les billots y sont remorqués par des chaloupes à moteur d'un faible tirant.

La navigation de récréation est aussi très en vogue sur le lac. On y voit des embarcations de tous genres, et de nombreux garages pour yachts et canots-automobiles ont été construits sur les rives.

Quais: Il y a de nombreux quais sur le lac Memphremagog. Les principaux sont ceux de:

Magog: à proximité de la gare du Canadien Pacifique,
Bryant's Landing, sur le lot 1613, canton de Bolton,
Knowlton's Landing, sur le lot 1093, canton de Potton,
Perkin's Landing, à l'extrémité de la route qui forme les bornes des lots
 Nos 1062, 1063, canton de Potton.
Georgeville, où se trouve le bureau de M. A. Clarke, gérant de la Compagnie Memphremagog Navigation.

Ces quais ont été construits et sont entretenus par le Gouvernement Fédéral. Il en est de même pour les phares construits en front du quai de Magog, sur la pointe Verte, sur la rive ouest du lot No. 1616, canton de Bolton, sur l'île Molsons et sur la rive ouest du lot No. 1138, canton de Potton.

On remarque aussi une dizaine de quais construits par des particuliers. On voit, en outre, sur les rives du lac de nombreux embarcadères

et une foule de garages pour canots-automobiles et autres embarcations légères.

Résidences autour du lac : Le lac Memphremagog compte sur ses rives de nombreuses résidences d'été. Elles sont de toutes dimensions, depuis les modestes chalets jusqu'aux somptueuses résidences, hôtels, clubs, etc. On en relève une centaine sur la rive est et environ soixante sur la rive ouest, y compris celles qui sont construites autour des baies Fitch et Sargent.

Ces maisons d'été sont surtout nombreuses entre la pointe Lafrenaye et la pointe Judd sur la rive est, et sur les lots Nos. 1535, 1617 canton de Bolton, et les lots Nos. 1045, 1046, 1051, 1052 et 1063, canton de Potton sur la rive ouest. Les autres sont construites çà et là sur les deux rives. On en voit aussi sur les îles Whetstone, Ronde et Skinners.

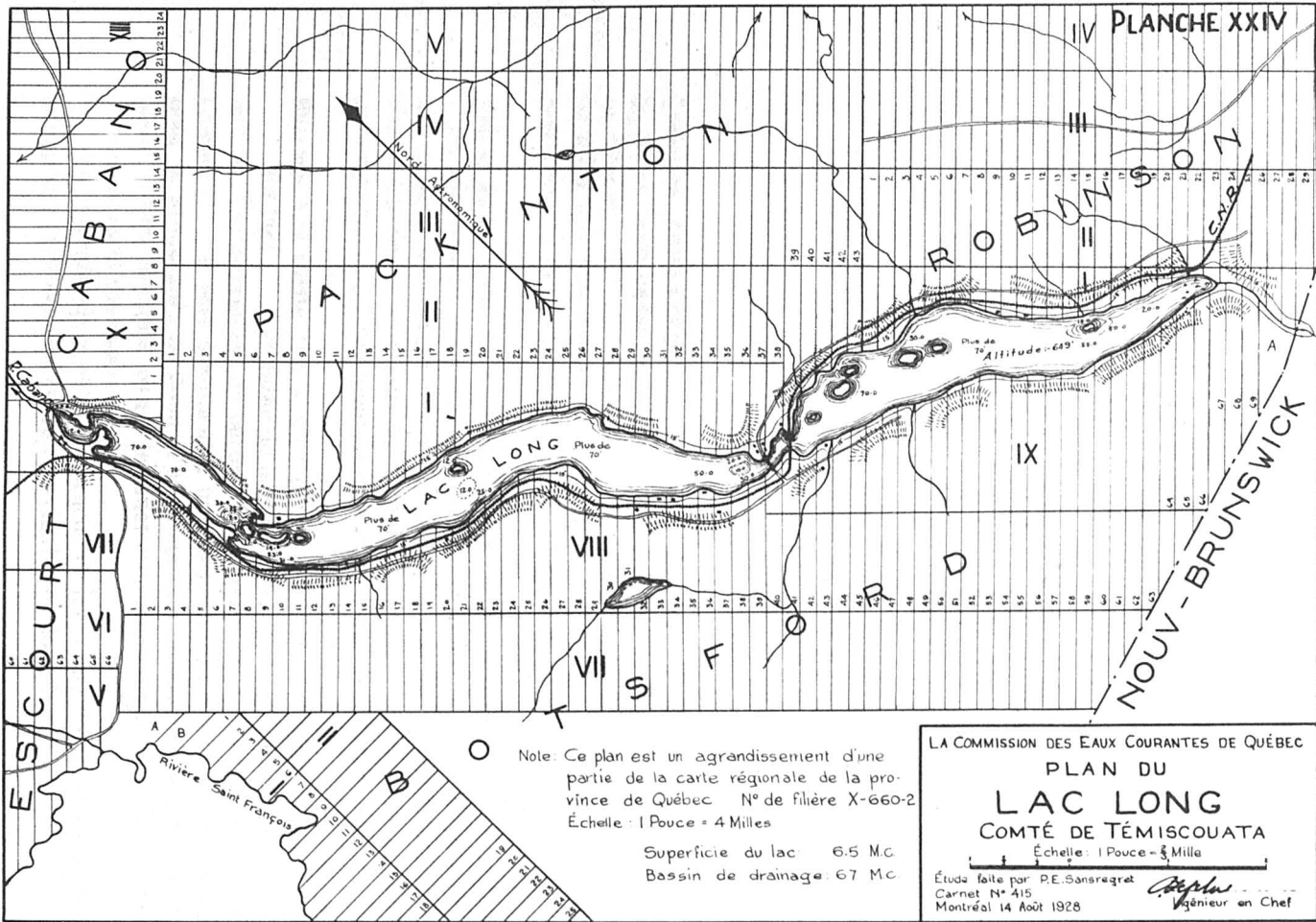
Proximité du chemin de fer : Le chemin de fer ne longe pas le lac Memphremagog ; seulement, la ligne du Pacifique Canadien, division Montréal-Sherbrooke, passe à environ 100 pieds du lac sur une courte distance en approchant Magog. Son altitude est de 691.2 pieds au-dessus du niveau moyen de la mer.

Variation entre l'eau haute et l'eau basse : Le niveau du lac lors de l'examen était à la cote 681.7 d'après l'échelle d'étiage fixée au quai de Magog. En moyenne, l'eau du lac Memphremagog varie entre les élévations 679 et 684—soit une différence de cinq pieds. La retenue, cependant, se fait de l'élévation 679 à 682 soit trois pieds.

Valeur du lac comme réservoir : Le lac Memphremagog étant un lac aux eaux limitrophes, il ne peut être question d'en exhausser le niveau sans une entente préalable entre le Canada et les Etats-Unis. Une surélévation au-dessus de la retenue actuelle causerait des dommages importants qui devraient faire le sujet d'une étude spéciale.

Barrage à la sortie du lac : Il y a un barrage sur la rivière Magog, à environ un mille de la sortie du lac et qui contrôle le niveau du lac. Ce barrage est en béton et appartient à la "Dominion Textile Company". Il sert à alimenter une usine hydro-électrique aménagée pour la production de 2600 H.P., sous une hauteur de charge de 25 pieds. Cette centrale assure le fonctionnement d'une importante filature construite tout près.

Vu sa profondeur et sa superficie, ce lac, dans l'opinion du soussigné, peut être considéré comme navigable et flottable.



Note Ce plan est un agrandissement d'une partie de la carte régionale de la province de Québec N° de filière X-660-2
 Échelle : 1 Pouce = 4 Miles

Superficie du lac 6.5 M.C.
 Bassin de drainage 67 M.C.

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC

PLAN DU
LAC LONG
 COMTÉ DE TÉMISCOUATA

Échelle : 1 Pouce = 4 Miles

Étude faite par P.E. Sansregret
 Carnet N° 415
 Montréal 14 Août 1928

P.E. Sansregret
 Ingénieur en Chef

LAC LONG

L'étude du lac Long a été faite en juillet dernier. Le présent rapport est basé sur les renseignements recueillis lors de cet examen. (Voir plan D-2432, planche XXIV).

Localisation du lac: Le lac Long se trouve entièrement compris dans le comté de Témiscouata; il est limité au nord et à l'est par les cantons de Cabano, Packington et Robinson, au sud et à l'ouest par les cantons d'Estcourt et Batsford.

La direction du lac Long est en général sud-est nord-ouest; il prend sa source dans le Nouveau-Brunswick et se déverse dans le lac Témiscouata par la rivière Cabano.

Bassin de drainage et superficie Le lac Long a une longueur de quatorze milles et une largeur moyenne de un demi-mille. Son bassin de drainage est de 67 milles carrés et la superficie du lac lui-même est de 6.5 milles carrés. Son altitude est de 650 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Aspect général du district: Toute la région du lac Long a été ravagée par le feu il y a une quinzaine d'années et les villages sont actuellement en reconstruction. Il n'y a pas de rivières importantes. Sur le lac il y a trois stations de chemin de fer: Aubut, Glendyne et Les Étroits.

La nature des rives: Les rives sont en général très hautes et le terrain est montagneux.

Entre la rivière Cabano et la rivière Bleue le terrain est très bas formant une grande coulée. La région du lac Long est très peu cultivée mais beaucoup défrichée.

La profondeur de l'eau: Le sondage a été fait avec une sonde de soixante-dix pieds et les endroits sont indiqués sur le plan qui accompagne ce rapport. Vers le milieu du lac sous le pont du chemin de fer, il n'y a que quatre pieds d'eau.

Battures: Il y a trois battures connues sur le lac: la première est située à cinq cents pieds environ en amont du pont de bois; la deuxième est située vers le milieu du lac entre les lots 21 et 22 du canton de Batsford; et la troisième, en face du lot 5 du canton de Packington.

Les deux premières sont des battures de sable et de terre et la dernière est une batture de roc.

Navigation: Il y a déjà eu beaucoup de navigation sur le lac; elle était faite pour un tirant d'eau de 5 à 6 pieds pour le flottage du bois et pour fins de récréation.

Le plus gros bateau naviguant actuellement a un tirant de 2½ à 3 pieds d'eau. Il y a en tout sur le lac Long deux bateaux à vapeur et deux chaloupes à gazoline naviguant actuellement.

Quais: Il n'y a pas de quais sur le lac.

Variation entre l'eau haute et l'eau basse du lac: La variation entre l'eau haute et l'eau basse du lac est environ deux pieds; il n'y a pas de marque bien distincte sur le bord du lac.

Résidences: Il y a trente-cinq habitations autour du lac à moins de trois cents pieds de distance à la rive; il n'y a aucune maison d'été; ces habitations sont situées à Glendyne et aux Étroits; il y a en outre quelques abris de flotteurs.

Proximité du chemin de fer: Le chemin de fer Transcontinental longe tout près du lac entre le Pied du Lac et le village Les Étroits sur la rive sud; à cet endroit il traverse le lac sur un pont de fer de 20 pieds de longueur et sur un remblai de 500 à 600 pieds; il longe ensuite le lac jusqu'à sa source sur la rive nord. Son point le plus bas est sur le pont de fer qui a une altitude de 23 pieds au-dessus du lac.

Valeur du lac comme réservoir: Si le lac était élevé de cinq pieds seulement, il n'y aurait aucune expropriation à faire.

Pour une élévation du lac de dix pieds, deux habitations près du pont de bois et un moulin à scie appartenant à L. P. Massé seraient quelque peu endommagés.

A quinze pieds au-dessus du niveau actuel, les contours du lac ne seraient presque pas modifiés, et en plus des inondations précédemment citées, il y aurait quatre habitations, trois moulins à scie appartenant à Arthur Morin, E. Desrochers et A. Bélanger, situés sur les lots Nos 11 rang I, canton de Robinson, 38, rang I, canton de Packington et 43, rang IX, canton de Botsford respectivement, le cimetière de Glendyne qui est à 12 pieds au-dessus du lac et le pont de bois qui a la même altitude.

Possibilité de construire un barrage: Le meilleur emplacement de barrage serait entre les deux collines à la sortie du lac; la rivière Cabano a une largeur de 150 pieds à cet endroit et le barrage aurait une longueur

totale de 350 pieds. Un trou de sondage a été fait à 200 pieds de la rivière et le roc n'a pas été atteint; le terrain est en sable et gravier.

Barrage à la sortie: Il y a déjà eu un barrage en bois à la sortie du lac: il a été construit par la compagnie Fraser il y a une quarantaine d'années; il a été détruit et reconstruit trois fois. Démoli la dernière fois il y a six ans, aujourd'hui, la rivière et le lac sont à peu près à la même élévation. Le barrage retenait l'eau d'une hauteur de 6 pieds.

Vu sa superficie de 6.5 milles carrés, sa profondeur et le fait qu'il y a déjà eu beaucoup de navigation, ce lac, dans l'opinion du soussigné, peut être considéré comme navigable et flottable.

LAC TÉMISCOUATA

Un examen du lac Témiscouata a été fait en juillet 1928. Le rapport ci-dessous est basé sur les notes recueillies lors de cet examen,—notes qui ont aussi servi à dresser le plan C-2431. (planche XXV).

Localisation du lac: Le lac Témiscouata est entièrement compris dans la seigneurie du lac Témiscouata, comté de Témiscouata. Il est alimenté par plusieurs rivières dont les principales sont: la rivière Ashberich au nord, les rivières Pointe aux Sables, Caldwell, Caserne et Cabano à l'ouest; la rivière Touladi à l'est et la rivière aux Perches au sud-est. La direction du lac est en général nord-ouest sud-est. Il se déverse par la rivière Madawaska qui se jette dans la rivière St-Jean à Edmundston, Nouveau-Brunswick.

Le lac Témiscouata a une longueur de 28 milles et une largeur moyenne de un mille. Son altitude est de 480 pieds au-dessus du niveau moyen de la mer.

Superficie et bassin de drainage: La superficie du lac Témiscouata est de 22.5 milles carrés et son bassin de drainage est de 835 milles carrés.

Aspect général du district: Ce lac a plutôt l'aspect d'une large rivière entourée de hautes montagnes dont le sommet est boisé, mais qui offrent un grand nombre de plateaux et de vallées cultivés. Le chemin de fer et la route nationale traversent trois villages sur la rive sud du lac: Cabano, Notre-Dame du Lac et Ste-Rose du Degelé. Sur la rive nord, le village de St-Juste est relié au village de Notre-Dame du Lac par une traverse en bateau.

Nature des rives: De la tête du lac jusqu'au village de Cabano, sur la rive nord, les montagnes sont à environ un demi-mille du lac; sur la rive sud, les montagnes longent le bord du lac. Dans la région de la rivière Cabano, le terrain est très plat et cultivé; on rencontre une chute de 15 pieds à quatre milles de l'embouchure de cette rivière. Du côté est, à l'embouchure de la rivière Touladi, les rives sont hautes, et un peu plus bas le village de Saint-Juste est bâti sur le versant des montagnes. Entre les villages de Cabano et Ste-Rose du Dégelé, le terrain est presque entièrement cultivé.

Les rives du lac sont en roc pour environ un quart du pourtour; ailleurs, elles sont en gravier ou en terre végétale.

La rivière Madawaska—décharge du lac, a une largeur de 150 pieds: elle est très tortueuse et coule entre des montagnes qui peuvent être à 4000 pieds de distance de ses rives. Il n'y a pas de roc apparent à la sortie du lac.

Profondeur du lac: Des sondages ont été faits et indiqués sur le plan accompagnant ce rapport. Le lac est très profond en général; il atteint une profondeur de plus de 300 pieds en face de la rivière Cabano.

Battures: Il n'y a pas de battures connues sur le lac; il est navigable d'un bout à l'autre, c'est-à-dire jusqu'à environ 800 pieds de la décharge. Sur cette dernière distance le lac a une profondeur de 4 pieds environ et le fond est en sable et gravier.

Navigation: La navigation est faite pour la traverse des voitures entre les deux rives, à Cabano et Notre-Dame du Lac et pour le remorquage des billots jusqu'aux moulins à scie, le bois étant ensuite expédié par chemin de fer. Le bateau faisant la traverse est le plus gros ayant navigué sur le lac, il a un tirant de 10 pieds et appartient à M. Jos. Viel.

Il y a en outre trois bateaux, propriété de la Compagnie Fraser qui servent pour le remorquage des billots, et une vingtaine de chaloupes à gazoline appartenant à des particuliers pour fins de récréation.

Quais: Il y a cinq quais sur le lac. Ils ont été construits et sont entretenus par le gouvernement. Il y en a un à Cabano et un en face sur la rive nord. Il y en a un autre à Notre-Dame du Lac, deux à Saint-Juste et un dernier à environ un mille plus haut que Saint-Juste. Tous ces quais sont en bois.

Élévation de l'eau haute du lac: Une marque bien distincte des hautes eaux a été relevée sur le quai en face de Cabano, elle était à 8.5 pieds au-dessus du niveau du lac le 23 juillet 1928.

Une échelle hydrométrique est établie à un mille et demi du lac,

au pont-route sur la rivière Madawaska à Ste-Rose du Dégelé. Les lectures sont faites tous les jours et permettent d'observer les variations de débit de cette rivière qui est la décharge du lac.

Résidences autour du lac: Il y a soixante habitations dont la distance au lac est moindre que trois cents pieds. La plupart de ces habitations font partie des villages de Cabano, Notre-Dame du Lac et Saint-Juste. Les dimensions moyennes sont 24 pieds par 26 pieds. Il y a en outre, en dedans des mêmes limites, huit maisons d'été presque toutes situées à Notre-Dame du Lac.

La Compagnie Fraser a deux moulins à scie situés à Cabano et Notre-Dame du Lac. Il y a de plus, quatre autres moulins à scie appartenant à des particuliers.

A l'embouchure des rivières Ashberish, Pte aux Sables, Touladi et au fond de la grande baie près de Sainte-Rose, il y a des abris en bois rond et habités seulement à l'époque du flottage. Il y a aussi un aérodrome de la Compagnie Aérienne Franco-Canadienne à Notre-Dame du Lac.

Proximité du chemin de fer: Le chemin de fer du lac Témiscouata longe le lac à partir de Cabano jusqu'à Ste-Rose du Dégelé. Son point le plus bas est sur le pont de la rivière Cabano à 14.5 pieds au-dessus de la rivière qui est à la même élévation que le lac. Entre Notre-Dame du Lac et Ste-Rose du Dégelé, le chemin de fer passe sur cinq ponts sur chevalets, d'une hauteur moyenne de 18 pieds.

Valeur du lac comme réservoir: Si le lac était élevé de cinq pieds seulement, il n'y aurait que très peu de terrains inondés et aucun dommage ne serait causé à quoi que ce soit.

Pour une élévation du lac de dix pieds, cinq moulins à scie, l'aérodrome, une maison d'été et les quais seraient inondés.

Pour une surélévation de quinze pieds, en plus des dégâts mentionnés plus haut, il y aurait quatorze maisons d'habitation et quatre maisons d'été qui seraient endommagées par les eaux.

Dans la région du village de Cabano, une partie du chemin de fer et de la route nationale ainsi qu'une superficie de terrain de deux à trois milles carrés seraient inondées.

Possibilité de construire un barrage: Un emplacement a été examiné par la Compagnie International Paper sur la rivière Madawaska, à un mille environ du lac. La rivière à cet endroit a 150 pieds de largeur et 10 pieds de profondeur.

Le terrain est formé de terre et de gravier et ne se prête pas à la construction d'un barrage important.

Les travaux de sondage faits par la Compagnie n'ont pas atteint le roc.

Barrage à la sortie du lac: Il n'y a pas de barrage à la sortie du lac Témiscouata et on ne se souvient pas qu'il en ait déjà existé.

Vu sa profondeur et sa superficie, ce lac, dans l'opinion du soussigné peut être considéré comme navigable et flottable.

LAC STE-ANNE

L'étude du lac Ste-Anne a été faite au mois d'août 1928. Le présent rapport est basé sur les notes recueillies lors de cet examen. (Voir le plan D-2445, planche XXVI).

Localisation du lac: Le lac Ste-Anne est situé en partie dans les cantons de Chapais et Ixworth, comté de Kamouraska, et en partie dans le canton de Lafontaine, comté de l'Islet.

Le lac Ste-Anne comprend deux lacs reliés par un détroit: le grand lac Ste-Anne et le petit lac Ste-Anne.

Sa direction est sud-nord; il a une longueur de quatre milles et une largeur moyenne de un demi mille; il coule dans la rivière Ouelle qui se jette dans le fleuve St-Laurent à Rivière-Ouelle.

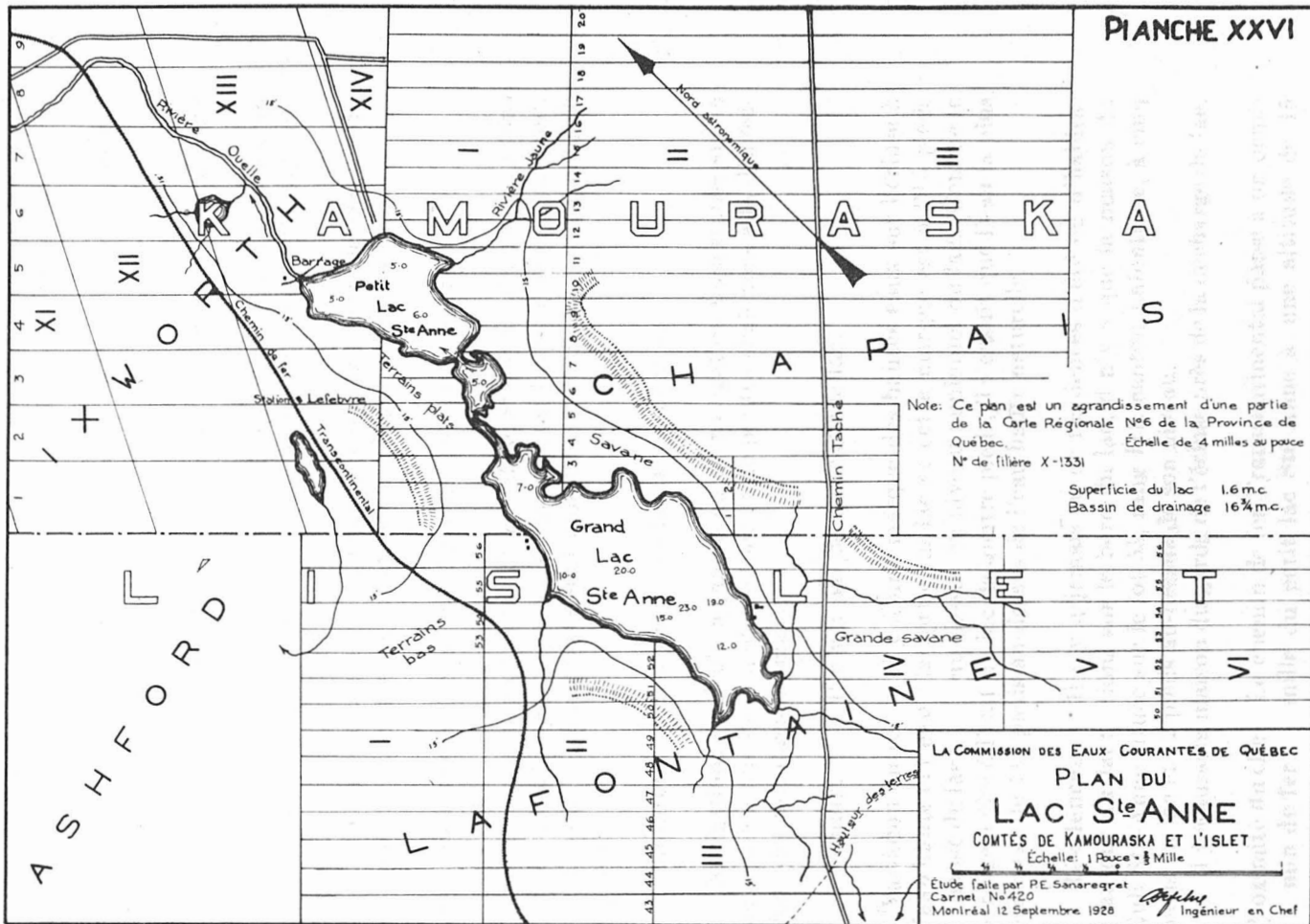
Bassin de drainage et superficie du lac: Son bassin de drainage est de 17 milles carrés et la superficie du lac lui-même est de 1.6 milles carrés.

Barrage à la sortie: La Compagnie Powers construisit un barrage en bois à la sortie du lac en 1902. Ce barrage élève le lac de 3.7 pieds et les vannes sont presque continuellement fermées; l'eau se perd par une savane entre l'écluse et le chemin de fer, qui sont distants de 2,000 pieds environ.

Aspect général du district: Le lac Ste-Anne a l'aspect d'un étang entouré de savanes.

Ayant été rehaussé de quatre pieds par la construction du barrage en 1902, les rives sont formées de chicots qui se trouvent jusqu'à deux cents pieds dans le lac à plusieurs endroits.

Les seules habitations au bord du lac sont les résidences des gardes du club Ste-Anne et de l'écluse.



Note: Ce plan est un agrandissement d'une partie de la Carte Regionale N°6 de la Province de Québec.
 Échelle de 4 milles au pouce
 N° de filière X-1331

Superficie du lac 16 mc
 Bassin de drainage 16 3/4 mc.

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC

PLAN DU
LAC Ste-ANNE
 COMTÉS DE KAMOURASKA ET L'ISLET

Échelle: 1 pouce = 1/2 Mille

Étude faite par P.E. Sansregret
 Carnet No. 420
 Montréal 12 Septembre 1926
P. E. Sansregret
 Ingénieur en Chef

Il n'y a que deux petites rivières tributaires: la rivière Noire qui forme la source, et la rivière Jaune à l'est du petit lac Ste-Anne.

La nature des rives: Le petit lac Ste-Anne est un étang d'une profondeur de 5 pieds et très boueux.

A la tête du grand lac Ste-Anne il y a un cap de roc sur lequel est construite la maison du club et, à plusieurs endroits, il y a de grosses roches submergées.

La rivière Noire a une largeur de 10 pieds et prend sa source à un mille de son embouchure dans une savane qui est environ 15 pieds au-dessus du niveau du lac.

Cette savane constitue la hauteur des terres entre le versant du lac Ste-Anne et le versant de la rivière St-Roch, des États-Unis.

La profondeur de l'eau: Le lac Ste-Anne est très peu profond.

Entre les deux montagnes du grand lac Ste-Anne, il y a une profondeur de 23 pieds vers le milieu du lac et c'est l'endroit le plus profond.

Les différents sondages sont indiqués sur le plan accompagnant ce rapport.

Battures: Il n'y a pas de battures sur le lac.

Navigation: Il n'y a jamais eu de navigation importante sur le lac; il n'y a que des canots de toile et de petites chaloupes à la disposition des membres du club.

Quais: Il n'y a pas de quais sur le lac.

Variation entre l'eau haute et l'eau basse du lac: Il y a une marque des hautes eaux sur l'écluse à la sortie du lac et cette marque est à 2½ pieds au-dessus du niveau minimum du lac. Comme le barrage a élevé l'eau du lac de quatre pieds, il s'ensuit que l'eau la plus basse est de 1½ pieds au-dessus de l'eau haute naturelle.

Résidences autour du lac: Il n'y a jamais eu de résidences d'été ou d'habitations sur le bord du lac; il n'y a que la maison du club Ste-Anne située sur le lot 55, rang III, canton Lafontaine, à cinq pieds du lac et 12 pieds au-dessus de son niveau.

Il y a aussi la maison du garde de l'écluse près de la décharge du lac.

Proximité du chemin de fer: Le chemin de fer Transcontinental passe à un demi-mille du petit lac Ste-Anne à une altitude de 15 pieds environ au-dessus du niveau du lac.

Le lac comme réservoir: Il serait presque impossible d'élever le lac plus qu'il ne l'est actuellement, à cause des terres basses qui l'entourent. A 15 pieds au-dessus du niveau actuel, il faudrait un barrage de plus d'un mille de longueur à la sortie du lac, et l'eau se déverserait par une coulée à l'ouest du grand lac Ste-Anne ou par la rivière St-Roch en passant sur la hauteur des terres.

Dans l'opinion du soussigné, ce lac ne peut être considéré comme navigable et flottable vu la faible profondeur de l'eau, même avec l'exhaussement causé par le barrage actuel. Le lac ne peut être navigué qu'avec des embarcations d'un faible tirant d'eau.

LAC MÉGANTIC

L'étude du lac Mégantic a été faite au mois d'août 1928. Le présent rapport est tiré des notes recueillies lors de cet examen. (Voir plan D-2443, planche XXIX).

Localisation du lac: Le lac Mégantic est situé en entier dans le comté de Frontenac, baignant au nord le canton de Whitton, à l'ouest le canton de Marston, au sud et à l'est le canton de Ditchfield. Son altitude est à 1300 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Il est alimenté par de nombreux ruisseaux et rivières; dans la baie Victoria, rive ouest, il reçoit les eaux de la rivière Victoria et du ruisseau Gunn; au sud, il reçoit les eaux des rivières Arnold et Bergeron, et celles du lac à l'Araignée et du lac Rush par la rivière Lower Spider.

Le lac se décharge par la rivière Chaudière qui se jette dans le fleuve St-Laurent près du pont de Québec.

Bassin de drainage et superficie du lac: Le lac s'étend du sud au nord sur une superficie de 10.25 milles carrés; son bassin de drainage est de 305 milles carrés.

Aspect général du district: Le lac Mégantic est entouré de montagnes peu élevées en général, et dont la plupart forment les rives est et ouest du lac.

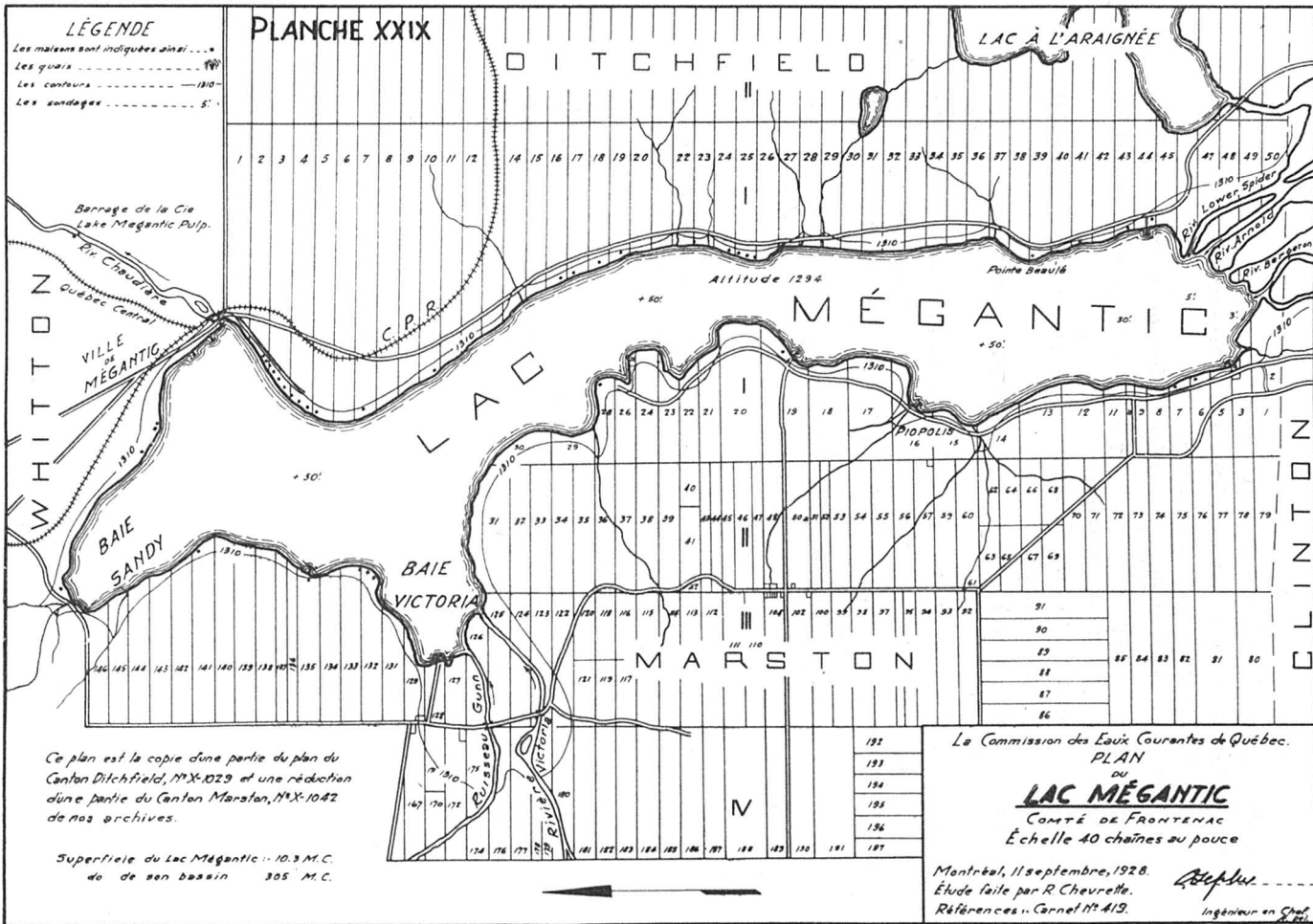
A la tête du lac, les montagnes s'éloignent de près de deux milles; il en est de même au fond de la baie Victoria où la chaîne de montagnes formant la rive ouest se rompt pour former une vallée où coulent la rivière Victoria et le ruisseau Gunn.

On remarque que le territoire environnant le lac est en grande partie boisé à l'ouest, tandis qu'à l'est il est cultivé.

LÉGENDE

Les maisons sont indiquées ainsi...
 Les quais
 Les contours 1310
 Les sondages 5'

PLANCHE XXIX



Ce plan est la copie d'une partie du plan du Canton Ditchfield, N^oX-1029 et une réduction d'une partie du Canton Marston, N^oX-1042 de nos archives.

Superficie du Lac Mégantic : 10.3 M.C.
 de de son bassin 305 M.C.

La Commission des Eaux Courantes de Québec.
 PLAN

DU
LAC MÉGANTIC
 COMTÉ DE FRONTENAC
 Echelle 40 chaînes au pouce

Montréal, 11 septembre, 1928.

Etude faite par R. Chevrette.

Références : Carnet N^o 419.

R. Chevrette
 Ingénieur en Chef

A l'extrémité nord du lac est située la ville de Mégantic, traversée par la rivière Chaudière. Sur la rive ouest, à environ deux milles de la tête du lac, se trouve le village de Piopolis.

Nature des rives: Les rives du lac Mégantic sont peu élevées; en général, elles sont en pente douce et de gravier grossier. Elles sont basses et marécageuses au fond de la baie Victoria et à la tête du lac.

La rive ouest est presque entièrement boisée sauf sur les lots Nos. 1 à 22, canton de Marston. Par contre, la rive est cultivée, excepté une étroite bande boisée en certains endroits.

Sur la rive nord, la culture s'étend depuis le fond de la baie Sandy jusqu'à la ville de Mégantic.

La baie Sandy est remarquable par ses rives très peu inclinées et de sable fin formant une batture s'avancant à environ deux cents pieds dans le lac.

Profondeur de l'eau: Le lac Mégantic est profond de plus de 100 pieds dans la plus grande partie de sa superficie, selon les témoignages des habitués du lac. On ne remarque de faibles profondeurs qu'à la tête du lac sur une distance d'environ deux mille pieds des rives.

Battures: On ne remarque sur le lac Mégantic que les battures de la Baie Sandy et celles de la tête du lac, où, à deux mille pieds des rives, la profondeur n'est que de 3 à 5 pieds.

Navigation: La navigation commerciale se pratique depuis très longtemps sur le lac Mégantic. On prétend même qu'il y a trente ans, elle était plus active qu'à présent.

Actuellement, le navire à vapeur "Woburn", d'un tirant d'eau de 3½ pieds, fait le transport des passagers et du fret entre Mégantic et le quai de Woburn à la tête du lac. Ce navire est la propriété d'un particulier.

La Compagnie Lake Megantic Pulp a aussi un remorqueur à vapeur d'un tirant d'eau de 4 pieds.

Ce sont les seuls navires en opération sur le lac et l'on assure qu'il n'y en a jamais eu de plus considérables.

On fait aussi depuis longtemps le flottage du bois sur le lac. Actuellement, il y a des cages de billots ancrées au quai de la "Lake Megantic Pulp" et dans le fond de la baie Sandy.

La navigation de récréation est très peu pratiquée sur le lac. On n'y voit que quelques canots à moteur.

Quais sur le lac: On remarque les quais suivants sur les rives du lac Mégantic:

le quai de Mégantic—

le quai de la baie Victoria situé sur le lot No 128, canton de Marston—

le quai nommé vieux Piopolis situé sur le lot No 19, canton de Marston—

le quai de Piopolis situé sur le lot No 16, canton de Marston—

le quai de Woburn situé sur le lot No 4, canton de Marston—

le quai des Trois Lacs situé sur le lot No 44, canton de Ditchfield—

Ces quais ont été construits et sont entretenus par le Gouvernement fédéral.

On note aussi le quai de la Compagnie Lake Megantic Pulp, à Mégantic, servant surtout à ancrer les cages de billots. De même, sur le lot No. 135 canton de Marston, se trouve un quai construit cette année par un citoyen à proximité de sa résidence d'été.

Variation entre l'eau haute et l'eau basse: Lors de cet examen, l'échelle d'étiage fixée au quai de Mégantic indiquait que le niveau du lac était à la cote 3.5 = 1292.0. De plus, il appert que le niveau des basses eaux pouvait être de 1 pied plus bas. Quant au niveau des hautes eaux, il a été possible de le noter d'après les marques faites sur les quais et accusant une surélévation de cinq pieds environ.

On voit que le lac a une variation de niveau de six pieds environ.

Résidences autour du lac: Les rives du lac Mégantic sont surtout habitées par les cultivateurs dont les fermes sont bornées par le lac.

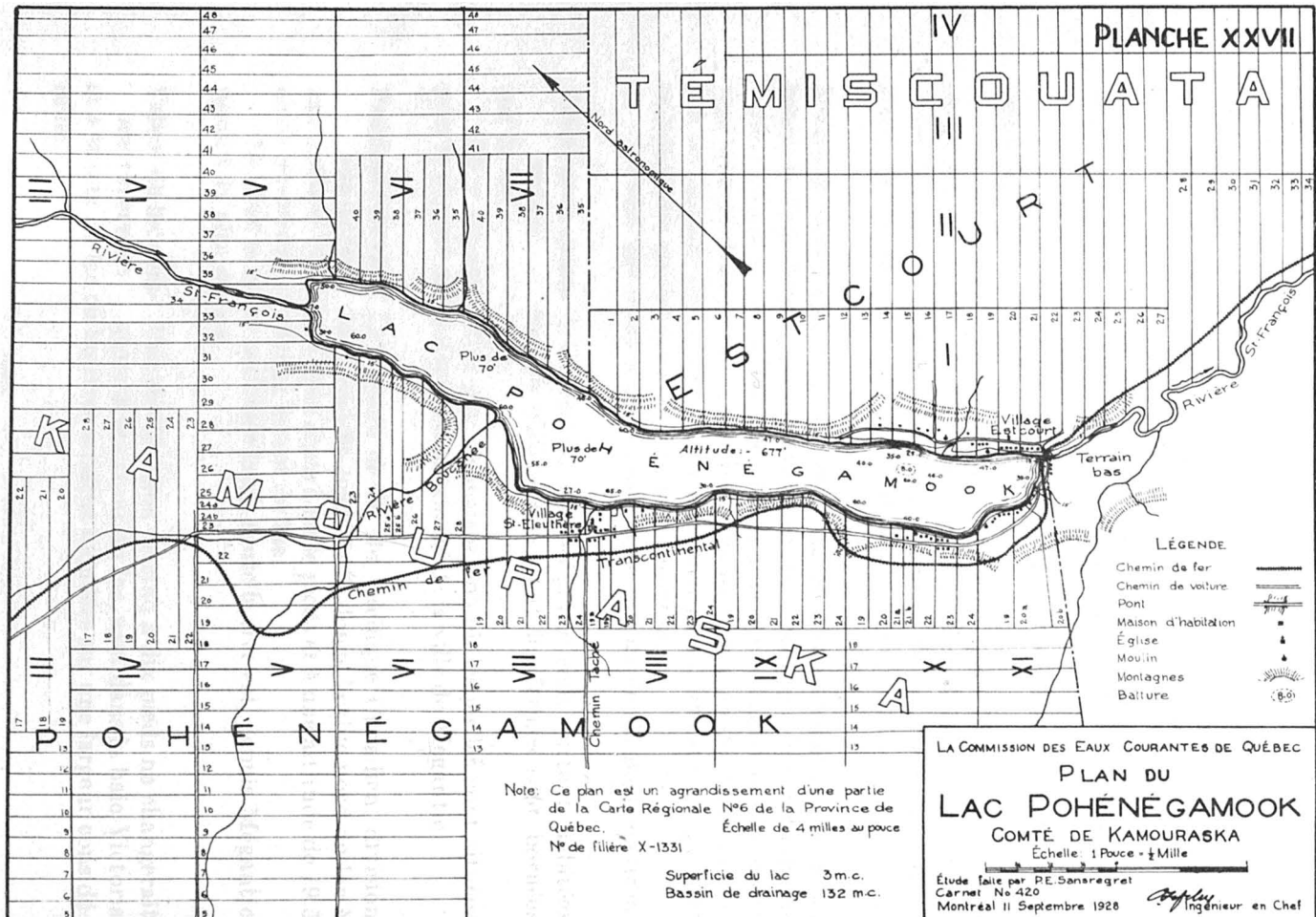
On y remarque très peu de maisons d'été, lesquelles sont situées pour la plupart sur la rive est à proximité de la ville de Mégantic.

Proximité du chemin de fer: Le chemin de fer du Pacifique Canadien, division Montréal-St-Jean N. B., longe la rive nord du lac à une distance variant de deux cents à mille pieds et à une altitude de 19.5 pieds au-dessus du niveau actuel du lac.

De plus, la route nationale longe toute la rive est, depuis Mégantic jusqu'à la tête du lac.

Valeur du lac comme réservoir: Une surélévation de cinq à dix pieds ne changerait guère le pourtour du lac, sauf dans la baie Victoria et à la tête du lac où les rives seraient inondées sur une largeur considérable.

T É M I S C O U A T A



- LÉGENDE
- Chemin de fer
 - Chemin de voiture
 - Pont
 - Maison d'habitation
 - Église
 - Moulin
 - Montagnes
 - Balture

Note: Ce plan est un agrandissement d'une partie de la Carte Régionale N°6 de la Province de Québec. Échelle de 4 milles au pouce
N° de filière X-1331

Superficie du lac 3 m.c.
Bassin de drainage 132 m.c.

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC
PLAN DU
LAC POHÉNÉGAMOOK
COMTÉ DE KAMOURASKA
Échelle 1 Pouce = 1/2 Mille

Étude faite par P.E. Sansregret
Carnet No 420
Montréal 11 Septembre 1928
Ingénieur en Chef

Pour une surélévation de dix pieds, les quais seraient inondés ou balayés par les vagues; les dommages seraient peu considérables dans la ville de Mégantic.

Une surélévation de quinze pieds, sans changer beaucoup le pourtour du lac, nécessiterait le déplacement des maisons d'été et la construction d'ouvrages coûteux. Dans ce cas, les eaux inonderaient une partie des établissements de la Compagnie Lake Megantic Pulp et atteindraient en certains endroits la rue principale de la ville de Mégantic.

Barrage à la sortie du lac: A environ un mille et quart du lac sur la rivière Chaudière, se trouve le barrage de la Compagnie Lake Megantic Pulp. Cet ouvrage affecte le niveau du lac qu'il peut élever à la cote 1296.5 environ.

Sur la rivière Chaudière à environ trois milles du lac se trouve le barrage de la ville de Mégantic. Cet ouvrage n'affecte pas le niveau du lac.

Possibilité de construire un barrage sur la décharge du lac: La rivière Chaudière, à la sortie du lac Mégantic, offre de nombreux endroits apparemment propices à la construction de barrages. Des études plus détaillées seraient nécessaires pour localiser le meilleur. Le lac est certainement navigable et flottable.

LAC POHÉNÉGAMOOK

L'étude du lac Pohénégamook a été faite au mois d'août 1928. Le présent rapport est basé sur les notes recueillies lors de cet examen. (Voir plan D-2444, planche XXVII).

Localisation du lac: Le lac Pohénégamook se trouve entièrement situé dans le canton de Pohénégamook, comté de Kamouraska. La rive est du lac forme la limite du canton d'Estcourt et du comté de Témiscouata. Le lac Pohénégamook est un élargissement de la rivière St-François sur une distance de six milles et sur une largeur d'environ un demi mille. La direction du lac est nord-ouest sud-est. La rivière St-François se jette dans la rivière St Jean, Nouveau-Brunswick.

Il y a deux villages sur le bord du lac: vers le milieu, sur la rive ouest il y a le village de St-Eleuthère qui compte deux cent soixante familles,

et à la décharge du lac, le village d'Escourt, qui compte cent quatre vingt six familles.

Bassin de drainage Son bassin de drainage est de 132 milles carrés et **et superficie du lac:** la superficie du lac lui-même est de 3 milles carrés. Son altitude est de 677 pieds au dessus du niveau moyen de la mer.

Aspect général du district: Le lac Péhénégamook est entouré de hautes montagnes boisées à partir de la tête du lac jusqu'à Estcourt sur la rive est, et jusqu'à St-Eleuthère sur la rive ouest. Le terrain est cultivé aux environs des villages.

Le chemin de fer et la route longent le lac sur la rive ouest.

La nature des rives: Les rives de la rivière St-François à la tête du lac sont basses et plates, formées de terrains sablonneux.

Sur la rive est, il y a une montagne de 1000 pieds laissant apparaître le roc sur le sommet.

Sur la rive ouest, le terrain est très accidenté, formé de collines et de petites coulées.

Le village d'Estcourt est situé sur un plateau de faible altitude.

Le terrain est très plat à la sortie du lac, cependant, à environ deux mille pieds de la rivière St-François il y a une montagne de sable où le gravier a été puisé pour la construction du remblai du chemin de fer au bord du lac.

La profondeur du lac: Le sondage sur le lac a été fait avec une sonde de soixante pieds de longueur et les endroits sont indiqués sur le plan accompagnant ce rapport. Le lac est très profond.

Battures: Il y a une batture assez importante sur le lac; elle est située entre le lot 16 du canton d'Estcourt et le lot 21 du 10e rang du canton de Pohénégamook.

Sur le milieu de la batture de sable, il y a huit pieds d'eau.

Navigation: La navigation est faite pour le remorquage des bilots seulement, et elle se fait depuis très longtemps à cette fin. Il n'y a que deux bateaux à gazoline d'un tirant de 2½ pieds appartenant à la compagnie Fraser et au moulin Beaupré & Durret.

Il y a, en outre, deux chaloupes à gazoline à moteur portatif naviguant sur le lac.

Quais: Sur le lot 19, rang XI, canton de Kamouraska, la compagnie Fraser possède un vieux quai de bois servant à ancrer son

bateau. Ce quai a une longueur de 25 pieds et une largeur de 15 pieds; aux hautes eaux du printemps il est complètement inondé. Il n'y a jamais eu d'autres quais sur le lac.

Variation entre l'eau haute et l'eau basse du lac: Il y a une marque des hautes eaux sur une cabane à la tête du lac et cette marque est à 6.5 pieds au-dessus du niveau moyen des basses eaux.

Résidences autour du lac: Il n'y a aucune maison d'été au bord du lac. Il y a environ cinquante habitations dont la distance au lac est moins de trois cents pieds et situées à St-Eleuthère et Estcourt.

Il y a en outre deux moulins à scie appartenant aux compagnies Fraser et Beaupré opérant actuellement. Ils sont situés sur les lots 19, rang XI, canton de Kamouraska, et 19, rang I, canton d'Estcourt, respectivement. Deux autres moulins appartenant à MM. G. Levasseur (lot 17, rang I, canton d'Estcourt) et P. Bilier (lot 22, rang 10, canton de Kamouraska) opèrent quelque temps pendant l'année seulement.

Proximité du chemin de fer: Le chemin de fer Transcontinental longe le lac entre St-Eleuthère et Estcourt sur la rive ouest, dans le versant de la montagne qui est environ à deux mille pieds du lac.

Le pont du chemin de fer à la sortie du lac est à une hauteur de 35.5 pieds au-dessus de la rivière St-François qui est au même niveau que le lac. C'est le point le plus bas du chemin de fer.

Le lac comme reservoir: Si le lac était élevé de cinq pieds seulement, il n'y aurait aucun dommage causé à quoi que ce soit.

Four une élévation du lac de dix pieds, les moulins de MM. G. Levasseur et P. Bilier, la maison de N. Therrien seraient inondés.

A 15 pieds au-dessus du niveau actuel du lac, les contours ne seraient presque pas modifiés. En plus des dégâts causés pour une surélévation de dix pieds, il n'y aurait que deux ou trois maisons qui seraient endommagées par les eaux.

La route et le chemin de fer ne subiraient aucun tort pour une surélévation du lac de quinze pieds.

Possibilité de construire un barrage: Il serait très avantageux de construire un barrage à la sortie du lac, puisqu'il y aurait peu d'expropriations à faire, et, si le remblai du chemin de fer peut être utilisé comme partie du barrage, la longueur du barrage à faire serait de 160 pieds. Le chemin de fer a un remblai de 35 pieds de hauteur depuis les montagnes jusqu'au pont en fer qui traverse la rivière.

Barrage à la sortie: Il n'y a jamais eu de barrage à la sortie du lac, mais la compagnie International Paper a fait l'étude du lac pour une hauteur de 20 pieds au-dessus du niveau actuel.

Vu sa longueur et sa profondeur, ce lac, dans l'opinion du soussigné, peut être considéré comme navigable et flottable.

LAC MATAPÉDIA

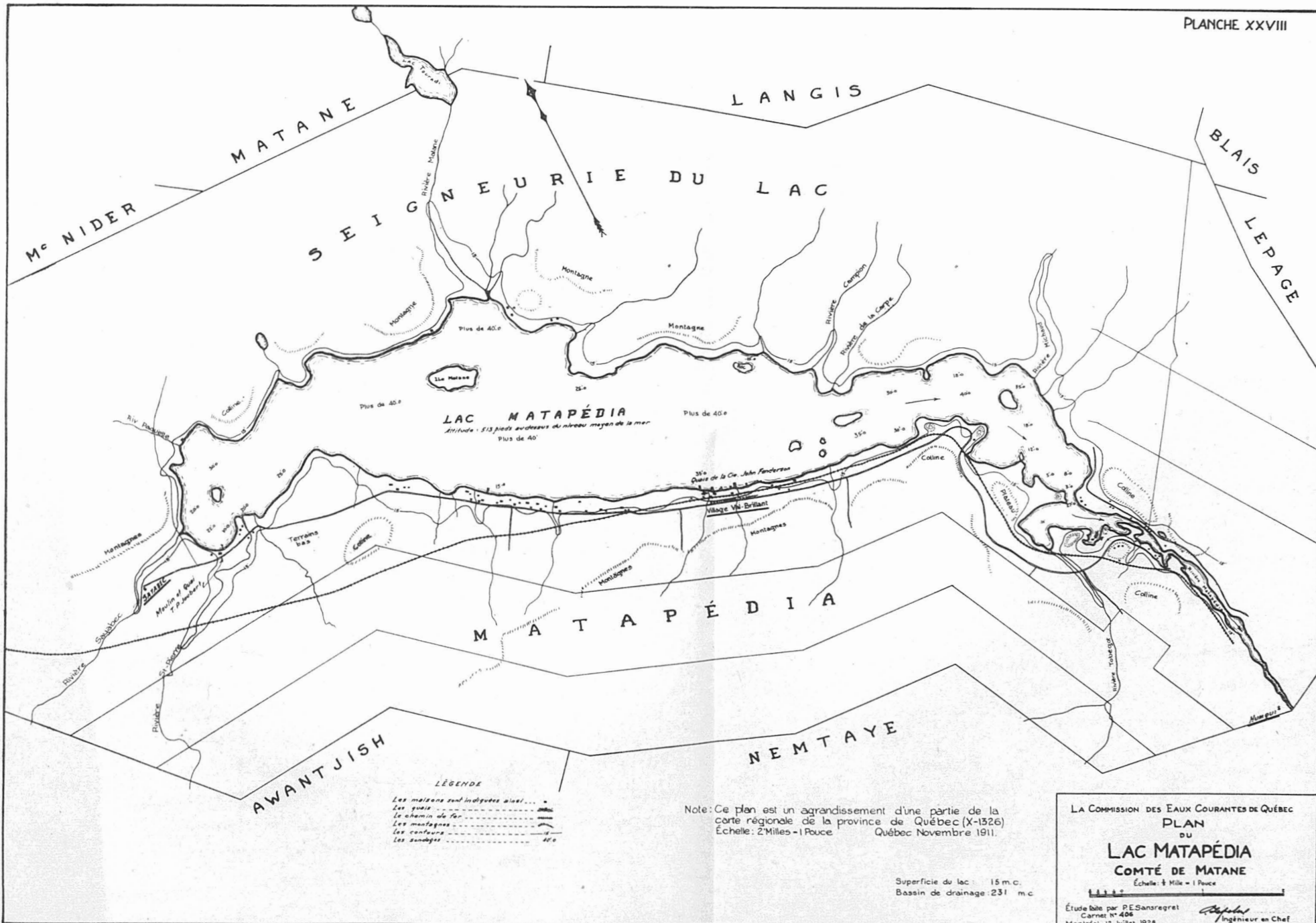
L'étude du lac Matapédia a été faite en juin et juillet 1928. Le rapport ci-dessous est basé sur les notes recueillies lors de cet examen.

Localisation du lac: Notre plan B-2409 (Planche XXVIII) montre que le lac Matapédia se trouve entièrement compris dans la seigneurie du lac Matapédia, comté de Matane. Ce lac est alimenté par plusieurs rivières dont les principales sont: la rivière Matane au nord, la rivière Paquette au nord-ouest, la rivière Sayabec à l'ouest, la rivière St-Pierre au sud et la rivière Michaud à l'est. La direction du lac est nord-ouest sud-est; il se déverse par la rivière Matapédia qui se jette dans la Baie des Chaleurs.

Superficie et bassin de drainage: Le lac a une superficie de 15 milles carrés. Son bassin de drainage est de 231 milles carrés. Son altitude est de 513 pieds au-dessus du niveau moyen de la mer.

Aspect général du district: Tout le côté nord du lac est boisé et montagneux. Le côté sud est au contraire généralement bas; les montagnes se rapprochent du lac vers Val Brillant. La rive sud est très habitée, le chemin de fer et la route nationale longent cette rive, et il y a trois villages à proximité du lac: Sayabec, Val Brillant et Amqui.

Nature des rives: Sur le côté nord du lac, les rives sont hautes mais non escarpées, excepté à l'embouchure de la rivière Matane, où le terrain est bas; cette rivière a une faible dénivellation,—elle atteint un niveau de quinze pieds à deux milles environ de son embouchure. En face de la rivière Matane, à trois mille pieds approximativement de la rive se trouve l'île Matane qui a une superficie d'un mille carré. La rive sud est presque entièrement cultivée ou au moins défrichée; le terrain est plat et a l'aspect d'une grande plaine s'étendant jusqu'aux montagnes qui peuvent être à deux milles du lac.



LAC MATAPÉDIA
 Altitude : 513 pieds au-dessus du niveau moyen de la mer
 Plus de 40'

LÉGENDE
 Les maisons sont indiquées ainsi...
 Les quais
 Le chemin de fer
 Les montagnes
 Les contours
 Les sondages 40'

Note: Ce plan est un agrandissement d'une partie de la carte régionale de la province de Québec (X-1326)
 Echelle: 2 Miles = 1 Pouce Québec Novembre 1911.

Superficie du lac : 15 m. c.
 Bassin de drainage: 231 m. c.

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC
PLAN
 DU
LAC MATAPÉDIA
COMTÉ DE MATANE
 Echelle: 1/2 Mile = 1 Pouce

Étude faite par P.E. Sansregret
 Carnet N° 406
 Montréal: 12 Juillet 1928 *P. E. Sansregret*
 Ingénieur en Chef

Sur une pointe de la rive sud dans la partie est du lac, le Département de la Voirie puise le gravier pour la construction des chemins.

A l'est du village de Val Brillant, il y a une île boisée de trois quarts de mille de longueur, et à une altitude de quarante pieds environ on rencontre tout près un groupe de trois îlots dénudés, de faible hauteur.

A l'est, le terrain est très accidenté,—il y a plusieurs collines, les rives du lac sont rocheuses et le fond est de gros gravier.

Profondeur de l'eau: Des sondages ont été faits et sont indiqués sur le plan accompagnant ce rapport. Le lac en général est très profond et atteint 250 à 300 pieds vers le centre.

Battures: Il n'y a pas de battures importantes dans le lac, Cependant, à la tête du lac à trois cents pieds de la rive, en face de la rivière St-Pierre, il y a à peine $2\frac{1}{2}$ à 3 pieds d'eau et la pente du fond est très douce.

Dans la baie près de la décharge du lac, l'eau a une profondeur de 15 à 18 pieds. Tout bateau ayant un tirant de 15 pieds naviguerait d'un bout à l'autre du lac, et tout bateau ayant un tirant de 20 pieds naviguerait sans difficulté de la rivière Sayabec à Val Brillant.

Navigation: Le plus gros bateau naviguant actuellement sur le lac a un tirant de 7 à 8 pieds et appartient à "John Fenderson & Company, Inc". La Compagnie de Pulpe St. Lawrence Lumber a déjà opéré sur le lac un bateau ayant un tirant de 10 pieds. Il y a de la navigation depuis longtemps sur le lac pour l'industrie du bois et le remorquage des billots. Il y a en outre une trentaine de chaloupes à gazoline pour fins de récréation.

Quais: A la tête du lac, M. L. P. Joubert a construit une cage de 10 pieds par 8 pieds, avec des billots et remplie de pierres, à cent cinquante pieds du rivage, en face de son moulin. A Val Brillant, la Compagnie John Fenderson a construit six quais de dimensions moyennes de 150 pieds par 30 pieds. Ils sont situés en face de son moulin. Ce sont de vieux quais en bois qui servent à l'amarrage des bateaux; l'eau les détériore continuellement; ils ont une élévation de 6 pieds au-dessus du niveau du lac qui a une profondeur de 5 pieds à cet endroit.

Variation entre l'eau haute et l'eau basse du lac: Une marque bien distincte des hautes eaux a été relevée sur le moulin à scie de M. Joubert. Elle était à 6 pieds au-dessus du niveau du lac à l'époque de notre examen, et la ligne des basses eaux est à environ un pied au-dessous de ce même niveau. Les quais de la Compagnie Fenderson

sont presque submergés aux eaux du printemps. La variation du niveau du lac est donc de 7 pieds environ.

Résidences autour du lac: La rive nord n'est pas habitée, sauf quelques abris près de la rivière Matane occupés seulement deux ou trois mois par année à l'époque du flottage. Sur la rive sud se trouvent les villages de Sayabec, Val Brillant et Amqui. Toutes les résidences montrées sur le plan sont des maisons d'habitation des villages Sayabec, Val Brillant et Amqui situées à une distance de moins de trois cents pieds du lac, à savoir:

Entre le village de Sayabec et Val Brillant quinze maisons, et un moulin à scie, propriété de M. L. P. Joubert;

A Val-Brillant, vingt-cinq habitations, un moulin à scie et deux hangars à bois de 150 pieds par 30 pieds, propriété de la Compagnie John Fenderson et l'aérodrome de la Compagnie Aérienne Franco-Canadienne;

De Val Brillant à la rivière Matapédia, quatre autres maisons. Il y a en outre une dizaine de remises à yachts sur le lac.

Proximité du chemin de fer: Le chemin de fer longe le lac de Val Brillant à Amqui, à une distance de cent à trois cents pieds et à une élévation variant de 15 à 20 pieds au-dessus du lac.

Valeur du lac comme réservoir: Si le réservoir était élevé de cinq pieds seulement, il n'y aurait que très peu de terrains inondés et aucune maison n'en souffrirait. Pour une élévation de dix pieds, le chemin de fer serait légèrement affecté par les vagues et le chemin national serait quelque peu inondé entre Sayabec et Val Brillant. Les deux moulins à scie, les hangars à bois, le cimetière de Sayabec et quelques maisons seraient endommagés.

Pour une élévation de quinze pieds au-dessus du niveau actuel, en plus des dommages précédents, le village de Val Brillant serait en partie inondé, et de graves dégâts seraient causés au chemin de fer et au chemin public.

Possibilité de construire un barrage: A la sortie même du lac, le meilleur site serait au premier détroit où il n'y a que 300 pieds de largeur et moins de 3 pieds de profondeur; mais, par contre, les berges sont très basses et les montagnes sont assez éloignées. Un barrage en ligne droite pourrait avoir un mille de longueur, mais il serait très raccourci en suivant la ligne de faite des collines. Le terrain est très consistant et le fond du lac est recouvert de roches et de gros gravier.

Il y aurait lieu d'examiner plus bas dans la rivière, pour trouver un emplacement plus avantageux.

Barrage à la sortie: Un barrage en bois a été construit anciennement, à un mille en bas d'Amqui, par la Compagnie Price Brothers, Vers 1915, il a été remplacé par un barrage en béton construit par la Compagnie Electrique d'Amqui et alimentant une usine électrique. Cette usine est aujourd'hui fermée. Le barrage n'est utilisé que pour faciliter le flottage du bois. L'écluse a 70 pieds de longueur et comprend une vanne de 10 pieds de largeur. La hauteur de chute a 19 pieds.

Vu sa profondeur et sa superficie, ce lac, dans l'opinion du soussigné, peut être considéré comme navigable et flottable.

NIVELLEMENT DE PRÉCISION

RIVIÈRE RICHELIEU

La rivière Richelieu se jette dans le St-Laurent à Sorel. Elle prend sa source dans le lac Champlain et coule vers le St-Laurent entre le bassin du St-Laurent lui-même, à l'ouest, et celui de la rivière Yamaska à l'est. Son bassin de drainage est de 11.666 milles carrés.

Le profil en long de la rivière Richelieu a été déterminé par l'ingénieur Eloi Duval durant l'été de 1927, depuis Chambly Bassin jusqu'à Fort Montgomery, E. U. Une série de points de repère a été établie aux endroits les plus importants. Toutes les élévations sont au-dessus d'un plan de référence (datum) qui correspond au niveau moyen de la mer, tel que défini par un point de repère établi et ainsi désigné par "United States Coast and Geodetic Survey"; "B. M. à Fort Montgomery, 94. 01 pieds au-dessus du niveau moyen de la mer à Sandy Hook, N. J." Ce datum est 0.81 pied plus bas que le datum du "Barge Canal", et 0.20 pied plus bas que le datum du "Geodetic Survey of Canada"

La longueur de cette rivière depuis Chambly Bassin jusqu'à Fort Montgomery ou à la frontière internationale est de 33 milles. La dénivellation entre Chambly Bassin et St-Jean d'Iberville est de 72 pieds sur une distance de onze milles—soit une moyenne de 6.54 pieds par mille. La dénivellation entre St-Jean d'Iberville et le lac Champlain à Fort Montgomery est de 0.75 pied sur une distance de vingt-deux milles, soit une moyenne de 0.034 pied par mille.

Tous les points de repère sont marqués comme suit sur le terrain:

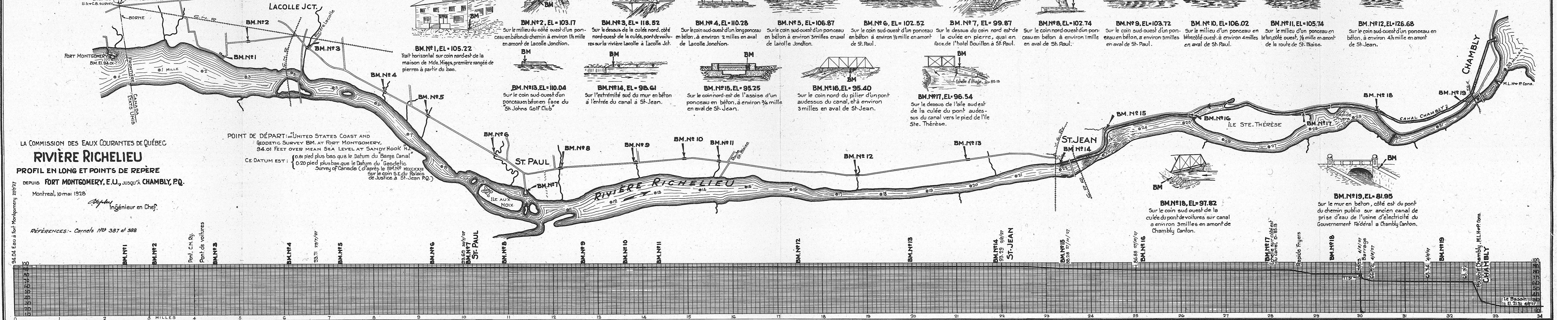
B. M.
3
C. E. C.

Le carré qui a généralement $1\frac{1}{2}$ pouces de côté est gravé dans le roc ou le béton selon le cas. Les lettres et le numéro sont également creusés dans le roc ou la maçonnerie.

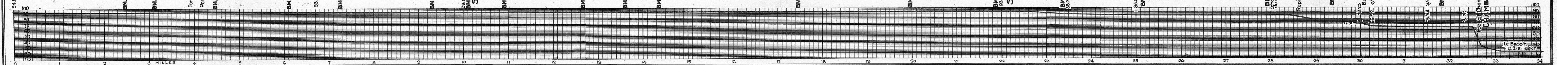
B. M. signifie Bench Mark;
Le chiffre est le numéro qui est donné à chaque point de repère;
C. E. C. signifie Commission des Eaux Courantes.

Suit une liste des points de repère établis avec la description de chacun:

PLANCHE XXX



94.04 Eau à Fort Montgomery 27/1/27



No.	Élévation	Description
1	105.22	Trait horizontal sur coin nord-est de la maison de Mme Higgs, première rangée de pierres à partir du bas.
2	103.17	Sur le milieu du côté ouest d'un ponceau en béton du chemin public, à environ 1½ milles en amont de Lacolle Jonction.
3	118.52	Sur le dessus de la culée nord, côté nord-ouest de la culée, pont de voitures sur la rivière Lacolle à Lacolle Jonction.
4	110.28	Sur le coin sud-ouest d'un long ponceau en béton; à environ 2 milles en aval de Lacolle Jonction.
5	106.87	Sur le coin sud-ouest d'un ponceau en béton, à environ 3 milles en aval de Lacolle Jonction.
6	102.52	Sur le coin sud-ouest d'un ponceau en béton, à environ ½ mille en amont de St-Paul.
7	99.87	Sur le dessus du coin nord-est de la culée en pierre, quai en face de l'hôtel Bouillon à St-Paul.
8	102.74	Sur le coin nord-ouest d'un ponceau en béton, à environ un mille en aval de St-Paul.
9	103.72	Sur le coin sud-ouest d'un ponceau en béton à environ 3 milles en aval de St-Paul.
10	106.02	Sur le milieu d'un ponceau en béton, côté ouest, à environ 4 milles en aval de St-Paul.
11	105.74	Sur le milieu d'un ponceau en béton, côté ouest, environ ⅛ mille en amont de la route de Ste-Blaise.
12	126.68	Sur le coin sud-ouest d'un ponceau en béton, à environ 4½ milles en amont de St-Jean.
13	110.04	Sur le coin sud-ouest d'un ponceau en béton en face du "St. John Golf Club".
14	98.61	Sur l'extrémité sud du mur en béton à l'entrée du canal à St-Jean.
15	95.25	Sur le coin nord-est de l'assise d'un ponceau en béton, à environ ¾ mille en aval de St-Jean.
16	95.40	Sur le coin nord du pilier d'un pont au-dessus du canal, et à environ 3 milles en aval de St-Jean.
17	96.54	Sur le dessus de l'aile sud-est de la culée du pont au-dessus du canal vers le pied de l'île Ste-Thérèse.
18	97.82	Sur le coin sud-ouest de la culée du pont de voitures sur le canal, à environ 3 milles en amont de Chambly Canton.
19	81.95	Sur le mur en béton côté est du pont du chemin public, sur ancien canal de prise d'eau de l'usine d'électricité du Gouvernement Fédéral à Chambly Canton.

La Planche XXX correspondant au plan R-2376, des archives de la Commission, supplémente la liste des points de repère que nous venons de donner.

RIVIÈRE ETCHEMIN

La rivière Etchemin se jette dans le St-Laurent à St-Romuald. Elle prend sa source principale dans le lac Etchemin, A sa source, son bassin de drainage est voisin de celui de la rivière St-Jean au sud-est, et de celui de la rivière Chaudière au sud. Elle coule ensuite vers le St-Laurent entre les bassins de la rivière Chaudière à l'ouest. Son bassin de drainage est de 550 milles carrés.

Le profil en long de la rivière Etchemin a été déterminé par l'ingénieur Eloi Duval durant l'été de 1927, depuis le St-Laurent jusqu'au lac Etchemin. Une série de points de repère a été établi aux endroits les plus importants. Toutes les élévations sont au-dessus d'un plan de référence (datum) qui correpond au niveau moyen de la mer, tel que défini par un point de repère établi et ainsi désigné par le Ministère des Travaux Publics Fédéral: "B. M. 214B, Elévation 553.825. Sur la face est de la culée ouest du pont du Grand Tronc Pacifique au-dessus du Quebec Central, trois quarts de mille au sud de la gare de St-Anselme. Le point de repère est environ un pied au-dessus du rail du Québec Central et directement au-dessous de la poutre nord du pont".

La longueur de cette rivière, depuis son embouchure jusqu'au lac Etchemin est de soixante-un milles. La dénivellation dans cette distance est de 1251 pieds,—soit une moyenne de 20.5 pieds par mille.

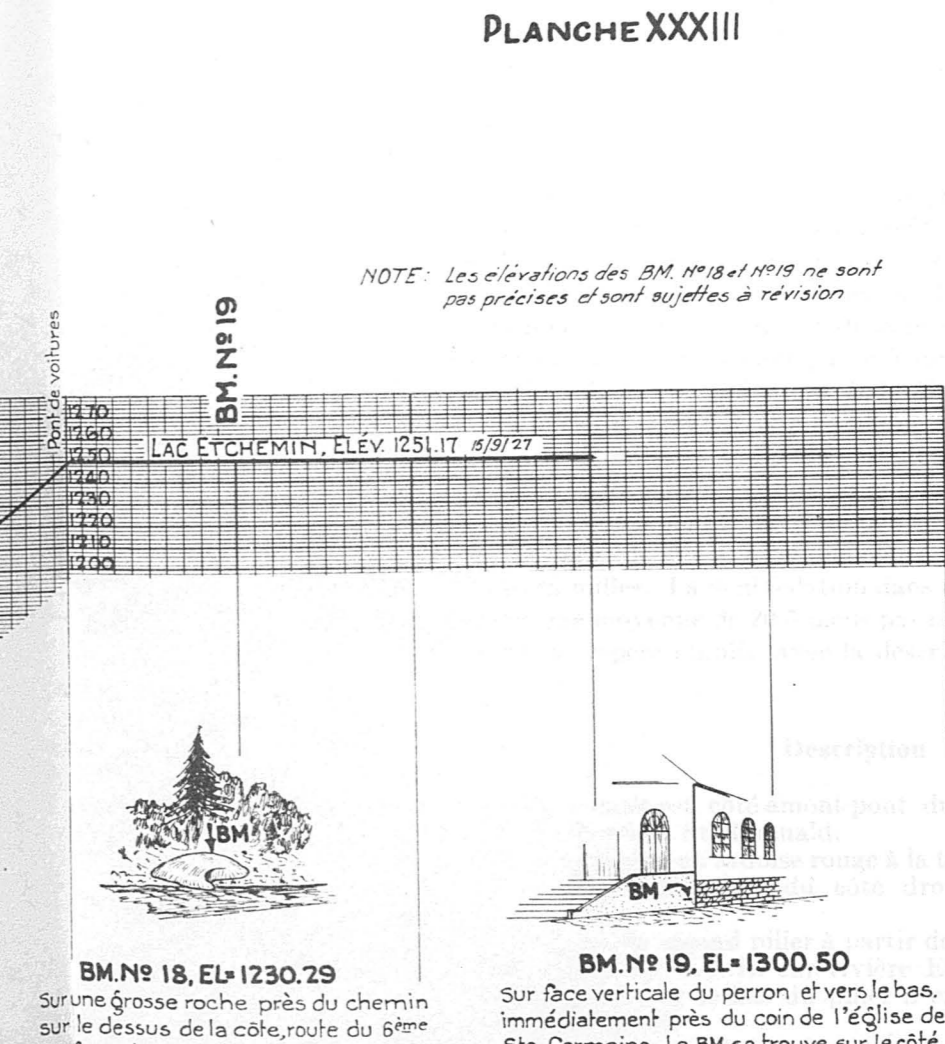
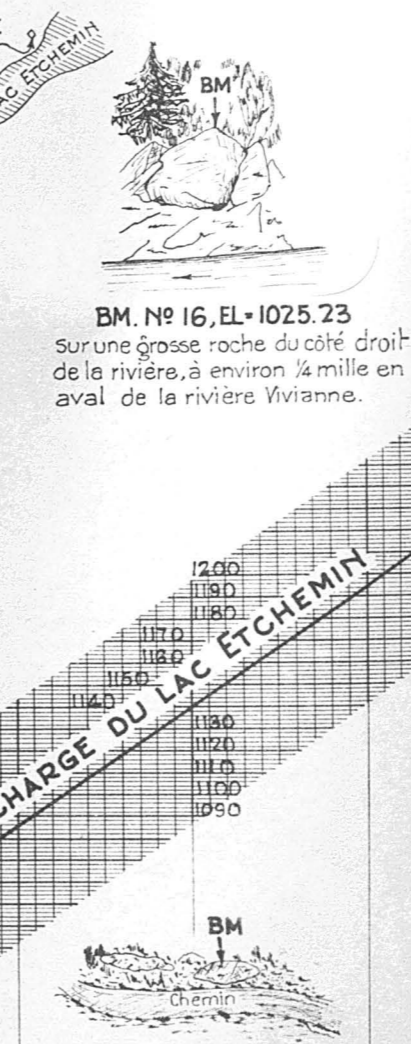
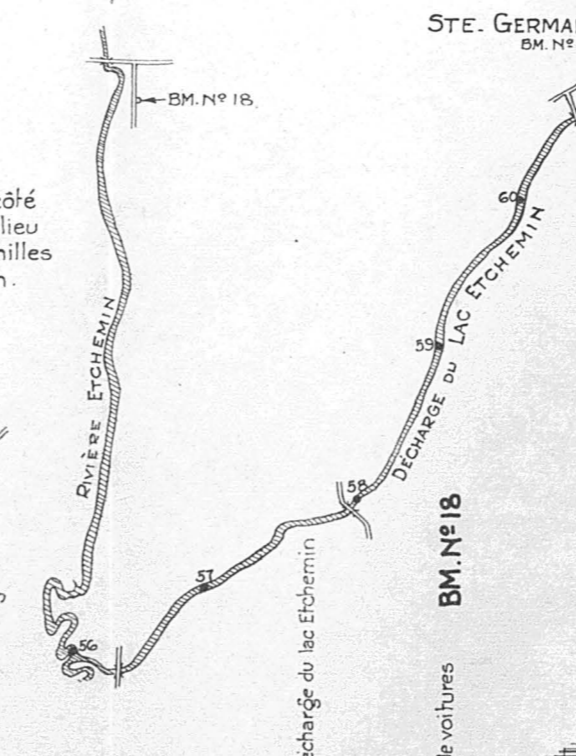
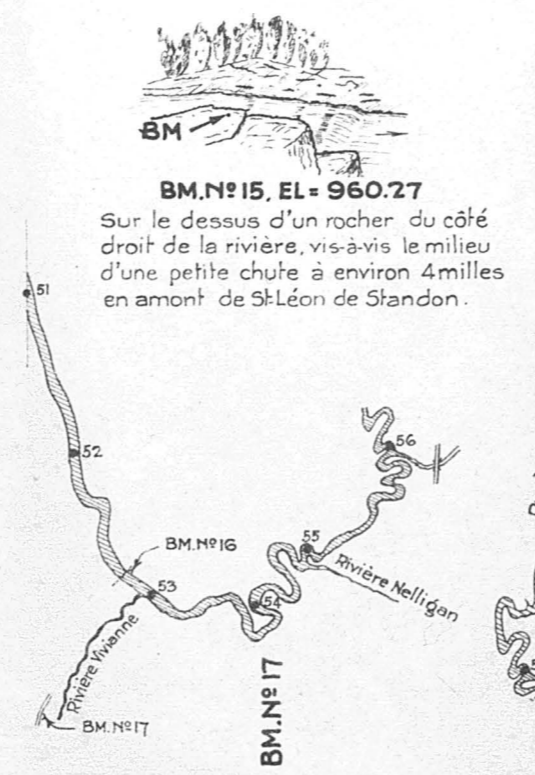
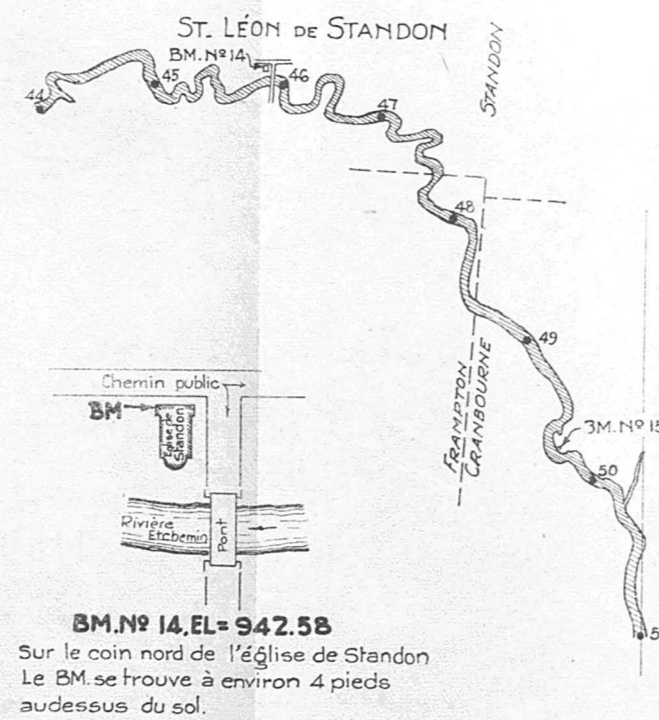
Suit une liste des points de repère établis, avec la description de chacun

No.	Élévation	Description
1	65.14	Sur le dessus de la culée est, côté amont pont du C.N.R. sur rivière Etchemin à St-Romuald.
2	88.50	Sur le dessus d'un rocher en ardoise rouge à la tête de la chute "Trois-Couillards", du côté droit de la rivière.
3	219.80	Sur la face nord-est du second pilier à partir de la culée nord-est du pont du C.N.R. sur rivière Etchemin. Le B.M. se trouve sur le bas du pilier à environ 3 pieds au-dessus du sol.
4	283.16	Sur la culée sud, côté amont de la culée, pont de voitures sur rivière Etchemin à St-Henri. Le B.M. se trouve à environ un pied plus bas que l'assise du pont.
5	294.03	Sur le bout est du barrage de l'usine d'électricité de St-Henri, à 3 milles en amont de St-Henri.
6	406.61	Sur le dessus du mur de soutènement, côté nord du barrage. Le B.M. se trouve sur le bout d'un contre-fort vers le milieu du mur de soutènement du barrage Atkinson, vis-à-vis la première maison de St-Anselme.

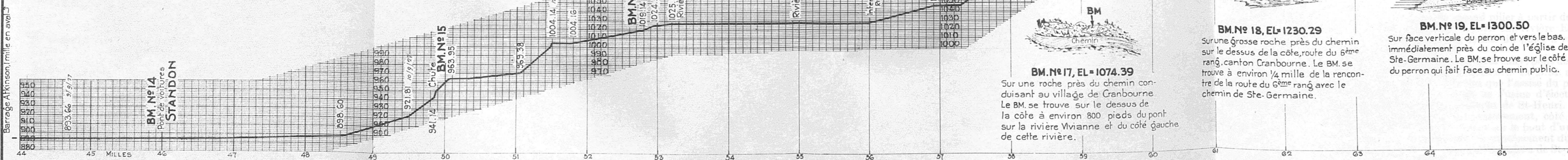
RIVIÈRE ÉTCHEMIN
PROFIL EN LONG ET POINTS DE REPÈRE
 DEPUIS LE ST-LAURENT JUSQU'AU LAC ÉTCHEMIN

Montréal, 4 février 1928

Bejeux
 Ingénieur en Chef



NOTE: Les élévations des BM. No 18 et No 19 ne sont pas précises et sont sujettes à révision



LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC

RIVIÈRE ÉTCHEMIN

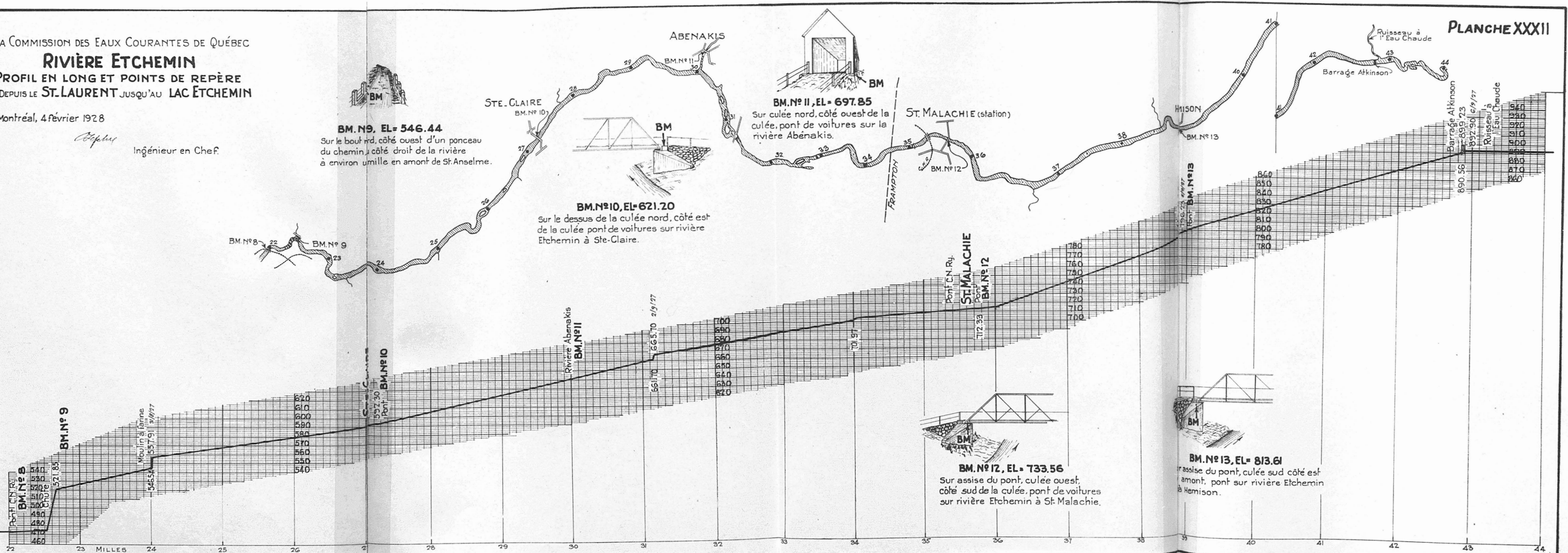
PROFIL EN LONG ET POINTS DE REPÈRE

DEPUIS LE ST. LAURENT JUSQU'AU LAC ÉTCHEMIN

Montréal, 4 février 1928

Chapuis

Ingénieur en Chef.



BM. N° 9, EL= 546.44
 Sur le bout nord, côté ouest d'un ponceau du chemin, côté droit de la rivière à environ un mille en amont de St. Anselme.

BM. N° 10, EL= 621.20
 Sur le dessus de la culée nord, côté est de la culée pont de voitures sur rivière Etchemin à Ste. Claire.

BM. N° 11, EL= 697.85
 Sur culée nord, côté ouest de la culée, pont de voitures sur la rivière Abénakis.

BM. N° 12, EL= 733.56
 Sur assise du pont, culée ouest, côté sud de la culée, pont de voitures sur rivière Etchemin à St. Malachie.

BM. N° 13, EL= 813.61
 Sur assise du pont, culée sud côté est amont, pont sur rivière Etchemin à Hemison.

Barrage Atkinson
 892.90 6/9/27
 Ruisseau à l'Eau Chaude
 940
 930
 920
 910
 900
 890
 880
 870
 860

Pont C.N. Ry.

540
530
520
510
500
490
480
470
460

Moulin à farine
 557.91 3/10/27

Pont C.N. Ry.
 552.30
 Pont. BM. N° 10

Rivière Abénakis
 BM. N° 11

661.70
 665.70 2/9/27

820
 830
 840
 850
 860
 870
 880
 890
 900

70.97

Pont C.N. Ry.
 ST. MALACHIE
 Pont. BM. N° 12
 712.33

700
 710
 720
 730
 740
 750
 760
 770
 780

Pont C.N. Ry.
 Pont. BM. N° 13

780
 790
 800
 810
 820
 830
 840
 850
 860

890.56
 892.90 6/9/27
 Ruisseau à l'Eau Chaude
 940
 930
 920
 910
 900
 890
 880
 870
 860

22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC
RIVIÈRE ÉTCHÉMIN
 PROFIL EN LONG ET POINTS DE REPÈRE
 DEPUIS LE ST. LAURENT JUSQU'AU LAC ÉTCHÉMIN

Montréal, 4 février 1928

Dejeux
 Ingénieur en Chef.

REFERENCES: - Carnet N° 389

17 Avril 1918 - Correction faite pour localisation
 des BM. N° 5 et N° 12

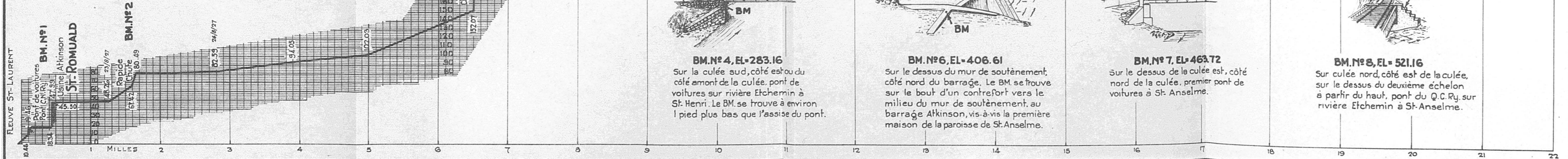
POINT DE DÉPART: - sur BM décrit comme suit:-

BM 214 B, Elev. 553,825

"In east face of west concrete abutment
 of bridge upon which Grand Trunk Pacific
 railway crosses over Quebec Central Railway,
 3/4 mile south of St-Anselme station.
 The BM is about 1 foot above Quebec Central
 rails and directly beneath northerly girder
 of bridge."

From: - THE GEODETIC SURVEY OF CANADA
 PRECISE LEVELLING Publication 1913, page 52.

DATUM: - MEAN SEA LEVEL



BM. N° 1, EL = 65.14
 Sur le dessus de la culée est, côté
 nord ou du côté amont de la culée,
 pont du C.N.R. sur rivière Etchemin
 à St-Romuald.

BM. N° 2, EL = 88.50
 Sur le dessus d'un rocher en
 ardoise rouge à la tête de la
 chute "Trois Couillards", du
 côté droit de la rivière.

BM. N° 3, EL = 219.80
 Sur la face nord est du second pilier
 à partir de la culée nord est du pont
 du C.N.R. sur rivière Etchemin. Le BM.
 se trouve sur le bas du pilier à environ
 3 pieds au-dessus du sol.

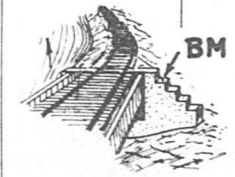
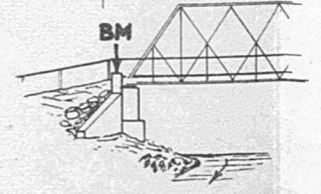
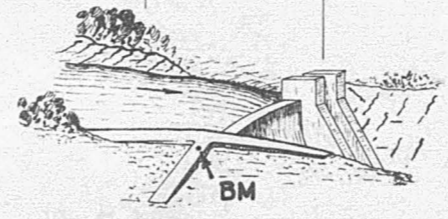
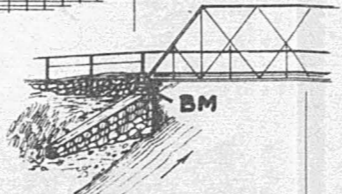
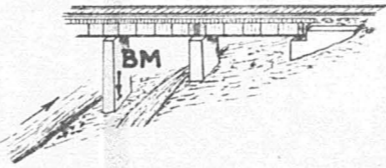
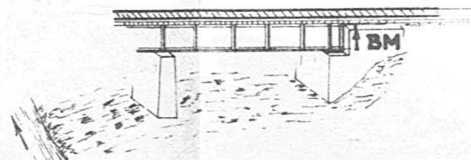
BM. N° 5, EL = 294.03
 Sur le bout est du barrage de
 l'usine d'électricité de St-Henri
 à trois milles en amont de St-Henri.

BM. N° 4, EL = 283.16
 Sur la culée sud, côté est ou du
 côté amont de la culée, pont de
 voitures sur rivière Etchemin à
 St-Henri. Le BM. se trouve à environ
 1 pied plus bas que l'assise du pont.

BM. N° 6, EL = 406.61
 Sur le dessus du mur de soutènement,
 côté nord du barrage. Le BM. se trouve
 sur le bout d'un contrefort vers le
 milieu du mur de soutènement, au
 barrage Atkinson, vis-à-vis la première
 maison de la paroisse de St-Anselme.

BM. N° 7, EL = 463.72
 Sur le dessus de la culée est, côté
 nord de la culée, premier pont de
 voitures à St-Anselme.

BM. N° 8, EL = 521.16
 Sur culée nord, côté est de la culée,
 sur le dessus du deuxième échelon
 à partir du haut, pont du Q.C.Ry. sur
 rivière Etchemin à St-Anselme.



FLEUVE ST-LAURENT

No.	Élévation	Description
7	463.72	Sur le dessus de la culée est, côté nord de la culée, premier pont de voitures à St-Anselme.
8	521.16	Sur culée nord, côté est de la culée. Sur le dessus du deuxième échelon à partir du haut, pont Q.C. Ry. sur rivière Etchemin à St-Anselme.
9	546.44	Sur le bout nord, côté ouest d'un ponceau du chemin, du côté droit de la rivière, à environ un mille en amont de St-Anselme.
10	621.20	Sur le dessus de la culée nord, côté est de la culée, pont de voitures sur rivière Etchemin à Ste-Claire.
11	697.85	Sur culée nord, côté ouest de la culée, pont de voitures sur la rivière Abénakis.
12	733.56	Sur assise du pont, culée ouest, côté sud de la culée, pont de voitures sur rivière Etchemin à Ste-Malachie.
13	813.61	Sur assise du pont, culée sud, côté est, pont sur rivière Etchemin à Hemison.
14	942.58	Sur le coin nord de l'église de Standon. Le B.M. se trouve à environ 4 pieds au-dessus du sol.
15	960.27	Sur le dessus d'un rocher du côté droit de la rivière. Vis-à-vis le milieu d'une petite chute à environ 4 milles en amont de St-Léon de Standon.
16	1025.23	Sur une grosse roche du côté droit de la rivière, à environ $\frac{1}{4}$ mille en aval de la rivière Vivianne.
17	1074.39	Sur une roche près du chemin conduisant au village de Crambourne. Le B.M. se trouve sur le dessus de la côte à environ 800 pieds du pont sur la rivière Vivianne, et du côté gauche de cette rivière.
18	1230.29	Sur une grosse roche près du chemin sur le dessus de la côte, route du 6ème rang, canton de Crambourne. Le B.M. se trouve à environ $\frac{1}{4}$ mille de la rencontre de la route du 6ème rang avec le chemin de Ste-Germaine.
19	1300.50	Sur la face verticale du perron et vers le bas, immédiatement près du coin de l'église de Ste-Germaine. Le B. M. se trouve sur le côté du perron qui fait face au chemin public.

Les planches XXXI, XXXII et XXXIII correspondant au plan R-2354-1-2-3 des archives de la Commission, supplémentent la liste des points de repère que nous venons de donner.

MÉTÉOROLOGIE

Il y a quatre-vingt-deux postes météorologiques établis dans notre province. On trouvera ci-après un tableau de la précipitation et des températures extrêmes observées à chaque poste pour l'année climatérique commençant le 1er octobre 1927.

STATION	TEMPÉRATURE MAXIMUM	TEMPÉRATURE MINIMUM	PRÉCIPITA- TION EN POUCES
TÉMISCAMINGUE:—			
Barrage des Quinze.....	84—16 août.....	-34—26 février.....	52.88
Barrage du Témiscamingue.....	85—2 juil., 16 août.....	-29—25 février.....	45.10
Kipawa.....	pas de température observée.....	44.86
Ville-Marie.....	90—14, 15 août.....	-38—24 février.....	39.17
ABITIBI:—			
Abitibi.....	89—15 août.....	-34—25 février.....	36.80
Amos.....
La Ferme.....	86—16 août.....	-40—25 février.....	42.80
OTTAWA INFÉRIEUR:—			
Barrage Mercier.....	92—15 août.....	-36—26 février.....	40.05
Bell Falls.....	84—2, 8 juillet.....	-34—30 janv., 6 fév.....	47.78
Chelsea.....	91—15, 16 août.....	-21—26 février.....	37.22
Huberdeau.....	89—14, 16 août.....	-38—26 février.....	49.74
Lac-des-Écorces.....	-43—26 février.....	26.13 (10 m.)
Lucerne.....	pas de température observée.....	50.10
Maniwaki.....	89—16 août.....	-37—26 février.....	37.71
Mont-Laurier.....	86—16 août.....	-41—26 février.....	36.43
Nominingue.....	95—8 juil., 14 août.....	-40—25 février.....	46.52
Perkins.....	pas de température observée.....	43.06
Ste-Agathe.....	85—16 août.....	-28—26 février.....	57.32
MONTRÉAL:—			
Farnham.....	89—9 juillet.....	-27—16 janvier.....	47.94
Joliette.....	90—14 août.....	-34—2 février.....	41.07
Les Cèdres.....	90—15 août.....	-13—21 jan., 24 fév.....	46.03
Montréal.....	90—7, 16 août.....	-11—3, 25 février.....	52.68
Ste-Anne-de-Bellevue.....	87—5, 5 août.....	-17—3 février.....	51.69
St-Bruno.....	98—20 juin.....	-14—14 février.....	41.24
St-Lin des Laurentides.....	91—15 août.....	-35—26 février.....	36.30
CANTONS DE L'EST:—			
Brome.....	87—9 juillet.....	-25—16 janv., 23 fév.....	58.26
Disraéli.....	96—13 juil., 17 août.....	-30—3 février.....	54.74
Drummondville.....	90—9 juillet.....	-20—16 janv., 3, 6, 26 février.....	60.08
East Angus.....	91—17 août.....	-28—16 janvier.....	60.44
Lambton.....	78—10 juillet.....	-39—3 février.....	36.15 (10 m.)
Lennoxville.....	89—9 juillet.....	-30—16 janvier.....	51.22
Sherbrooke.....	90—7, 9 juillet.....	-19—2, 16 janvier.....	44.83
Thetford Mines.....	-25—25 février.....	8.97 (5 m.)
RÉGION DU LAC ST-PIERRE:			
Barr. "A" (riv. Manouane).....	85—16 août.....	-48—26 février.....	40.98
Barrage Gouin.....	90—16 août.....	-38—26 février.....	49.02
Berthier.....	89—5, 15 août.....	-39—3 février.....	35.41
Cap de la Madeleine.....	89—16 août.....	-29—3 février.....	52.53
Escalana.....	86—16 août.....	-40—29 janv., 20 fév.....	42.92 (11 m.)
Flamand.....	88—15 août.....	14.10 (5 m.)

STATION	TEMPÉRATURE		PRÉCIPITA- TION EN POUCES
	MAXIMUM	MINIMUM	
RÉGION DU LAC ST-PIERRE: (Suite)			
La Tuque.....	91—15, 16 août.....	-37—26 février.....	41.87
Manouane.....	86—15 août.....	-42—26 février.....	29.40
Nicolet.....	89—17 août.....	-23—3, 26 février.....	63.38
Obidjuan.....	84—16 août.....	-39—16 janvier.....	42.39
Shawinigan.....	89—13 juin, 13 juil.....	-25—26 février.....	50.50
Sorel.....	88—5, 16 août.....	-23—2, 3, 5, 25 fév.....	49.43
St-Charles-de-Mandeville.....	pas de température observée.....		45.50 (11 m.)
St-Gabriel-de-Brandon.....	pas de température observée.....		51.52
St-Michel-des-Saints.....	77—15 août.....	-30—15 janvier.....	35.90
St-Tite.....	89—15 août.....	-40—26, 27 fév.....	53.81 (11 m.)
BEAUCE:—			
Beauceville.....	88—14, 16 août.....	-26—28 janvier.....	32.95
Mégantic.....	85—15, 16, 17 août.....	-19—3 février.....	52.29
QUÉBEC:—			
Armagh.....	87—14 août.....	-22—26 février.....	41.35
Cap-Rouge.....	86—14, 16 août.....	-20—28 janvier.....	45.68
Donnacona.....	95—15 août.....	-24—2 février.....	58.36
Québec.....	86—8, 14 août.....	-14—5, 25, 26 fév.....	56.73
St-Ferréol.....	88—15, 16 août.....	-38—3 février.....	76.55
St-Joachim.....	84—8 juil., 28 août.....	-27—26 février.....	54.82
Stoneham.....			
LAC ST-JEAN:—			
Albanel.....	88—14 août.....	-35—22 février.....	36.62
Chicoutimi.....	89—17 août.....	-30—28 jan., 6, 22 fév.....	39.79
Chute aux Galets.....	90—14 août.....	-40—5 février.....	33.80 (11 m.)
Chute à Murdock.....	95—16 août.....	-38—21 février.....	44.70
Isle Maligne.....	90—15, 16 août.....	-29—21 février.....	41.80
Kénogami.....	90—16 août.....	-29—27 janvier.....	37.33
Lac Onatchiway.....	90—14 août.....	-40—5 février.....	36.32 (11 m.)
Portage des Roches.....	93—17 août.....	-31—29 janvier.....	42.54
Roberval.....	98—10 juillet.....	-38—27 janvier.....	38.82 (11 m.)
BAS ST-LAURENT:—			
Bic.....	85—14 août.....	-18—24 février.....	39.09
Bersimis.....	88—15 août.....	-36—21 février.....	36.98 (10 m.)
Escoumains.....	87—14 août.....		12.47 (3 m.)
La Malbaie.....	91—13 août.....	-28—22 février.....	44.35
Mitis.....	88—4 juillet.....	-21—22 février.....	39.61
Natashquan.....	79—25 juillet.....	-26—7 février.....	22.35 (11 m.)
Ste-Anne-de-la-Pocatière.....	89—16 août.....	-25—23 février.....	43.77
Tadoussac.....	87—14 août.....	-18—25 février.....	27.27
MATAPÉDIA:—			
Causapscal.....	88—16 août.....	-27—21 février.....	36.08
Matapédia.....	94—15 août.....	-34—22 février.....	42.46
St-Alexis.....		-21—22 février.....	22.17 (8 m.)
GASPÉSIE:—			
Gaspé.....	88—13, 15 juillet.....	-20—21 février.....	28.08
BAIE DES CHALEURS:—			
Bonaventure.....	82—16 août.....		30.36
Port Daniel.....	95—15 août.....	-29—22 février.....	47.33
St-Jules (Cascapédia).....	94—15 août.....	-30—22 février.....	38.42

Les quelques notes suivantes au sujet du climat général de la province sont tirées des rapports fournis chaque mois par les observateurs.

Température	Degrés
La température moyenne annuelle de la province de Québec (rapports complets de 56 postes) a été de	37.4
La température maximum a été enregistrée aux postes de St-Bruno le 20 juin 1928, et de Roberval le 10 juillet 1928, à	98.0
La température minimum a été enregistrée au barrage "A" (rivière Manouane) le 26 février 1928, à	-48.0
(Note:—Les chiffres précédés du signe "—" indiquent que la température a été au-dessous de zéro).	
La plus petite différence entre les températures maxima et minima, pour l'année, dans une localité, a été enregistrée à Québec.	101.3
La plus grande différence entre les températures maxima et minima, a été pour l'année:	
1° Dans la Province.	146.0
2° Dans une localité (Nomingue).	135.0

Précipitation	Pouces
La précipitation annuelle dans la province a été (moyenne de 66 postes).	42.79
La plus grande précipitation annuelle a été enregistrée à St-Ferréol, à	76.55
La plus petite précipitation annuelle a été enregistrée à Tadoussac, à	27.27
La plus grande précipitation mensuelle a été enregistrée à Nicolet, en novembre 1927, à	13.74
La plus petite précipitation mensuelle a été enregistrée à Chicoutimi en avril 1928, à	0.50
La plus forte chute de neige enregistrée est celle du poste de St-Ferréol, à	238.9
La plus forte chute de neige enregistrée dans un mois a été celle du poste de St-Ferréol (décembre 1927) à	64.1
Chute de neige pour la province (moyenne de 66 postes) . .	126.44

CLIMATOLOGIE MENSUELLE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Octobre 1927:

La précipitation a été en général moindre que la normale. Légères averses assez fréquentes. Quelques traces de neige enregistrées un peu partout. Température moyenne a été de 3 à 4 degrés moindre que la normale.

Novembre 1927:

La précipitation a dépassé la normale dans la partie ouest de la province. A Montréal et à Québec où des statistiques sont tenues depuis environ cinquante ans, on a enregistré la précipitation mensuelle la plus considérable. On a enregistré 12.3 pouces de pluie à Montréal; 11 pouces à Farnham; 13.7 pouces à Nicolet. Des inondations considérables se sont produites sur les rivières St-François, Yamaska et Nicolet. Neige complètement disparue du sol à la fin du mois. Temps doux.

Décembre 1927:

Température au-dessus de la moyenne. A Montréal la température moyenne a été de 23 degrés, alors que la moyenne normale est 19 degrés, Dégel assez prononcé à la fin du mois. Quelques rivières se débarrassent de leur glace. La température moyenne a été de 2 à 6 degrés au-dessus de la normale.

Janvier 1928:

Température plutôt élevée pour les deux premières semaines, et quelques journées très froides vers la fin du mois. Chute de neige abondante le 20, le 24 et le 25. Les trains de chemin de fer arrêtés sur certaines lignes. Léger tremblement de terre ressenti à Québec et à St-Ferréol le 21.

Février 1928:

A Montréal, température presque normale mais la chute de neige beaucoup moindre que la moyenne. La précipitation plus forte que la moyenne dans quelques districts du bassin du St-Laurent et dans la région du lac St-Jean, mais au-dessous de la moyenne dans les autres parties de la province. De la pluie a été enregistrée à 41% des postes.

Mars 1928:

Dans la région de l'Abitibi et dans la partie supérieure de la vallée de l'Outaouais, la température a été de 2 à 3 degrés au-dessous de la normale, mais dans la Péninsule de Gaspé la température a été environ 2 degrés au-dessus de la normale. Le commencement du mois a été

plutôt froid. La pluie a été moindre que la normale tandis que la chute de neige a dépassé la moyenne. La saison des sucres commence vers le 22.

Avril 1928:

Température plutôt froide, et forte précipitation dans la partie ouest de la province. Très peu de travail accompli sur les fermes. La plupart des rivières se débarrassent de leur glace. Inondation assez sérieuse à Montréal. Le St-Laurent est libre de glace en face de Sorel le 23. Les autos commencent à circuler dans les villes et les villages vers le 6.

Mai 1928:

Température froide et pluvieuse qui retarde les semences et les autres travaux des champs qui ont dû être suspendus du 19 jusqu'à la fin du mois. Pluies très fréquentes après le 19. Des inondations sérieuses dans les régions de l'Abitibi, Témiscamingue, de l'Outaouais et du Lac St-Jean.

Juin 1928:

Les premiers dix jours du mois ont été pluvieux mais du 10 au 20 la température a permis de compléter les travaux des champs. A Montréal, l'insolation a été 12% moindre que la normale. Les récoltes, quoique très en retard, s'annoncent bien.

Juillet 1928:

Température plus haute que la moyenne, excepté dans les régions au nord et dans le golfe St-Laurent. La température la plus élevée a été enregistrée à Roberval à 98 degrés. Les pluies fréquentes ont retardé la récolte du foin et mis la moisson en danger. Au barrage Témiscamingue, on a enregistré 8.05 pouces de pluie et à Roberval 7.79 pouces.

Août 1928:

Température chaude dans toute la province. De la pluie a été enregistrée durant dix ou douze jours. La précipitation maximum a été notée à Escoumains à 6.41 pouces. Un cyclone a fait quelques ravages dans le nord du comté de Berthier. La moisson a été très bonne.

Septembre 1928:

La température a été au-dessous de la moyenne. Le 10, la gelée s'est fait sentir dans les régions de Québec, Matapédia, Baie des Chaleurs et le Lac St-Jean. Les pluies abondantes dans la région du Témiscamingue ont affecté la récolte,—celle des patates étant pratiquement détruite. Les labours d'automne sont commencés.

RENSEIGNEMENTS HYDROMÉTRIQUES RECUEILLIS SUR DIVERSES RIVIÈRES DE LA PROVINCE

La Commission a continué ses observations hydrométriques sur diverses rivières de la Province. Nous donnons sur les tableaux XVII à LXXXVI qui suivent, les données recueillies :

	Tableaux
Rivière Châteauguay, à Ste-Martine	XVII
“ St-François à Lac Aylmer	XVIII
“ St-François, à Ascot Corner	XIX
“ St-François, à Bishop's Crossing	XX
“ St-François, à Sherbrooke	XXI
“ St-François, à Richmond	XXII
“ Bécancour, à Lyster	XXIII
“ Chaudière, à St-Samuel-de-Drolet	XXIV
“ Chaudière, à St-Joseph-de-Beauce,	XXV
“ Chaudière, à St-Maxime-de-Scott	XXVI
“ Chaudière, à St-Lambert de Lévis,	XXVII
“ Chaudière, à Mégantic	XXVIII
“ Chaudière, à Ste-Marie-de-Beauce	XXIX
“ Beaurivage, à St-Étienne-de-Lauzon	XXX
“ du Sud, à Montmagny (Pont)	XXXI
“ du Sud, à Montmagny (Bras St-Nicolas)	XXXII
“ du Sud, à St-Raphaël	XXXIII
“ Ouelle, à St-Pacôme	XXXIV
“ du Loup, à Pont des Piétons	XXXV
“ Trois-Pistoles, à Tobin	XXXVI
“ Matane, à Matane	XXXVII
“ Rimouski, à Rimouski	XXXVIII
“ Madawaska, à Ste-Rose-du-Déglé	XXXIX
“ Dartmouth, à Cortéreal	XL
“ Gatineau, à Maniwaki	XLI
“ Noire, à Chute Culbute, Waltham	XLII
“ du Lièvre, à Mont-Laurier	XLIII
“ Petite Nation, à Côte St-Pierre	XLIV
“ Petite Nation, à Portage de la Nation	XLV
“ Rouge, à Bells Falls	XLVI
“ Rouge, à Labelle	XLVII
“ du Nord, à Lac Bédini	XLVIII
“ du Nord, à Grand Lac Long	XLIX
“ du Nord, à Ste-Marguerite (lac Masson)	L
“ du Nord, à Mont-Rolland	LI
“ du Nord, à Ste-Adèle	LII
“ du Nord, à St-Canut	LIII
“ Ouest, à Brownsburg	LIV
“ L'Assomption, à Joliette	LV

Tableaux

Rivière	L'Assomption, à St-Côme	LVI
"	Ouareau, à Rawdon	LVII
"	du Loup (haut) à St-Paulin	LVIII
"	Maskinongé, à Ste-Ursule Falls	LIX
"	Mékinac, à St-Joseph	LX
"	Mattawin, à Mattawin	LXI
"	St-Maurice, à Cressman	LXII
"	Vermillon, à Vermillon	LXIII
"	Ste-Anne-de-la-Pérade, à St-Casimir	LXIV
"	Grande Péribonca, à Honfleur	LXV
"	Chamouchouane, à St-Félicien	LXVI
"	Cap-Chat, à Cap-Chat,	LXVII
"	Escoumains, à St-Marcellin	LXVIII
"	Mégiscane, à Mégiscane	LXIX
"	Bell, à Senneterre	LXX
"	Harricana, à Amos	LXXI
"	des Prairies (Échelle No 5)	LXXII et LXXXVI
"	des Prairies (Échelle No 13)	LXXXVII et LXXXI
"	des Prairies (Échelle No 21)	LXXXII et LXXXVI

TABLEAU XVII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À STE-MARTINE (PONT MERCIER), SUR LA RIVIÈRE CHATEAUGUAY

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	93.5	93.5	101.7	103.8	95.9	95.4	97.7	97.4	95.1	94.1	94.2	94.1
2	93.5	93.6	100.8	102.4	95.7	95.4	98.0	96.9	94.3	94.0	94.1	94.0
3	93.4	93.6	97.7	99.3	95.6	95.4	100.1	96.5	94.8	93.9	94.1	94.0
4	93.6	95.7	97.7	98.5	95.5	95.1	103.4	96.1	94.8	93.8	94.5	94.1
5	93.9	96.6	97.7	97.7	95.7	95.0	104.0	96.3	94.5	93.8	95.6	94.1
6	94.0	95.6	97.8	97.5	95.7	95.0	106.3	95.9	94.6	94.3	96.1	94.1
7	93.9	95.0	97.2	97.0	95.5	95.0	108.8	95.5	95.6	94.0	95.6	94.1
8	93.7	94.8	98.0	97.5	95.6	95.0	103.6	95.3	95.5	93.9	95.3	94.1
9	93.6	94.5	100.0	98.2	95.5	94.9	100.8	95.1	95.2	93.8	95.1	94.0
10	93.6	94.5	97.8	97.5	95.5	94.9	98.3	94.9	94.8	94.0	94.8	94.0
11	93.5	94.5	97.8	97.3	95.3	94.9	97.5	94.7	94.7	94.6	94.6	94.0
12	93.6	95.0	97.0	98.1	95.2	95.0	97.0	94.7	94.3	94.2	94.4	94.1
13	93.6	95.3	96.6	97.6	95.3	95.1	96.5	94.7	94.1	94.0	94.4	95.0
14	94.0	94.8	98.3	98.9	95.2	97.3	96.2	94.4	94.0	93.9	94.3	95.5
15	94.2	94.6	100.1	98.1	95.3	100.1	98.0	94.0	94.0	93.9	94.2	94.9
16	94.1	95.5	99.1	97.0	95.5	100.0	96.9	94.0	93.9	94.0	94.1	94.7
17	93.7	99.7	98.9	96.5	96.0	98.4	96.0	94.0	93.9	94.0	94.1	94.6
18	93.7	106.4	98.6	96.3	96.1	98.2	96.0	94.0	93.8	94.0	94.4	94.4
19	93.7	104.5	98.5	96.3	95.9	97.4	96.2	94.0	93.8	94.2	95.0	94.3
20	93.8	98.2	98.0	96.2	95.5	97.2	96.3	94.1	93.7	94.2	94.1
21	94.2	96.7	97.9	96.0	95.5	96.8	96.6	94.1	93.7	94.0	94.1
22	94.5	95.5	97.8	96.3	95.5	96.4	96.4	94.4	93.7	93.9	94.1
23	94.3	100.9	97.7	96.2	95.5	96.6	96.4	94.5	93.7	93.9	94.8	94.0
24	94.1	99.2	97.4	96.0	95.8	96.7	97.6	94.7	93.8	93.9	94.4	93.9
25	94.2	97.0	97.1	96.1	96.4	98.0	97.7	94.8	93.9	93.9	94.4	93.9
26	94.2	96.7	97.2	96.5	96.2	100.6	96.7	95.1	93.9	93.9	94.4	93.8
27	93.7	98.6	97.5	96.9	96.0	104.8	95.6	95.1	93.9	93.9	94.3	93.8
28	93.6	98.4	97.1	96.9	95.8	105.3	96.9	95.5	93.8	93.8	94.3	93.8
29	93.6	99.4	96.8	96.5	95.5	103.8	96.4	95.3	93.7	94.8	94.2	93.8
30	93.6	99.5	98.1	96.3	102.0	97.1	96.1	93.8	94.6	94.2	93.8
31	93.6	101.1	96.0	99.7	95.6	94.4	94.1

TABLEAU XVIII

VARIATION DE L'EAU DANS LE LAC AYLNER

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	6.2	7.5	12.1	10.9	10.7	8.5	7.6	8.3	11.0	11.0	9.4	7.7
2	6.2	7.5	12.3	11.0	10.7	8.2	7.6	8.8	10.2	10.9	9.4	7.6
3	6.1	7.7	12.1	11.1	10.7	8.5	7.5	9.5	10.6	10.8	9.3	7.6
4	6.2	8.3	11.9	11.2	11.0	8.4	7.5	10.1	10.5	10.7	9.2	7.3
5	6.1	9.2	11.6	11.0	11.4	8.2	7.6	10.0	10.2	10.7	9.2	7.2
6	6.0	9.7	11.0	11.0	11.3	8.7	8.0	10.8	10.4	10.6	9.0	7.1
7	5.9	9.9	10.8	11.0	11.2	8.9	8.4	11.2	10.4	10.5	9.0	7.1
8	5.8	10.1	10.8	10.9	11.1	8.9	9.1	11.0	10.5	10.4	9.1	7.0
9	5.7	10.3	11.1	10.9	10.8	8.7	9.6	10.8	10.7	10.3	9.0	7.0
10	5.6	10.4	11.5	10.9	10.6	8.6	9.6	10.8	10.8	10.3	9.0	7.0
11	5.5	10.6	11.9	10.7	10.5	8.5	9.7	10.8	10.8	10.2	9.0	7.0
12	5.4	10.7	12.1	10.7	10.4	8.4	8.9	10.9	10.8	10.1	9.0	7.0
13	5.1	11.0	11.8	10.6	10.2	8.0	8.5	11.0	10.7	10.1	8.9	7.7
14	5.2	11.1	11.4	10.8	10.1	7.4	8.3	11.0	10.7	10.1	8.9	8.2
15	5.2	11.3	11.1	11.1	10.0	7.0	8.0	11.0	10.7	10.0	8.9	8.6
16	5.5	11.5	11.2	11.0	9.8	7.2	7.9	11.2	10.7	9.9	8.9	9.0
17	5.5	11.7	11.2	11.0	9.8	7.2	7.7	11.2	10.7	9.9	8.9	9.5
18	5.5	12.3	11.2	11.0	9.7	7.2	7.5	11.1	10.8	9.8	8.9	9.8
19	5.6	12.1	11.3	11.0	9.6	7.2	7.2	11.3	10.9	9.8	9.0	10.1
20	5.6	11.6	11.3	10.9	9.5	7.2	7.0	11.2	11.0	9.8	8.8	10.4
21	5.8	11.2	11.2	11.1	9.4	7.2	6.9	11.1	11.2	9.7	8.7	10.5
22	6.0	11.4	11.1	11.2	9.3	7.1	7.0	11.0	11.3	9.7	8.6	10.5
23	6.4	11.7	11.1	11.0	9.2	7.0	7.0	10.9	11.3	9.6	8.5	10.7
24	6.5	12.0	11.0	11.0	9.2	7.1	7.0	11.0	11.2	9.6	8.4	10.9
25	6.7	12.1	10.9	10.9	8.8	7.2	6.9	11.4	11.1	9.5	8.3	11.0
26	6.9	12.0	10.7	10.9	8.9	7.1	6.9	11.6	11.1	9.5	8.1	11.1
27	7.0	12.1	10.7	10.9	9.0	7.2	7.3	11.8	11.1	9.5	8.1	11.1
28	7.1	11.8	10.7	10.9	9.0	7.2	7.6	11.8	11.0	9.5	8.0	11.2
29	7.3	12.1	10.6	10.8	8.9	7.4	7.8	11.3	11.0	9.5	8.0	11.3
30	7.3	12.1	10.6	10.7	7.5	7.9	11.4	11.0	9.4	7.7	11.3
31	7.4	10.6	10.7	7.6	11.2	9.4	7.5

TABLEAU XIX

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À ASCOT
CORNER SUR LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	1.1	2.0	6.5	3.2	3.3	3.0	4.5	4.5	5.5	1.6	1.2	1.9
2	0.4	2.1	5.9	3.2	3.3	3.8	4.0	5.4	5.1	1.8	1.1	1.6
3	0.7	1.8	5.4	3.5	3.3	3.6	3.7	4.7	4.7	2.0	1.2	1.3
4	1.2	4.9	5.0	3.2	2.9	2.5	3.9	4.2	4.1	1.6	1.5	1.4
5	1.4	6.6	4.7	3.0	2.4	2.8	4.7	3.9	3.4	1.3	2.1	1.5
6	1.4	5.8	4.0	2.8	2.7	2.8	5.9	4.1	3.1	1.4	2.1	1.4
7	1.7	4.3	4.0	2.8	3.0	2.9	8.0	4.3	3.2	1.4	2.0	1.5
8	1.6	3.0	3.1	2.8	3.6	3.0	10.8	4.5	3.4	1.6	1.9	1.6
9	1.3	2.3	4.0	2.8	3.8	3.0	10.1	4.2	3.4	1.2	2.4	1.3
10	1.5	2.2	4.4	2.9	3.8	3.0	8.2	3.9	3.0	1.6	1.9	1.4
11	1.6	2.3	4.0	2.5	3.6	2.6	6.3	3.5	2.7	1.6	1.9	1.1
12	1.5	2.6	3.5	2.5	3.2	2.7	5.2	3.1	2.3	1.5	2.0	1.6
13	1.4	2.5	3.4	2.4	3.1	2.8	4.6	2.8	2.2	1.4	2.8	2.8
14	2.6	2.8	3.5	2.3	2.4	3.7	4.4	2.8	2.2	1.3	2.0	2.7
15	2.9	2.6	3.7	1.7	3.0	3.8	4.9	2.2	2.0	1.4	1.4	2.9
16	2.4	2.3	3.1	1.7	3.1	3.8	4.5	2.1	2.0	1.2	1.3	2.6
17	1.7	2.6	2.8	2.5	3.0	3.3	4.0	1.9	1.9	1.6	1.3	2.3
18	1.7	5.0	2.4	2.5	3.0	2.9	3.9	1.8	1.9	1.6	1.2	2.0
19	1.7	6.0	2.2	2.7	2.5	2.7	3.0	2.4	1.8	1.7	1.3	1.7
20	1.5	5.1	2.4	2.7	2.6	3.0	3.3	1.9	1.8	1.6	0.8	1.4
21	3.2	4.5	2.6	2.0	3.0	3.0	3.1	3.5	1.5	1.4	1.6	1.4
22	4.3	3.1	2.9	1.6	2.8	2.7	2.9	3.8	1.3	1.3	1.2	1.2
23	3.6	3.9	2.5	2.5	2.5	2.7	3.0	3.5	1.2	1.0	1.2	1.5
24	3.2	5.2	2.5	3.1	3.2	2.6	3.2	4.8	1.0	1.4	1.1	1.3
25	2.2	4.7	2.3	3.2	3.0	1.9	3.0	6.8	1.0	1.0	1.1	1.7
26	2.2	3.9	2.3	3.0	3.4	2.3	3.1	6.7	1.6	1.2	1.2	1.6
27	2.1	3.2	2.5	3.3	3.3	4.4	2.6	6.0	1.9	1.2	1.5	2.0
28	2.0	4.2	2.8	3.5	3.0	6.0	3.0	6.0	1.8	1.2	1.3	2.1
29	2.5	4.1	2.4	3.5	3.2	5.8	2.5	5.4	1.8	1.4	1.0	2.4
30	2.2	4.2	2.5	3.5	5.8	3.3	5.5	1.6	0.7	1.3	2.3
31	2.3	2.6	3.6	5.4	5.4	1.3	1.9

TABLEAU XX

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À BISHOP'S
CROSSING, SUR LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	0.3	2.5	6.9	6.0	6.0	7.1	7.9	5.6	7.2	2.1	1.1	2.6
2	0.0	2.6	7.5	6.4	6.1	8.0	8.0	6.0	6.9	2.5	1.6	2.0
3	0.1	2.9	7.3	6.2	5.6	8.1	7.0	5.4	6.0	1.9	1.5	1.9
4	0.8	3.7	6.9	7.0	5.3	7.4	6.5	4.6	5.6	1.7	1.8	2.0
5	0.8	7.0	6.1	7.6	5.0	5.8	7.7	4.2	4.9	1.3	2.8	1.8
6	1.0	6.3	5.4	7.8	5.2	5.4	9.6	5.9	4.7	1.2	3.0	2.2
7	1.4	5.2	4.2	8.1	5.8	5.3	11.5	5.9	4.7	1.0	2.9	2.1
8	1.4	3.2	3.9	7.7	6.2	5.3	15.3	5.9	4.1	1.0	2.2	2.3
9	1.4	2.1	4.5	7.3	7.8	5.5	13.1	5.7	4.4	1.7	2.7	1.6
10	1.4	2.0	4.8	6.5	7.8	5.8	9.4	5.0	3.8	1.7	1.8	2.2
11	1.5	1.6	5.4	6.5	7.3	6.3	7.5	4.7	3.9	1.7	1.6	2.5
12	1.5	1.4	4.4	6.6	7.3	6.6	6.3	4.0	3.1	1.5	2.4	2.4
13	2.6	1.4	4.8	6.6	6.9	7.1	5.7	3.5	2.9	1.6	2.4	2.1
14	2.9	3.6	4.8	5.7	6.5	7.7	5.3	3.6	3.0	1.5	2.1	2.6
15	3.2	2.1	4.9	4.5	6.3	7.6	5.5	2.8	2.6	1.3	1.6	3.5
16	2.8	1.9	3.0	4.2	6.3	7.2	4.8	2.2	2.5	1.5	1.7	2.9
17	1.7	3.0	2.8	5.0	6.3	7.0	4.4	1.8	2.4	2.1	1.5	2.9
18	1.5	5.7	2.7	5.6	6.1	7.0	4.2	1.6	2.9	2.4	1.4	2.3
19	1.3	6.0	2.6	6.2	5.8	7.0	3.8	2.7	3.1	1.7	0.6	2.1
20	2.0	6.6	2.8	6.5	6.0	6.8	3.8	2.9	2.1	2.6	0.5	1.7
21	2.6	6.0	2.8	5.4	6.2	6.2	3.6	4.2	1.8	1.7	1.4	1.9
22	3.0	5.2	3.8	5.0	6.4	5.5	3.5	5.0	1.4	1.0	1.6	1.3
23	3.2	4.8	3.3	5.4	6.6	5.8	3.7	5.4	1.7	1.3	1.5	1.3
24	3.6	6.0	3.1	6.2	6.8	5.7	3.6	6.4	1.2	1.3	1.4	1.5
25	2.1	5.0	3.2	6.2	6.6	4.4	3.4	8.3	1.4	1.0	1.5	2.2
26	2.2	3.7	3.2	6.4	7.3	5.6	3.4	8.6	2.7	1.1	2.2	2.3
27	2.1	4.0	4.0	6.8	7.8	6.6	2.2	8.0	2.9	1.0	2.0	2.5
28	2.0	4.2	6.0	6.6	6.4	6.7	2.4	7.7	1.9	1.0	1.8	2.7
29	2.0	4.5	6.0	6.9	6.8	8.6	2.9	7.5	1.9	0.7	1.9	2.7
30	2.9	4.7	5.2	6.9	8.6	2.6	7.3	2.1	0.9	1.9	2.6
31	2.5	5.0	6.5	8.7	7.1	1.6	2.7

TABLEAU XXI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À SHERBROOKE, SUR LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	1.2	2.5	12.0	6.4	7.4	6.3	9.1	11.0	2.0	1.2	1.6
2	0.3	2.0	11.0	7.0	7.0	6.7	9.8	10.0	2.2	1.2	1.3
3	0.4	3.2	9.7	5.9	6.6	6.6	8.3	9.6	2.3	1.1	1.1
4	0.7	16.8	7.8	4.9	6.4	5.1	6.5	7.5	9.5	2.3	1.2	0.9
5	1.6	18.1	7.2	4.6	5.5	5.3	8.6	6.9	7.3	2.2	3.0	1.2
6	1.3	13.9	7.2	8.3	4.5	5.3	12.4	6.9	6.7	1.8	3.0	1.2
7	1.3	11.7	6.8	8.9	4.6	5.2	16.3	6.7	7.0	1.8	3.0	1.3
8	1.5	9.8	7.0	6.3	6.5	5.6	19.3	6.2	7.6	1.3	2.5	1.1
9	0.5	8.7	9.3	5.4	6.4	5.6	18.3	6.2	5.7	1.3	6.4	0.9
10	1.4	8.0	7.7	4.3	7.0	5.7	4.9	2.4	3.4	1.4
11	1.3	7.6	6.7	4.0	6.6	4.6	12.4	5.5	5.1	2.0	2.8	1.8
12	1.3	8.0	6.5	3.6	5.9	5.0	10.7	4.9	4.1	2.0	1.8
13	1.1	7.3	6.5	3.8	5.7	5.5	10.1	3.9	5.0	2.0	2.3	4.3
14	3.8	7.3	6.5	2.8	6.1	6.8	9.1	4.0	4.9	2.8	2.1	4.2
15	3.8	6.6	6.7	2.4	6.0	6.6	10.4	3.4	4.7	1.5	2.0	4.2
16	2.6	6.0	5.7	5.2	5.8	6.7	9.4	4.4	1.5	1.2	3.3
17	2.0	5.9	4.9	8.2	5.8	6.1	8.2	3.5	3.5	2.4	1.4	3.3
18	4.8	10.7	4.2	8.4	5.6	5.0	7.0	3.2	3.7	2.1	1.1	2.5
19	1.7	11.1	3.6	7.9	5.0	5.4	3.2	3.7	2.1	2.4	2.1
20	1.8	9.4	4.0	8.5	5.1	5.7	6.9	2.1	3.3	2.0	1.0	1.5
21	4.9	8.3	4.7	5.5	5.4	6.5	5.0	2.7	2.1	1.2	1.5
22	6.3	6.9	4.7	6.3	5.8	4.9	5.7	5.6	2.1	1.2	1.1	2.5
23	4.7	8.3	5.3	6.0	4.7	6.1	5.2	2.1	0.6	1.2
24	4.4	9.7	7.5	5.8	4.7	6.3	8.2	1.2	1.6	1.0	1.0
25	3.2	8.9	8.1	6.0	4.0	6.4	13.2	1.5	1.1	1.0	1.6
26	3.0	7.8	4.4	8.7	6.1	4.9	6.3	12.6	2.4	1.1	0.8
27	2.4	6.5	6.9	8.5	6.5	9.2	6.3	10.6	2.9	0.9	1.5	2.1
28	2.4	6.9	8.5	6.3	5.3	10.8	2.5	1.1	1.1	2.2
29	2.9	7.5	6.7	7.5	6.1	5.3	10.1	2.5	1.2	0.8	3.1
30	2.9	8.3	4.5	8.1	11.9	7.1	10.4	2.1	0.4	0.8	2.5
31	2.7	4.3	7.5	10.9	10.7	0.6	1.6

TABLEAU XXII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À RICHMOND, SUR LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	1.4	2.1	10.5	10.0	7.3	5.9	8.6	7.1	8.0	1.4	1.1	1.6
2	0.8	1.6	10.1	10.4	7.0	5.8	7.7	8.5	7.8	1.8	1.2	1.5
3	0.8	6.5	9.0	9.6	6.8	5.6	7.9	7.8	7.2	1.8	1.4	1.1
4	1.0	19.8	7.3	11.6	6.7	5.2	8.5	6.2	6.4	1.6	1.6	1.2
5	1.2	19.2	5.9	11.0	6.2	5.0	11.9	5.9	5.1	1.4	2.6	1.2
6	1.3	14.4	5.6	5.3	5.0	18.7	5.5	4.9	1.4	2.7	1.4
7	1.1	11.2	5.0	10.0	5.1	5.1	22.5	5.6	6.0	1.3	2.6	1.3
8	1.2	9.0	5.6	9.0	6.0	5.0	20.6	5.3	5.7	1.1	2.3	1.3
9	1.0	7.5	6.0	6.7	5.1	19.0	5.4	4.9	1.2	4.0	1.2
10	0.9	6.5	6.6	7.0	5.1	14.5	5.2	3.7	1.7	3.2	0.9
11	1.1	6.0	5.2	9.0	6.4	4.8	11.8	5.0	3.4	1.8	2.4	1.3
12	1.1	6.6	5.1	8.6	6.4	4.7	9.6	4.3	3.4	1.7	2.4	1.7
13	1.2	6.3	5.0	8.6	5.2	4.9	9.0	4.0	3.5	1.8	2.1	3.8
14	3.0	5.9	4.9	7.6	6.0	5.0	8.0	3.6	3.2	1.9	2.0	3.7
15	3.1	5.0	4.9	6.4	5.9	9.7	3.1	3.1	1.8	1.8	3.6
16	2.4	4.6	4.8	5.5	6.3	9.0	3.0	3.0	1.4	1.4	3.5
17	2.1	6.4	4.9	7.3	5.8	6.0	8.0	2.9	2.5	1.7	1.4	3.3
18	2.0	10.8	4.2	7.1	5.7	5.1	6.9	2.8	2.6	1.8	1.1	3.1
19	1.6	10.4	3.7	7.1	5.6	5.2	5.6	2.5	2.5	1.8	1.3	2.1
20	1.9	8.4	3.6	7.0	5.5	5.2	5.6	2.4	2.4	1.7	1.3	1.7
21	3.5	6.8	3.6	7.0	5.5	5.3	5.3	3.0	1.9	1.6	1.2	1.5
22	5.0	6.2	3.5	6.7	5.6	5.3	4.9	3.7	1.5	1.4	1.3	2.3
23	4.0	7.4	3.4	6.9	5.6	5.0	5.1	4.2	1.5	1.2	1.3	1.3
24	3.5	8.6	3.2	6.3	5.8	4.8	5.5	6.1	1.3	1.2	1.2	1.5
25	2.8	7.7	3.0	7.2	6.0	4.8	5.6	10.6	1.4	1.5	1.1	1.2
26	2.3	6.6	3.3	7.6	6.1	4.8	5.8	10.5	1.9	1.2	1.2	1.6
27	2.1	5.4	4.0	8.0	6.0	9.0	5.4	8.5	2.4	1.2	1.1	1.8
28	2.0	5.8	4.6	8.2	6.1	12.5	4.9	8.2	2.1	1.3	1.2	1.9
29	2.5	5.6	5.4	7.6	6.2	11.6	4.9	7.7	1.8	1.0	1.2	2.4
30	2.2	7.2	5.6	7.4	10.7	5.5	7.7	1.5	1.0	1.2	2.2
31	2.2	6.0	7.7	10.2	7.5	1.0	1.5

TABLEAU XXIII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À LYSTER,
SUR LA RIVIÈRE BÉCANCOUR

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	6.5	7.5	13.5	12.1	11.1	10.8	12.5	12.3	9.5	8.0	7.6	7.7
2	6.5	7.5	11.0	11.7	11.1	10.8	12.3	13.0	9.0	7.9	9.1	7.7
3	6.4	8.8	10.5	11.0	11.1	10.7	12.1	13.5	8.8	7.8	8.7	7.6
4	6.4	12.5	10.1	11.3	11.1	10.6	12.2	12.5	8.6	7.5	8.1	7.5
5	7.4	13.1	10.1	11.1	11.1	10.8	13.1	12.0	8.4	7.4	8.4	7.5
6	7.0	11.5	9.9	10.8	11.1	10.4	17.1	12.9	8.3	7.2	8.3	7.3
7	6.8	10.8	9.8	10.8	10.9	10.5	18.0	11.9	8.2	7.1	7.9	7.1
8	6.5	10.0	9.1	10.6	10.9	10.4	20.1	11.1	8.3	7.0	7.7	7.0
9	6.9	9.4	11.4	10.4	10.9	10.5	17.3	10.3	8.3	7.0	10.4	7.0
10	6.8	9.0	10.6	10.4	10.7	10.2	14.7	10.1	8.6	6.9	8.7	6.9
11	6.7	8.9	10.3	10.2	10.7	10.2	13.2	10.1	8.5	7.7	8.7	6.9
12	6.7	8.8	10.1	9.4	10.8	10.3	12.5	9.9	8.2	7.4	7.8	7.6
13	6.7	9.0	9.7	9.7	10.7	10.2	11.5	9.9	8.4	7.1	7.8	8.3
14	8.2	8.5	9.7	9.9	10.7	10.3	11.0	9.4	8.2	7.0	7.5	10.6
15	7.4	8.1	10.2	9.7	10.6	10.7	12.1	9.0	7.9	8.3	7.7	9.5
16	7.4	9.1	10.5	9.6	10.6	11.2	11.5	8.6	7.8	7.9	7.7	9.7
17	7.4	12.4	10.8	9.8	10.5	11.1	10.4	8.3	7.5	7.7	7.3	9.6
18	7.3	17.0	10.9	10.4	10.5	11.1	10.0	8.1	7.5	7.5	7.1	9.5
19	7.3	13.9	10.9	10.4	10.4	11.1	9.6	7.9	7.2	8.9	7.3	9.3
20	7.3	12.2	10.5	10.4	10.4	11.1	9.2	8.0	7.1	7.9	7.2	9.3
21	8.3	11.1	10.2	10.5	10.4	11.0	9.0	9.2	7.1	7.5	7.0	9.2
22	8.5	10.4	9.6	10.8	10.4	11.0	9.1	8.6	7.0	7.4	7.0	9.2
23	8.9	10.5	9.4	11.1	10.4	11.1	9.4	8.3	6.8	7.3	6.9	9.0
24	8.9	10.8	9.1	10.6	10.4	11.0	9.6	9.7	6.6	7.1	6.9	8.6
25	8.4	10.0	9.9	10.9	10.8	11.1	9.4	12.9	8.8	7.1	6.9	8.4
26	8.3	9.7	10.5	10.9	10.8	11.1	9.2	11.8	8.0	7.0	6.8	8.3
27	8.0	9.5	9.8	10.9	10.7	11.6	10.0	11.7	7.5	6.9	6.8	7.8
28	7.9	9.8	9.9	11.0	10.7	12.4	10.8	11.3	7.5	6.9	6.9	7.7
29	8.3	9.5	9.2	11.2	10.8	12.8	10.1	10.4	7.7	7.4	9.4	7.8
30	8.3	10.6	9.1	11.1	12.9	10.7	10.0	8.1	8.7	7.7
31	7.7	10.3	11.1	12.6	7.9	7.7

TABLEAU XXIV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À ST-SAMUEL
DE DROLET, SUR LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	2.7	4.2	7.0	3.9	5.1	5.7	5.2	5.8	5.7	4.1	3.1	2.7
2	2.7	3.3	6.1	3.9	5.7	5.7	6.2	6.1	6.0	3.0	3.1	2.7
3	2.5	4.2	6.0	5.5	5.7	5.7	6.7	6.5	6.0	3.7	3.2	2.6
4	2.7	4.9	4.5	5.7	5.7	5.7	7.1	6.3	5.9	3.7	3.2	2.6
5	2.9	8.3	4.1	5.7	5.7	4.4	9.3	6.2	4.8	3.6	3.2	2.6
6	2.9	7.4	4.6	6.7	4.4	5.6	11.2	6.0	4.3	3.4	2.6	3.0
7	2.8	6.8	4.2	6.7	5.7	5.6	5.8	4.7	3.1	3.0	3.0
8	2.8	6.5	4.5	6.0	5.7	5.7	5.4	4.7	3.0	3.0	2.7
9	2.7	6.2	5.8	4.9	5.7	5.5	5.3	4.9	3.0	4.2	2.7
10	2.5	4.4	5.5	6.1	5.7	5.7	5.2	5.0	2.6	3.7	2.6
11	2.6	4.2	5.0	5.8	5.7	5.7	5.1	5.2	3.0	3.4	2.7
12	2.5	4.6	4.9	5.7	5.7	4.7	5.0	4.5	2.8	3.0	2.7
13	2.5	6.2	3.9	5.6	4.8	5.7	4.8	4.1	2.8	2.7	3.2
14	3.6	4.1	4.0	5.7	5.6	5.6	3.9	4.1	2.8	3.2	3.7
15	3.3	4.0	4.0	5.7	5.7	5.8	6.2	4.0	4.1	2.8	3.2	3.5
16	3.0	4.4	4.1	4.4	5.7	5.7	5.5	4.0	4.0	2.5	3.2	4.1
17	2.7	4.7	3.9	5.8	5.7	5.6	5.4	4.1	4.0	2.6	3.2	2.5
18	2.7	5.6	3.9	5.7	5.6	5.6	4.7	4.0	2.6	2.8	3.2	3.3
19	2.7	5.7	3.1	5.7	5.6	4.9	4.7	3.9	3.3	2.8	3.2	3.0
20	5.0	5.3	3.9	5.5	4.6	5.0	4.8	4.0	3.4	2.8	2.6	2.2
21	6.1	4.5	3.9	5.5	5.5	5.4	4.6	4.0	3.3	2.9	2.7	3.0
22	4.8	4.0	3.8	5.5	5.6	5.5	4.6	4.5	3.4	3.0	3.0	3.1
23	4.2	4.9	3.8	4.5	5.6	5.4	4.5	4.3	3.4	2.5	3.0	3.1
24	3.5	5.6	3.8	5.7	5.7	5.4	4.3	6.3	3.4	3.1	3.0	2.7
25	4.0	5.7	3.8	5.7	5.7	5.4	4.2	7.3	2.6	3.0	3.0	3.0
26	4.0	5.4	3.1	5.2	5.7	6.1	4.2	7.0	3.5	3.0	3.0	2.8
27	3.7	4.8	4.1	5.5	4.8	6.1	4.0	7.1	3.5	3.1	2.6	2.8
28	3.8	4.5	4.1	5.1	5.7	6.0	4.2	6.7	3.7	3.1	2.6	2.9
29	4.2	4.3	4.0	5.1	5.7	6.6	4.3	6.5	3.6	3.1	2.6	2.9
30	4.5	4.5	3.8	4.3	6.6	4.8	5.8	3.7	2.5	2.6	2.9
31	3.4	3.9	4.8	6.5	5.7	3.0	2.8

TABLEAU XXV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À ST-JOSEPH
DE BEAUCE, SUR LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	-0.3	3.7	12.1	10.2	6.8	5.2	8.3	11.2	9.8	4.2	0.6	2.8
2	-0.3	3.5	11.7	14.9	6.6	5.3	8.4	14.9	10.3	5.4	3.2	2.3
3	-0.3	3.1	10.3	13.5	6.5	5.2	8.1	13.5	8.6	3.5	2.6	1.8
4	-0.2	7.5	8.8	11.9	6.1	5.1	9.2	12.5	7.0	3.8	2.3	1.6
5	1.0	15.1	8.2	10.9	6.1	4.9	13.1	11.9	5.4	2.3	2.7	2.2
6	1.6	12.7	8.7	10.1	6.1	4.6	19.4	12.8	4.4	1.9	2.9	1.7
7	1.0	9.0	7.6	9.7	5.7	4.6	23.2	11.5	4.9	1.3	2.1	1.5
8	0.7	7.1	8.7	9.1	5.3	4.7	27.3	8.7	7.3	0.9	1.7	1.3
9	0.5	6.0	18.4	8.8	5.7	4.7	25.1	8.1	6.1	0.5	7.2	1.1
10	0.5	4.4	17.1	8.4	6.1	4.3	21.5	7.2	6.0	0.2	7.0	0.9
11	0.2	3.7	15.1	8.3	6.0	4.7	15.2	7.1	5.9	0.2	5.3	0.9
12	0.0	4.2	14.0	8.3	5.8	4.4	11.2	7.0	5.6	0.3	5.0	1.7
13	0.0	4.2	12.9	8.3	5.6	4.2	9.0	6.8	4.4	0.6	4.4	6.2
14	4.1	4.1	11.2	8.4	5.3	4.4	7.6	4.8	3.7	0.8	3.6	9.3
15	3.9	4.0	9.9	8.4	4.9	4.5	8.1	4.2	3.5	1.0	2.5	8.7
16	3.0	5.0	9.5	7.9	5.4	5.7	8.4	7.1	3.1	1.9	2.0	7.9
17	2.4	9.4	9.2	7.1	5.9	5.5	5.8	4.0	2.7	1.5	1.5	6.7
18	1.8	15.7	9.4	7.0	5.9	5.7	5.4	3.5	2.4	2.4	1.9	5.1
19	1.7	16.0	10.1	7.0	5.7	5.9	5.1	3.8	1.2	3.3	1.4	4.3
20	2.9	10.6	10.0	7.4	5.7	5.6	5.6	4.0	1.1	2.4	1.3	3.1
21	11.7	6.8	9.8	7.4	5.2	5.4	5.4	5.2	1.2	1.7	1.2	2.7
22	10.5	6.9	10.2	7.3	4.5	5.3	5.3	6.8	1.0	1.1	1.1	2.9
23	8.4	7.8	11.1	7.3	4.8	5.3	5.2	8.1	1.0	0.6	1.0	2.5
24	6.3	8.8	9.9	7.1	5.6	5.3	5.3	12.2	1.0	0.3	0.9	2.2
25	5.5	7.6	9.7	6.9	5.1	5.3	4.9	15.7	1.0	0.0	1.3	1.7
26	4.3	6.3	9.5	6.9	5.7	5.3	5.5	15.1	0.8	0.2	1.3	1.6
27	3.9	5.7	9.1	7.2	5.6	7.8	7.0	13.3	2.0	0.3	1.6	1.7
28	3.7	5.5	8.6	7.2	5.0	9.7	6.8	12.2	2.7	0.3	1.8	1.8
29	4.9	5.8	8.9	7.2	4.7	9.9	7.2	10.0	2.9	0.6	4.9	2.0
30	4.5	8.7	8.7	7.1	10.2	8.8	9.3	3.8	1.9	4.4	2.1
31	3.8	8.7	7.1	10.6	7.8	1.2	3.5

TABLEAU XXVI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À ST-MAXI-ME-DE-SCOTT, SUR LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	3.0	7.5	4.6	2.4	2.2	5.9	12.1	10.8	8.5	7.1
2	3.3	7.0	6.9	2.4	2.3	5.0	14.7	10.3	8.9	7.2	6.7
3	3.0	6.3	6.2	2.5	2.3	4.2	12.9	10.2	7.8	7.0
4	5.5	4.7	5.6	2.6	2.4	4.5	12.9	9.6	7.3	6.9
5	1.2	8.6	3.2	4.6	2.6	2.2	6.6	12.1	8.8	6.9	7.0
6	1.6	8.4	4.8	4.2	2.6	2.1	10.3	12.4	8.2	6.7	7.2
7	1.3	6.1	4.7	3.8	2.5	2.0	19.2	12.2	8.0
8	1.2	5.2	4.7	3.8	2.3	2.0	24.1	10.7	8.3
9	1.1	4.6	6.8	3.5	2.1	2.1	22.6	10.0	9.3	7.2
10	1.0	4.0	6.5	4.5	2.2	2.1	16.3	9.7	9.0	10.4
11	3.3	5.9	3.2	2.6	2.3	13.5	9.6	8.8	8.5
12	3.4	5.2	3.0	2.5	2.2	11.7	9.5	8.8	8.7
13	4.6	4.1	3.4	2.3	2.0	10.3	9.5	8.4	8.0	8.5
14	3.0	4.5	3.9	3.4	2.3	2.0	9.6	8.9	8.2	7.3	11.1
15	3.6	3.5	3.5	3.5	2.7	2.1	10.2	8.3	7.4	6.8	11.2
16	3.0	3.7	3.4	3.4	2.0	2.7	10.4	8.1	7.4	9.3
17	2.6	5.8	3.5	3.2	2.0	3.0	9.4	8.0	7.2	9.6
18	2.1	9.7	3.4	3.0	2.1	3.1	9.5	7.9	7.1	7.7	8.7
19	1.9	10.2	3.3	3.0	2.2	2.8	8.8	7.7	6.8	7.6	8.1
20	2.6	8.1	3.0	3.0	2.4	2.8	8.5	8.0	7.3
21	6.6	5.0	2.8	3.1	2.5	2.6	8.6	9.1	6.7	8.2
22	6.8	4.6	3.5	2.8	2.4	2.5	8.7	9.6	7.7
23	5.7	4.1	3.4	2.7	2.2	2.4	8.8	9.0	7.3
24	4.8	6.0	3.5	2.6	2.1	2.4	8.9	11.4	6.7
25	4.1	5.4	3.1	2.6	2.5	2.2	8.3	13.9	6.7
26	3.7	4.6	2.9	2.9	2.5	2.0	8.9	14.0
27	3.4	4.5	2.6	3.0	2.6	2.6	9.4	12.7
28	3.2	4.5	2.6	3.2	2.4	4.9	9.6	12.0	7.2	6.7
29	3.7	3.9	2.9	3.3	2.2	6.2	9.4	10.9	7.3	6.9	8.2
30	4.0	5.7	2.9	3.1	6.7	9.1	10.6	7.7	6.9	7.4
31	3.5	3.1	2.9	6.5	9.8	7.4

TABLEAU XXVII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À ST-LAMBERT-DE-LÉVIS, SUR LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	août	Sept.
1	2.5	5.2	4.9	4.5	3.3	5.9	6.5	5.0	2.9	1.8	2.1
2	1.0	2.4	7.0	6.0	4.3	3.5	5.5	8.0	5.0	2.4	1.9	2.0
3	1.1	2.2	4.6	5.7	4.3	3.6	5.1	7.6	4.6	2.7	2.1	1.9
4	1.2	4.6	3.0	4.8	4.3	3.5	5.0	7.0	4.1	2.2	2.1	1.7
5	1.2	7.3	2.4	3.0	4.3	3.5	7.0	6.5	3.6	2.0	2.2	1.6
6	1.5	5.6	2.9	3.8	4.3	3.3	9.6	6.6	2.7	2.0	2.2	1.6
7	1.6	5.2	2.8	3.4	4.2	3.3	13.0	6.7	3.0	1.8	2.1	1.6
8	1.6	4.1	3.5	3.5	4.1	3.1	15.0	5.9	3.8	1.6	1.7	1.5
9	1.4	3.5	5.4	3.5	3.9	3.0	13.6	5.6	3.6	1.5	1.9	1.4
10	1.4	3.2	5.8	3.4	3.9	3.3	9.9	4.5	3.4	1.4	2.5	1.4
11	1.3	2.5	4.6	3.4	3.9	3.4	7.9	4.0	3.3	1.4	3.3	1.4
12	1.3	2.4	3.9	3.4	3.9	3.5	6.8	3.8	2.9	1.4	3.0	1.4
13	2.0	3.0	3.4	3.3	3.9	3.3	5.3	3.7	2.7	1.4	2.7	2.3
14	2.7	3.5	3.0	3.3	3.8	3.5	4.6	2.9	2.5	1.4	2.0	5.1
15	2.0	2.7	2.7	3.6	3.6	3.4	5.0	2.8	2.1	1.4	2.0	5.0
16	1.8	3.2	2.0	4.0	3.6	3.3	5.2	2.4	2.1	1.6	1.8	4.8
17	1.9	4.5	2.2	4.1	3.7	3.7	4.6	2.4	2.0	1.8	1.3	4.4
18	2.0	8.6	2.6	4.0	3.9	3.7	3.1	2.4	1.9	2.1	1.6	3.3
19	2.0	8.8	3.0	4.1	3.8	3.7	3.1	2.3	1.7	2.4	1.7	2.7
20	2.2	5.1	3.1	4.4	3.7	3.8	3.1	2.4	1.6	2.1	1.7	2.5
21	4.8	4.2	2.4	4.6	3.6	3.8	3.0	3.4	1.6	2.0	1.7	2.3
22	4.2	4.4	2.6	4.6	3.5	3.7	3.1	4.0	1.6	1.8	1.6	2.0
23	4.0	3.3	2.6	4.6	3.4	3.6	3.3	3.6	1.5	1.5	1.6	1.9
24	3.8	4.8	2.8	4.6	3.4	3.6	3.4	5.6	1.5	1.5	1.4	1.9
25	3.5	4.4	2.6	4.6	3.6	3.6	3.0	8.0	1.5	1.3	1.4	1.9
26	2.8	3.6	3.2	4.7	3.7	3.5	3.6	7.7	1.7	1.3	1.3	1.7
27	2.6	3.5	3.0	4.8	3.8	3.8	3.8	7.0	1.8	1.3	1.4	1.6
28	2.4	3.5	2.9	4.9	3.8	4.7	4.0	6.3	1.9	1.4	1.6	1.6
29	2.7	4.1	2.9	4.9	3.6	6.4	4.3	5.6	2.2	1.8	1.7	1.6
30	2.8	4.6	2.9	4.9	6.4	4.5	5.0	2.3	2.0	1.9	1.7
31	2.8	2.9	4.7	6.6	4.4	1.9	2.0

TABLEAU XXVIII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À MÉGANTIC
SUR LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	2.9	7.4	6.2	6.7	6.6	5.4	4.0	5.7	7.0	5.1	4.1
2	2.9	7.4	6.3	6.7	6.6	5.3	4.0	5.9	7.0	5.0	4.1
3	2.9	7.6	6.2	6.7	6.6	5.3	4.0	5.9	6.9	5.1	4.2
4	3.1	7.5	6.2	6.7	6.5	5.2	4.1	6.0	6.9	5.1	4.0
5	3.0	7.6	6.4	6.6	6.5	5.2	4.2	6.1	6.8	5.0	4.0	2.2
6	3.0	7.5	6.3	6.6	6.5	5.2	4.3	6.1	6.6	5.0	3.9	2.1
7	3.0	7.3	6.3	6.5	6.5	5.2	4.3	6.1	6.6	4.8	3.9	2.0
8	2.9	7.3	6.4	6.5	6.5	5.1	4.5	6.2	6.5	4.8	3.9	1.9
9	2.9	7.1	6.5	6.5	6.3	5.1	4.5	6.2	6.4	4.6	4.0	1.9
10	2.8	7.1	6.5	6.1	6.2	5.1	4.5	6.2	6.2	4.5	4.1	1.9
11	2.8	6.9	6.5	6.6	6.3	4.8	4.6	6.3	6.2	4.6	4.1	1.8
12	2.8	6.7	6.5	6.6	6.2	4.8	4.7	6.3	6.1	4.6	4.0	1.9
13	2.9	6.5	6.5	6.6	6.1	4.9	4.7	6.3	6.1	4.6	4.0	2.0
14	3.0	6.3	6.5	6.6	6.1	4.6	4.7	6.3	6.1	4.5	3.8	2.3
15	3.2	6.2	6.5	6.7	6.0	4.7	4.9	6.4	6.0	4.5	3.8	2.5
16	3.3	6.1	6.6	6.7	5.9	4.6	4.9	6.4	6.0	4.4	3.7	2.6
17	3.5	6.1	6.6	6.7	5.9	4.6	4.9	6.5	6.0	4.4	2.7
18	3.7	6.0	6.6	6.7	5.9	4.4	4.9	6.3	6.0	4.4	2.6
19	3.9	6.0	6.6	6.7	5.9	4.4	5.0	6.3	5.9	4.4	2.6
20	4.1	6.8	6.7	5.8	4.4	5.1	6.2	5.9	4.4	2.6
21	4.6	6.9	6.7	5.8	4.3	5.1	6.1	5.7	4.3	2.5
22	5.0	5.9	6.9	6.7	5.7	4.4	5.1	6.1	5.8	4.3
23	5.6	5.9	6.7	6.6	5.7	4.3	5.3	6.3	5.6	4.3
24	5.9	6.0	6.6	6.7	5.7	4.3	5.4	6.4	5.5	4.2
25	6.0	6.0	6.6	6.7	5.6	4.3	5.5	6.5	5.5	4.3
26	6.2	6.1	6.6	6.7	5.6	4.2	5.6	6.6	5.4	4.3
27	6.4	6.6	6.8	5.5	4.0	6.7	5.3	4.4
28	6.5	6.6	6.8	5.4	4.0	5.7	7.0	5.4	4.2
29	6.8	6.1	6.6	6.8	5.4	4.0	5.7	7.0	5.2	4.2
30	6.9	6.1	6.7	6.7	4.0	5.7	7.0	5.1	4.0
31	7.2	6.7	6.7	3.9	7.1	4.1

TABLEAU XXIX

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À STE-MARIE-
DE-BEAUCE, SUR LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	459.2	462.4	469.9	466.9	462.4	461.9	467.0	470.3	467.7	464.4	460.4	461.9
2	459.2	462.4	468.1	468.8	462.4	462.2	466.1	471.7	467.2	464.3	462.7	461.3
3	459.2	464.0	466.3	467.5	462.5	462.2	465.7	470.5	467.0	463.0	462.6	461.3
4	459.4	467.3	465.7	465.6	462.5	462.2	466.8	470.4	466.8	462.0	462.4	460.6
5	460.0	471.5	465.1	465.2	462.5	462.2	469.1	469.7	464.1	461.5	462.3	461.0
6	460.7	469.5	466.1	464.4	462.5	462.1	474.2	470.2	463.5	461.3	462.1	460.6
7	460.4	467.1	465.6	463.8	462.5	461.8	479.5	469.5	461.2	461.8	461.4	460.5
8	460.2	465.9	465.2	463.7	462.3	461.7	481.1	467.3	465.8	460.2	460.8
9	460.0	464.7	470.4	463.4	461.9	462.1	479.2	466.7	465.5	460.0	464.9	460.1
10	460.0	463.7	469.3	463.0	462.1	462.1	474.0	466.3	464.8	460.0	466.4	460.0
11	459.7	463.0	467.5	463.2	462.2	462.1	471.5	466.0	465.0	460.0	464.7	460.0
12	459.4	463.4	466.6	463.2	462.2	462.0	469.2	465.8	464.0	460.0	464.9	460.4
13	460.0	465.3	465.1	463.1	462.2	462.0	467.6	464.5	463.5	460.1	463.6	465.5
14	463.3	464.3	464.2	463.1	462.2	461.8	466.5	464.0	462.9	460.0	462.4	468.3
15	463.3	464.4	464.1	463.3	461.9	461.9	468.1	463.8	462.3	460.6	461.4	467.2
16	462.2	464.4	464.4	461.7	462.6	467.4	463.7	462.1	461.3	460.9	466.3
17	461.5	469.2	464.4	462.6	462.1	462.8	465.6	463.2	461.8	461.1	460.9	466.5
18	461.0	472.7	465.2	462.2	462.2	462.6	464.7	462.9	461.5	462.6	461.0	463.1
19	461.9	472.1	465.5	462.6	462.2	462.8	464.7	462.7	460.8	462.8	461.2	462.0
20	462.2	468.0	465.4	462.6	462.2	462.8	464.1	462.7	460.2	462.2	461.0	462.0
21	469.1	465.7	465.4	462.7	462.1	462.5	464.1	465.9	460.6	461.5	460.5	462.0
22	468.0	464.5	465.0	462.4	461.9	462.5	464.5	465.8	460.4	460.7	460.2	461.8
23	466.6	465.5	464.9	462.2	461.8	462.6	464.8	465.6	460.3	460.7	460.2	462.1
24	465.1	467.5	464.6	462.4	462.2	462.5	464.7	470.0	460.3	460.0	460.0	461.5
25	464.1	466.1	464.4	462.3	462.3	462.5	463.9	472.4	460.4	459.8	460.1	461.2
26	463.6	465.1	464.0	462.3	462.3	462.5	464.6	471.8	460.9	460.0	460.2	460.9
27	462.8	464.7	464.4	462.9	462.3	463.0	465.4	470.3	461.4	460.0	460.3	460.6
28	462.9	464.6	463.0	462.9	462.2	467.0	465.7	469.4	462.1	460.1	460.8	460.6
29	463.7	464.6	463.5	462.9	461.9	467.6	465.8	467.9	462.2	462.0	463.0	460.7
30	463.7	467.3	463.7	463.0	468.0	467.5	467.7	462.2	461.8	464.0	460.2
31	463.0	464.2	463.0	468.1	467.7	461.1	462.8

TABLEAU XXX

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À ST-ÉTIENNE-DE-LAUZON, SUR LA RIVIÈRE BEAURIVAGE

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	84.2	85.1	84.1	86.5	86.0	87.0	90.6	91.1	86.6	87.6	85.7	85.1
2	84.2	85.4	84.1	86.1	86.1	86.7	88.1	90.8	86.3	87.8	87.5	84.1
3	84.1	89.4	86.9	87.9	86.2	86.7	88.6	90.6	86.7	87.0	87.2	84.9
4	84.5	90.5	86.7	87.5	86.0	86.5	89.1	90.5	87.1	86.6	86.8	84.8
5	85.3	91.7	87.0	87.1	86.1	86.2	93.1	90.5	86.9	86.2	87.0	84.6
6	85.3	90.6	88.0	87.0	86.5	86.1	96.8	90.3	86.9	85.7	87.2	85.0
7	85.6	88.4	86.6	86.9	86.3	86.1	95.7	90.2	86.7	85.0	87.5	85.6
8	86.4	87.5	86.9	86.7	86.3	86.3	94.7	90.2	86.7	84.8	87.0	85.4
9	86.4	86.4	86.7	86.6	86.1	86.9	94.1	90.1	86.3	84.5	86.5	85.1
10	86.1	85.4	86.1	86.8	86.0	86.9	93.5	90.3	86.0	84.5	86.4	85.0
11	85.2	85.6	86.0	86.6	86.2	86.6	93.1	90.5	86.0	84.6	86.2	85.2
12	85.1	85.8	86.2	86.6	86.3	86.5	92.6	90.0	85.9	84.4	85.9	85.5
13	85.3	85.8	86.7	86.5	86.5	86.5	90.7	89.5	86.2	84.4	86.4	85.7
14	86.4	85.6	86.9	86.5	86.3	86.7	89.5	88.6	86.3	84.5	85.2	86.1
15	86.1	85.6	87.9	86.3	86.1	86.9	89.7	88.1	86.1	84.7	86.6
16	85.8	86.0	87.7	86.2	86.1	86.9	90.6	87.3	86.2	84.8	85.9
17	85.6	88.2	87.1	86.2	86.1	86.8	91.7	86.9	86.3	84.8	86.8
18	85.2	97.0	86.9	86.1	86.1	86.9	89.4	86.3	86.3	84.6	86.2
19	85.4	90.7	86.8	86.0	86.0	87.1	88.6	86.6	86.0	84.4	85.9
20	85.8	89.4	86.7	86.1	86.1	87.3	88.1	86.3	85.1	83.9	85.5
21	86.2	89.5	86.1	86.3	86.2	87.5	87.1	87.7	84.1	83.7	85.0	85.2
22	86.4	89.2	86.1	86.3	86.5	87.5	87.4	87.9	84.7	84.0	84.9	86.0
23	86.8	89.2	85.8	86.0	86.7	87.3	88.0	90.5	84.6	84.6	84.7	85.9
24	86.9	89.1	86.9	86.2	86.3	87.1	88.3	92.7	85.1	85.7	84.5	85.2
25	86.7	87.0	87.8	86.5	86.3	87.0	88.5	92.3	85.7	85.9	84.0	85.0
26	86.5	87.0	87.6	86.7	86.1	87.1	89.2	91.8	86.0	86.1	85.1	85.9
27	86.3	87.7	87.4	86.7	86.3	87.3	90.3	90.7	86.3	86.3	85.7	85.2
28	86.2	87.9	87.0	86.5	86.5	87.6	91.4	90.5	86.6	86.7	86.2	85.1
29	86.9	87.2	86.7	86.3	86.7	87.4	92.7	89.4	87.0	87.0	85.9	85.0
30	86.7	87.4	86.4	86.3	87.1	91.4	89.1	87.1	87.1	85.6	84.8
31	85.2	86.2	86.0	86.9	88.6	86.2	85.4

TABLEAU XXXI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À MONT-
MAGNY, SUR LA RIVIÈRE DU SUD

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	35.8	36.9	40.5	40.2	39.2	38.8	39.6	41.3	37.9	38.4	36.7	36.1
2	35.7	36.8	39.1	40.7	39.2	38.6	39.5	41.6	37.2	37.7	36.7	36.0
3	35.8	37.0	38.4	40.6	39.0	38.5	39.4	41.1	37.9	37.1	36.6	35.9
4	35.2	38.6	37.7	40.5	38.9	38.4	39.5	41.4	37.5	36.8	36.4	36.0
5	37.0	39.5	37.7	40.4	38.9	37.9	39.6	41.6	37.3	36.9	36.4	36.0
6	36.7	38.1	37.7	40.1	38.7	38.3	43.2	43.1	37.1	36.8	37.0	36.0
7	36.4	37.8	37.6	40.2	38.8	38.0	43.8	42.5	37.0	36.5	36.7	36.0
8	37.6	37.4	37.7	40.4	38.7	37.9	42.4	41.2	37.9	36.3	36.4	36.0
9	38.0	37.1	39.6	40.0	38.6	37.8	42.1	41.0	37.4	36.2	36.4	35.8
10	37.2	36.9	38.9	39.8	38.6	37.8	40.7	40.9	37.6	36.2	36.5	35.8
11	36.9	36.8	38.8	39.7	38.6	37.5	40.3	40.7	37.3	36.8	36.6	35.8
12	36.6	36.8	38.5	39.7	38.5	37.4	39.8	40.5	37.2	36.8	36.5	35.8
13	37.3	37.3	38.3	39.4	38.3	37.5	39.3	40.1	37.0	36.3	36.4	35.9
14	39.3	37.0	38.3	39.7	38.7	37.7	38.9	39.3	36.7	36.3	36.2	36.8
15	38.2	37.0	38.4	39.9	38.5	37.5	38.8	38.7	36.7	37.0	36.1	36.7
16	37.4	38.1	38.8	39.9	38.3	39.0	38.5	38.4	36.6	37.0	36.0	36.6
17	37.0	41.9	39.1	39.8	38.4	39.3	38.3	38.2	36.4	36.9	36.0	36.1
18	36.8	47.0	39.5	40.0	38.5	39.5	37.9	38.3	36.4	37.0	36.4	36.7
19	37.4	42.2	39.6	40.0	38.4	39.5	38.0	38.2	36.2	38.2	37.2	36.5
20	39.2	39.3	39.6	40.0	38.2	39.3	37.7	38.6	36.2	37.4	36.9	36.2
21	41.0	38.5	39.4	39.9	38.6	39.2	37.7	39.6	36.1	36.9	36.5	36.2
22	39.6	38.1	39.1	39.7	38.4	39.2	37.7	39.1	36.1	36.5	36.2	36.3
23	38.6	37.7	39.0	39.7	38.1	39.0	38.0	39.1	36.1	36.4	36.1	36.5
24	38.3	37.7	38.9	39.8	38.1	39.0	37.8	40.6	36.0	36.2	36.0	36.3
25	37.8	37.4	39.0	39.6	38.4	39.0	37.5	41.7	36.3	36.1	36.0	36.2
26	37.4	37.2	39.2	39.6	39.0	38.8	37.9	40.2	37.1	36.2	36.1	36.2
27	37.3	37.5	39.4	39.4	39.1	39.0	38.3	39.7	37.8	36.1	36.1	36.1
28	37.1	37.7	39.6	39.3	39.1	39.3	38.6	39.5	37.7	36.2	36.1	36.1
29	37.6	37.5	39.7	39.3	39.1	40.1	38.7	38.8	37.8	37.3	36.0	36.1
30	37.2	38.6	39.2	39.3	40.0	39.1	38.9	38.8	37.5	36.1	36.3
31	37.0	40.0	39.2	39.8	38.3	37.0	36.1

TABLEAU XXXII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À MONT-
MAGNY, SUR LA RIVIÈRE BRAS ST-NICOLAS

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	36.3	37.1	40.3	40.2	38.4	38.7	39.5	40.9	38.2	38.4	36.9	36.2
2	36.3	37.1	38.9	40.5	38.4	38.6	39.4	41.1	37.9	37.8	37.1	36.5
3	36.3	37.3	38.4	40.5	38.5	38.5	39.3	40.7	38.0	37.4	36.5	36.5
4	36.7	38.4	37.6	40.4	38.3	38.4	39.3	41.2	37.6	37.2	36.7	36.3
5	37.2	39.3	37.9	40.2	38.4	37.8	40.1	41.3	37.9	37.4	37.4	36.6
6	37.1	38.5	37.8	39.8	38.2	38.4	42.6	42.4	37.4	37.3	37.3	36.5
7	36.9	37.9	37.7	39.9	38.2	38.2	43.2	42.5	37.4	37.2	37.4	36.2
8	38.1	37.6	38.0	39.9	38.1	38.0	41.7	40.9	38.1	36.8	36.7	36.4
9	38.1	37.2	39.4	39.6	38.2	37.8	41.8	40.8	37.9	36.5	36.6	36.3
10	37.5	37.0	39.0	39.6	38.1	37.7	40.5	40.7	37.8	36.7	36.4	36.2
11	37.2	36.9	39.0	39.5	38.1	37.7	40.2	40.6	37.5	36.8	36.8	36.4
12	36.9	37.3	38.7	39.6	38.1	37.5	39.9	40.5	37.5	36.7	36.7	36.3
13	37.4	37.5	38.4	39.0	37.9	37.7	39.3	39.9	37.0	36.7	36.4	36.3
14	39.0	37.0	38.3	39.4	38.2	37.8	39.2	39.3	37.0	36.8	36.4	36.6
15	38.4	37.3	38.3	39.2	38.1	38.3	38.8	39.0	37.2	37.2	36.9	36.6
16	37.6	38.2	38.8	39.1	38.0	38.7	38.4	38.6	37.2	37.5	36.4	36.9
17	37.4	41.5	39.2	39.1	38.2	38.9	38.3	38.2	36.9	37.6	36.6	37.3
18	37.2	46.6	39.5	39.1	38.4	39.0	38.0	38.5	36.8	37.3	37.0	37.1
19	37.7	41.0	39.6	39.0	38.3	39.0	38.1	38.2	36.8	38.1	37.4	36.8
20	39.3	39.3	39.7	39.0	38.1	39.0	37.8	38.8	36.3	37.3	37.5	36.6
21	40.7	38.5	39.5	38.8	38.3	39.1	37.8	39.6	36.6	37.1	36.7	36.6
22	39.7	38.2	39.2	38.6	38.2	39.0	37.8	39.2	36.4	36.8	36.6	36.7
23	38.6	37.8	39.0	38.8	38.2	38.9	37.9	39.2	36.3	36.6	36.9	36.6
24	38.3	37.7	38.9	38.6	38.1	38.8	37.8	40.4	36.4	36.6	36.5	36.7
25	38.0	37.4	39.0	38.7	38.4	38.7	37.6	41.6	36.8	36.4	36.5	36.6
26	37.8	37.6	39.1	38.6	38.8	38.8	37.5	40.5	37.2	37.0	36.6	36.7
27	37.5	37.4	39.2	38.6	38.8	38.9	38.3	39.5	37.8	36.6	36.5	36.5
28	37.4	37.5	39.3	38.6	38.9	39.0	38.3	38.3	37.6	37.1	36.5	36.6
29	37.7	37.7	39.2	38.7	38.8	39.2	38.6	38.6	38.0	37.7	36.8	36.5
30	37.4	38.4	39.3	38.5	39.2	39.0	39.0	38.8	37.5	36.4	36.4
31	37.3	39.9	38.5	39.4	38.4	37.2	36.5

TABLEAU XXXIII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À ST-RAPHAËL, SUR LA RIVIÈRE DU SUD

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	94.6	94.7	100.2	95.6	96.4	95.6	96.1	96.1	96.8	95.1	94.7	94.4
2	94.6	94.6	98.7	95.4	95.7	95.3	96.3	96.6	96.6	95.4	94.6	94.3
3	94.5	95.0	98.1	95.1	95.4	95.0	96.6	98.3	96.1	95.3	94.6	94.2
4	94.4	95.2	96.6	95.6	95.4	95.1	96.5	98.3	95.8	95.0	95.0	94.3
5	94.5	95.1	95.7	96.1	95.4	95.3	97.2	98.6	95.7	94.7	95.2	94.7
6	95.0	94.7	95.6	95.9	95.2	95.3	98.2	98.5	95.6	94.6	94.9	94.5
7	95.0	94.6	95.5	95.6	95.1	95.2	99.2	98.3	95.7	94.6	95.0	94.6
8	94.7	94.9	96.5	95.6	95.1	95.3	98.7	98.0	95.6	94.5	95.5	94.4
9	94.7	94.7	96.5	96.4	95.1	95.1	98.5	97.6	95.4	94.5	95.2	94.3
10	94.6	94.6	96.0	96.1	95.2	95.4	98.6	97.3	95.3	94.4	94.9	94.4
11	95.2	94.5	95.5	95.6	95.3	95.5	98.2	96.9	95.2	94.6	95.0	94.3
12	95.5	94.4	95.2	95.5	95.2	95.5	97.8	96.4	94.9	94.7	94.7	94.6
13	95.1	94.8	95.1	95.9	95.2	95.6	97.3	96.5	94.7	95.0	94.7	94.5
14	95.1	94.9	95.1	95.9	95.2	96.4	96.6	96.6	94.6	95.6	94.8	94.4
15	94.7	95.5	95.4	95.6	95.1	96.1	96.4	96.4	94.4	95.1	95.1	94.3
16	94.8	96.4	95.5	95.5	95.2	96.2	95.9	96.1	94.4	94.7	94.6	94.2
17	94.7	97.6	96.2	95.5	95.1	95.8	95.6	96.5	94.4	94.8	94.5	94.4
18	95.2	102.2	95.6	95.3	95.1	95.6	96.1	96.7	94.4	94.8	94.5	94.5
19	95.6	100.2	95.1	96.4	95.2	95.6	96.2	96.9	94.4	94.6	94.4	94.4
20	96.3	97.7	95.1	96.6	95.3	95.5	96.1	97.5	94.3	94.6	94.6	94.4
21	97.3	97.5	94.9	96.6	95.2	95.5	95.9	97.8	94.5	94.6	94.8	94.5
22	97.8	97.2	94.6	96.6	95.2	95.6	95.1	98.2	94.3	94.6	95.2	95.1
23	98.6	96.7	94.6	96.6	95.2	95.7	95.9	98.6	94.2	94.5	94.8	95.0
24	98.7	96.6	94.6	96.6	95.1	95.6	95.6	98.8	94.3	94.5	94.6	94.7
25	97.2	96.4	94.7	96.5	95.1	95.4	95.4	99.5	94.4	94.5	94.6	94.5
26	96.5	96.2	94.5	96.5	95.0	95.3	95.3	99.6	94.3	94.5	94.5	94.5
27	96.2	96.2	94.6	96.4	95.4	95.1	95.5	98.2	94.3	94.6	94.5	94.4
28	95.8	95.7	94.6	96.4	95.5	95.1	95.5	97.6	94.4	94.9	94.6	94.4
29	95.5	98.4	95.0	96.4	96.0	94.9	95.6	97.7	94.6	94.7	94.5	94.4
30	95.2	99.7	95.1	96.5	95.4	95.6	97.5	95.0	94.7	94.6	94.3
31	95.1	95.4	96.5	95.5	97.2	95.0	94.6

TABLEAU XXXIV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À ST-PA-CÔME, SUR LA RIVIÈRE OUELLE

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	80.8	82.0	82.4	89.4	87.6	86.9	83.1	82.8	81.1	81.3
2	80.8	81.9	82.3	89.4	87.5	86.7	83.0	82.4	81.0	81.0
3	80.9	81.7	82.2	89.3	87.5	86.5	83.0	82.0	80.8	80.9
4	80.9	82.5	83.0	89.1	87.4	86.5	84.7	82.7	81.6	80.9	80.6
5	82.7	82.7	85.0	89.1	87.2	86.8	84.9	82.6	81.9	82.0	80.8
6	82.4	82.6	86.1	89.2	87.1	86.5	84.9	82.4	81.7	81.8	80.6
7	82.3	82.6	89.1	87.0	86.9	85.1	82.3	81.6	81.5	80.7
8	82.0	82.5	89.1	87.8	88.5	84.8	82.8	81.3	81.0	80.8
9	81.8	81.7	85.9	88.9	87.8	88.5	84.8	82.9	80.5	80.9	80.3
10	81.8	82.2	85.8	88.7	87.6	89.0	84.8	82.6	80.8	80.9	80.3
11	81.9	82.1	85.7	88.8	87.7	88.8	84.8	82.4	80.8	81.1	80.3
12	81.9	82.1	85.3	88.7	87.5	84.7	82.0	80.8	81.0	80.4
13	82.0	82.0	84.6	88.7	87.4	84.4	81.8	80.7	80.8	80.4
14	82.7	82.0	84.5	90.1	88.6	87.3	83.9	81.7	80.8	80.7	80.8
15	82.5	82.0	84.9	88.6	86.0	83.9	81.5	81.4	80.7	80.8
16	82.4	81.9	86.5	88.5	86.8	83.7	81.4	81.5	80.6	81.2
17	82.4	83.9	88.4	83.7	81.2	81.2	80.6	81.3
18	82.3	88.2	88.6	86.5	83.4	81.1	81.0	80.7	81.2
19	82.4	88.2	88.6	86.8	82.8	80.8	82.6	80.7	80.9
20	83.0	90.2	88.4	86.9	82.9	81.0	82.0	81.0	81.0
21	83.8	90.1	88.2	86.7	81.3	80.9	81.4	81.0	81.0
22	83.8	90.3	88.1	86.3	81.7	80.8	81.1	81.0	80.8
23	83.7	86.7	90.1	88.1	86.5	81.4	80.8	80.9	80.8	80.8
24	83.4	86.8	90.2	88.0	86.5	82.1	80.7	81.0	80.7	80.8
25	83.0	86.5	90.0	88.0	86.7	82.3	80.8	81.0	80.7	80.8
26	82.7	81.8	90.1	88.0	86.8	82.7	81.0	80.6	80.5	80.7
27	82.5	81.8	89.8	87.9	86.8	82.2	81.7	80.4	80.6	80.5
28	82.2	81.7	89.9	87.9	86.8	82.0	82.4	80.6	80.6	80.5
29	82.1	81.6	89.6	87.8	87.1	82.8	82.5	81.5	81.0	80.4
30	82.1	81.8	89.7	87.4	83.3	82.9	81.6	81.5	80.4
31	82.1	89.5	87.6	83.1	81.4	81.4

TABLEAU XXXV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE AU PONT DES
PIÉTONS, SUR LA RIVIÈRE DU LOUP

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	294.8	295.5	295.9	296.1	296.0	295.9	295.8	296.6	297.8	296.0	295.2	295.1
2	294.8	295.4	296.3	296.1	296.0	295.9	295.8	296.7	297.2	295.9	295.1	295.0
3	294.9	295.5	296.5	296.3	296.0	295.8	295.8	296.9	296.9	295.8	295.2	295.0
4	294.9	296.0	296.8	296.5	295.9	295.9	295.7	297.1	296.8	295.6	295.2	295.1
5	295.0	296.5	296.6	296.3	296.0	296.0	296.8	297.3	296.3	295.5	295.6	295.1
6	295.2	296.9	296.6	296.6	296.2	295.9	296.6	297.8	296.0	295.5	295.7	295.0
7	295.2	297.2	297.1	296.9	296.1	296.0	296.9	298.1	296.8	295.4	295.6	295.1
8	295.1	296.9	297.3	296.7	296.2	295.8	297.2	298.7	296.9	295.4	295.5	295.1
9	295.1	296.6	297.1	296.4	296.1	295.8	297.1	298.9	296.0	295.3	295.3	295.1
10	295.1	296.2	297.5	296.5	296.0	295.8	297.6	298.5	296.3	295.2	295.2	295.1
11	295.1	296.0	297.4	296.3	296.1	295.9	297.8	298.4	296.2	295.1	295.2	295.0
12	295.1	295.8	297.3	296.1	296.0	295.9	297.7	298.5	295.9	295.1	295.1	295.0
13	295.1	295.8	297.1	296.2	296.0	295.9	297.5	298.5	295.8	295.0	295.1	295.0
14	295.5	295.7	296.8	296.1	296.1	295.9	297.3	298.3	295.7	295.0	295.1	295.1
15	295.8	295.6	296.9	296.1	296.0	295.9	297.3	297.9	295.6	295.2	295.0	295.1
16	295.7	295.6	297.1	296.0	296.0	295.9	297.2	297.4	295.5	295.3	295.0	295.1
17	295.6	296.2	296.7	296.0	296.0	295.9	296.9	297.0	295.5	295.4	295.9	295.1
18	295.5	297.4	296.5	296.0	296.0	296.0	296.7	296.9	295.4	295.3	295.0	295.0
19	295.4	299.2	296.3	295.9	296.0	296.0	296.5	296.8	295.4	295.3	295.2	295.0
20	295.7	301.1	296.0	295.9	296.1	296.1	296.3	296.8	295.3	295.3	295.3	295.2
21	296.1	298.3	295.8	296.0	296.0	296.0	296.2	296.9	295.2	295.3	295.3	295.1
22	296.4	297.7	295.7	295.8	296.0	296.0	296.3	297.2	295.2	295.2	295.2	295.1
23	296.7	297.1	295.7	295.9	295.9	295.9	296.3	297.7	295.1	295.1	295.1	295.0
24	296.6	296.7	295.7	295.8	296.0	295.9	296.3	298.1	295.1	295.1	295.0	295.0
25	296.4	296.3	295.9	295.8	295.9	295.9	296.1	298.4	295.1	295.0	295.0	294.9
26	296.2	296.1	296.1	295.8	295.9	295.9	296.0	298.8	295.2	294.9	295.0	295.0
27	296.0	296.1	296.7	295.9	295.9	295.9	296.2	299.2	295.2	295.0	295.0	295.0
28	295.9	296.1	296.8	295.7	296.0	295.9	296.7	299.4	295.5	294.9	295.0	295.0
29	295.6	296.3	296.8	295.8	295.9	295.9	296.6	299.5	295.7	295.2	295.0	295.0
30	295.6	296.2	296.2	295.9	295.9	296.5	299.9	295.9	295.4	295.0	295.0
31	295.5	296.0	296.0	295.9	299.4	295.3	295.1

TABLEAU XXXVI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À TOBIN,
SUR LA RIVIÈRE TROIS-PISTOLES

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	90.4	91.3	90.7	91.4	91.3	94.6	93.0	91.6	90.9	89.9
2	90.4	91.1	90.6	95.1	92.6	91.3	90.8	89.9
3	90.4	91.4	91.8	91.4	91.0	95.1	92.5	91.1	90.4	89.8
4	90.5	91.1	90.6	95.0	92.3	91.0	90.5	89.9
5	91.2	91.6	91.6	91.2	91.4	95.4	91.9	90.9	91.0	89.8
6	91.2	91.4	90.5	93.9	96.4	91.7	90.7	91.0	89.8
7	91.0	93.6	91.4	91.1	94.6	95.9	91.7	90.6	90.9	89.8
8	91.2	91.6	90.5	95.2	92.2	90.5	90.7	89.8
9	91.5	92.6	92.2	91.0	96.6	95.1	92.0	90.5	90.6	89.9
10	92.2	91.5	90.5	95.0	92.0	90.4	90.6	89.8
11	91.0	91.9	92.2	91.0	95.4	95.0	92.0	90.3	90.5	89.8
12	90.6	91.4	90.5	94.6	91.7	90.3	90.5	89.8
13	91.0	92.0	91.8	90.9	94.0	94.1	91.5	90.3	90.5	89.9
14	91.8	91.5	90.5	93.7	91.3	90.4	90.4	90.2
15	91.7	91.6	91.4	90.9	93.6	93.3	91.3	90.6	90.3	90.3
16	91.5	92.0	90.6	93.0	91.2	90.3	90.2	90.2
17	91.2	93.9	91.8	90.9	92.8	92.9	91.1	91.0	90.2	90.3
18	91.1	98.3	92.3	90.8	93.0	91.0	90.8	90.3	90.2
19	91.1	96.1	91.2	90.8	92.5	93.1	90.9	90.7	90.4	90.2
20	91.5	92.3	90.7	92.7	90.8	90.5	90.5	90.1
21	93.0	93.5	91.4	90.8	92.2	93.3	90.8	90.4	90.3	90.1
22	94.0	92.4	90.7	93.0	90.7	90.3	90.3	90.0
23	94.0	92.5	91.3	90.8	92.5	92.9	90.7	90.2	90.2	90.0
24	93.0	92.1	90.7	94.1	90.8	90.1	90.1	90.1
25	92.7	91.8	91.0	90.7	92.5	94.8	90.9	90.1	90.2	90.0
26	92.3	92.0	90.7	94.6	91.0	90.2	90.1	89.9
27	92.0	91.8	90.8	90.7	92.4	95.0	91.1	90.1	90.2	90.0
28	91.8	92.0	91.0	94.5	91.4	90.0	90.1	89.9
29	91.7	91.5	91.3	90.7	91.7	94.7	91.2	92.0	90.0	89.9
30	91.4	91.8	91.5	94.1	91.5	91.5	89.9	89.9
31	91.4	91.2	93.4	91.2	89.9

TABLEAU XXXVII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À MATANE,
SUR LA RIVIÈRE MATANE

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	81.8	82.3	83.0	84.8	83.2	82.8	83.4	83.3	84.8	82.5	82.0	81.6
2	82.3	82.3	82.8	84.8	83.2	82.8	83.5	83.9	84.0	82.4	82.0	81.5
3	82.0	82.2	87.4	84.0	83.1	82.8	83.4	85.1	84.1	82.1	81.8	81.6
4	81.9	82.3	88.3	84.3	83.2	82.8	83.4	85.1	83.9	82.1	81.6	81.5
5	82.7	82.5	88.3	84.2	83.1	82.8	83.4	85.5	83.5	82.6	81.5	81.6
6	82.5	83.6	88.3	84.3	83.1	82.7	84.1	86.6	83.3	83.0	81.5	81.6
7	82.4	84.1	87.6	84.2	83.1	82.7	84.1	86.9	83.1	82.3	81.5	81.5
8	82.7	83.7	87.7	83.9	83.1	82.7	85.0	86.5	83.1	82.1	81.4	81.4
9	82.9	83.3	88.0	84.2	83.1	82.7	87.9	86.9	83.0	82.0	81.4	81.3
10	82.7	83.1	88.0	84.3	83.0	82.6	87.6	87.0	82.8	81.9	81.3	81.4
11	82.7	82.9	88.7	84.2	83.0	82.6	87.4	88.1	82.1	82.8	81.3	81.4
12	82.5	82.7	88.5	83.9	82.9	82.6	87.7	87.1	83.0	82.5	82.3	81.5
13	82.4	82.9	88.2	83.9	82.9	82.6	86.1	86.8	82.9	82.3	82.1	81.4
14	82.9	82.7	87.1	83.9	82.8	82.7	85.9	86.3	82.7	81.9	81.8	81.6
15	82.8	82.7	86.7	83.7	82.8	82.7	86.9	85.8	82.6	81.9	81.7	81.6
16	82.8	82.6	86.6	83.5	82.9	82.7	86.3	85.9	82.6	82.0	81.6	81.5
17	82.6	82.9	86.5	83.6	82.9	82.8	85.9	85.8	82.6	81.9	81.5	81.8
18	82.5	86.9	86.3	83.6	83.0	82.8	85.5	86.1	82.5	81.8	81.5	81.7
19	82.5	88.6	85.8	83.6	82.9	82.9	84.9	86.5	82.4	81.7	82.7	82.0
20	82.4	86.4	85.8	83.5	82.9	82.9	84.3	86.7	82.1	81.6	82.6	81.6
21	82.7	85.2	85.9	83.6	82.8	82.9	84.2	86.8	82.1	81.5	82.3	82.0
22	83.3	85.2	85.8	83.4	82.7	82.8	82.3	86.2	82.1	81.5	82.1	81.5
23	83.4	84.2	85.5	83.4	82.7	82.9	82.2	85.9	82.0	81.7	81.9	81.4
24	83.1	83.7	85.3	83.4	82.8	82.8	82.1	85.5	82.0	81.5	81.8	81.4
25	82.9	83.4	85.0	83.4	82.8	82.7	82.0	85.1	82.0	81.4	81.8	81.4
26	82.7	83.3	84.5	83.4	82.8	82.8	82.1	85.6	82.0	81.5	81.8	81.8
27	82.7	83.1	84.4	83.4	82.9	82.8	82.0	85.5	82.1	81.4	81.9	81.4
28	82.5	83.3	84.7	83.4	82.8	83.0	82.1	84.9	82.3	81.5	81.8	81.3
29	82.5	82.7	84.6	83.3	82.8	83.3	82.2	85.1	82.3	82.5	81.7	81.2
30	82.4	82.8	84.6	83.4	83.5	82.7	84.7	82.4	82.6	81.6	81.3
31	82.4	84.9	83.2	83.5	84.5	82.2	81.6

TABLEAU XXXVIII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À RIMOUSKI,
SUR LA RIVIÈRE RIMOUSKI

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	95.8	97.3	98.0	96.7	95.6	95.3	95.3	98.1	100.3	97.6	96.7	95.9
2	95.4	97.1	97.9	96.6	95.6	95.2	95.3	98.6	100.0	97.6	96.6	95.9
3	95.7	97.1	97.9	96.8	95.5	95.0	95.4	100.3	99.3	97.4	96.5	95.8
4	96.0	97.2	97.8	96.8	95.7	95.0	95.6	100.6	99.0	97.1	96.5	95.8
5	96.0	98.1	97.6	97.0	95.3	94.9	95.9	101.1	98.3	97.1	96.6	95.8
6	96.0	99.1	97.5	97.1	95.5	94.9	97.4	102.2	98.3	97.0	96.3	95.7
7	96.0	99.1	97.3	97.1	95.5	95.1	97.3	102.9	98.1	97.0	97.0	95.6
8	96.1	99.0	97.3	97.2	95.5	95.0	97.8	103.4	98.3	97.4	97.1	95.6
9	96.1	98.8	97.4	97.1	95.4	95.1	97.8	103.4	98.3	97.4	97.1	95.8
10	97.2	98.7	97.8	96.9	95.2	94.9	98.0	103.9	98.2	97.3	97.7	95.8
11	96.9	98.4	97.5	96.5	95.1	95.0	98.2	104.3	98.1	96.2	97.9	95.5
12	95.9	98.1	97.9	96.4	95.0	95.2	98.8	104.3	97.9	96.2	97.9	95.2
13	96.3	98.1	97.7	96.4	95.1	95.2	98.8	104.1	98.2	96.2	97.8	95.2
14	96.5	97.9	97.7	96.4	95.4	95.2	98.8	103.3	98.4	96.2	97.8	95.2
15	96.7	97.8	97.5	96.2	95.3	95.3	98.8	102.9	96.8	96.4	97.7	95.2
16	96.6	97.8	97.5	96.4	95.3	95.3	98.5	102.0	96.8	96.5	97.7	95.8
17	97.0	98.5	97.5	96.7	95.4	95.3	98.5	101.9	97.2	96.5	97.6	96.0
18	96.9	102.5	97.4	96.5	95.3	95.4	98.0	101.9	98.5	96.5	97.5	96.0
19	96.8	103.1	97.3	96.5	95.3	95.4	98.0	102.1	97.9	96.4	97.6	96.0
20	96.8	97.2	96.4	95.3	95.4	97.8	102.1	97.6	96.4	96.0
21	97.1	97.1	96.2	95.1	95.3	97.5	102.0	97.4	96.3	97.2	96.7
22	97.6	97.0	96.4	95.1	95.3	97.7	101.9	97.2	96.2	97.1	96.7
23	97.1	96.9	96.2	95.3	95.3	97.7	101.8	97.2	96.2	97.0	96.7
24	97.1	96.9	96.7	95.3	95.3	97.7	101.2	97.2	96.2	97.5	96.4
25	98.0	99.4	96.8	96.2	95.1	95.3	97.7	100.9	97.3	96.1	97.4	96.3
26	97.6	99.0	96.7	95.9	95.1	95.3	97.7	101.9	97.2	96.1	97.3	96.3
27	97.6	98.8	96.9	95.7	94.7	95.3	97.5	101.9	96.1	97.2	96.2
28	97.7	98.3	96.8	95.7	95.0	95.3	97.5	101.7	96.1	97.2	96.2
29	97.9	98.0	96.9	96.2	94.9	95.2	97.7	101.7	97.3	96.9	97.1	96.1
30	97.6	98.0	96.9	95.7	95.3	97.8	101.3	97.5	97.1	95.9	96.8
31	96.8	95.7	95.3	100.3	96.9	95.9

TABLEAU XXXIX

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À STE-ROSE-DU-DÉGELÉ, SUR LA RIVIÈRE MADAWASKA

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	481.0	482.8	486.7	483.0	482.1	481.1	480.7	484.5	488.4	483.0	481.9	482.3
2	481.0	482.8	486.4	482.9	482.0	481.1	480.7	484.7	488.3	483.0	481.9	482.2
3	481.1	482.8	486.3	482.8	482.0	481.1	480.7	485.0	488.1	483.0	481.9	482.2
4	481.1	482.8	486.0	482.8	482.0	481.1	480.8	485.3	487.9	482.9	481.9	482.2
5	481.1	483.7	485.8	482.7	481.9	481.1	480.9	485.7	487.6	482.8	482.1	482.1
6	481.1	484.1	485.7	482.7	481.9	481.1	481.1	486.3	487.3	482.6	482.2	482.0
7	481.1	484.5	485.5	482.7	481.8	481.1	481.3	486.8	487.0	482.6	482.2	482.0
8	481.2	484.7	485.3	482.6	481.8	481.1	481.4	487.4	486.8	482.5	482.2	482.0
9	481.3	484.8	485.3	482.5	481.8	481.1	481.7	488.0	486.5	482.4	482.1	481.9
10	481.3	484.8	485.2	482.5	481.7	481.1	482.0	488.6	486.3	482.3	482.1	481.9
11	481.3	484.9	485.1	482.4	481.7	481.0	482.3	488.9	486.1	482.3	482.4	481.9
12	481.4	484.9	485.0	482.4	481.7	481.0	482.9	489.4	485.9	482.2	482.4	481.8
13	481.4	485.0	485.0	482.3	481.6	480.9	483.2	489.7	485.7	482.2	482.3	481.8
14	481.5	484.9	484.9	482.3	481.6	480.9	483.4	490.0	485.5	482.1	482.3	481.8
15	481.6	484.9	484.8	482.2	481.5	480.8	483.7	490.1	485.3	482.1	482.3	481.7
16	481.8	484.9	484.7	482.1	481.5	480.8	483.9	490.2	485.2	482.1	482.2	481.7
17	481.8	485.0	484.5	482.1	481.4	480.8	484.0	490.0	485.0	482.1	482.2	481.7
18	481.9	485.5	484.4	482.0	481.3	480.7	484.1	489.9	484.6	482.1	482.2	481.8
19	482.0	486.3	484.3	482.0	481.3	480.7	484.2	489.6	484.4	482.1	482.3	481.8
20	482.1	487.0	484.3	482.0	481.2	480.7	484.2	489.4	484.3	482.0	482.3	481.7
21	482.2	487.2	484.2	482.3	481.2	480.7	484.2	489.2	484.1	482.0	482.3	481.7
22	482.3	487.5	484.2	482.2	481.2	480.7	484.1	489.0	483.9	482.0	482.3	481.7
23	482.4	487.5	484.1	482.2	481.1	480.7	484.1	488.7	483.7	482.0	482.3	481.7
24	482.5	487.6	484.0	482.3	481.1	480.7	484.1	488.6	483.5	482.0	482.3	481.7
25	482.6	487.5	483.9	482.4	481.2	480.7	484.1	488.5	483.3	481.9	482.3	481.7
26	482.7	487.4	483.8	482.3	481.2	480.7	484.1	488.3	483.2	481.9	482.3	481.6
27	482.8	487.2	483.6	482.2	481.2	480.7	484.2	488.3	483.1	481.8	482.3	481.6
28	482.8	487.0	483.5	482.2	481.2	480.7	484.2	488.4	483.0	481.8	482.3	481.5
29	482.8	486.9	483.4	482.2	481.1	480.7	484.2	488.5	482.9	481.9	482.3	481.5
30	482.8	486.8	483.2	482.1	481.1	480.7	484.3	488.5	483.0	481.9	482.3	481.5
31	482.8	483.1	482.1	480.7	488.4	481.8	482.3

TABLEAU XL

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À CORTÉ-
RÉAL, SUR LA RIVIÈRE DARTMOUTH

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	6.6	7.3	7.8	8.2	6.5	5.9	6.3	6.9	9.0	6.8	6.0	5.4
2	6.5	7.0	7.7	8.3	6.5	6.0	6.4	7.1	9.1	6.7	6.0	5.3
3	6.4	6.9	7.9	8.1	6.5	6.1	6.4	7.3	9.2	6.6	5.9	5.4
4	6.5	6.9	8.4	8.0	6.4	5.9	6.4	7.4	9.0	6.5	5.9	5.5
5	6.7	7.2	8.5	7.9	6.4	5.9	6.4	7.5	8.8	6.7	5.8	5.7
6	6.7	9.5	8.7	7.7	6.3	5.9	6.5	7.8	8.6	6.8	5.8	5.9
7	6.8	9.5	8.8	7.7	6.4	5.8	6.6	8.0	8.2	6.6	5.8	5.8
8	6.8	10.4	8.8	7.6	6.5	5.9	6.5	7.8	8.0	6.5	5.7	5.7
9	6.6	9.3	8.7	7.6	6.4	5.9	6.5	8.0	7.8	6.5	5.7	5.7
10	6.7	8.1	8.7	7.5	6.3	5.8	6.4	8.1	7.6	6.5	5.6	5.6
11	6.9	8.4	8.6	7.5	6.4	5.8	6.4	8.2	7.4	6.4	5.6	5.6
12	6.9	8.1	8.7	7.4	6.3	5.8	6.5	8.3	7.2	6.3	5.7	5.6
13	6.8	7.8	8.6	7.3	6.2	5.9	6.7	8.4	7.0	6.3	5.9	5.8
14	6.8	7.5	8.5	7.2	6.2	6.0	6.7	8.5	6.8	6.2	5.9	6.1
15	6.8	7.2	8.5	7.2	6.1	6.1	6.8	8.3	7.1	6.1	5.9	6.1
16	6.8	7.0	8.4	7.1	6.1	6.0	6.8	8.1	7.0	6.3	5.8	6.2
17	6.9	7.2	8.4	7.0	6.2	5.9	6.9	8.0	7.0	6.4	5.8	6.3
18	6.8	7.5	8.5	7.0	6.1	6.0	6.8	8.2	6.9	6.4	5.8	6.2
19	7.0	8.2	8.5	6.9	6.1	6.1	6.7	8.5	7.0	6.3	5.8	6.2
20	10.0	8.0	8.7	7.0	6.1	5.9	6.6	8.7	6.8	6.2	5.8	6.1
21	10.5	7.8	8.8	7.1	6.0	6.0	6.6	8.9	6.8	6.1	5.7	6.1
22	9.8	7.7	8.8	7.0	6.0	6.0	6.1	9.0	6.7	6.0	5.7	6.1
23	9.7	7.6	8.8	7.0	6.1	6.1	6.0	8.9	6.7	6.0	5.6	6.0
24	9.4	7.6	8.7	6.9	6.2	6.1	6.0	8.5	6.6	5.9	5.5	6.0
25	8.9	7.5	8.6	6.8	6.1	6.0	6.1	8.6	6.8	5.9	5.5	6.4
26	8.4	7.6	8.6	6.9	6.0	6.1	6.3	10.6	6.9	5.8	5.5	6.4
27	8.1	7.6	8.5	6.8	6.0	6.2	6.4	9.8	6.9	5.8	5.5	6.4
28	7.9	7.6	8.5	6.7	5.9	6.3	6.4	9.7	6.8	5.7	5.4	6.8
29	7.7	7.7	8.5	6.6	5.9	6.3	6.5	9.8	6.7	5.9	5.5	6.7
30	7.4	7.9	8.4	6.6	6.2	6.8	9.4	6.6	6.1	5.5	6.7
31	7.5	8.3	6.5	6.2	9.1	6.0	5.4

TABLEAU XLI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À MANIWAKI
SUR LA RIVIÈRE GATINEAU

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	77.4	76.6	78.2	76.1	79.1	80.2	77.4	82.6	88.5	79.5	78.0	76.4
2	77.3	76.6	77.6	77.9	79.1	80.1	77.4	82.8	88.9	79.4	77.7	76.3
3	76.2	76.6	77.4	78.1	79.2	80.0	77.4	83.0	89.0	79.5	77.1	76.2
4	74.6	76.7	77.5	78.2	79.2	80.0	77.5	83.1	88.8	79.6	77.0	76.2
5	74.6	76.7	78.2	78.8	79.2	80.1	77.6	83.5	88.7	79.6	77.2	77.1
6	74.6	78.0	79.1	79.2	80.0	78.0	84.9	88.7	79.6	77.2	78.0
7	74.5	77.7	77.5	79.2	80.0	78.6	85.3	88.6	79.3	77.2	78.2
8	74.8	77.7	77.7	78.4	79.3	79.9	80.2	88.2	88.6	79.3	77.2	78.2
9	74.9	77.7	78.5	77.3	79.1	79.9	80.7	89.6	88.5	78.4	77.1	78.1
10	75.0	77.7	77.6	76.8	79.0	79.9	80.7	90.2	88.4	78.2	77.1	78.1
11	74.9	77.7	77.1	76.4	79.0	79.7	80.5	90.3	84.5	79.4	77.5	78.7
12	74.9	77.8	77.1	76.1	79.0	79.5	80.5	90.5	82.2	78.7	78.9	80.5
13	75.2	78.1	77.1	76.2	78.9	79.2	80.5	90.6	79.9	78.3	79.0	80.7
14	75.4	78.0	77.1	76.8	78.9	76.7	81.8	90.3	78.9	77.7	79.1	80.5
15	75.6	78.8	76.9	78.8	76.5	82.1	90.1	78.9	77.7	78.9	80.5
16	76.6	80.5	76.7	79.7	76.5	81.9	89.8	78.3	77.6	79.0	80.6
17	77.8	81.4	76.7	80.1	76.5	81.6	89.6	78.4	77.5	78.8	80.6
18	77.9	82.0	76.8	79.9	76.4	81.4	89.5	78.3	77.4	80.5
19	77.9	82.0	76.7	79.7	76.4	82.1	89.3	77.7	79.8	76.7	80.4
20	77.9	81.9	76.7	77.5	79.7	76.4	82.1	89.2	77.7	80.2	76.7	80.3
21	77.9	81.8	76.7	77.5	79.7	76.9	82.1	89.2	77.7	80.2	76.7	80.3
22	77.8	81.8	76.6	77.5	79.8	73.8	82.7	89.2	77.7	80.2	75.5	80.4
23	77.9	81.8	76.6	77.5	79.8	73.4	82.9	89.3	77.9	80.2	76.3	78.9
24	77.8	81.8	76.6	77.5	79.9	78.9	82.9	89.2	78.0	80.1	76.3	78.7
25	77.8	81.2	77.3	77.7	79.9	80.4	82.7	89.2	78.3	80.1	76.4	78.3
26	77.8	78.8	77.4	78.2	79.9	79.9	82.7	89.3	78.3	79.8	76.4	77.1
27	77.4	78.4	76.8	78.5	79.9	80.1	82.7	89.5	79.9	79.9	76.3	78.4
28	76.7	78.3	76.5	79.3	80.1	80.1	82.8	89.3	79.8	79.3	76.3	78.7
29	76.7	78.6	76.5	79.7	80.2	79.8	83.0	89.4	79.5	78.9	76.5	78.6
30	76.6	78.6	76.2	79.3	77.8	83.1	89.2	79.5	78.9	76.6	78.6
31	76.6	76.1	79.1	77.5	88.1	78.1	76.5

TABLEAU XLII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À CHUTE
CULBUTE, À WALTHAM, SUR LA RIVIÈRE NOIRE

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	487.6	488.0	488.9	488.8	487.8	488.1	488.3	491.9	490.4	490.2	489.1	488.4
2	487.6	488.0	488.8	488.7	487.8	488.1	488.4	492.1	490.3	490.3	489.1	488.4
3	487.6	488.0	488.8	488.7	487.8	488.1	488.5	492.4	490.0	490.5	489.1	488.4
4	487.6	488.0	488.8	488.6	487.8	488.1	488.6	492.6	489.8	490.6	489.1	488.4
5	487.7	488.0	488.9	488.5	487.8	488.2	488.7	492.8	489.8	490.4	489.1	488.4
6	487.7	488.1	489.0	488.5	487.8	488.2	488.8	493.1	489.7	490.5	489.1	488.4
7	487.7	488.1	489.0	488.4	487.8	488.2	488.9	493.4	489.7	490.4	489.1	488.4
8	487.7	488.1	489.1	488.4	487.8	488.2	489.1	493.8	489.8	490.3	489.1	488.4
9	487.7	488.0	489.1	488.4	487.8	488.2	489.2	493.1	489.9	490.2	489.1	488.2
10	487.7	488.0	489.2	488.4	487.8	488.2	489.4	493.4	489.9	490.2	489.1	488.2
11	487.7	487.9	489.2	488.4	487.8	488.2	489.4	494.7	489.8	490.1	489.1	488.3
12	487.9	487.9	489.3	488.4	487.8	488.2	489.7	494.9	489.7	490.1	489.1	488.4
13	487.9	487.9	489.3	488.3	487.8	488.2	489.7	495.2	489.7	490.1	489.0	488.5
14	487.9	488.1	489.4	488.3	487.8	488.2	489.9	495.0	489.7	490.0	488.9	488.6
15	488.0	488.4	489.3	488.3	487.8	488.2	490.0	494.5	489.8	489.9	488.9	488.7
16	488.2	488.8	489.2	488.3	487.8	488.2	490.1	494.0	489.9	489.9	488.8	488.8
17	488.4	489.2	489.1	488.0	487.8	488.2	490.2	493.4	489.8	489.8	488.8	488.9
18	488.8	489.2	489.0	488.0	487.8	488.2	490.3	493.0	489.9	489.8	488.7	489.0
19	488.8	489.3	488.9	488.0	487.8	488.2	490.5	492.6	489.9	489.8	488.7	489.1
20	488.7	489.3	488.9	488.0	487.9	488.3	490.6	492.4	489.9	489.7	488.7	489.3
21	488.7	489.3	488.9	487.9	488.0	488.3	490.6	491.8	489.8	489.7	488.6	489.3
22	488.6	489.2	488.8	487.9	488.0	488.3	490.7	491.4	489.8	489.7	488.6	489.3
23	488.5	489.2	488.8	487.9	488.0	488.3	490.7	491.3	489.8	489.7	488.6	489.4
24	488.4	489.1	488.8	487.9	488.1	488.3	490.8	491.2	489.7	489.6	488.5	489.4
25	488.4	489.1	488.8	487.9	488.1	488.3	490.9	491.0	489.8	489.5	488.5	489.5
26	488.3	489.0	488.8	487.9	488.1	488.3	491.0	490.9	489.9	489.5	488.5	489.4
27	488.1	489.0	488.8	487.9	488.1	488.3	491.1	490.6	489.9	489.5	488.5	489.4
28	488.1	488.9	488.8	487.9	488.1	488.3	491.3	490.5	490.0	489.4	488.4	489.3
29	488.0	488.9	488.8	487.9	488.1	488.3	491.4	490.5	490.0	489.3	488.4	489.2
30	488.0	488.9	488.8	487.9	488.3	491.5	490.5	490.2	489.2	488.4	489.2
31	488.0	488.7	487.8	488.3	490.5	489.2	488.4

TABLEAU XLIII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À MONT-LAURIER, SUR LA RIVIÈRE DU LIÈVRE

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	81.8	82.3	84.2	84.0	83.3	83.0	83.5	86.0	88.2	83.7	82.7	81.7
2	81.9	82.3	84.1	83.9	83.3	83.0	83.5	86.5	87.9	83.8	82.6	81.7
3	81.9	82.3	84.2	83.8	83.2	83.0	83.5	87.1	87.5	83.7	82.6	81.7
4	81.8	82.7	84.4	83.8	83.2	83.0	83.6	87.9	87.2	83.5	82.6	82.1
5	81.7	83.3	84.9	83.8	83.2	83.0	83.8	89.6	86.9	83.3	82.6	82.2
6	81.8	83.7	85.0	83.7	83.2	83.0	85.1	90.8	86.5	83.2	82.6	82.2
7	81.9	84.0	85.4	83.8	83.2	83.0	85.8	92.1	86.2	83.1	82.6	82.2
8	82.0	83.9	85.7	83.8	83.2	83.0	87.5	92.7	85.8	82.9	82.7	82.0
9	82.3	83.8	85.8	83.8	83.2	83.0	88.1	92.8	85.6	82.8	82.6	81.9
10	82.4	83.6	85.8	83.8	83.2	83.0	88.4	92.8	85.4	82.9	82.7	81.8
11	82.4	83.5	85.9	83.8	83.2	83.0	88.3	92.9	85.4	82.9	82.8	82.2
12	82.4	83.6	85.8	83.8	83.2	83.0	88.3	93.0	85.2	82.9	82.7	82.0
13	82.4	83.8	85.8	83.8	83.2	83.0	88.3	92.9	85.2	82.8	82.6	82.7
14	82.5	83.9	85.6	83.7	83.2	83.2	87.9	92.6	84.9	82.8	82.5	82.8
15	82.5	84.1	85.4	83.7	83.1	83.2	87.5	92.0	84.6	82.9	82.4	82.7
16	82.6	85.7	85.4	83.6	83.1	83.3	87.2	91.4	84.4	83.0	82.2	83.0
17	82.7	86.6	85.3	83.5	83.1	83.4	87.0	90.6	84.1	83.2	82.1	83.1
18	82.6	86.9	85.3	83.4	83.1	83.4	86.6	90.0	84.1	83.5	82.0	83.0
19	82.6	86.9	85.1	83.4	83.1	83.4	86.6	89.4	83.9	83.4	81.9	82.8
20	82.5	86.5	85.0	83.4	83.1	83.4	86.4	89.5	83.7	83.5	81.9	82.7
21	82.5	85.9	84.9	83.3	83.1	83.4	86.0	89.6	83.5	83.5	81.8	82.7
22	82.5	85.6	84.9	83.3	83.0	83.4	85.8	89.8	83.5	83.4	81.7	82.6
23	82.4	85.2	84.8	83.3	83.0	83.4	85.8	90.0	83.6	83.2	81.6	82.6
24	82.4	84.9	84.7	83.3	83.0	83.4	85.8	90.4	83.9	83.1	81.6	82.7
25	82.4	84.7	84.5	83.3	83.0	83.5	86.0	90.6	83.9	83.2	81.6	82.8
26	82.2	84.7	84.3	83.3	83.0	83.5	86.0	90.6	83.8	83.0	81.6	82.9
27	82.2	84.5	84.2	83.3	83.0	83.5	85.4	90.4	84.1	83.0	81.6	82.9
28	82.2	84.2	84.0	83.3	83.0	83.5	85.7	90.3	84.0	82.9	81.7	82.9
29	82.3	84.3	84.0	83.3	83.0	83.5	85.0	89.8	84.0	82.9	81.9	82.9
30	82.3	84.5	84.2	83.3	83.5	85.8	89.3	83.9	82.9	81.8	82.8
31	82.3	84.1	83.2	83.5	88.7	82.8	81.7

TABLEAU XLIV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À CÔTE ST-PIERRE, SUR LA RIVIÈRE PETITE NATION

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	96.9	96.6	98.9	98.2	97.4	96.8	96.7	99.4	99.8	98.2	96.5	95.9
2	96.8	96.6	98.8	98.2	97.4	96.7	96.7	99.5	99.7	98.1	96.5	95.9
3	96.8	96.6	98.8	98.2	97.4	96.7	96.7	99.7	99.6	98.1	96.5	95.9
4	96.8	96.7	98.8	98.1	97.4	96.7	96.8	100.0	99.6	98.0	96.5	95.9
5	96.8	96.8	98.8	98.2	97.3	96.7	96.9	100.1	99.5	98.0	96.5	95.9
6	96.7	96.7	98.8	98.1	97.3	96.7	97.2	100.7	99.5	97.9	96.2	95.9
7	96.6	96.7	98.9	98.0	97.3	96.7	97.7	100.5	99.4	97.9	96.1	95.9
8	96.7	96.6	99.0	98.0	97.3	96.6	97.7	100.5	99.4	97.8	96.1	95.9
9	96.7	96.6	99.0	98.0	97.3	96.6	98.6	100.6	99.3	97.7	96.0	95.9
10	96.7	96.6	99.0	97.9	97.2	96.6	98.5	100.6	99.1	97.7	96.0	95.9
11	96.6	96.6	98.9	97.9	97.2	96.6	98.5	100.7	99.0	97.7	96.0	96.0
12	96.6	96.7	98.9	97.8	97.2	96.6	98.4	100.8	99.0	97.6	96.0	96.0
13	96.8	96.7	98.8	97.8	97.1	96.6	98.5	100.8	99.0	97.5	96.0	96.0
14	96.9	96.7	98.9	97.8	97.1	96.6	98.5	100.8	99.0	97.5	95.9	95.9
15	96.7	96.9	98.8	97.8	97.1	96.5	98.6	100.7	98.9	97.5	95.9	95.9
16	96.7	97.0	98.8	97.7	97.0	96.5	98.6	100.8	98.8	97.5	95.9	96.0
17	96.7	97.3	98.8	97.7	97.0	96.5	98.6	100.6	98.8	97.5	95.9	96.0
18	96.7	97.0	98.7	97.7	97.0	96.5	98.7	100.5	98.7	97.5	95.9	95.9
19	96.7	97.0	98.7	97.6	96.9	96.5	98.7	100.8	98.7	97.5	95.9	95.9
20	96.9	97.5	98.7	97.6	96.8	96.5	98.7	100.4	98.6	97.5	95.9	95.9
21	96.9	97.5	98.6	97.6	96.9	96.5	98.8	100.4	98.6	97.4	95.9	95.9
22	96.9	97.6	98.6	97.6	96.9	96.5	98.9	100.3	98.5	97.3	95.9	95.9
23	96.9	97.8	98.5	97.6	96.8	96.5	99.0	100.3	98.4	97.3	95.9	95.9
24	96.8	97.9	98.5	97.6	96.9	96.5	99.1	100.2	98.4	97.3	95.9	95.8
25	96.7	97.9	98.4	97.6	96.9	96.5	99.1	100.1	98.4	97.2	95.9	95.9
26	96.7	97.9	98.4	97.5	96.9	96.5	99.2	100.1	98.4	97.1	95.9	95.9
27	96.7	98.3	98.4	97.5	96.8	96.5	99.2	100.0	98.3	97.0	95.9	95.8
28	96.7	98.5	98.3	97.5	96.8	96.7	99.3	100.0	98.3	96.7	95.9	95.8
29	96.6	98.8	98.3	97.5	96.7	96.7	99.3	100.0	98.3	96.6	95.9	95.8
30	96.6	98.9	98.3	97.5	96.7	99.4	99.9	98.2	96.5	95.9	95.8
31	96.6	98.3	97.5	96.7	99.8	96.5	95.9

TABLEAU XLV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À PORTAGE
DE LA NATION, SUR LA RIVIÈRE PETITE NATION

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	91.7	91.5	95.4	92.7	93.6	91.8	92.4	95.8	93.1	92.9	91.2	90.7
2	91.7	91.5	94.7	92.6	93.4	91.8	92.3	95.8	93.8	92.7	91.1	90.6
3	91.7	91.4	94.7	92.6	93.0	91.9	92.2	95.9	93.8	92.7	91.1	90.6
4	91.7	91.8	94.4	92.6	92.8	91.9	93.0	95.9	93.7	92.7	91.1	90.6
5	91.8	91.7	94.1	92.6	92.2	91.9	93.0	96.1	94.2	92.7	91.0	90.5
6	91.8	91.8	93.9	92.5	92.7	91.9	93.8	96.2	94.2	92.7	91.0	90.5
7	91.7	91.9	93.9	92.5	92.7	91.9	93.5	96.3	94.1	92.5	91.0	90.5
8	91.5	91.9	94.1	92.5	92.1	91.9	99.5	96.6	93.0	92.4	90.9	90.5
9	91.5	91.8	94.0	92.5	91.8	91.9	99.3	96.7	93.0	92.4	90.9	90.5
10	92.2	92.8	94.0	92.7	91.8	91.9	96.4	96.7	92.9	92.4	90.9	90.5
11	92.2	92.1	93.9	92.6	91.9	91.9	98.4	96.6	93.5	92.3	90.9	90.7
12	92.2	92.2	93.8	92.5	91.9	91.8	97.3	96.5	93.7	92.3	90.9	90.7
13	92.2	92.7	93.7	92.5	91.9	91.6	96.8	96.3	93.7	92.3	90.8	91.3
14	92.2	93.3	93.5	92.4	92.5	91.5	95.8	96.1	93.7	92.3	90.8	91.2
15	92.2	93.7	93.4	92.4	92.5	91.3	95.8	96.0	93.7	92.3	90.8	91.2
16	91.6	93.7	93.3	92.4	92.2	92.2	94.8	95.3	93.7	92.2	90.8	91.2
17	91.5	93.8	93.3	92.4	91.9	92.2	94.7	95.6	93.2	92.3	90.8	91.2
18	91.5	93.8	93.2	92.4	91.9	92.2	94.3	95.6	93.2	92.5	90.8	91.1
19	91.5	93.7	93.2	92.4	91.8	91.8	95.9	95.6	93.2	92.5	90.7	91.0
20	91.8	93.6	93.2	92.3	91.8	91.8	94.7	95.7	93.1	92.5	90.7	91.0
21	91.9	94.6	93.3	92.2	91.7	91.7	94.6	95.8	93.1	92.5	90.8	91.0
22	91.9	94.7	93.3	92.2	91.7	91.8	94.7	95.8	93.1	91.9	90.6	91.0
23	91.6	95.0	93.0	92.2	91.7	91.8	93.9	95.9	93.1	91.1	90.6	91.0
24	91.5	94.0	93.0	92.3	91.8	91.7	94.7	95.8	93.0	91.4	90.6	91.0
25	91.6	94.0	92.8	92.6	91.8	92.3	94.7	95.8	93.0	91.4	90.7	91.0
26	91.4	94.5	93.9	93.3	91.9	92.7	94.8	95.8	93.0	91.4	90.7	91.0
27	91.4	94.6	93.9	93.3	92.0	93.8	94.9	95.5	92.9	91.4	90.7	91.0
28	91.5	95.6	93.8	93.4	92.0	93.9	95.0	95.4	93.0	91.4	90.7	91.0
29	91.5	95.6	93.9	93.6	91.8	92.8	95.2	95.3	93.0	91.2	90.7	91.0
30	91.6	95.5	92.8	93.7	92.6	95.2	94.4	92.8	91.2	90.7	91.0
31	91.5	92.7	93.7	92.5	94.3	91.2	90.7

TABLEAU XLVI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À BELL
FALLS, SUR LA RIVIÈRE ROUGE

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	3.8	3.9	8.2	6.0	6.6	5.7	6.7	8.4	7.2	4.9	3.4	2.7
2	3.2	3.4	7.9	6.0	6.5	5.7	6.7	9.4	7.0	4.5	3.5	1.5
3	3.8	3.8	7.4	5.9	6.4	5.6	6.6	10.1	7.0	4.5	3.5	1.8
4	3.5	4.2	6.7	5.8	6.7	5.3	6.7	10.9	6.8	4.2	3.7	2.6
5	3.6	4.7	6.9	6.0	6.1	5.5	7.0	11.8	6.7	4.2	2.4	3.1
6	3.8	5.9	5.9	6.3	6.6	5.5	8.4	12.9	6.4	4.3	2.8	2.7
7	3.7	6.0	5.9	6.3	6.4	5.4	10.9	14.2	6.1	4.0	3.0	2.7
8	3.8	5.8	6.3	6.4	6.4	5.4	13.3	14.8	5.9	3.5	3.0	2.8
9	3.9	5.6	6.7	6.7	6.3	5.4	15.0	14.5	6.1	4.0	2.9	1.4
10	4.0	5.2	6.0	6.6	6.3	5.4	14.7	13.7	5.7	4.2	3.0	2.4
11	4.0	4.9	6.0	6.6	6.3	5.3	14.6	13.5	5.4	4.0	2.6	2.7
12	3.8	5.2	6.4	6.7	6.0	5.4	13.4	12.8	5.3	3.9	3.0	2.8
13	4.2	5.0	6.3	6.6	6.2	5.3	12.0	12.5	5.6	3.8	3.2	2.8
14	4.6	5.3	6.0	6.5	6.2	5.8	10.4	11.8	5.6	3.9	3.1	3.6
15	4.6	5.4	6.3	6.2	6.2	5.9	10.0	10.6	5.6	3.3	2.8	3.8
16	4.4	6.0	5.8	6.1	6.2	6.0	9.2	9.9	5.3	4.2	2.8	3.7
17	4.6	7.7	4.6	6.2	6.2	6.1	8.5	9.4	5.3	4.3	2.9	3.8
18	4.6	6.0	4.9	6.2	6.2	5.9	8.3	9.0	4.7	4.5	1.9	3.6
19	4.5	11.8	5.2	6.2	5.9	6.0	7.9	8.4	4.4	4.7	3.1	3.3
20	4.4	10.7	5.3	6.4	5.9	6.1	7.4	8.1	4.8	4.6	3.1	3.2
21	4.5	9.7	5.5	6.3	5.9	6.0	7.1	7.8	4.7	4.5	3.1	3.2
22	4.5	9.3	4.9	5.9	5.8	5.9	6.9	8.1	4.7	4.0	3.1	3.3
23	4.2	9.0	5.1	6.3	5.9	5.8	7.0	8.2	4.8	4.1	2.9	2.6
24	4.3	8.6	4.7	6.4	6.0	5.8	7.1	8.4	4.9	4.1	2.9	3.6
25	4.0	8.1	4.0	6.5	5.8	5.7	7.2	8.7	5.0	4.1	2.6	3.2
26	4.0	7.5	5.2	6.3	5.6	6.0	7.2	8.7	5.9	3.9	1.6	3.4
27	4.1	7.2	5.5	6.3	6.0	6.6	7.1	8.6	6.3	3.8	2.9	3.6
28	3.9	7.0	5.6	6.4	5.9	7.0	7.2	8.6	6.0	3.7	2.7	3.7
29	3.8	7.5	5.5	6.4	5.9	7.2	7.3	8.4	5.2	3.1	2.8	3.6
30	3.4	7.9	5.6	6.4	5.8	7.1	7.7	8.2	5.2	3.7	2.8	2.9
31	3.9	5.7	6.5	7.0	7.3	3.6	2.8

TABLEAU XLVII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À LABELLE,
SUR LA RIVIÈRE ROUGE

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	91.4	91.8	95.0	92.7	92.2	91.4	91.7	96.5	95.6	93.2	91.5	91.6
2	91.5	91.7	94.8	92.6	92.1	91.4	91.7	96.5	95.5	93.0	91.6	91.5
3	91.6	91.8	94.9	92.7	92.1	91.4	91.7	96.9	95.3	92.9	91.7	91.5
4	91.7	92.2	94.3	92.7	92.1	91.4	91.7	97.3	95.3	93.2	91.7	91.5
5	91.8	93.7	93.6	93.8	92.0	91.4	91.9	98.6	95.0	93.1	91.9	91.6
6	91.8	94.5	94.1	94.3	91.9	91.4	92.7	99.2	94.6	92.7	92.0	91.7
7	91.8	94.3	93.8	94.0	91.9	91.3	94.2	100.0	94.5	92.3	92.0	91.6
8	92.0	94.0	93.9	93.5	91.8	91.3	96.0	100.0	94.4	92.1	92.0	91.5
9	92.2	93.7	93.7	93.0	91.8	91.3	97.0	99.0	94.3	91.9	91.9	91.4
10	92.2	93.4	93.7	92.7	91.8	91.3	97.1	98.5	94.2	92.1	91.8	91.5
11	92.1	93.2	93.7	92.3	91.8	91.2	96.7	98.5	94.8	92.0	91.8	91.7
12	92.0	93.2	93.7	92.3	91.8	91.2	96.5	98.2	94.8	92.0	92.3	92.6
13	92.1	93.6	93.6	92.4	91.8	91.2	96.2	98.0	94.6	91.8	92.6	93.2
14	92.4	93.7	93.6	92.0	91.7	91.2	95.9	97.6	94.2	92.0	92.3	93.1
15	92.8	93.6	93.5	92.2	91.7	91.4	95.9	97.0	94.1	92.0	92.2	93.1
16	92.6	94.1	93.4	92.7	91.7	91.4	95.3	96.6	94.0	92.2	91.8	93.1
17	92.6	96.0	93.2	93.1	91.7	91.5	95.1	96.3	93.9	92.4	91.8	93.2
18	92.6	97.3	93.2	93.5	91.7	91.7	94.8	95.8	93.8	92.7	91.7	93.0
19	92.4	97.2	93.1	93.2	91.6	91.7	94.7	95.4	93.6	92.9	91.8	92.8
20	92.3	96.4	93.1	93.2	91.6	91.6	94.3	95.1	93.6	92.8	91.8	92.6
21	92.2	96.0	93.1	93.2	91.6	91.6	94.2	95.3	93.5	92.7	91.6	92.5
22	92.2	96.6	93.1	92.9	91.6	91.5	94.4	95.9	93.4	92.4	91.5	92.6
23	92.1	96.3	92.9	92.9	91.6	91.5	94.4	96.0	94.0	92.2	91.5	92.7
24	92.0	95.0	92.9	92.8	91.5	91.4	94.6	96.4	94.0	92.0	91.3	92.7
25	91.9	94.7	92.8	92.6	91.6	91.5	94.7	96.8	94.1	91.9	91.3	93.1
26	91.9	94.5	92.8	92.7	91.5	91.6	94.7	96.9	94.4	91.7	91.4	93.0
27	91.8	94.3	92.8	92.8	91.5	91.7	94.7	96.6	94.1	91.7	91.3	93.2
28	91.8	94.1	92.8	92.7	91.5	91.8	94.7	96.2	93.6	91.6	91.3	93.1
29	91.7	94.2	92.7	92.6	91.5	91.8	95.1	96.1	93.3	91.6	91.4	93.0
30	91.8	94.7	92.7	92.4	91.8	95.3	95.8	93.2	91.6	91.5	92.9
31	91.8	92.7	92.3	91.8	95.6	91.5	91.5

TABLEAU XLVIII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE AU LAC
BÉDINI, SUR LA RIVIÈRE DU NORD

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	7.7	7.5	7.7	7.5	6.3	4.0	2.3	2.8	7.0	7.3	7.4	7.4
2	7.6	7.6	7.7	7.6	6.3	3.4	2.3	3.0	7.0	7.3	7.3	7.4
3	7.6	7.6	7.7	7.6	6.2	3.8	2.2	3.2	7.0	7.3	7.3	7.4
4	7.7	7.7	7.7	7.6	6.2	3.7	2.2	3.4	7.5	7.3	7.3	7.4
5	7.7	7.8	7.6	7.6	6.2	3.6	2.2	3.7	7.5	7.3	7.4	7.4
6	7.7	7.8	7.6	7.7	6.1	3.7	2.2	4.0	7.5	7.3	7.4	7.4
7	7.7	7.8	7.5	7.7	6.0	3.5	2.2	4.4	7.1	7.3	7.4	7.4
8	7.7	7.7	7.7	7.7	5.9	3.4	2.1	4.8	7.1	7.3	7.4	7.3
9	7.9	7.7	7.7	7.7	5.8	3.4	2.3	4.9	7.1	7.3	7.4	7.3
10	7.9	7.8	7.7	7.7	5.7	3.2	2.6	5.0	7.2	7.3	7.4	7.4
11	7.9	7.8	7.7	7.7	5.6	3.2	2.6	5.2	7.2	7.4	7.4	7.4
12	7.8	7.8	7.7	7.6	5.5	3.1	2.6	5.3	7.2	7.4	7.4	7.4
13	7.8	7.8	7.6	7.6	5.4	3.5	2.5	5.5	7.2	7.4	7.4	7.5
14	7.9	7.8	7.6	7.6	5.3	3.0	2.5	5.6	7.2	7.4	7.4	7.5
15	8.0	7.8	7.6	7.5	5.3	3.5	2.5	5.7	7.2	7.4	7.4	7.5
16	8.0	7.8	7.5	7.4	5.2	3.0	2.5	5.7	7.2	7.4	7.3	7.6
17	7.9	7.8	7.5	7.3	5.2	3.0	2.5	5.8	7.2	7.4	7.3	7.7
18	7.9	8.0	7.5	7.2	5.1	2.9	2.4	5.8	7.2	7.4	7.3	7.7
19	7.8	8.0	7.5	7.2	5.0	2.9	2.4	5.9	7.2	7.5	7.3	7.7
20	7.8	7.9	7.5	7.1	4.9	2.9	2.4	6.0	7.2	7.5	7.3	7.7
21	7.8	7.6	7.5	7.0	4.8	2.8	2.4	6.0	7.2	7.4	7.3	7.8
22	7.7	7.6	7.6	7.0	4.7	2.7	2.4	6.1	7.2	7.4	7.3	7.8
23	7.7	7.7	7.6	6.9	4.6	2.7	2.4	6.5	7.2	7.4	7.3	7.8
24	7.6	7.6	7.6	6.8	4.5	2.6	2.5	6.5	7.2	7.4	7.3	7.8
25	7.6	7.6	7.6	6.8	4.4	2.5	2.5	6.6	7.2	7.5	7.4	7.8
26	7.6	7.5	7.5	6.7	4.4	2.5	2.5	6.7	7.3	7.5	7.4	7.8
27	7.6	7.5	7.5	6.7	4.3	2.5	2.5	6.7	7.3	7.5	7.4	7.7
28	7.6	7.6	7.5	6.6	4.2	2.4	2.6	6.8	7.3	7.4	7.4	7.6
29	7.5	7.6	7.6	6.5	4.1	2.4	2.6	6.9	7.3	7.4	7.4	7.5
30	7.5	7.7	7.6	6.8	2.3	2.7	6.9	7.3	7.4	7.4	7.6
31	7.5	7.5	6.4	2.4	7.0	7.4	7.4

TABLEAU XLIX

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE AU GRAND
LAC LONG, SUR LA RIVIÈRE DU NORD

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	4.2	4.5	5.0	4.1	3.6	1.1	1.6	2.0	4.6	4.6	4.5	4.1
2	4.1	4.5	5.0	4.1	3.0	0.9	1.4	2.5	4.5	4.7	4.5	4.0
3	4.1	4.4	4.8	4.1	3.0	0.9	1.3	2.9	4.5	4.6	4.5	4.3
4	4.1	4.7	4.7	4.2	2.8	0.8	1.1	4.5	4.5	4.6	4.5	3.9
5	4.2	4.8	4.5	4.2	2.7	0.8	1.0	5.0	4.5	4.6	4.4	3.9
6	4.2	4.9	4.4	4.2	2.6	0.8	1.0	5.8	4.5	4.6	4.4	3.9
7	4.2	5.0	4.4	4.2	2.6	0.8	1.5	5.6	4.6	4.6	4.4	3.8
8	4.5	4.9	4.4	4.2	2.5	0.7	2.3	5.2	4.6	4.5	4.3	3.8
9	4.6	4.8	4.5	4.2	2.5	0.7	3.1	4.7	4.6	4.5	4.3	3.8
10	4.7	4.8	4.5	4.2	2.4	0.7	3.9	4.3	4.5	4.5	4.2	4.7
11	4.8	4.7	4.5	4.2	2.4	0.7	3.8	4.1	4.6	4.5	4.2	4.4
12	4.8	4.7	4.5	4.2	2.2	0.7	3.7	4.2	4.6	4.5	4.2	4.7
13	4.8	4.7	4.5	4.2	2.2	0.6	3.6	4.5	4.6	4.6	4.1	4.5
14	4.9	4.7	4.4	4.2	2.9	0.8	3.5	4.5	4.6	4.6	4.1	4.5
15	4.9	4.8	4.4	4.2	2.7	0.8	3.2	4.7	4.5	4.6	4.0	4.4
16	4.9	4.9	4.3	4.2	2.6	0.7	2.7	4.8	4.5	4.7	4.0	4.4
17	4.9	5.9	4.3	4.9	2.5	0.7	2.5	4.9	4.5	4.7	4.8	4.4
18	4.8	5.9	4.3	4.1	2.0	0.7	2.1	4.8	4.5	4.8	4.1	4.4
19	4.8	5.9	4.2	4.0	1.7	0.7	1.0	4.6	4.5	4.8	4.6	4.4
20	4.8	5.5	4.1	4.0	1.6	0.8	2.0	4.7	4.6	4.9	4.1	4.3
21	4.8	5.2	3.9	3.9	1.6	0.8	2.0	4.9	4.5	4.9	4.0	4.3
22	4.8	5.2	3.9	3.9	1.5	0.8	1.9	5.0	4.5	4.9	4.0	4.2
23	4.8	5.1	4.0	3.8	1.5	0.8	1.7	5.1	4.5	4.9	4.0	4.2
24	4.8	5.0	4.0	3.7	1.4	0.8	1.7	5.5	4.5	4.8	4.0	4.2
25	4.7	4.9	4.0	3.6	1.4	0.8	1.7	5.3	4.6	4.8	4.2	4.2
26	4.7	4.9	4.1	3.6	1.3	0.9	1.6	5.0	4.6	4.7	4.2	4.2
27	4.7	4.8	4.3	3.5	1.3	1.0	1.6	5.0	4.6	4.7	4.1	4.2
28	4.6	4.7	4.6	3.5	1.3	1.2	1.6	4.9	4.6	4.7	4.8	4.2
29	4.6	4.7	4.9	3.3	1.7	1.4	1.6	4.8	4.6	4.7	4.4	4.2
30	4.6	4.8	4.1	3.2	1.6	1.5	4.7	4.6	4.6	4.0	4.2
31	4.5	4.1	3.1	1.7	4.7	4.5	4.2

TABLEAU L

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À STE-MAR-
GUERITE, SUR LA RIVIÈRE DU NORD (BRAS EST)
À LA SORTIE DU LAC MASSON

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	7.9	8.1	9.7	8.9	8.7	8.6	8.2	9.9	9.6	8.8	9.2	8.4
2	7.9	8.1	9.8	8.9	8.7	8.6	8.3	9.9	9.6	8.8	9.2	8.4
3	7.8	8.2	9.8	8.9	8.7	8.5	8.4	10.1	9.5	8.9	9.1	8.4
4	7.8	8.4	9.8	8.8	8.7	8.5	8.5	10.3	9.3	8.9	9.1	8.4
5	7.8	8.5	9.7	8.8	8.7	8.5	8.7	10.7	9.2	9.0	9.0	8.3
6	7.7	8.5	9.6	8.8	8.7	8.5	8.9	10.9	9.1	9.0	9.0	8.3
7	7.7	8.5	9.5	8.8	8.7	8.4	9.1	11.0	9.1	9.0	9.0	8.3
8	7.7	8.5	9.5	8.8	8.7	8.4	9.3	10.9	9.1	9.1	9.0	8.3
9	7.7	8.5	9.4	8.8	8.7	8.4	9.5	10.8	9.1	9.1	8.9	8.3
10	7.7	8.5	9.4	8.8	8.7	8.3	9.5	10.7	9.0	9.2	8.9	8.2
11	7.7	8.5	9.4	8.8	8.7	8.3	9.7	10.6	8.9	9.2	8.9	8.2
12	7.7	8.5	9.4	8.8	8.7	8.2	9.9	10.5	8.9	9.2	8.9	8.2
13	7.7	8.5	9.3	8.8	8.7	8.2	9.0	10.3	8.9	9.2	8.9	8.2
14	7.7	8.5	9.3	8.8	8.7	8.2	10.0	10.0	8.9	9.3	8.9	8.2
15	7.7	8.7	9.3	8.8	8.7	8.1	10.0	9.9	8.8	9.3	8.8	8.2
16	7.7	8.9	9.2	8.8	8.6	8.1	10.0	9.8	8.8	9.3	8.8	8.2
17	7.9	9.3	9.2	8.8	8.6	8.1	10.0	9.8	8.8	9.3	8.8	8.2
18	7.9	9.5	9.2	8.8	8.6	8.1	10.0	9.8	8.8	9.3	8.8	8.2
19	8.0	9.7	9.2	8.8	8.6	8.1	10.0	9.7	8.8	9.3	8.8	8.2
20	8.0	9.9	9.2	8.8	8.6	8.1	9.9	9.7	8.8	9.3	8.8	8.2
21	8.0	10.0	9.2	8.8	8.6	8.1	9.8	9.7	8.8	9.2	8.7	8.2
22	8.0	10.0	9.1	8.7	8.6	8.1	9.8	9.6	8.8	9.2	8.7	8.1
23	8.1	10.0	9.1	8.7	8.6	8.1	9.8	9.6	8.8	9.2	8.6	8.1
24	8.1	10.0	9.1	8.7	8.6	8.1	9.8	9.6	8.7	9.2	8.6	8.1
25	8.1	9.9	9.1	8.7	8.6	8.1	9.7	9.7	8.7	9.2	8.5	8.1
26	8.1	9.8	9.1	8.7	8.6	8.1	9.7	9.7	8.7	9.2	8.5	8.1
27	8.1	9.7	9.0	8.7	8.6	8.2	9.7	9.7	8.7	9.2	8.5	8.1
28	8.1	9.6	8.9	8.7	8.6	8.2	9.7	9.7	8.7	9.2	8.5	8.1
29	8.1	9.7	8.9	8.7	8.6	8.2	9.8	9.6	8.8	9.2	8.5	8.1
30	8.1	9.7	8.9	8.7	8.2	9.8	9.6	8.8	9.2	8.5	8.1
31	8.1	8.9	8.7	8.1	9.6	9.2	8.5

TABLEAU LI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À MONT-ROLLAND, SUR LA RIVIÈRE DU NORD (BRAS EST)

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	642.6	644.2	643.1	642.9	642.6	643.0	644.5	643.5	643.2	642.5	642.5
2	642.6	644.0	643.0	642.9	642.6	642.9	644.7	643.5	643.6	642.6	642.5
3	642.7	643.8	643.0	643.0	642.6	642.9	645.4	643.5	643.5	642.5	642.5
4	643.3	643.6	642.9	642.9	642.5	642.9	646.0	643.3	642.9	642.6	642.5
5	643.8	643.7	642.8	642.8	642.5	642.9	646.4	643.3	642.6	642.7	642.5
6	643.6	643.1	642.9	642.8	642.6	643.3	647.1	642.8	642.5	642.7	642.4
7	643.5	643.1	642.9	642.7	642.6	643.6	646.0	643.8	642.4	642.6	642.4
8	643.2	643.2	642.8	642.9	642.6	644.4	645.6	643.7	642.4	642.6	642.4
9	642.7	643.6	642.8	642.8	642.6	645.1	645.1	643.6	642.4	642.6	642.4
10	642.7	643.7	642.7	642.7	642.5	645.4	644.9	643.6	642.8	642.6	642.4
11	642.7	643.6	642.8	642.9	642.5	645.1	644.7	643.6	643.0	642.5	642.5
12	642.9	643.5	642.8	642.7	642.5	644.9	644.6	643.9	643.7	642.5	642.8
13	643.0	643.3	642.8	642.6	642.7	644.6	644.5	643.9	643.4	642.5	643.3
14	643.0	643.2	642.7	642.7	642.8	644.4	644.2	643.8	643.4	642.4	643.3
15	643.1	643.2	642.7	642.8	642.7	644.3	644.1	643.7	643.1	642.4	643.1
16	643.7	643.1	642.7	642.7	642.7	644.2	643.8	643.7	643.2	642.4	643.1
17	642.9	644.3	643.2	642.7	642.7	642.7	644.1	643.7	643.6	643.4	642.3	643.1
18	642.6	645.1	643.1	642.7	642.6	642.7	643.8	643.6	643.6	643.4	642.4	643.0
19	642.7	645.0	643.1	642.7	642.6	642.7	643.6	643.6	643.5	643.4	642.4	642.8
20	643.0	644.5	643.0	642.7	642.6	642.6	643.6	643.8	643.5	643.2	642.4	642.7
21	643.1	644.0	643.1	642.7	642.7	642.6	643.5	643.9	643.5	643.1	642.4	642.7
22	643.0	643.8	643.0	642.7	642.6	642.6	643.6	643.9	643.5	642.9	642.4	642.7
23	643.0	643.6	643.0	642.7	642.7	642.7	643.5	643.8	643.5	642.8	642.4	642.7
24	642.9	643.3	643.0	642.7	642.7	642.7	643.4	643.9	643.5	642.7	642.4	642.7
25	642.8	643.3	643.0	642.7	642.6	642.7	643.3	644.2	643.5	642.7	642.5	642.7
26	642.6	643.3	642.9	642.7	642.6	642.7	643.4	644.3	643.7	642.6	642.6	642.7
27	642.6	643.3	642.9	642.7	642.6	642.7	643.5	643.7	643.7	642.5	642.5	642.7
28	642.7	643.3	643.1	642.8	642.6	642.8	643.7	643.5	643.7	642.6	642.5	642.6
29	642.7	643.5	643.1	642.7	642.6	642.9	643.7	643.5	643.6	642.6	642.4	642.6
30	642.6	644.0	643.1	642.8	643.0	643.9	643.6	643.7	642.6	642.5	642.6
31	642.5	642.9	643.0	643.5	642.5	642.5

TABLEAU LII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À STE-ADÈ-
LE, SUR LA RIVIÈRE DU NORD

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	92.2	93.7	92.3	93.9	92.8	92.5	94.1	93.0	92.1	91.9	91.9
2	92.0	92.2	93.5	92.4	93.8	92.8	92.4	94.5	92.8	92.0	91.8	91.9
3	92.0	92.2	93.5	92.8	93.8	92.8	92.4	94.9	92.8	92.0	91.8	91.8
4	92.1	92.6	93.3	93.0	93.5	92.9	92.5	95.2	92.8	91.9	92.1	91.9
5	92.1	92.9	93.3	93.1	93.5	92.9	92.6	95.7	92.8	91.9	91.9	91.9
6	92.0	93.0	93.2	93.2	93.4	92.8	93.2	96.2	92.6	92.0	92.0	91.8
7	92.0	92.9	93.2	92.8	93.1	92.8	93.8	96.0	92.5	91.9	91.9	91.7
8	92.2	92.8	93.1	92.5	92.9	92.8	94.8	95.3	92.5	91.8	91.8	91.7
9	92.4	92.7	93.0	92.3	93.1	93.1	94.9	95.0	92.4	91.8	91.8	91.8
10	92.5	92.6	93.0	92.3	92.8	93.3	94.8	94.7	92.4	92.0	92.0	91.7
11	92.6	92.6	93.1	92.3	92.8	93.2	94.6	94.6	92.3	92.0	91.9	92.0
12	92.5	92.6	93.0	93.5	92.7	93.2	94.5	94.3	92.3	91.9	91.9	92.4
13	92.7	92.7	92.9	92.3	92.8	93.1	94.3	94.0	92.2	91.9	91.9	92.6
14	92.8	92.7	92.8	92.3	92.7	93.0	93.9	93.8	92.3	92.5	91.9	92.6
15	92.7	92.7	92.7	92.3	92.8	92.9	93.8	93.6	92.1	92.4	91.9	92.5
16	92.7	93.1	92.7	92.7	92.7	92.8	93.7	93.4	92.0	92.3	91.8	92.4
17	92.6	93.8	92.8	92.9	92.8	92.7	93.6	93.3	91.9	92.2	92.1	92.6
18	92.6	94.8	92.9	92.9	92.7	92.6	93.5	93.2	91.9	92.3	92.1	92.5
19	92.5	94.9	93.1	93.1	92.7	92.5	93.3	93.2	91.8	92.2	92.1	92.5
20	92.6	94.5	92.8	93.1	92.8	92.3	93.2	93.6	91.8	92.2	92.0	92.5
21	92.7	94.1	92.8	93.4	92.7	92.1	93.1	93.7	91.8	92.2	91.9	92.5
22	92.6	93.7	92.6	93.7	92.8	92.2	93.0	93.5	91.8	92.1	91.9	92.5
23	92.5	93.6	92.6	93.1	92.9	92.2	93.1	93.7	91.7	92.0	91.9	92.5
24	92.5	93.6	92.6	93.3	92.8	92.1	93.0	93.7	91.8	92.0	91.9	92.6
25	92.4	93.4	92.8	93.4	92.9	92.2	93.0	93.8	91.8	92.0	92.0	92.6
26	92.4	93.2	93.0	93.4	92.8	92.3	93.0	93.8	92.0	91.9	91.9	92.5
27	92.3	93.1	93.2	93.7	92.8	92.5	93.1	93.6	92.0	91.9	91.8	92.5
28	92.3	93.0	93.1	93.8	92.8	92.6	93.2	93.4	92.0	91.9	91.9	92.4
29	92.4	93.3	92.4	93.8	92.8	92.6	93.2	93.3	91.9	91.9	91.8	92.4
30	92.3	93.5	92.3	93.9	92.5	93.4	93.2	92.0	91.8	91.8	92.3
31	92.3	92.2	93.9	92.5	93.1	91.9	91.9

TABLEAU LIII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À ST-CANUT,
SUR LA RIVIÈRE DU NORD

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	86.3	86.8	94.0	88.1	87.3	87.4	89.8	96.0	89.0	87.2	86.7	86.3
2	86.3	86.9	93.2	88.7	87.3	87.3	89.4	96.7	89.7	87.1	86.7	86.2
3	86.4	86.9	92.2	88.4	87.3	87.3	89.3	96.7	88.5	87.0	86.6	86.2
4	86.4	87.0	91.6	88.2	87.3	87.2	89.4	97.2	88.3	86.8	86.6	86.2
5	87.1	88.5	91.7	88.0	87.3	87.2	89.9	97.9	87.8	86.8	86.7	86.2
6	86.7	89.0	91.8	87.9	87.4	87.3	92.4	98.4	87.6	86.7	86.8	86.1
7	86.7	88.7	92.1	87.8	87.5	87.2	96.3	98.0	87.7	86.6	86.8	86.1
8	86.7	88.3	92.0	87.7	87.4	87.2	97.0	97.5	87.6	86.5	86.8	86.1
9	86.7	87.9	91.9	87.6	87.3	87.3	97.5	96.5	87.6	86.5	86.9	86.0
10	86.6	87.8	91.8	87.5	87.3	87.3	98.0	96.4	87.6	87.7	86.8	86.3
11	86.5	87.8	91.3	87.5	87.4	87.3	98.1	95.2	87.5	87.5	86.7	86.5
12	86.6	87.7	90.9	87.4	87.3	87.4	97.2	94.4	87.3	87.5	86.6	86.8
13	87.6	88.4	90.2	87.4	87.3	87.6	96.8	94.2	87.1	86.7	86.5	88.3
14	87.3	88.1	90.0	87.5	87.4	87.7	95.9	92.4	87.0	86.5	86.4	88.6
15	87.3	88.2	89.8	87.4	87.4	88.5	94.8	90.6	86.9	89.1	86.4	88.4
16	87.6	90.7	89.8	87.3	87.4	88.5	92.9	90.2	86.8	89.1	86.4	88.2
17	87.7	93.1	89.6	87.4	87.4	88.5	91.8	89.8	86.8	88.3	86.5	87.8
18	87.6	97.8	89.5	87.4	87.3	88.3	91.0	89.2	86.7	88.0	86.6	87.5
19	87.6	97.8	88.9	87.4	87.3	88.1	90.7	89.2	86.6	87.8	86.6	87.3
20	87.6	96.4	88.7	87.4	87.3	88.0	90.4	92.6	86.5	87.7	86.6	87.3
21	87.7	94.2	88.5	87.5	87.2	87.9	90.3	92.9	86.4	87.6	86.4	87.2
22	87.6	93.5	88.4	87.5	87.2	87.8	90.2	91.6	86.4	87.4	86.4	87.2
23	87.5	92.8	88.2	87.5	87.3	87.8	90.1	91.3	86.4	87.2	86.3	87.2
24	87.3	92.0	88.1	87.4	87.4	87.8	90.2	91.0	86.5	87.0	86.3	87.2
25	87.2	91.1	87.8	87.4	87.3	87.9	90.1	91.3	86.6	86.9	86.5	87.2
26	87.0	89.7	87.7	87.3	87.3	88.1	90.5	91.6	86.9	86.9	86.5	87.2
27	87.0	89.4	87.6	87.3	87.3	89.4	91.1	91.4	87.1	86.8	86.4	87.3
28	87.0	89.1	87.5	87.3	87.4	90.0	91.8	90.6	87.1	86.8	86.4	87.3
29	86.8	91.0	87.5	87.4	87.4	90.9	91.9	89.8	87.1	86.7	86.4	87.2
30	86.8	94.8	87.8	87.4	90.7	92.3	89.8	87.2	86.7	86.3	87.2
31	86.8	87.8	87.3	90.2	89.4	86.7	86.4

TABLEAU LIV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À BROWNS-
BURG, SUR LA RIVIÈRE OUEST

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	83.9	85.8	85.8	84.5	84.5	84.8	85.6	85.2	83.9	83.7
2	83.9	85.8	85.8	84.5	84.5	84.8	85.7	85.0	83.9
3	83.8	84.1	85.5	85.9	84.4	84.5	84.9	85.8	84.1	83.9	83.7
4	84.2	84.4	85.6	84.4	84.9	86.1	84.8	84.2	83.9	83.8
5	84.1	84.6	85.2	84.5	85.1	86.3	84.7	84.0	83.7
6	84.0	85.1	85.5	84.4	84.3	85.8	84.6	83.9	84.3	83.7
7	83.9	85.0	85.1	84.3	84.5	86.5	84.6	83.9	84.2	83.6
8	83.8	84.4	84.3	84.3	84.4	86.1	84.6	84.1	83.6
9	84.4	84.1	84.9	84.3	84.4	86.2	85.8	84.5	83.8	84.2
10	83.4	83.3	85.0	84.9	84.3	84.4	86.1	85.7	84.5	84.1	83.5
11	84.2	83.3	84.7	84.3	85.9	85.4	84.5	84.3	84.1	83.6
12	84.1	83.4	84.9	84.7	84.4	85.7	85.4	84.4	84.2	83.6
13	84.7	84.9	84.7	84.3	84.4	85.6	84.3	84.1	84.0	83.6
14	84.7	83.4	84.9	84.7	84.3	84.5	85.6	85.1	84.3	84.1	83.9	84.5
15	84.8	83.6	84.9	84.3	84.7	85.0	84.3	83.9	84.6
16	84.5	84.0	85.4	84.6	84.3	84.6	85.4	85.7	84.2	84.4	83.9
17	84.4	85.5	85.5	84.7	84.3	84.6	85.1	84.3	83.9	84.2
18	84.3	86.1	84.7	84.3	85.0	85.7	84.0	84.3	83.8	84.2
19	84.4	85.9	85.8	84.6	84.5	85.0	85.7	84.0	84.7	84.1
20	84.3	85.8	84.7	84.4	84.4	84.9	85.7	84.0	84.5	83.8	84.0
21	84.3	85.4	85.6	84.7	84.4	84.4	84.8	85.1	83.9	84.4	83.8	84.2
22	85.4	85.4	84.4	84.5	85.2	83.9	83.9	84.2
23	85.6	85.9	84.8	84.4	84.5	84.7	85.4	83.9	84.3	83.9
24	84.2	85.5	85.9	84.7	84.4	84.3	84.7	85.5	84.2	83.9	84.1
25	84.1	85.4	84.4	84.7	85.6	84.1	84.2	83.9	84.1
26	84.1	85.2	86.1	84.4	84.8	85.6	84.3	84.1	84.1
27	84.1	86.6	84.4	84.5	84.9	84.3	84.0	83.8	84.0
28	84.1	85.0	86.1	84.7	84.5	84.8	85.0	85.6	84.3	84.0	83.8	84.0
29	84.1	85.6	84.9	84.5	84.9	86.1	84.2	83.8	84.0
30	85.7	84.9	84.6	84.9	85.1	86.7	84.2	84.0	83.8
31	83.8	84.9	84.9	86.5	84.0	83.7

TABLEAU LV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À JOLIETTE,
SUR LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	82.5	83.5	84.0	83.7	84.0	84.5	86.8	86.1	84.0	84.0	82.5
2	82.5	83.6	83.9	84.1	84.0	84.5	87.3	85.7	84.1	83.5	82.5
3	82.5	83.8	83.8	84.0	84.1	84.8	87.1	85.3	84.0	83.4	82.5
4	82.6	83.9	83.8	84.1	83.9	84.1	84.8	88.2	85.0	84.2	83.3	82.5
5	82.8	84.4	83.7	83.9	83.9	84.0	84.9	89.7	84.9	84.1	83.2	82.6
6	83.1	84.8	83.7	83.7	83.9	84.0	85.7	91.3	84.7	83.9	83.2	82.6
7	83.1	84.6	83.6	83.7	83.6	84.0	85.9	91.2	84.7	84.1	83.2	82.4
8	83.1	84.6	83.5	83.7	83.7	83.3	86.0	90.2	84.5	83.9	83.4	82.3
9	83.1	84.5	83.5	83.4	83.9	83.1	85.9	89.3	84.4	84.0	83.7	82.3
10	83.1	84.2	83.6	83.6	83.8	83.2	86.0	88.9	84.4	84.3	83.6	82.1
11	83.1	84.3	83.5	83.6	83.9	83.4	85.8	88.7	84.3	84.3	83.6	82.2
12	83.1	84.5	83.4	83.6	84.1	83.3	85.8	88.5	84.2	84.1	83.7	82.7
13	83.3	84.4	83.5	83.6	84.1	83.3	85.9	88.1	84.1	84.2	83.6	82.9
14	83.3	84.2	83.6	83.7	84.0	83.4	85.8	87.7	84.1	84.4	83.5	83.1
15	83.4	84.3	83.6	83.8	83.9	83.3	85.7	87.5	84.1	84.5	83.5	84.0
16	83.6	84.4	83.5	83.4	83.9	83.5	85.3	87.3	84.0	84.4	83.5	84.0
17	83.4	84.6	83.5	83.4	83.9	83.4	85.4	87.0	83.9	84.4	83.6	84.0
18	83.3	84.8	83.5	83.4	83.9	83.3	85.5	86.9	83.7	84.3	83.9	83.8
19	83.4	84.7	83.4	83.4	83.7	83.3	85.5	87.0	83.7	84.2	83.7	83.7
20	83.6	84.7	83.2	83.4	83.8	83.5	85.4	87.1	83.6	84.4	83.7	83.7
21	83.8	84.7	83.2	83.5	83.9	83.7	87.2	83.6	84.2	83.7	83.8
22	83.7	84.6	83.2	83.4	84.0	83.7	87.4	83.6	84.1	83.6	83.5
23	83.7	84.6	83.3	83.5	84.0	83.4	87.6	83.6	84.1	83.1	83.5
24	83.8	84.5	83.2	83.5	84.1	83.5	87.8	83.6	84.3	82.6	83.4
25	83.6	84.3	83.4	83.9	83.7	88.2	83.7	84.2	82.7	83.4
26	83.6	84.3	83.4	83.9	83.7	85.8	88.3	83.8	84.3	82.6	83.2
27	83.7	84.1	83.4	83.4	83.9	83.7	85.9	88.3	83.7	84.3	82.5	83.2
28	83.7	84.1	83.5	83.5	84.0	83.4	86.2	87.3	83.7	84.2	82.4	83.2
29	83.4	84.0	83.6	83.4	84.0	83.5	86.7	87.8	83.7	84.4	82.5	83.0
30	83.6	84.0	83.7	83.4	83.5	86.7	87.7	83.8	84.4	82.4	83.1
31	83.5	83.9	83.6	83.5	87.5	84.3	82.6

TABLEAU LVI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À ST-CÔME,
SUR LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	0.9	1.1	2.3	1.5	1.8	1.6	1.6	2.8	3.3	1.2	1.5	0.9
2	0.9	1.3	2.2	1.5	1.8	1.5	1.6	2.9	3.0	1.2	1.3	0.9
3	1.0	1.3	2.3	1.5	1.7	1.7	1.6	4.8	2.9	1.1	1.3	1.0
4	1.0	1.8	2.3	1.6	1.7	1.7	1.5	5.0	2.7	1.1	1.3	1.0
5	1.0	2.5	2.3	1.6	1.6	1.6	1.5	6.4	2.7	1.2	1.3	1.0
6	1.0	2.3	2.3	1.5	1.7	1.7	1.9	10.7	2.0	1.8	1.2	0.9
7	1.0	2.1	2.3	1.5	1.7	1.6	2.3	9.0	1.7	0.9	1.2	0.8
8	1.3	2.0	2.2	1.5	1.6	1.7	3.2	6.5	2.8	1.7	1.1	0.7
9	1.0	1.9	2.1	1.4	1.7	1.5	3.8	6.0	2.1	0.8	1.1	0.7
10	0.9	1.8	2.1	1.3	1.7	1.4	3.6	6.5	1.8	2.0	1.1	0.7
11	0.9	1.7	2.1	1.3	1.7	1.5	3.6	5.6	1.6	2.1	1.0	0.9
12	0.8	2.0	2.0	1.4	1.7	1.5	3.4	6.1	2.4	2.1	1.0	1.3
13	0.8	1.9	1.9	1.3	1.6	1.8	3.2	4.9	1.9	1.1	1.0	1.3
14	1.4	1.7	1.8	1.4	1.7	1.6	2.5	4.1	1.6	0.9	0.8	1.6
15	1.4	2.0	1.8	1.3	1.7	1.7	2.0	3.5	2.1	1.2	0.8	1.8
16	1.1	2.7	1.8	1.3	1.9	1.7	2.0	3.5	1.8	1.3	0.7	2.0
17	1.1	3.6	2.1	1.3	1.8	1.7	1.9	4.4	1.6	1.3	0.7	2.0
18	1.1	5.2	2.1	1.3	1.8	1.6	2.0	3.6	1.6	1.3	0.7	1.9
19	1.2	4.9	2.0	1.4	1.7	1.5	2.0	4.4	1.4	1.2	1.2	1.5
20	1.6	4.0	1.9	1.4	1.8	1.4	1.9	4.6	1.4	1.2	1.1	1.5
21	1.7	3.5	1.8	1.4	1.8	1.6	2.0	4.8	1.3	1.2	1.1	1.4
22	1.7	3.1	1.7	1.5	1.8	1.4	2.0	4.0	1.9	1.1	1.2	1.4
23	1.5	2.8	1.6	1.6	1.8	1.3	1.9	5.5	1.5	1.1	0.9	1.4
24	1.3	2.6	1.6	1.7	1.7	1.3	1.9	5.2	1.4	1.9	0.8	1.3
25	1.2	2.1	1.6	1.7	1.7	1.4	1.9	4.8	1.3	1.7	1.1	1.4
26	1.2	2.2	1.5	1.9	1.8	1.5	1.9	3.8	1.9	1.4	0.9	1.3
27	1.2	2.0	1.5	1.9	1.7	1.7	1.9	3.8	2.0	1.4	1.0	1.3
28	1.5	2.2	1.5	1.9	1.7	1.7	2.0	3.6	1.8	1.2	1.0	1.2
29	1.4	2.1	1.5	1.8	1.7	1.6	2.1	4.1	1.4	1.9	1.1	1.2
30	1.1	2.3	1.5	1.7	1.5	2.4	3.3	1.4	2.0	1.1	1.2
31	1.1	1.5	1.7	1.4	3.6	2.0	1.0

TABLEAU LVII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À RAWDON,
SUR LA RIVIÈRE OUAREAU

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	87.3	87.5	90.4	88.9	90.1	90.6	90.8	91.0	90.7	89.0	88.1	87.2
2	87.3	87.5	90.2	88.6	90.1	90.5	90.8	92.5	90.0	89.0	88.0	87.2
3	87.3	87.7	90.1	88.5	90.1	90.4	90.7	92.4	89.7	88.6	88.1	87.2
4	87.8	88.2	90.1	88.5	90.3	90.4	90.7	93.2	89.5	88.8	88.1	87.4
5	87.6	88.6	90.1	88.7	90.3	90.5	90.8	95.1	89.2	88.6	87.4	87.2
6	87.5	88.4	90.1	88.7	90.3	90.5	90.5	96.2	89.1	88.7	89.0	87.2
7	87.4	88.1	90.1	88.9	90.3	90.5	90.8	95.3	89.1	88.7	88.6	87.1
8	87.7	87.7	90.1	88.9	90.4	90.4	94.1	94.7	89.1	88.2	88.0	87.2
9	88.2	87.5	90.1	88.8	90.4	90.3	94.5	94.2	88.9	88.3	88.2	87.1
10	87.8	87.3	90.1	88.8	90.6	90.3	94.4	94.0	89.0	89.0	88.0	87.3
11	87.6	87.2	89.6	88.9	90.7	90.2	92.7	93.6	88.9	89.0	88.0	87.3
12	87.7	87.2	89.6	88.9	90.7	90.2	92.3	93.2	89.1	88.7	87.0	87.3
13	88.3	87.3	89.6	88.9	90.7	90.3	92.0	92.9	89.1	88.5	87.9	88.5
14	88.6	87.5	89.6	88.9	90.7	90.3	91.7	92.4	88.8	88.4	88.0	88.6
15	88.3	87.8	89.6	88.8	90.8	90.5	91.0	92.0	88.8	88.2	87.8	88.3
16	88.2	89.3	89.4	88.7	90.7	90.7	90.4	91.6	88.7	89.9	87.8	88.3
17	88.1	89.8	89.4	88.9	90.7	90.7	90.5	91.2	88.4	89.0	87.8	88.2
18	87.9	93.6	89.4	89.1	90.7	90.7	90.7	90.9	88.3	89.1	87.8	87.8
19	87.8	92.9	89.4	89.1	90.8	90.6	90.9	91.0	88.5	89.0	87.5	87.5
20	88.3	92.4	90.1	89.0	90.8	90.5	90.9	90.5	88.5	88.9	87.6	87.3
21	88.4	92.1	90.0	89.1	90.8	90.5	90.9	92.1	88.5	88.7	88.1	87.4
22	88.3	90.9	89.5	89.1	90.8	90.4	90.8	91.9	88.6	87.7	88.0	87.3
23	88.2	90.1	89.2	89.4	90.7	90.3	90.4	91.7	88.5	88.8	88.0	87.4
24	88.0	89.9	89.2	89.4	90.7	90.2	90.0	91.9	88.4	88.3	88.0	88.0
25	87.8	89.6	89.1	89.6	90.8	90.2	89.8	92.0	89.4	88.6	87.5	88.7
26	87.7	89.5	88.8	89.6	90.8	90.3	89.6	92.2	89.1	88.5	88.0	88.1
27	87.6	89.4	88.4	89.7	90.9	90.7	89.3	91.8	88.8	87.9	88.0	88.6
28	87.6	89.4	88.3	89.8	90.8	91.1	89.7	91.6	88.5	88.8	87.7	87.5
29	87.6	89.6	88.4	89.9	90.7	91.1	89.8	91.9	88.8	88.2	87.5	87.3
30	87.6	90.4	88.7	90.1	90.9	89.2	91.8	88.9	88.1	87.2	87.3
31	87.6	88.9	90.1	90.8	91.3	87.9	87.3

TABLEAU LVIII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À ST-PAULIN,
SUR LA RIVIÈRE DU LOUP (EN HAUT)

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	91.5	92.5	94.0	92.7	93.4	93.2	93.9	95.1	94.9	94.4	92.1	91.7
2	91.5	92.4	93.7	92.6	93.5	93.3	94.0	95.6	94.4	93.8	92.0	91.5
3	91.6	92.4	93.4	92.6	93.4	93.3	94.0	95.9	94.1	93.1	92.1	91.4
4	91.8	93.5	93.3	92.7	93.4	93.2	94.2	96.3	93.8	93.0	92.1	91.6
5	92.1	96.0	93.3	92.8	93.5	93.2	94.4	96.7	94.3	92.5	92.0	91.5
6	92.0	95.3	93.4	92.8	93.4	93.0	94.6	97.1	94.2	92.7	91.9	91.5
7	91.9	94.6	93.5	92.9	93.5	92.9	94.1	97.7	94.1	92.7	91.9	91.5
8	92.3	94.2	94.0	92.8	93.6	93.0	94.7	97.9	94.0	92.5	92.0	91.5
9	92.1	94.2	93.8	92.6	93.5	93.1	94.8	98.0	93.9	92.4	92.1	91.4
10	92.0	93.7	93.6	92.8	93.9	93.0	94.7	98.2	94.0	92.5	92.1	91.4
11	91.8	93.7	93.4	92.4	94.0	93.1	94.8	98.4	93.8	92.5	92.0	91.6
12	91.7	93.6	93.3	92.6	94.0	93.0	94.6	96.3	93.7	92.4	92.0	91.5
13	92.2	93.6	93.2	92.4	93.8	93.0	94.7	98.1	93.7	92.6	92.0	91.7
14	93.3	93.5	93.1	92.5	93.7	93.4	94.5	97.8	93.8	92.6	92.0	91.9
15	93.0	93.4	93.1	92.5	93.6	93.8	94.4	96.4	93.8	92.7	91.9	92.3
16	92.8	93.9	93.0	92.5	93.6	93.9	94.2	95.2	93.6	92.8	92.0	92.4
17	92.6	94.9	92.9	92.5	93.6	93.9	94.3	95.5	93.5	92.9	91.9	92.4
18	92.4	96.3	93.0	92.5	93.7	93.8	94.0	95.3	93.4	92.8	91.9	92.3
19	92.4	95.8	93.1	92.7	93.8	94.0	93.9	95.5	93.5	92.6	91.9	92.2
20	93.3	95.4	93.1	92.6	93.6	93.9	93.6	95.9	93.6	92.5	92.0	92.0
21	93.6	94.9	93.0	92.5	93.6	93.8	93.6	96.0	93.9	92.4	92.0	92.0
22	93.2	94.5	93.0	92.6	93.5	93.8	93.6	96.1	94.0	92.4	91.9	92.1
23	93.0	94.3	92.9	92.7	93.4	93.6	93.5	95.5	94.2	92.3	91.9	92.2
24	92.8	94.2	92.8	92.5	93.5	93.3	93.6	95.7	94.3	92.3	91.9	92.1
25	92.6	94.1	92.8	92.5	93.5	93.3	93.5	96.3	94.3	92.2	91.9	92.0
26	92.5	93.9	92.6	92.8	93.4	93.5	93.7	96.5	94.8	92.2	92.0	91.9
27	92.4	93.6	92.8	93.1	93.5	94.3	93.9	97.0	94.7	92.1	91.8	92.0
28	92.4	93.7	92.9	93.1	93.4	94.2	94.2	97.1	94.8	92.2	91.9	91.9
29	92.6	93.7	92.8	93.2	93.4	94.1	94.2	96.5	94.5	92.1	91.8	91.9
30	92.5	93.9	92.7	93.4	94.0	94.8	96.0	94.8	92.2	91.8	91.9
31	92.5	92.7	93.4	94.0	95.5	92.2	91.9

TABLEAU LIX

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À STE-
URSULE FALLS, SUR LA RIVIÈRE MASKINONGÉ

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	89.1	91.0	92.8	90.4	89.8	89.8	90.3	94.7	93.8	90.1	89.4	88.9
2	89.0	90.8	92.4	90.4	90.1	89.8	90.3	94.5	93.4	90.0	89.4	88.9
3	88.9	90.9	92.4	90.7	90.3	89.8	90.3	95.5	93.1	89.9	89.4	88.9
4	89.6	93.6	91.9	90.6	90.5	89.8	90.5	95.3	92.7	89.8	89.3	88.9
5	89.6	93.3	92.1	90.3	90.3	89.8	90.7	95.8	92.5	89.8	89.8	88.9
6	89.6	93.4	91.5	90.1	90.1	89.7	91.2	96.0	92.2	89.7	89.5	88.9
7	89.7	93.4	92.1	89.9	89.9	89.8	91.5	96.6	92.0	89.7	89.5	88.8
8	90.4	93.3	92.0	90.0	89.9	89.8	92.3	97.1	91.7	89.7	89.6	88.7
9	90.2	93.3	91.9	90.0	89.9	89.7	93.2	97.5	91.5	89.5	89.6	88.7
10	90.2	93.1	91.9	90.0	89.9	89.7	93.9	97.1	91.4	89.5	89.5	88.9
11	90.1	92.9	92.0	89.9	89.8	89.7	94.3	96.8	91.1	89.7	89.5	89.2
12	90.1	92.8	91.7	89.8	89.8	89.7	94.6	96.7	91.0	89.5	89.6	89.3
13	91.1	92.6	91.5	89.9	89.9	89.7	94.7	96.4	90.8	89.4	89.6	89.4
14	91.2	92.4	91.5	89.9	89.9	89.6	94.5	95.5	90.6	89.5	89.4	89.7
15	91.3	92.5	91.2	89.8	89.8	89.8	94.3	94.7	90.4	90.2	89.3	89.8
16	91.3	92.8	91.1	89.7	89.9	89.8	94.1	94.5	90.3	90.1	89.0	89.9
17	91.3	94.0	91.0	89.7	89.9	89.9	93.9	94.2	90.2	89.9	89.0	89.8
18	91.2	94.9	91.4	89.7	89.9	90.0	93.5	94.1	90.1	89.2	89.0	90.1
19	91.3	94.7	91.3	89.7	89.8	89.9	93.3	94.2	90.1	89.9	89.0	90.1
20	92.4	94.6	91.2	89.7	89.9	89.9	93.1	94.5	90.0	89.7	89.0	90.3
21	92.3	94.5	91.0	89.7	89.9	89.9	93.0	94.7	90.0	89.5	89.0	90.3
22	92.2	94.2	90.9	89.7	89.9	89.9	92.8	94.9	89.8	89.7	88.9	90.2
23	92.0	94.1	90.9	89.7	89.8	89.8	92.6	95.0	89.7	89.6	88.8	90.1
24	91.9	93.7	90.9	89.7	89.9	89.8	92.5	95.7	89.8	89.5	88.9	90.1
25	91.8	93.3	91.3	89.8	89.9	89.8	92.7	95.6	89.9	89.4	88.2	90.0
26	91.7	93.1	91.6	89.8	89.8	89.8	93.0	95.9	90.3	89.3	88.2	90.0
27	91.5	92.8	91.5	89.8	89.8	89.8	93.4	95.9	90.1	89.3	88.2	90.0
28	91.7	92.4	91.4	89.8	89.8	90.1	93.5	95.2	90.1	89.2	88.1	89.9
29	91.5	92.4	91.4	89.7	89.8	90.1	93.4	94.9	90.0	89.6	88.0	89.9
30	91.2	92.6	90.6	89.7	90.2	93.4	94.6	90.2	89.4	88.9	89.9
31	91.0	90.3	89.7	90.3	94.4	89.2	88.9

TABLEAU LX

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À ST-JOSEPH
DE MÉKINAC, SUR LA RIVIÈRE MÉKINAC

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	92.8	93.7	96.3	94.4	96.8	95.8	95.8	96.7	97.4	95.2	93.7	93.4
2	93.0	93.7	96.2	95.0	96.7	95.7	95.8	97.3	95.8	95.4	93.7	93.4
3	93.1	94.8	96.2	95.1	96.5	95.6	95.8	98.1	95.3	95.5	93.7	93.4
4	93.2	98.0	95.4	95.1	96.3	95.6	95.8	98.7	95.1	95.5	93.7	93.4
5	93.2	99.6	95.0	95.3	96.2	95.6	95.9	99.1	94.9	95.5	93.7	93.4
6	93.2	99.0	94.5	95.4	96.1	95.6	96.0	100.3	94.9	95.5	93.7	93.4
7	93.2	99.2	94.3	95.4	96.1	95.6	96.2	101.6	94.9	95.5	93.6	93.2
8	93.3	99.5	94.2	95.1	96.1	95.6	95.7	102.4	95.2	95.4	93.6	93.2
9	93.4	99.0	94.2	95.1	96.0	95.6	95.3	102.9	94.9	95.3	93.6	93.1
10	93.5	98.7	94.1	94.7	96.0	95.6	95.3	103.4	94.8	95.1	93.6	93.1
11	93.6	98.5	94.1	94.2	96.0	95.6	95.3	103.3	94.8	95.0	93.6	93.1
12	93.8	96.9	94.0	94.9	96.0	95.6	95.3	103.1	94.8	94.8	93.6	93.1
13	94.3	96.2	94.0	95.1	95.8	95.5	95.3	102.7	94.8	94.6	93.6	93.1
14	94.4	96.0	94.1	95.0	95.8	95.6	95.3	102.3	94.8	94.4	93.6	93.1
15	94.5	96.2	94.1	94.3	95.8	95.6	95.3	101.8	94.8	94.3	93.6	93.3
16	93.6	96.3	94.4	94.3	95.8	95.3	95.4	100.8	94.8	94.2	93.6	93.2
17	93.5	96.8	94.4	94.4	95.8	95.7	95.5	100.3	94.7	94.2	93.6	93.3
18	93.3	98.6	94.0	94.4	95.8	95.6	95.4	99.8	94.7	94.2	93.6	93.3
19	93.0	98.6	94.0	94.4	95.8	95.6	95.4	99.3	94.8	94.2	93.6	93.3
20	93.2	98.5	93.8	94.4	95.8	95.6	95.3	99.3	94.8	94.2	93.6	93.3
21	93.2	98.4	93.8	94.4	95.8	95.5	95.1	97.1	94.8	94.2	93.6	93.3
22	93.1	98.2	93.9	95.6	95.8	95.5	95.0	95.1	94.9	94.2	93.6	93.3
23	93.1	98.1	93.9	96.2	95.8	95.5	94.9	99.5	94.9	94.2	93.6	93.3
24	93.1	98.0	94.0	96.3	95.8	95.5	95.0	100.9	94.9	94.1	93.6	93.2
25	93.0	97.0	94.1	96.2	95.8	95.5	95.0	102.8	94.9	94.1	93.6	93.2
26	93.0	96.5	94.4	96.5	95.8	95.5	95.0	102.7	95.0	94.0	93.6	93.2
27	93.0	96.5	94.1	96.7	95.8	95.6	95.1	102.6	95.1	93.9	93.5	93.2
28	93.1	96.4	94.1	96.8	95.8	95.7	95.1	102.5	95.2	93.8	93.5	93.2
29	94.0	96.4	94.1	96.7	95.8	95.7	95.1	99.1	95.3	93.8	93.5	93.1
30	93.9	96.4	94.4	96.7	95.7	95.1	98.7	95.3	93.7	93.5	93.1
31	93.9	94.4	97.0	95.7	97.5	93.7	93.5

TABLEAU LXI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À MATTAWIN, SUR LA RIVIÈRE MATTAWIN

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	87.3			88.7		88.2			92.9	88.1		87.9
2		89.5	88.0		88.1		87.9	91.3		92.8	88.2	
3	87.3			88.7		88.4						88.0
4		90.4	88.0		88.2		87.9	91.5			88.2	
5	87.2			88.8		88.4			92.5	88.4		87.0
6		90.7	89.9		88.2		88.0	91.8			88.3	
7	87.3			88.8		88.6			91.9	88.4		87.9
8		90.8	89.8		88.1		88.4	92.2			88.2	
9	87.4			88.8		88.9			91.3	87.8		88.0
10		90.6	89.8		88.1		88.9	92.9			88.2	
11	87.4			88.5		89.1			90.5	88.0		88.0
12		90.3	89.8		88.1		88.7	95.3			88.1	
13	87.3			88.4		88.8			90.1	88.0		88.1
14		89.9	89.8		88.0		89.2	95.1			88.0	
15	87.3			88.2		88.7			89.5	88.2		88.2
16		90.0	89.9		88.0		90.4	94.7			87.9	
17	87.5			88.1		88.7			89.2	88.5		88.1
18		90.2	89.9		88.0		90.7	94.5			87.8	
19	87.9			87.9		88.7			89.0	88.7		88.1
20		90.1	88.2		88.0		90.9	94.3			87.8	
21	88.3			87.7		88.8			88.5	89.0		88.0
22		89.9	88.5		88.0		90.5	94.1			87.8	
23	88.4			87.8		88.8			88.5	89.0		88.0
24		89.4	88.6		87.9		90.3	94.2			87.9	
25	88.7			88.0		88.7			88.3	88.7		87.9
26		88.6	88.7		87.9		90.4	94.2			88.0	
27	89.3			88.0		88.6			88.2	88.6		87.9
28		88.5	88.6		88.0		90.6	94.2			88.0	
29	89.4			88.1		88.4			88.1	88.4		87.9
30		88.3	88.7				90.8	94.6			88.0	
31	88.8					88.0				88.2		

TABLEAU LXII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À CRESSMAN,
SUR LA RIVIÈRE ST-MAURICE

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	87.6	86.1	86.5	87.9	87.6	86.7	96.4	90.8	88.0	87.4
2	87.7	86.5	88.3	87.6	88.3	95.5	90.6	87.7	87.8
3	87.8	86.2	86.6	87.7	87.5	88.3	95.1	89.7	87.6	87.8
4	88.0	86.4	88.1	87.6	91.7	94.9	89.4	87.5	88.0
5	88.0	90.5	86.8	88.1	87.7	92.9	95.0	89.9	87.4	88.2
6	88.0	86.4	88.1	88.1	96.1	95.1	89.4	87.5	88.6
7	88.1	92.3	87.5	88.7	88.4	99.4	94.7	89.9	87.6	88.6
8	88.3	86.7	88.1	88.8	100.8	94.4	89.3	87.5	88.4
9	88.2	90.8	87.3	88.7	89.6	101.3	93.8	88.8	87.4	88.4
10	88.1	87.0	88.2	89.7	101.8	94.4	88.3	87.4	88.0
11	87.5	89.7	87.4	88.4	89.8	101.9	93.8	88.7	87.5	87.9
12	86.8	87.2	88.0	89.8	102.6	94.0	88.6	87.6	87.9
13	86.7	89.2	87.6	88.3	89.2	102.6	94.1	88.4	87.6	87.9
14	87.0	87.2	88.4	88.3	101.3	93.9	88.3	87.5	88.1
15	87.1	88.9	87.3	88.3	88.2	99.9	93.4	88.3	87.4	88.7
16	87.0	86.9	88.4	87.7	98.6	92.9	88.7	87.0	89.5
17	86.8	88.8	86.6	88.1	87.4	97.9	92.4	89.4	86.8	89.6
18	86.7	87.1	88.4	87.3	97.7	92.2	90.0	86.7	90.0
19	86.5	89.1	86.8	88.2	87.1	98.3	92.2	90.4	87.0	90.0
20	86.5	87.0	88.2	87.1	98.4	91.2	90.6	87.7	89.6
21	86.6	88.3	86.9	88.0	86.7	99.8	91.4	91.0	87.8	89.7
22	86.6	86.8	88.1	86.7	100.2	91.0	90.9	87.7	89.2
23	86.6	87.5	86.6	88.0	86.6	100.1	91.3	90.7	87.8	88.9
24	86.6	87.4	87.7	86.5	100.1	89.7	90.5	87.0	88.6
25	86.6	86.3	86.0	87.9	86.4	100.3	89.7	90.1	87.5	88.6
26	86.6	87.4	87.6	86.3	101.1	90.4	90.0	87.8	88.7
27	86.5	86.6	86.0	88.3	86.2	100.9	91.5	89.8	87.6	88.7
28	86.4	87.5	87.6	86.2	100.2	91.0	89.7	87.5	88.8
29	86.3	86.3	86.3	88.2	86.6	99.1	90.9	89.3	87.4	88.6
30	86.3	87.5	87.4	87.0	98.1	90.3	88.7	87.4	88.6
31	86.2	86.6	97.2	88.1	87.3

TABLEAU LXIII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À VERMIL-
LON, SUR LA RIVIÈRE VERMILLON

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	87.1	87.6	88.7	87.6	87.2	87.0	87.8	90.1	91.7	89.4	87.6	87.4
2	87.2	87.6	88.6	87.6	87.2	87.0	88.0	90.1	91.7	89.1	87.6	87.4
3	87.3	87.6	88.5	87.6	87.2	87.0	88.5	90.2	91.7	88.6	87.5	87.4
4	87.3	88.5	88.4	87.6	87.2	87.0	88.6	90.5	91.7	88.4	87.6	87.4
5	87.3	89.0	88.4	87.6	87.2	87.0	88.7	91.3	91.7	88.3	87.7	87.4
6	87.4	89.4	88.3	87.6	87.2	87.0	88.9	91.4	91.6	88.3	87.6	87.4
7	87.4	89.5	88.3	87.6	87.2	87.0	89.0	91.5	91.5	88.3	87.6	87.4
8	87.4	89.4	88.3	87.6	87.2	87.0	89.3	91.9	91.5	88.3	87.6	87.4
9	87.5	88.5	88.3	87.6	87.2	87.0	89.4	92.1	91.5	88.3	87.6	87.4
10	87.5	89.1	88.3	87.6	87.2	87.0	89.4	91.8	91.5	88.3	87.7	87.4
11	87.6	88.9	88.2	87.6	87.1	87.0	89.4	91.7	91.5	88.3	87.8	87.4
12	87.6	88.9	88.2	87.6	87.1	87.0	89.4	91.5	91.5	88.3	87.8	87.4
13	87.6	88.9	88.1	87.6	87.1	87.0	89.4	91.3	91.5	88.3	87.8	87.4
14	87.6	88.9	88.1	87.5	87.1	87.0	89.4	90.7	91.5	88.3	87.7	87.4
15	87.6	88.8	88.1	87.5	87.1	87.0	89.3	91.4	91.5	88.3	87.7	87.4
16	87.7	88.8	88.0	87.5	87.1	87.0	89.3	91.4	91.3	88.3	87.6	87.4
17	87.7	89.4	88.0	87.4	87.1	87.0	89.2	91.4	91.1	88.3	87.5	87.4
18	87.7	89.8	88.0	87.4	87.1	87.0	89.2	91.4	90.7	88.3	87.5	87.4
19	87.6	89.8	87.9	87.4	87.1	87.0	89.2	91.4	90.6	88.3	87.5	87.4
20	87.6	89.7	87.9	87.4	87.1	87.0	89.2	91.4	90.6	88.3	87.5	87.4
21	87.6	89.6	87.9	87.4	87.1	87.0	89.2	91.5	90.6	88.2	87.5	87.4
22	87.6	89.5	87.9	87.4	87.1	87.0	89.2	91.6	90.6	88.2	87.5	87.4
23	87.6	89.5	87.9	87.4	87.1	87.0	89.2	91.7	90.6	88.1	87.5	87.4
24	87.6	89.4	87.8	87.4	87.0	87.0	89.2	91.7	90.6	87.9	87.5	87.4
25	87.6	89.3	87.7	87.4	87.0	87.0	89.2	91.7	90.5	87.8	87.5	87.4
26	87.6	89.2	87.6	87.4	87.0	87.1	89.2	91.7	90.5	87.7	87.5	87.4
27	87.6	89.1	87.6	87.4	87.0	87.1	89.2	91.7	90.5	87.7	87.5	87.4
28	87.6	89.0	87.6	87.4	87.0	87.2	89.3	91.7	90.3	87.7	87.4	87.4
29	87.6	88.8	87.6	87.4	87.0	87.3	89.4	91.7	90.3	87.7	87.4	87.4
30	87.6	88.8	87.6	87.4	87.5	89.5	91.7	90.2	87.7	87.4	87.4
31	87.6	87.6	87.4	87.6	91.7	87.7	87.4

TABLEAU LXIV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À ST-CASIMIR, SUR LA RIVIÈRE STE-ANNE DE LA PÉRADE

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	74.9	75.0	76.9	76.5	76.8	75.9	76.4	77.0	78.7	79.8
2	76.2	74.9	76.6	76.6	76.7	75.8	76.4	78.0	78.2	77.9
3	75.2	74.8	76.4	76.5	77.1	76.3	75.5	78.2	78.6	76.6
4	74.7	84.0	76.6	76.8	76.9	74.4	74.2	79.2	78.4	76.2
5	78.0	89.0	76.8	76.5	76.4	76.6	75.1	79.2	77.8	75.9
6	75.7	83.2	76.8	77.2	76.6	75.9	75.6	83.2	77.3	75.7
7	75.6	79.4	76.5	77.4	77.0	75.5	75.9	83.9	77.1	75.6
8	76.0	77.8	77.0	77.2	76.8	75.3	77.7	81.9	76.8	75.4
9	75.6	76.9	76.9	77.8	76.8	75.2	77.5	81.5	76.1	75.3
10	75.4	76.4	78.6	77.1	76.7	74.6	79.4	82.5	77.0	75.2
11	75.7	76.0	78.0	77.1	76.6	74.7	80.5	82.7	78.4	75.4
12	75.7	75.9	77.6	76.9	76.6	76.8	78.8	83.9	77.3	75.5
13	77.7	76.1	76.9	76.6	76.9	75.3	78.4	82.2	76.6	75.3
14	77.7	76.0	76.8	76.6	76.7	75.8	77.4	81.8	76.3	75.5
15	76.1	75.7	76.8	76.5	76.6	76.6	79.0	79.2	76.3	75.5
16	75.9	76.0	76.7	76.8	76.9	75.5	78.8	78.7	75.9	77.1
17	76.1	83.5	77.4	76.9	77.0	75.5	77.4	78.7	76.6	76.9
18	75.9	85.7	76.0	77.1	76.5	76.3	76.1	78.7	76.6	77.7
19	75.9	84.7	77.4	77.0	76.6	76.2	75.9	80.9	73.6	78.5
20	75.7	80.0	77.5	77.0	73.5	76.3	75.7	82.4	75.2	77.5
21	75.6	78.4	77.4	77.0	76.2	76.3	75.6	84.0	75.0	76.5
22	75.5	77.2	77.8	76.1	76.8	76.4	75.5	82.5	75.1	78.3
23	75.4	77.2	76.7	76.9	76.7	76.7	75.7	81.7	75.0	75.3
24	75.3	76.5	76.4	76.6	75.5	76.6	75.6	85.7	75.1	75.4
25	75.3	75.9	76.1	77.2	76.6	76.6	75.5	88.5	76.6	75.2
26	75.1	75.7	76.2	77.1	77.2	73.8	75.5	87.5	76.1	77.5
27	75.2	75.9	76.5	77.3	76.6	75.9	75.5	82.6	77.9	75.0
28	75.0	77.1	76.3	77.2	76.2	75.7	75.8	81.4	77.2	75.8
29	75.1	75.2	76.3	74.4	76.6	75.7	75.4	80.4	77.4	75.8
30	74.9	75.5	76.2	76.9	75.6	76.2	79.9	77.6	76.0
31	75.0	76.6	76.8	75.8	79.6	75.9

TABLEAU LXV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À HONFLEUR
SUR LA RIVIÈRE GRANDE PÉRIBONCA

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	9.1	11.8	12.5	14.9	13.7	12.2	10.0	10.2	21.0	12.3	11.9	12.0
2	9.2	11.8	12.3	15.2	13.7	12.1	9.9	10.3	20.9	12.3	12.0	12.0
3	9.4	11.7	12.2	15.1	13.6	12.1	9.8	10.4	20.7	12.3	12.0	12.0
4	9.7	11.5	12.3	15.0	13.7	12.0	9.8	10.4	19.9	12.4	11.9	11.9
5	9.8	11.9	12.5	14.9	13.7	12.0	9.8	10.2	19.3	12.4	11.9	12.0
6	10.2	12.0	12.6	14.8	13.6	11.9	9.9	10.1	18.5	12.5	11.9	12.1
7	10.4	12.3	13.2	14.8	13.6	11.9	10.1	10.0	17.3	12.6	11.8	12.1
8	10.5	12.3	13.5	14.8	13.5	11.8	10.5	10.4	16.2	12.4	11.8	12.1
9	10.7	12.8	13.7	14.8	13.5	11.8	10.8	9.6	15.5	12.3	11.8	12.1
10	10.8	12.7	13.8	14.8	13.4	11.7	10.9	8.8	15.3	12.3	11.8	12.1
11	10.9	12.6	14.0	14.7	13.3	11.6	11.0	9.8	15.2	12.3	11.8	12.1
12	11.0	12.8	14.1	14.6	13.3	11.5	11.1	11.4	14.8	12.3	11.8	12.0
13	11.2	12.8	14.2	14.6	13.3	11.4	11.0	11.6	14.1	12.2	11.9	12.0
14	11.3	12.5	14.2	14.5	13.3	11.3	11.0	11.8	13.8	12.3	11.9	12.1
15	11.3	12.4	14.3	14.4	13.2	11.3	10.9	12.6	13.4	12.3	12.0	12.1
16	11.3	12.5	15.0	14.3	13.1	11.3	10.9	12.6	12.9	12.3	11.8	12.1
17	11.0	12.4	14.7	14.3	13.1	11.2	10.8	12.8	12.7	12.3	11.8	12.1
18	11.4	12.3	14.6	14.1	13.0	11.0	10.7	13.3	12.5	12.3	11.9	12.1
19	11.3	12.3	14.6	13.9	13.0	10.9	10.5	13.8	12.3	12.3	11.9	12.1
20	11.5	12.4	14.5	13.8	12.9	10.9	10.3	14.5	12.3	12.3	12.0	12.1
21	11.6	12.6	14.3	13.8	12.8	10.8	10.3	15.3	12.3	12.3	12.0	12.3
22	11.6	12.8	14.1	13.8	12.8	10.8	10.2	16.2	12.3	12.3	11.8	12.3
23	11.6	13.3	13.9	14.0	12.7	10.7	10.1	17.1	12.4	12.3	11.7	12.4
24	11.6	13.2	14.0	13.9	12.6	10.7	10.0	17.9	12.4	12.1	11.7	12.3
25	11.6	12.5	14.4	13.9	12.5	10.5	10.0	18.4	12.4	12.0	11.8	12.3
26	11.5	12.5	14.6	13.8	12.4	10.4	9.9	19.4	12.3	11.9	11.8	12.2
27	11.5	12.8	14.8	13.8	12.4	10.4	9.9	20.3	12.4	11.8	11.8	12.2
28	11.5	13.0	14.9	13.8	12.3	10.4	9.9	20.6	12.3	11.7	11.8	12.1
29	11.5	13.4	15.1	13.7	12.3	10.3	10.1	21.0	12.4	11.8	11.9	12.0
30	11.5	13.0	15.1	13.6	10.2	21.2	12.4	11.9	11.9	12.0
31	11.7	14.8	13.6	10.1	21.1	11.9	12.0

TABLEAU LXVI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À ST-FÉLICIEN, SUR LA RIVIÈRE CHAMOUCOUANE

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	113.9	117.1	117.0	118.2	118.2	115.5	113.8	115.4	124.3	117.5	117.2	117.4
2	114.2	117.1	117.0	118.3	118.2	115.5	113.7	115.6	124.2	117.4	117.4	117.6
3	114.7	117.0	117.0	118.3	118.1	115.4	113.8	115.8	124.0	117.4	117.3	117.5
4	114.8	117.2	117.1	118.3	118.1	115.4	113.9	116.4	123.6	117.5	117.4	117.5
5	114.9	117.2	117.2	118.3	117.0	115.2	114.0	116.8	123.2	117.4	117.4	117.5
6	115.5	117.5	117.2	118.3	117.8	115.0	114.4	117.7	122.3	117.6	117.3	117.6
7	115.4	117.5	117.2	118.4	117.8	114.9	114.9	118.5	121.6	117.6	117.3	117.6
8	115.4	117.4	117.3	118.4	117.8	114.8	115.2	119.5	121.1	117.4	117.4	117.5
9	115.4	117.6	117.3	118.5	117.8	114.7	115.8	120.5	120.5	117.5	117.3	117.2
10	115.5	117.5	117.3	118.5	117.8	114.6	116.2	117.4	119.6	117.4	117.3	117.4
11	115.6	117.5	117.3	118.5	117.7	114.5	116.2	117.0	119.1	117.4	117.1	117.4
12	116.0	117.5	117.4	118.4	117.3	114.5	116.4	117.5	118.5	117.4	117.3	117.6
13	116.2	117.0	117.4	118.3	117.2	114.4	116.6	117.5	118.0	117.4	117.4	117.6
14	116.1	117.4	117.3	118.3	117.0	114.3	116.8	117.3	117.5	117.5	117.4	117.5
15	116.2	117.4	117.5	118.4	117.0	114.3	116.7	117.1	116.9	117.7	117.4	117.7
16	116.5	116.9	117.5	118.4	116.9	114.2	116.7	117.0	116.5	117.6	117.2	117.7
17	116.4	117.8	117.5	118.4	116.9	114.2	116.6	117.3	116.4	117.6	117.2	117.3
18	116.4	118.0	117.6	118.4	116.8	114.2	116.4	117.6	116.4	117.6	117.3	117.4
19	116.4	118.1	117.6	118.4	116.6	114.3	116.2	118.1	116.5	117.4	117.5	117.4
20	116.6	117.9	117.5	118.5	116.6	114.2	116.0	118.8	116.6	117.4	117.6	117.4
21	116.5	117.9	117.6	118.4	116.6	114.2	115.9	119.4	117.0	117.5	117.6	117.6
22	116.5	117.4	117.5	118.4	116.5	114.1	115.7	119.9	117.2	117.5	117.3	117.4
23	116.6	117.2	117.6	118.2	116.4	114.0	115.6	120.3	117.3	117.5	117.2	117.5
24	116.7	116.9	117.6	118.2	116.3	114.0	115.4	121.1	117.5	117.4	117.4	117.5
25	116.7	117.0	117.7	118.2	116.1	113.9	115.4	122.0	117.6	117.4	117.0	117.5
26	116.6	117.0	117.8	118.1	115.9	113.9	115.3	123.0	117.5	117.3	117.3	117.5
27	116.6	117.5	117.8	118.1	115.8	114.0	115.3	123.7	117.5	117.3	117.5	117.7
28	116.6	117.0	117.8	118.0	115.7	113.9	115.3	124.0	117.4	117.3	117.5	117.6
29	116.5	117.5	117.9	118.1	115.6	113.9	115.3	124.3	117.6	117.2	117.5	117.5
30	116.7	117.5	118.0	118.0	113.8	115.3	124.5	117.7	117.2	117.6	117.4
31	117.0	118.0	118.3	113.8	124.5	117.3	117.4

TABLEAU LXVII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À CAP CHAT,
SUR LA RIVIÈRE CAP CHAT

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	3.1	3.5	3.5	5.0	5.0	5.0	5.0	3.5	5.5	3.5	3.2	3.1
2	3.1	3.5	6.5	5.0	5.0	5.0	5.0	3.6	5.6	3.5	3.2	3.1
3	3.2	3.5	6.5	5.0	5.0	5.0	5.0	4.6	5.4	3.5	3.1	3.1
4	3.0	4.0	6.5	5.0	5.0	5.0	5.0	4.7	5.0	3.7	3.0	3.3
5	4.5	5.5	6.5	5.0	5.0	5.0	5.0	4.7	4.0	3.8	3.0	3.2
6	3.8	5.4	6.5	5.0	5.0	5.0	5.0	5.8	4.5	3.7	3.0	3.2
7	3.5	5.1	6.5	5.0	5.0	5.0	5.0	7.0	4.2	3.5	2.9	3.1
8	3.8	4.5	6.5	5.0	5.0	5.0	5.0	6.2	4.1	3.5	2.9	3.1
9	3.8	4.2	6.5	5.0	5.0	5.0	6.0	6.2	4.0	3.5	2.9	3.0
10	3.8	4.0	6.5	5.0	5.0	5.0	6.0	7.5	4.0	3.4	2.9	3.0
11	3.6	3.8	6.5	5.0	5.0	5.0	6.0	8.6	4.0	3.4	2.9	2.9
12	3.4	3.8	6.5	5.0	5.0	5.0	5.5	8.0	4.0	3.4	4.5	2.9
13	3.3	3.8	6.5	5.0	5.0	5.0	5.0	7.1	4.0	3.4	4.0	2.9
14	4.0	3.6	6.5	5.0	5.0	5.0	5.0	5.8	4.0	3.3	3.7	3.0
15	3.8	3.6	6.5	5.0	5.0	5.0	5.0	5.9	3.9	3.3	3.5	3.0
16	3.5	3.6	6.5	5.0	5.0	5.0	4.5	6.0	3.8	3.3	3.3	3.0
17	3.5	3.8	6.5	5.0	5.0	5.0	4.0	6.0	3.5	3.2	3.2	3.0
18	3.4	8.0	6.5	5.0	5.0	5.0	3.8	6.0	3.6	3.2	3.2	3.0
19	3.4	8.5	6.5	5.0	5.0	5.0	3.7	7.0	3.8	3.2	4.0	3.0
20	3.4	6.4	6.5	5.0	5.0	5.0	3.6	8.0	3.9	3.2	4.0	3.0
21	2.6	5.2	6.5	5.0	5.0	5.0	3.5	9.0	4.0	3.1	3.9	2.9
22	4.0	4.8	5.0	5.0	5.0	5.0	3.4	9.0	4.0	3.1	3.5	2.9
23	4.0	4.6	5.0	5.0	5.0	5.0	3.4	8.0	3.9	3.1	3.4	2.9
24	4.0	4.5	5.0	5.0	5.0	5.0	3.4	7.8	3.9	3.0	3.4	3.1
25	3.8	4.2	5.0	5.0	5.0	5.0	3.2	6.5	3.8	3.0	3.4	3.0
26	3.6	4.0	5.0	5.0	5.0	5.0	3.2	6.6	3.8	3.0	3.4	3.0
27	3.5	3.9	5.0	5.0	5.0	5.0	3.2	6.8	3.8	2.9	3.3	2.9
28	3.5	3.8	5.0	5.0	5.0	5.0	3.2	6.8	3.6	2.9	3.3	2.9
29	3.5	3.7	5.0	5.0	5.0	5.0	3.2	6.8	3.6	3.1	3.2	2.8
30	3.5	3.6	5.0	5.0	5.0	3.4	6.2	3.5	3.5	3.2	2.8
31	3.5	5.0	5.0	5.0	5.8	3.3	3.1

TABLEAU LXVIII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À ST-MARCELLIN, SUR LA RIVIÈRE ESCOUMAINS

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	93.8	94.7	96.9	96.5	94.6	94.4	95.0	98.3	95.2	94.1	93.6
2	93.6	94.6	96.9	96.5	94.6	94.4	94.7	97.8	95.3	94.0	93.6
3	93.6	95.6	96.9	96.5	94.5	94.5	94.9	97.6	95.1	94.0	93.7
4	93.8	94.9	96.9	96.5	94.5	94.9	95.2	97.7	95.0	94.1	93.7
5	93.9	97.4	96.9	96.3	94.5	94.9	95.6	96.7	95.0	94.1	93.7
6	93.8	96.8	97.0	96.2	94.5	95.7	95.6	96.6	94.9	94.1	93.7
7	94.1	96.8	97.2	96.1	94.4	96.1	95.8	96.6	94.6	94.0	93.6
8	94.1	97.5	97.1	96.1	94.3	96.1	96.1	96.4	94.6	94.9	93.6
9	94.0	97.5	97.1	95.9	94.3	96.7	96.4	96.0	94.5	95.0	93.6
10	94.0	97.5	97.0	95.8	94.3	95.5	97.9	96.5	94.6	95.0	93.6
11	94.0	95.9	96.1	95.6	94.2	96.2	98.2	96.5	94.6	94.9	93.5
12	94.0	96.0	96.2	95.4	94.2	96.2	98.1	96.3	94.6	94.9	93.5
13	94.0	95.8	96.7	95.3	94.3	96.2	98.0	96.2	94.6	94.9	93.6
14	94.4	95.8	96.6	95.4	94.3	96.2	97.7	96.1	94.5	94.8	93.9
15	94.4	96.3	95.2	94.3	96.1	97.7	96.4	94.6	94.8	93.9
16	94.2	96.2	95.2	94.3	96.2	97.8	96.4	94.9	94.8	94.0
17	94.2	96.3	95.2	94.4	96.1	97.0	95.4	94.7	94.8	93.9
18	94.2	96.6	96.2	95.2	94.4	95.7	97.9	95.2	94.6	94.9	94.0
19	94.3	96.3	96.3	95.2	94.4	95.3	98.2	95.3	94.5	94.9	93.8
20	95.2	96.0	96.4	95.1	94.4	95.4	98.4	95.2	94.4	94.8	93.9
21	96.0	96.0	96.5	94.8	94.5	95.3	98.7	95.1	94.3	94.7	93.9
22	96.0	95.9	96.5	94.8	94.6	95.2	99.2	95.0	94.2	94.7	93.9
23	95.9	96.6	94.8	94.6	95.6	99.5	95.0	94.3	94.7	93.9
24	95.9	97.2	96.3	94.8	94.7	95.4	99.5	95.0	94.2	94.7	93.9
25	95.0	96.7	96.6	94.8	95.0	95.3	103.7	95.0	94.2	94.8	93.9
26	95.0	94.9	96.4	96.6	94.7	95.1	95.8	103.7	95.1	94.1	94.8	93.9
27	95.0	94.9	96.7	96.5	94.7	95.0	94.8	100.2	95.1	94.0	94.8	93.7
28	95.1	94.8	96.9	97.4	94.8	95.0	95.4	99.7	95.2	94.0	94.7	93.7
29	95.0	94.9	97.0	97.4	94.7	94.7	95.4	99.6	95.2	94.4	94.7	93.7
30	94.8	94.9	97.0	97.3	94.7	95.2	99.2	95.1	94.3	94.7	93.7
31	94.7	97.2	97.2	94.7	98.7	94.1	94.1

TABLEAU LXIX

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À MÉGIS-
CANE, SUR LA RIVIÈRE MÉGISCANÉ

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	1056.4	1057.4	1056.9	1058.1	1057.6	1055.4	1055.6	1060.0	1065.6	1060.0	1058.7	1056.4
2	1056.6	1057.3	1057.1	1058.2	1057.5	1055.4	1055.6	1060.5	1065.3	1060.1	1058.7	1056.3
3	1056.8	1057.2	1057.5	1058.2	1057.4	1055.4	1055.6	1060.8	1065.0	1060.1	1058.6	1056.2
4	1056.6	1057.2	1057.6	1058.2	1057.4	1055.4	1055.7	1061.1	1064.9	1060.1	1058.4	1056.4
5	1056.5	1057.2	1057.6	1058.2	1057.1	1055.3	1055.7	1061.7	1064.8	1060.2	1058.3	1056.6
6	1056.7	1057.1	1057.7	1058.2	1057.0	1055.3	1055.9	1062.3	1064.5	1060.2	1058.1	1056.9
7	1056.8	1057.1	1057.9	1058.2	1056.9	1055.3	1056.2	1062.9	1064.3	1060.2	1058.0	1057.1
8	1056.8	1057.0	1058.1	1058.2	1056.8	1055.3	1056.6	1063.3	1063.9	1060.2	1058.0	1057.3
9	1056.9	1057.0	1058.4	1058.2	1056.7	1055.2	1057.1	1064.2	1063.3	1060.2	1058.2	1057.4
10	1056.9	1056.9	1058.5	1058.1	1056.6	1055.1	1057.8	1064.4	1062.9	1060.2	1058.2	1057.6
11	1057.1	1056.8	1058.4	1058.1	1056.5	1055.2	1058.1	1064.8	1062.3	1060.2	1058.3	1057.7
12	1057.3	1057.1	1058.3	1058.0	1056.4	1055.2	1058.3	1065.2	1061.9	1060.1	1058.1	1057.9
13	1057.6	1057.4	1058.0	1058.0	1056.4	1055.2	1058.7	1065.1	1061.6	1060.1	1057.9	1058.1
14	1056.8	1057.4	1057.8	1058.0	1056.4	1055.3	1058.8	1065.4	1061.2	1060.2	1057.7	1058.4
15	1058.1	1057.4	1057.8	1058.0	1056.4	1055.4	1058.8	1065.5	1060.8	1060.2	1057.4	1058.7
16	1058.1	1057.3	1057.8	1058.0	1056.4	1055.4	1058.8	1065.8	1060.3	1060.2	1057.4	1058.7
17	1058.1	1057.2	1057.8	1058.0	1056.3	1055.4	1058.8	1065.8	1061.6	1060.2	1057.1	1058.7
18	1058.1	1057.2	1057.7	1058.0	1056.2	1055.4	1058.7	1065.9	1061.2	1060.3	1057.0	1058.7
19	1058.0	1057.2	1057.5	1058.0	1056.1	1055.4	1058.7	1065.9	1061.0	1060.2	1056.8	1058.6
20	1058.0	1057.2	1057.5	1058.0	1056.0	1055.4	1058.7	1066.0	1060.9	1060.0	1056.7	1058.5
21	1057.9	1057.2	1059.3	1058.0	1056.0	1055.4	1058.7	1066.1	1059.9	1059.8	1056.7	1058.3
22	1057.9	1057.1	1058.5	1058.0	1055.9	1055.4	1058.7	1066.3	1059.7	1059.5	1056.7	1058.3
23	1057.9	1057.1	1058.4	1057.9	1055.8	1055.4	1058.8	1066.7	1059.7	1059.4	1056.7	1059.3
24	1057.8	1057.0	1058.3	1057.9	1055.7	1055.4	1059.1	1066.7	1059.7	1059.2	1056.7	1058.5
25	1057.8	1057.0	1058.3	1057.9	1055.6	1055.4	1059.2	1066.8	1059.7	1059.0	1056.7	1058.6
26	1057.7	1056.9	1058.3	1057.9	1055.5	1055.4	1059.4	1066.8	1059.7	1059.2	1056.7	1058.6
27	1057.6	1056.8	1058.2	1057.8	1055.4	1055.4	1059.5	1066.7	1059.7	1058.7	1056.7	1058.4
28	1057.6	1056.7	1058.2	1057.7	1055.4	1055.4	1059.6	1066.6	1059.8	1058.7	1056.6	1058.3
29	1057.6	1056.8	1058.2	1057.7	1055.4	1055.4	1059.8	1066.6	1059.9	1058.7	1056.5	1058.3
30	1057.4	1056.9	1058.2	1057.7	1055.4	1059.9	1066.2	1060.0	1058.7	1056.4	1058.2
31	1057.4	1058.2	1057.6	1055.4	1066.0	1058.7	1056.4

TABLEAU LXX

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À SENNETERRE, * SUR LA RIVIÈRE BELL

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	92.5	93.0	92.9	92.2	91.6	91.1	90.7	92.5	100.1	94.6	94.3	92.9
2	92.5	93.0	92.9	92.3	91.5	91.1	90.7	92.7	100.0	94.2	94.3	92.9
3	92.7	93.0	92.9	92.4	91.5	91.1	90.7	93.0	99.7	94.0	94.2	93.0
4	92.6	92.9	93.0	92.4	91.6	91.0	90.8	93.3	99.4	94.0	94.2	93.1
5	92.7	93.0	92.9	92.4	91.6	91.0	90.8	93.6	99.2	94.0	94.1	93.2
6	92.6	93.0	92.8	92.3	91.5	90.9	90.9	94.4	99.0	94.0	94.1	93.2
7	92.7	93.0	92.8	92.2	91.5	90.9	91.1	94.8	98.7	94.0	94.1	93.3
8	92.7	93.0	92.9	92.2	91.5	90.9	91.3	95.2	98.4	94.1	94.1	93.3
9	92.8	92.9	92.9	92.1	91.5	90.8	91.4	96.8	98.1	94.4	94.0	93.3
10	92.8	92.9	92.8	92.1	91.4	90.8	91.5	97.0	97.8	94.6	93.9	93.3
11	92.8	92.9	92.7	92.1	91.4	90.8	91.5	97.4	97.6	94.4	93.9	93.3
12	92.9	93.0	92.7	92.1	91.4	90.8	91.6	98.0	97.3	94.9	93.9	93.3
13	93.0	93.0	92.6	92.1	91.3	90.8	91.6	98.3	97.0	95.0	93.9	93.6
14	93.1	93.0	92.6	92.0	91.3	90.8	91.7	98.5	96.8	94.8	93.9	94.0
15	93.1	93.0	92.6	92.0	91.3	90.8	91.7	98.7	96.7	94.9	93.8	93.8
16	93.1	93.2	92.5	92.0	91.3	90.8	91.8	98.9	96.5	95.0	93.8	93.9
17	93.1	93.2	92.6	92.0	91.3	90.8	91.8	99.1	96.2	95.1	93.6	94.0
18	93.1	93.2	92.6	92.0	91.3	90.8	91.8	99.3	96.0	95.0	93.5	94.1
19	93.1	93.1	92.5	91.9	91.2	90.7	91.8	99.5	95.8	95.0	93.5	94.1
20	93.1	93.1	92.5	91.8	91.2	90.7	91.9	99.7	95.5	94.9	93.4	94.0
21	93.2	93.1	92.5	91.8	91.2	90.7	91.9	99.9	95.3	94.7	93.4	94.0
22	93.2	93.1	92.5	91.8	91.1	90.7	91.9	100.2	95.3	95.0	93.3	94.0
23	93.1	93.1	92.4	91.8	91.1	90.7	92.0	100.5	95.2	95.0	93.3	94.0
24	93.1	93.0	92.4	91.8	91.2	90.8	92.0	100.7	95.3	94.6	93.2	94.0
25	93.1	93.0	92.4	91.8	91.2	90.8	92.1	100.9	95.3	94.4	93.2	94.0
26	93.0	93.0	92.4	91.8	91.1	90.8	92.2	100.8	95.2	94.3	93.1	94.0
27	93.0	93.0	92.3	91.8	91.1	91.2	92.2	100.8	95.2	94.0	93.1	94.0
28	93.0	93.0	92.3	91.8	91.1	91.6	92.3	100.7	95.2	94.0	93.0	94.1
29	93.0	93.0	92.3	91.8	91.1	90.8	92.4	100.7	95.1	94.7	93.0	94.0
30	93.0	92.9	92.2	91.7	90.8	92.5	100.6	95.1	94.3	92.9	93.8
31	93.0	92.2	91.6	90.8	100.4	94.3	92.9

* Echelle Grandmaison.

TABLEAU LXXI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE À AMOS,
SUR LA RIVIÈRE HARRICANA

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	968.8	969.1	969.0	968.2	967.7	967.3	967.2	970.1	973.6	971.3	970.6	969.4
2	969.0	969.0	968.2	967.7	967.3	967.2	970.3	973.4	971.2	970.5	969.5
3	969.0	969.1	969.0	968.2	967.7	967.3	967.2	970.7	973.3	971.3	970.5	969.8
4	968.9	969.1	968.9	968.2	967.7	967.3	967.2	971.1	973.3	971.3	970.4	969.9
5	969.1	968.9	968.2	967.6	967.3	967.2	971.5	973.2	971.4	970.4	970.1
6	968.8	969.1	968.8	968.2	967.6	967.2	967.3	971.8	972.9	971.5	970.3	970.2
7	968.8	969.1	968.8	968.2	967.6	967.2	967.4	972.2	972.8	971.3	970.3	970.2
8	968.8	969.0	968.8	968.2	967.6	967.2	967.6	972.4	972.7	971.3	970.3	970.2
9	968.8	968.9	968.8	968.2	967.6	967.2	967.8	972.8	972.7	971.3	970.2	970.2
10	968.8	969.0	968.7	968.1	967.5	967.1	967.9	973.0	972.6	971.3	970.2	970.2
11	969.0	969.1	968.7	968.1	967.5	967.1	968.0	973.3	972.5	971.2	970.2	970.1
12	969.2	969.2	968.7	968.1	967.5	967.1	968.1	973.5	972.4	971.1	970.2	970.1
13	969.1	969.3	968.7	968.1	967.5	967.1	968.2	973.6	972.3	971.0	970.2	970.4
14	969.2	969.3	968.6	968.1	967.5	967.1	968.3	973.7	972.0	971.1	970.0	970.4
15	969.2	969.3	968.6	968.0	967.5	967.1	968.4	973.8	972.0	971.1	970.0	970.5
16	969.2	969.2	968.6	968.1	967.5	967.1	968.5	973.8	971.9	971.1	970.0	970.5
17	969.4	969.2	968.6	968.0	967.4	967.1	968.5	973.8	971.8	971.2	969.9	970.5
18	969.3	969.3	968.6	968.0	967.4	967.1	968.6	973.9	971.7	971.1	969.8	970.5
19	969.2	969.3	968.6	968.0	967.4	967.1	968.6	973.9	971.6	971.0	969.7	970.5
20	969.2	969.3	968.5	968.0	967.4	967.1	968.6	973.9	971.5	970.9	969.6	970.5
21	969.1	969.3	968.5	967.9	967.4	967.1	968.7	973.9	971.5	970.9	969.6	970.5
22	969.1	969.2	968.5	967.9	967.4	967.1	968.7	973.9	971.4	970.9	969.6	970.6
23	969.1	969.2	968.5	967.9	967.4	967.1	968.8	973.9	971.4	970.9	969.6	970.6
24	969.2	969.2	968.4	967.9	967.4	967.1	968.9	974.1	971.5	970.9	969.5	970.6
25	969.2	968.4	967.8	967.4	967.1	968.9	974.0	971.5	970.7	969.5	970.5
26	969.1	969.2	968.4	967.8	967.4	967.1	969.1	974.2	971.7	970.8	969.5	970.6
27	969.2	969.1	968.3	967.8	967.4	967.1	969.2	974.1	971.6	970.7	969.5	970.5
28	969.1	968.3	967.8	967.3	967.1	969.3	974.1	971.6	970.6	969.4	970.4
29	969.1	968.4	967.8	967.3	967.0	969.4	974.0	971.5	970.6	969.4	970.4
30	969.0	968.3	967.8	969.7	974.8	971.4	970.5	969.2	970.4
31	969.1	968.2	967.7	967.1	974.6	970.5	969.3

TABLEAU LXXII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE SUR LA RIVIÈRE DES PRAIRIES, (Échelle No 5)

DATE	Oct. 1923	Nov.	Déc.	Janv. 1924	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1					67.36	67.26	69.26	70.06	67.06			63.46
2					67.06	66.96	69.46	69.96	66.76			63.36
3					66.96	66.76	69.56	69.66	66.56			63.36
4					66.76	66.66	70.26	69.46	66.36			63.36
5					67.23	66.56	66.46	70.46	69.26	66.16		63.46
6					67.83	66.36	67.06	70.46	69.26	66.06		63.36
7					68.23	66.16	67.36	70.46	69.16	65.96		63.26
8					68.03	66.06	69.06	70.26	69.06	66.06	64.11	63.06
9					67.83	65.96	69.06	70.06	68.76	65.96	64.06	63.26
10					67.73	65.86	69.16	70.26	68.56	65.86	63.96	63.16
11					67.73	65.86	69.16	70.16	68.56	65.66	64.06	63.16
12					67.73	65.96	68.76	69.86	68.46	65.56	64.06	63.06
13					67.83	65.96	68.56	70.16	68.36	65.56	64.06	63.06
14					67.93	66.06	68.56	70.26	68.26	65.56	64.06	63.66
15					68.03	66.06	68.96	70.76	68.06	65.66	64.06	63.56
16					67.73	65.96	67.96	70.86	68.06	65.76	63.96	63.76
17					67.63	65.96	67.46	70.86	68.06	65.76	63.96	63.66
18					67.53	65.86	67.66	71.16	68.06	65.66	63.96	63.86
19					67.43	65.86	68.16	71.36	67.96	65.66	63.86	63.96
20					67.63	65.86	68.46	71.06	67.86	65.56	63.76	63.86
21					67.83	65.86	68.56	70.96	67.56	65.56	63.76	63.86
22					68.13	65.76	68.76	70.96	67.26	65.46	63.66	64.26
23					68.33	65.86	68.96	71.06	67.26	65.56	63.76	63.86
24					68.53	66.45	68.96	71.26	67.26	65.66	63.76	63.86
25					68.53	66.76	68.76	71.06	67.26	65.56	63.56	63.76
26					68.53	67.76	68.66	71.06	67.26	65.36	63.56	64.06
27					68.23	67.96	68.66	70.96	67.06		63.76	63.96
28					68.03	68.16	68.66	70.76	67.36		63.66	63.86
29					67.67	68.06	68.76	70.56	67.56		63.56	63.26
30						67.96	68.86	70.46	67.26		63.56	64.16
31						67.66		70.26			63.46	

N. B.—Échelle établie au pont du C. N. R., entre Montréal et l'île Bigras.

TABLEAU LXXIII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE SUR LA RI-
VIÈRE DES PRAIRIES (Échelle No 5)

DATE	Oct. 1924	Nov.	Déc.	Janv. 1925	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	64.90	64.14	64.44	67.06	66.70	67.42	65.80	66.00	65.30	63.10
2	64.60	63.24	64.44	67.16	66.90	67.82	65.80	66.00	65.20	63.20
3	64.50	63.14	64.44	66.66	67.76	66.90	67.82	65.70	66.00	65.20	63.20
4	64.70	63.34	64.44	66.46	67.56	67.10	68.33	68.02	65.60	65.90	65.20	63.20
5	64.60	63.24	64.44	66.06	67.16	66.60	68.03	68.12	65.50	66.00	65.00	63.10
6	64.60	63.24	64.06	66.06	67.06	66.30	67.63	68.12	65.50	66.00	64.90	63.10
7	64.50	63.14	64.16	66.26	66.96	65.80	67.23	68.02	65.50	65.80	64.90	63.00
8	64.80	63.14	64.06	66.06	66.96	65.70	67.43	68.02	65.50	65.60	64.80	63.00
9	64.50	63.14	64.36	66.16	66.46	65.40	67.63	67.92	65.70	65.60	64.70	63.00
10	64.30	63.14	64.26	66.26	65.96	65.20	67.53	67.82	65.80	65.50	64.60	63.00
11	64.20	63.14	64.36	66.36	65.46	65.10	67.33	67.82	65.80	65.60	64.50	62.90
12	64.00	63.34	64.56	66.36	65.16	65.10	67.63	67.92	66.50	65.40	64.50	62.90
13	63.80	63.54	64.66	66.56	65.56	65.50	67.53	67.72	66.50	65.30	64.30	62.90
14	64.10	63.54	64.76	66.56	65.06	65.80	67.43	67.42	66.50	65.20	64.10	63.20
15	63.90	63.54	64.86	66.76	66.56	65.40	67.43	67.42	66.50	65.10	64.20	63.10
16	63.70	63.74	64.96	66.66	66.46	65.80	67.43	67.22	66.70	65.10	64.20	62.90
17	63.70	63.84	65.46	66.66	65.96	65.50	67.43	67.12	66.50	65.10	64.20	62.90
18	63.80	63.84	66.26	66.46	66.16	65.30	67.43	67.12	66.50	64.90	64.20	62.90
19	63.70	63.74	66.26	66.36	65.96	65.30	67.43	66.92	66.50	64.80	64.20	62.90
20	64.00	63.64	66.36	66.36	66.16	65.40	67.43	66.82	66.50	64.80	64.30	62.90
21	63.80	63.74	66.56	66.56	66.06	65.40	67.53	66.72	66.50	64.80	64.20	62.90
22	63.60	63.74	66.56	66.36	65.86	66.60	67.43	66.62	66.50	64.80	64.30	63.00
23	63.60	63.94	66.76	66.06	65.86	66.50	67.33	66.62	66.60	64.80	64.20	63.00
24	63.70	64.24	66.56	66.16	65.76	66.40	67.13	66.52	66.30	64.80	64.10	63.10
25	63.50	64.44	66.46	66.36	65.56	66.80	66.93	66.52	65.90	64.80	64.00	63.10
26	63.40	64.34	66.56	66.56	65.56	66.90	67.13	66.42	65.90	64.80	63.90	63.10
27	63.30	64.24	66.86	66.56	65.46	67.40	67.13	66.22	65.90	64.90	63.80	63.20
28	63.30	64.24	66.96	66.36	66.46	67.60	67.13	66.12	65.90	65.00	63.70	63.20
29	63.30	64.44	67.26	66.56	67.70	67.13	65.92	65.90	65.10	63.60	63.30
30	63.20	64.64	67.06	67.80	67.13	65.92	66.00	65.20	63.50	63.30
31	63.30	67.76	67.90	65.82	65.30	63.40

N. B.—Échelle établie au pont du C. N. R., entre Montréal et l'île Bigras.

TABLEAU LXXIV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE SUR LA RI-
VIÈRE DES PRAIRIES (Échelle No 5)

DATE	Oct. 1925	Nov.	Déc.	Janv. 1926	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	63.30	63.17	64.46	65.85	66.24	65.93	64.52	68.22	68.72	65.42	65.12	63.72
2	63.20	63.07	64.36	65.95	66.24	65.83	64.52	67.82	68.52	65.32	65.02	63.62
3	63.20	63.07	64.26	66.05	66.34	65.83	64.52	67.22	68.42	65.32	64.82	63.52
4	63.20	63.07	64.16	66.15	66.54	65.93	64.52	67.42	68.32	65.22	64.92	63.32
5	63.20	63.17	64.06	65.85	66.74	65.93	64.42	67.72	68.12	65.22	64.72	63.32
6	63.30	63.27	64.66	65.35	66.64	65.93	64.32	67.92	68.02	65.32	64.62	63.32
7	63.30	63.27	65.26	64.85	66.54	65.93	64.32	68.02	67.82	65.22	64.52	63.42
8	63.30	63.37	65.46	64.25	66.44	66.03	64.32	68.12	67.82	65.32	64.62	63.32
9	63.20	63.47	65.26	65.35	66.44	66.03	64.22	68.22	67.82	65.32	64.32	63.42
10	63.20	63.47	64.66	65.65	66.54	65.93	64.22	68.22	67.72	65.42	64.22	63.22
11	63.20	63.57	64.46	65.95	66.74	65.83	64.12	68.32	67.72	65.42	64.32	63.32
12	63.10	63.77	64.46	66.05	66.54	65.73	64.22	68.32	67.72	65.42	64.32	63.32
13	63.10	63.87	64.56	66.15	66.44	65.63	64.32	68.22	67.62	65.52	64.22	63.32
14	63.10	64.37	64.76	66.05	66.34	65.63	64.62	68.22	67.52	65.52	64.22	63.22
15	63.10	64.84	64.86	65.95	66.24	65.63	64.82	68.02	67.42	65.62	64.22	63.22
16	63.10	64.97	65.76	65.85	66.34	65.53	65.12	68.12	67.22	65.62	64.22	63.12
17	63.10	65.17	65.36	65.85	66.44	65.33	65.42	68.42	67.02	65.62	64.22	63.12
18	63.20	64.87	65.86	65.95	66.34	65.13	65.72	68.52	67.02	65.72	64.02	63.12
19	63.20	64.87	65.96	64.95	66.24	64.93	65.62	68.62	67.02	65.82	63.92	63.22
20	63.10	64.87	65.66	64.95	66.14	64.73	65.42	68.52	66.82	65.92	63.92	63.32
21	63.10	64.87	65.36	65.55	66.14	64.73	65.42	68.72	66.72	66.02	63.82	63.32
22	63.00	64.87	64.76	65.55	66.14	64.43	66.22	68.52	66.62	66.22	63.82	63.32
23	63.10	64.87	64.66	65.55	66.24	64.43	66.82	68.72	66.52	66.02	63.82	63.32
24	63.30	64.67	64.76	65.65	65.94	64.73	67.52	68.92	66.32	66.02	63.72	63.32
25	63.40	64.57	64.86	65.75	65.94	64.63	68.32	68.92	66.22	65.82	63.72	63.32
26	63.50	64.37	64.96	65.85	65.94	64.53	68.32	68.92	66.02	65.82	63.72	63.32
27	63.50	64.27	64.96	66.05	65.94	64.43	68.32	68.92	65.82	65.92	63.72	63.32
28	63.50	64.37	64.86	66.25	65.84	64.43	68.12	68.92	65.72	65.82	63.72	63.32
29	63.50	64.47	64.76	66.35	64.43	68.22	68.92	65.62	65.72	63.72	63.32
30	63.40	64.57	65.36	66.45	64.53	68.22	68.92	65.52	65.52	63.72	63.32
31	63.30	65.86	66.55	64.53	68.92	65.22	63.72

N. B.—Échelle établie au pont du C. N. R., entre Montréal et l'île Bigras.

TABLEAU LXXV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE SUR LA RI-
VIÈRE DES PRAIRIES (Échelle No 5)

DATE	Oct. 1926	Nov.	Déc.	Janv. 1927	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	63.35	63.98	66.18	66.58	65.08	65.70	65.60	66.53	66.23	65.93	66.23	64.23
2	63.35	64.08	66.08	66.58	65.08	65.60	65.80	66.33	66.33	65.93	66.23	64.23
3	63.35	64.18	65.98	66.58	65.08	65.50	66.00	66.23	66.33	65.83	66.23	64.23
4	63.35	64.28	65.98	66.58	65.08	65.40	66.00	66.03	66.33	65.83	66.23	64.23
5	63.35	64.38	65.98	66.48	65.08	65.30	65.90	65.83	66.43	65.73	66.03	64.23
6	63.35	64.48	65.98	66.48	65.18	65.20	65.80	65.73	66.53	65.73	65.93	64.13
7	63.35	64.58	65.98	66.38	65.28	65.10	65.70	65.63	66.63	65.73	65.73	64.13
8	63.35	64.68	65.98	66.28	65.38	64.90	65.60	65.53	66.63	65.83	65.73	63.93
9	63.35	64.78	66.18	66.18	65.30	64.80	65.50	65.53	66.63	65.83	65.73	63.93
10	63.25	64.78	66.28	66.38	65.10	64.70	65.40	65.53	66.53	65.83	65.33	63.93
11	63.15	64.78	66.28	66.38	65.00	64.60	65.50	65.53	66.53	65.83	65.23	63.93
12	63.05	64.68	66.28	66.18	64.90	64.60	65.40	65.53	66.53	65.83	65.23	63.93
13	62.95	64.68	66.28	66.08	64.80	64.70	65.23	65.63	66.53	65.73	65.13	63.93
14	62.95	64.78	66.08	65.98	64.90	64.80	65.23	65.73	66.53	65.73	65.23	63.93
15	62.95	64.78	65.88	65.98	64.90	65.60	65.13	65.83	66.53	65.53	65.23	63.83
16	62.85	65.18	65.68	66.08	64.80	66.30	65.03	65.93	66.53	65.43	65.13	63.83
17	62.85	65.48	65.68	65.98	64.90	66.90	65.03	66.03	66.53	65.33	65.23	63.83
18	62.85	65.88	65.68	66.08	65.00	67.40	64.93	66.03	66.53	65.33	65.23	63.83
19	62.85	66.08	66.88	66.18	64.90	68.00	65.03	66.13	66.53	65.23	65.13	63.83
20	62.85	66.38	66.08	65.98	65.40	68.30	65.13	66.13	66.43	65.23	64.93	63.73
21	62.75	66.58	66.18	65.88	66.00	68.20	65.23	66.23	66.43	65.33	64.73	63.73
22	62.85	66.88	66.18	65.78	66.70	67.80	65.63	66.23	66.33	65.43	64.73	63.73
23	62.95	66.88	66.18	65.68	66.60	67.40	65.63	66.23	66.33	65.43	64.73	63.73
24	62.95	66.78	66.28	65.58	66.50	66.80	65.53	66.23	66.13	65.53	64.73	63.73
25	63.05	66.78	66.38	65.58	66.20	66.70	65.63	66.33	66.13	65.53	64.63	63.73
26	63.15	66.48	66.48	65.45	66.20	66.40	65.83	66.33	66.13	65.73	64.63	63.73
27	63.25	66.38	66.58	65.38	65.90	66.00	66.03	66.33	66.03	65.93	64.53	63.73
28	63.35	66.28	66.68	65.38	65.80	65.70	66.23	66.33	66.03	65.93	64.43	63.73
29	63.75	66.28	66.68	65.28	65.30	66.33	66.33	65.93	66.13	64.43	63.73
30	63.85	66.28	66.68	65.18	65.40	66.63	66.23	66.13	66.23	64.33	63.73
31	63.85	66.58	65.08	65.50	66.23	66.23	64.33

N. B.—Échelle établie au pont du C. N. R. entre Montréal et l'île Bigras.

TABLEAU LXXVI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE SUR LA RIVIÈRE DES PRAIRIES, (Échelle No 5)

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	63.93	64.52	67.22	65.12	66.72	65.62	65.52	69.41	70.41	66.31	65.70	64.70
2	63.93	64.42	67.12	65.02	66.82	65.52	65.72	70.11	70.31	66.41	65.60	64.70
3	63.93	64.52	67.02	65.02	66.82	65.62	65.92	70.21	70.31	66.51	65.50	64.70
4	63.94	64.52	66.92	64.92	66.92	65.72	66.32	70.31	70.21	66.41	65.50	64.60
5	64.62	66.82	64.92	66.92	65.72	66.82	70.41	70.11	66.61	65.50	64.60
6	64.62	66.32	64.82	66.92	65.82	67.22	70.51	70.11	66.71	65.50	64.50
7	64.62	66.12	64.82	66.82	65.82	67.32	70.61	70.01	66.71	65.50	64.50
8	64.62	65.92	64.72	66.82	65.92	69.32	70.71	69.71	66.71	65.60	64.50
9	64.52	65.82	64.72	66.92	65.92	69.92	71.31	69.61	66.61	65.60	64.50
10	64.52	65.72	64.72	67.02	65.62	70.52	71.51	69.31	66.61	65.70	64.60
11	63.83	64.42	65.62	64.82	67.22	65.32	70.52	71.81	69.01	66.41	65.70	64.70
12	63.93	64.92	65.62	64.82	67.92	65.02	70.42	72.01	69.11	66.11	65.80	64.90
13	64.03	64.72	65.52	64.82	67.42	64.92	70.32	72.21	68.91	66.01	65.80	65.10
14	64.13	64.62	65.52	64.82	65.92	64.82	70.32	72.11	68.81	65.91	65.70	65.30
15	64.13	64.62	65.42	64.92	65.72	64.72	70.22	72.11	68.41	66.01	65.60	65.50
16	64.13	65.12	65.62	64.92	65.52	64.72	70.12	72.11	68.01	66.11	65.50	65.70
17	64.13	65.62	65.72	64.92	65.42	64.72	70.02	72.21	68.21	66.21	65.40	65.80
18	63.83	67.02	65.72	65.02	65.32	64.62	69.92	72.21	67.91	66.31	65.40	65.80
19	64.13	67.42	65.62	65.02	65.32	64.62	69.82	72.11	67.41	66.31	65.30	65.90
20	64.53	67.42	65.52	65.02	65.32	64.62	69.62	72.11	67.11	66.31	65.30	66.00
21	64.73	67.42	65.52	65.32	65.42	64.52	69.32	72.11	67.81	66.31	65.00	66.10
22	64.63	67.12	65.62	65.42	65.42	64.52	69.02	71.91	67.61	66.41	64.80	66.00
23	64.53	67.42	65.62	65.52	65.52	64.42	69.02	71.81	67.51	66.41	64.80	65.90
24	64.53	67.22	65.62	65.62	65.52	64.42	69.02	71.31	67.51	66.41	64.80	65.80
25	64.53	67.12	65.52	65.72	65.62	64.52	68.92	71.01	67.51	66.51	64.80	65.70
26	64.53	66.82	65.42	65.82	65.72	64.52	69.02	70.61	67.51	66.51	64.70	65.70
27	64.43	66.72	65.42	65.92	65.82	65.12	68.92	70.51	67.41	66.51	64.70	65.70
28	64.43	66.62	65.42	66.32	65.72	65.12	68.92	70.51	67.31	66.41	64.70	65.60
29	64.53	66.92	65.32	66.42	65.62	65.22	68.82	70.51	67.21	66.21	64.70	65.60
30	64.53	67.22	65.32	66.72	65.32	69.12	70.41	67.21	66.11	64.70	65.60
31	64.53	65.22	66.72	65.32	70.41	65.91	64.70

N. B.—Échelle établie au pont du C. N. R. entre Montréal et l'île Bigras.

TABLEAU LXXVII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE SUR LA RI-
VIÈRE DES PRAIRIES (Échelle No 13)

DATE	Oct. 1923	Nov.	Déc.	Janv. 1924	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1						46.45	44.32	45.71	46.31	43.31	41.95	41.35
2						46.30	44.02	46.01	46.31	43.11	41.85	41.35
3						46.05	43.82	46.11	46.21	43.01	41.85	41.35
4						45.50	43.62	46.41	46.11	42.91	41.85	41.25
5						45.15	46.61	46.11	42.81	41.85	41.25
6						44.60	44.82	46.81	46.01	42.81	41.85	41.25
7						44.40	45.42	46.91	45.91	42.71	41.85	41.25
8						44.30	46.12	46.81	45.81	42.71	41.85	41.25
9						44.20	46.37	46.71	45.61	42.61	41.85	41.35
10						44.10	46.52	46.61	45.51	42.61	41.85	41.35
11						44.00	46.42	46.71	45.21	42.61	41.85	41.35
12						43.80	46.02	46.81	45.11	42.51	41.85	41.35
13						43.70	45.92	46.91	45.01	42.51	41.85	41.35
14						43.60	45.62	47.01	45.01	42.51	41.85	41.35
15						43.70	45.62	47.11	44.91	42.51	41.85	41.35
16						43.60	45.22	47.21	44.91	42.51	41.85	41.35
17						43.60	45.22	47.41	44.71	42.51	41.85	41.75
18						43.70	44.92	47.71	44.61	42.41	41.85	41.75
19						43.60	45.12	47.91	44.51	42.41	41.75	41.75
20						43.50	45.11	47.61	44.41	42.41	41.75	41.85
21						43.40	45.31	47.51	44.31	42.31	41.65	41.85
22						43.30	45.51	47.41	44.31	42.41	41.65	41.85
23						43.30	45.81	47.41	44.31	42.41	41.55	42.05
24						43.30	45.71	47.51	44.31	42.41	41.55	42.05
25						44.00	45.61	47.41	44.21	42.31	41.55	41.85
26						44.30	45.51	47.31	44.11	42.21	41.55	41.75
27						47.80	44.65	45.41	47.21	43.91	42.11	41.45
28						47.55	44.40	45.31	47.01	43.81	42.01	41.45
29						47.00	44.60	45.41	46.81	43.71	42.01	41.45
30						44.55	45.51	46.51	43.51	41.91	41.35	42.05
31						44.50	46.41	41.91	41.35

N. B.—Échelle établie au Pont Viau à Ahuntsic.

TABLEAU LXXVIII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE SUR LA RI-
VIÈRE DES PRAIRIES (Échelle No 13)

DATE	Oct. 1924	Nov.	Déc.	Janv. 1925	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	42.35	41.35	42.45	44.55	47.85	47.55	46.35	45.10	43.95	43.95	43.35	41.55
2	42.65	41.35	42.55	44.55	47.85	47.55	46.15	45.30	43.85	43.85	43.35	41.55
3	42.75	41.35	42.55	44.55	47.85	47.55	45.95	45.50	43.85	43.85	43.25	41.45
4	42.85	41.25	42.35	44.55	47.85	47.55	45.65	45.70	43.95	43.85	43.15	41.45
5	42.85	41.25	42.35	44.55	47.85	47.55	45.55	45.80	43.95	43.85	43.05	41.35
6	42.75	41.35	42.35	44.55	47.85	47.55	45.55	45.90	44.05	43.75	42.95	41.25
7	42.65	41.45	42.25	44.55	47.85	47.55	45.65	46.05	44.15	43.75	42.85	41.25
8	42.65	41.55	42.25	44.55	47.85	47.55	45.65	45.95	44.25	43.65	42.75	41.25
9	42.55	41.55	42.15	44.55	47.85	47.55	45.45	45.85	44.45	43.55	42.65	41.15
10	42.45	41.45	42.15	44.45	47.75	47.55	45.45	45.85	44.55	43.45	42.55	41.15
11	42.35	41.35	42.05	44.45	47.75	47.45	45.45	45.75	44.65	43.35	42.45	41.25
12	42.25	41.45	41.85	44.45	47.75	47.45	45.45	45.65	44.65	43.25	42.35	41.25
13	42.15	41.45	41.65	44.45	47.75	47.45	45.45	45.55	44.65	43.15	42.25	41.35
14	42.05	41.45	41.45	44.45	47.75	47.45	45.45	45.45	44.65	43.15	42.25	41.35
15	41.95	41.55	41.35	44.45	47.75	47.45	45.55	45.35	44.65	43.05	42.15	41.35
16	41.85	41.55	41.25	44.45	47.75	47.45	45.65	45.25	44.55	42.95	42.15	41.45
17	41.85	41.65	42.35	44.55	47.65	47.35	45.55	45.15	44.55	42.85	42.15	41.45
18	41.75	41.75	42.55	44.65	47.65	47.25	45.45	45.05	44.65	42.75	42.15	41.45
19	41.75	41.75	42.65	44.85	47.65	47.15	45.45	44.95	44.65	42.65	42.05	41.45
20	41.75	41.65	42.75	45.35	47.65	47.05	45.35	44.85	44.75	42.55	42.05	41.45
21	41.75	41.65	42.35	46.15	47.65	47.15	45.35	44.75	44.75	42.55	42.05	41.45
22	41.65	41.75	43.85	46.90	47.65	47.55	45.35	44.65	44.65	42.65	42.05	41.45
23	41.65	41.95	44.35	46.90	47.65	51.05	45.35	44.55	44.55	42.75	42.05	41.45
24	41.55	42.15	44.35	47.20	47.65	49.15	45.25	44.45	44.45	42.85	42.05	41.45
25	41.55	42.35	44.35	47.55	47.65	49.05	45.15	44.35	44.35	42.85	41.95	41.45
26	41.55	42.25	44.35	47.70	47.65	47.95	45.05	44.25	44.25	42.85	41.85	41.35
27	41.55	42.15	44.45	47.75	47.55	47.15	44.95	44.15	44.15	42.95	41.75	41.35
28	41.45	42.25	44.45	47.75	47.55	47.25	44.95	44.15	44.05	43.05	41.75	41.45
29	41.45	42.35	44.55	47.75	47.25	44.95	44.05	43.95	43.15	41.65	41.45
30	41.45	42.35	44.55	47.75	46.95	45.05	44.05	43.85	43.25	41.65	41.45
31	41.35	44.55	47.85	46.75	43.95	43.35	41.65

N. B.—Échelle établie au Pont Viau à Ahuntsic.

TABLEAU LXXIX

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE SUR LA RIVIÈRE DES PRAIRIES (Échelle No 13)

DATE	Oct. 1925	Nov.	Déc.	Janv. 1926	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	41.45	41.45	42.45	42.35	43.15	46.25	44.15	45.35	46.25	43.15	43.05	41.65
2	41.45	41.45	42.45	42.35	45.95	46.35	44.05	45.25	46.15	43.15	42.95	41.65
3	41.45	41.45	42.35	42.35	45.95	46.35	43.95	45.15	46.05	43.15	42.85	41.65
4	41.45	41.35	42.25	42.45	45.95	46.35	43.85	45.25	45.95	43.15	42.75	41.55
5	41.45	41.35	42.35	42.45	46.05	46.35	43.75	45.45	45.85	43.15	42.65	41.55
6	41.45	41.45	42.65	42.45	46.25	46.35	43.65	45.55	45.85	43.15	42.55	41.55
7	41.55	41.45	42.75	42.45	46.25	46.35	43.55	45.75	45.85	43.15	42.45	41.45
8	41.55	41.45	43.15	42.65	46.25	46.35	43.55	45.85	45.75	43.15	42.35	41.45
9	41.55	41.55	42.75	42.75	46.25	46.35	43.45	45.95	45.65	43.15	42.25	41.55
10	41.55	41.55	42.15	42.75	46.25	46.35	43.45	46.05	45.55	43.35	42.15	41.55
11	41.45	41.65	41.15	42.75	46.25	46.25	43.45	46.15	45.45	43.45	42.15	41.55
12	41.45	41.75	42.55	42.85	46.25	46.15	43.55	46.25	45.35	43.45	42.15	41.55
13	41.35	41.95	42.15	42.85	46.25	46.05	43.65	46.25	45.25	43.45	42.15	41.55
14	41.35	42.35	41.85	42.85	46.25	45.95	43.75	46.25	45.15	43.35	42.05	41.55
15	41.35	42.75	41.75	42.85	46.25	45.85	43.75	46.25	45.05	43.35	42.05	41.55
16	41.35	43.25	41.65	42.85	46.25	45.75	43.85	46.25	44.95	43.35	42.05	41.55
17	41.35	43.25	41.95	42.85	46.25	45.65	43.95	46.25	44.95	43.25	42.05	41.55
18	41.35	43.45	41.95	42.85	46.25	45.55	44.15	46.25	44.85	43.35	41.95	41.55
19	41.45	43.35	42.05	42.85	46.25	45.45	44.55	46.25	44.85	43.45	41.95	41.55
20	41.55	43.25	42.25	42.75	46.25	45.35	44.65	46.25	44.75	43.65	41.85	41.55
21	41.55	43.05	42.25	42.65	46.25	45.25	44.75	46.25	44.65	43.75	41.85	41.55
22	41.55	42.85	42.35	42.55	46.25	45.15	44.85	46.25	44.55	43.85	41.85	41.55
23	41.55	42.75	42.35	42.45	46.25	45.05	44.95	46.25	44.35	43.85	41.85	41.55
24	41.55	42.65	42.25	42.35	46.25	44.95	45.75	46.35	44.15	43.85	41.85	41.55
25	41.55	42.55	42.15	42.25	46.25	44.85	46.05	46.55	43.95	43.75	41.85	41.55
26	41.65	42.65	42.05	42.35	46.25	44.75	46.05	46.65	43.85	43.65	41.75	41.55
27	41.65	42.55	41.95	42.35	46.25	44.65	45.95	46.35	43.75	43.55	41.75	41.55
28	41.55	42.45	42.05	42.35	46.25	44.55	45.75	46.65	43.65	43.45	41.75	41.55
29	41.55	42.45	42.15	42.45	44.45	45.55	46.35	43.45	43.35	41.75	41.55
30	41.55	42.45	42.25	42.45	44.35	45.35	46.35	43.25	43.25	41.75	41.55
31	41.45	42.35	42.45	44.25	46.35	43.15	41.75

N. B.—Échelle établie au Pont Viau, à Ahuntsic.

TABLEAU LXXX

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE SUR LA RI-
VIÈRE DES PRAIRIES (Échelle No 13)

DATE	Oct. 1926	Nov.	Déc.	Janv. 1927	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	41.56	41.96	44.05	43.24	43.43	45.32	44.52	44.62	44.22	43.72	44.12	42.02
2	41.56	41.96	43.95	43.24	43.53	45.32	44.32	44.62	44.12	43.72	44.32	42.02
3	41.56	42.06	43.85	43.14	43.63	45.32	44.12	44.72	44.22	43.72	44.12	41.92
4	41.56	42.06	43.85	43.14	43.83	45.22	43.92	44.62	44.12	43.72	43.92	41.92
5	41.56	42.06	43.85	43.14	43.93	45.12	43.72	44.52	44.12	43.62	43.82	41.92
6	41.56	42.06	43.85	43.14	44.13	45.02	43.52	44.42	44.22	43.62	43.72	41.82
7	41.56	41.96	43.85	43.14	44.33	44.92	43.32	44.42	44.22	43.62	43.62	41.82
8	41.56	42.06	43.75	43.14	44.53	44.82	43.12	44.32	44.32	43.62	43.52	41.82
9	41.56	42.16	43.75	43.14	44.63	44.72	43.12	44.22	44.32	43.52	43.42	41.82
10	41.56	42.36	43.85	43.14	44.53	44.62	43.12	44.12	44.22	43.52	43.32	41.82
11	41.56	42.46	43.75	43.14	44.43	44.52	43.02	44.12	44.22	43.52	43.22	41.82
12	41.56	42.66	43.75	43.04	44.33	44.42	42.92	44.02	44.22	43.52	43.02	41.82
13	41.56	42.56	43.65	43.04	44.33	44.42	42.82	44.02	44.32	43.52	42.82	41.82
14	41.46	42.56	43.65	43.04	44.33	44.42	42.72	43.92	44.32	43.42	42.72	41.82
15	41.36	42.46	43.65	43.04	44.33	44.52	42.62	43.92	44.32	43.42	42.52	41.82
16	41.26	42.56	43.55	43.04	44.33	44.62	42.62	43.82	44.42	43.42	42.52	41.82
17	41.26	42.86	43.55	43.04	44.33	45.32	42.62	43.82	44.42	43.42	42.42	41.82
18	41.26	43.21	43.45	43.04	44.33	45.92	42.72	43.92	44.32	43.42	42.42	41.82
19	41.26	43.76	43.45	43.04	44.33	46.12	42.82	44.02	44.22	43.32	42.32	41.82
20	41.36	44.36	43.45	42.94	44.53	46.12	43.02	44.02	44.12	43.32	42.32	41.82
21	41.46	44.66	43.45	42.94	45.03	46.12	43.22	44.12	44.02	43.32	42.32	41.82
22	41.46	44.66	43.35	42.94	45.83	46.02	43.42	44.12	43.92	43.32	42.42	41.82
23	41.56	44.76	43.35	42.94	46.13	45.92	43.62	44.12	43.82	43.42	42.42	41.82
24	41.66	44.66	43.35	42.94	45.63	45.72	43.82	44.12	43.82	43.42	42.32	41.82
25	41.76	44.56	43.35	42.94	45.33	45.52	43.92	44.22	43.82	43.52	42.32	41.82
26	41.86	44.36	43.35	43.04	45.33	45.32	44.12	44.22	43.82	43.52	42.22	41.82
27	41.86	44.26	43.35	43.04	45.33	45.22	44.32	44.22	43.72	43.62	42.22	41.72
28	41.86	44.36	43.25	43.24	45.33	45.12	44.42	44.22	43.72	43.62	42.22	41.72
29	41.86	44.26	43.25	43.44	45.02	44.52	44.22	43.72	43.72	42.12	41.72
30	41.86	44.26	43.25	43.44	44.92	44.62	44.22	43.72	43.82	42.12	41.72
31	41.96	43.25	43.44	44.82	44.22	43.92	42.12

N. B.—Échelle établie au Pont Viau, à Ahuntsic.

TABLEAU LXXXI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE SUR LA RIVIÈRE DES PRAIRIES (Échelle No 13)

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	
1	41.72	41.92	45.27	47.27	48.77	44.97	43.36	
2	41.72	42.02	45.37	47.45	48.67	44.97	43.36	
3	41.72	42.12	45.32	47.55	48.37	44.97	43.36	
4	41.82	42.22	45.17	47.70	48.37	45.07	43.36	
5	41.92	42.32	44.97	47.85	48.32	45.22	43.31	
6	41.92	42.32	44.77	48.15	48.22	44.06	43.26	
7	41.82	42.32	44.57	46.17	48.40	48.02	44.11	43.16	
8	41.82	42.22	44.22	46.02	47.77	48.65	47.87	44.16	43.21	
9	41.82	42.22	43.82	48.68	48.95	47.77	44.26	43.16	
10	41.82	42.32	43.42	49.65	49.20	47.67	44.36	43.16	
11	41.72	42.32	43.17	49.52	49.45	47.57	44.36	43.16	
12	41.72	42.42	43.07	48.72	49.70	47.47	44.36	43.31	
13	41.72	42.42	42.87	48.37	49.80	47.32	44.36	43.51	
14	41.82	42.42	42.97	48.17	49.90	47.12	44.26	43.91	
15	41.82	42.62	43.17	48.02	49.90	46.82	44.16	44.11	
16	41.82	42.92	43.32	47.87	49.90	46.52	44.01	44.31	
17	41.92	43.52	43.32	47.97	49.80	46.32	43.91	44.51	
18	41.92	44.62	43.32	47.92	49.75	46.12	43.81	44.66	
19	41.82	45.17	43.22	47.77	49.70	45.92	43.61	44.66	
20	42.02	45.37	43.22	47.57	49.70	45.77	44.9	43.46	44.77	
21	42.22	45.27	43.12	47.37	49.70	45.52	43.46	44.81
22	42.32	45.07	43.12	47.32	49.70	45.32	43.46	44.81
23	42.32	45.12	43.02	47.32	49.50	45.27	43.46	44.61
24	42.32	45.22	42.92	47.27	49.60	45.17	43.46	44.46
25	42.32	45.32	42.82	47.22	49.50	45.07	43.36	44.46
26	42.22	45.17	42.72	47.17	49.40	45.07	43.36	44.56
27	42.22	44.97	42.72	47.17	49.20	45.17	43.36	44.46
28	42.12	44.87	42.62	47.12	49.00	45.07	43.31	44.46
29	42.12	45.02	42.62	47.19	47.02	49.00	44.97	43.26	44.46
30	42.12	45.12	42.52	47.02	49.00	44.97	43.26	44.46
31	42.12	42.52	48.90	43.26

N. B.—Échelle établie au Pont Viau à Ahuntsic.

TABLEAU LXXXII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE SUR LA RIVÈRE DES PRAIRIES (Échelle No 21)

DATE	Oct. 1923	Nov.	Déc.	Janv. 1924	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	
1										30.27	28.87	28.07	
2										30.22	28.80	28.02	
3										30.10		28.02	
4										30.02	28.67	28.04	
5										29.90	28.67	27.92	
6										29.77	28.64	28.02	
7										29.67	28.67	27.94	
8										29.59	28.70	27.79	
9										29.47	28.67	27.67	
10										29.37	28.62	27.82	
11											29.22	28.67	27.99
12									31.70	29.27	28.70	27.92	
13									31.62	29.22	28.67	28.02	
14									31.57	29.25	28.67	28.22	
15									31.55	29.32	28.67	28.22	
16									31.32	29.27	28.67	28.39	
17									31.39	29.37	28.62	28.57	
18									31.21	29.42	28.57	28.69	
19									31.16	29.34	28.45	28.72	
20									31.04	29.37	28.42	28.77	
21									30.82		28.42	28.82	
22									30.92	29.22	28.42	28.77	
23									30.97	29.22	28.37	28.77	
24									30.90	29.20	28.35	28.72	
25									30.72	29.25	28.30	28.67	
26									30.32	29.20	28.27	28.62	
27									30.82	29.15	28.30	28.57	
28									30.70	29.10	28.27	28.47	
29									30.62	29.07	28.22	28.47	
30									30.50	29.02	28.17	28.87	
31										28.94	28.12		

N. B.—Échelle établie à la traverse de Montréal-Nord.

TABLEAU LXXXIII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE SUR LA RI-
VIÈRE DES PRAIRIES (Échelle No 21)

DATE	Oct. 1924	Nov.	Déc.	Janv. 1925	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	29.42	28.07	29.22	34.39	34.80	39.96	32.03	30.69	30.73	30.18	28.06
2	29.64	28.05	29.30	34.29	35.40	38.31	32.15	30.69	30.78	30.13	28.01
3	29.77	27.87	29.07	34.34	35.60	37.71	32.25	30.69	30.78	30.08	27.91
4	29.77	27.75	29.52	34.39	35.70	36.56	32.30	30.89	30.78	29.93	27.90
5	29.72	27.82	29.37	34.39	35.50	39.26	32.25	30.94	30.68	29.83	27.89
6	29.72	27.82	29.22	34.39	35.60	36.26	32.45	31.09	30.63	29.73	27.85
7	29.62	27.87	29.02	34.45	35.20	35.46	32.40	31.19	30.53	29.53	27.85
8	29.47	27.42	28.92	34.35	34.90	33.56	32.35	31.19	30.43	29.38	27.83
9	29.42	27.67	29.17	34.05	34.80	32.71	32.30	31.24	30.33	29.28	27.82
10	29.32	27.82	29.07	33.95	34.50	32.46	32.30	31.29	30.23	29.28	27.80
11	29.27	27.87	29.30	33.75	34.40	32.25	32.34	31.29	30.08	29.28	27.75
12	29.17	27.92	29.80	33.67	34.50	32.15	32.24	31.29	29.98	29.18	27.76
13	29.12	28.02	29.65	34.45	34.60	32.15	32.14	31.24	29.98	29.03	27.80
14	29.02	28.07	34.45	34.90	32.15	32.04	31.24	29.88	29.03	27.78
15	28.95	28.27	28.40	34.40	35.10	32.30	31.94	31.24	29.83	29.03	27.73
16	28.87	28.42	34.35	34.69	32.10	31.84	31.34	29.88	28.98	27.67
17	28.77	28.62	30.53	34.55	34.39	32.15	31.74	31.34	29.78	28.98	27.73
18	29.02	28.27	30.98	34.50	34.59	32.05	31.64	31.34	29.73	28.98	27.78
19	28.82	28.62	34.40	34.49	32.05	31.54	31.29	29.68	29.08	27.78
20	28.67	28.52	31.43	34.30	34.49	31.95	31.44	31.24	29.68	29.03	27.81
21	28.77	28.42	34.05	35.29	31.95	31.34	29.63	28.98	27.85
22	28.37	28.35	34.00	35.39	31.85	31.29	29.63	28.98	27.88
23	28.32	28.65	32.46	33.90	35.39	31.75	31.19	29.63	28.93	27.78
24	28.27	28.77	34.00	36.16	31.65	31.19	29.68	28.88	27.73
25	28.32	28.87	32.83	33.90	36.06	31.65	31.11	29.83	28.78	27.68
26	28.27	29.02	33.97	33.90	36.56	31.55	31.04	29.91	28.68	27.68
27	28.22	29.02	33.23	33.87	33.80	37.11	31.55	30.99	29.93	28.58	27.73
28	28.17	29.17	33.87	33.60	37.46	31.63	30.84	30.03	28.53	28.03
29	28.07	29.17	33.73	33.87	38.51	31.66	30.79	30.18	28.43	28.03
30	28.05	29.25	33.98	33.92	38.46	31.81	30.69	30.23	28.33	28.03
31	28.05	33.88	33.97	38.76	30.69	30.18	28.20

N. B.—Échelle établie à la traverse de Montréal Nord.

TABLEAU LXXXIV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE SUR LA RIVÈRE DES PRAIRIES (Échelle No 21)

DATE	Oct. 1925	Nov.	Déc.	Janv. 1926	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	28.03	28.12	31.50	32.30	34.70	34.40	33.52	34.37	32.81	29.90	28.28
2	28.03	28.07	32.05	32.30	34.70	34.40	33.62	32.72	32.76	29.90	29.85	28.28
3	28.03	27.97	30.80	32.25	34.80	34.30	33.72	31.82	32.71	29.90	29.80	28.23
4	28.03	27.92	29.90	32.50	34.80	34.25	33.52	32.02	32.61	29.90	29.60	28.18
5	28.00	27.92	29.35	32.85	34.90	34.20	33.32	32.17	32.41	29.95	29.45	28.18
6	27.98	27.94	29.60	32.95	34.80	34.25	33.22	32.32	32.46	30.00	29.45	28.13
7	28.03	27.97	30.00	31.95	34.70	34.35	33.12	32.42	32.51	30.00	29.40	28.08
8	27.88	28.22	30.30	31.20	34.65	34.50	33.02	32.52	32.46	30.00	29.35	28.08
9	27.88	28.17	30.50	32.90	34.50	34.60	32.87	32.57	32.41	30.05	29.30	28.08
10	27.93	28.12	29.85	33.40	34.30	34.50	32.87	32.62	32.46	30.05	29.20	28.08
11	27.93	28.17	29.00	33.65	34.20	34.40	32.87	32.68	32.41	30.25	29.05	28.08
12	27.88	28.24	29.80	33.45	34.10	34.40	32.97	32.78	32.26	30.20	29.05	28.08
13	27.88	28.07	30.20	33.60	34.10	34.30	33.17	32.78	31.91	30.30	29.00	28.08
14	27.83	29.17	30.20	33.75	34.30	34.10	33.42	32.83	31.81	30.30	29.10	28.08
15	27.83	29.52	30.00	33.85	34.15	33.90	33.72	32.83	31.76	30.40	29.10	28.08
16	27.83	29.82	29.90	33.95	34.15	33.95	34.02	32.78	31.76	30.45	29.00	28.08
17	27.68	30.02	29.90	34.20	34.20	34.00	33.57	32.68	31.61	30.50	28.90	28.08
18	27.73	29.67	29.80	34.30	34.25	33.90	33.72	32.73	31.51	30.60	28.80	28.08
19	27.53	29.67	29.75	33.90	34.20	33.60	33.72	32.73	31.51	30.70	28.80	28.08
20	28.03	29.67	29.80	33.55	34.30	33.50	33.57	32.73	31.41	30.75	28.80	28.03
21	27.83	29.62	30.10	33.30	34.30	33.40	33.77	32.75	30.90	28.70	28.03
22	27.68	29.62	30.05	33.55	34.35	33.20	33.87	32.75	30.90	28.70	27.98
23	27.68	29.52	30.40	33.80	34.40	33.20	34.88	32.75	30.90	28.65	27.98
24	27.68	29.47	30.35	34.05	34.40	33.10	36.58	32.75	30.80	28.55	27.98
25	27.53	29.47	30.45	34.20	34.50	33.00	36.28	32.80	30.70	28.55	28.03
26	28.33	29.37	30.45	34.45	34.50	33.05	36.33	32.80	30.55	28.55	27.98
27	28.28	29.27	30.45	34.70	34.60	33.15	35.38	32.80	30.35	28.55	27.98
28	28.23	29.47	30.00	34.70	34.60	33.20	34.58	32.90	30.25	28.55	28.03
29	28.33	28.92	30.00	34.70	33.30	34.08	32.90	30.15	28.50	28.03
30	28.03	30.22	30.25	34.80	33.40	37.08	32.85	30.05	28.40	28.03
31	28.13	32.50	34.80	33.50	32.85	30.00	28.35

N. B.—Échelle établie à la traverse de Montréal Nord.

TABLEAU LXXXV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE SUR LA RIVIÈRE DES PRAIRIES (Échelle No 21)

DATE	Oct. 1926	Nov.	Déc.	Janv. 1927	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	28.05	28.65	30.85	33.20	33.80	33.60	35.03	30.95	31.00	30.61	31.04	29.07
2	28.00	28.70	30.85	33.10	33.70	33.50	34.83	30.90	31.10	30.61	31.09	29.02
3	27.95	28.70	30.90	32.90	33.70	33.40	34.02	30.80	31.10	30.56	30.99	29.02
4	27.95	28.80	30.95	32.70	33.60	33.30	33.83	30.80	31.10	30.56	30.89	28.97
5	27.90	28.80	31.00	32.60	33.70	33.30	33.53	30.70	31.20	30.51	30.74	28.92
6	27.90	28.85	30.90	32.60	33.70	33.30	33.33	30.70	31.30	30.51	30.64	28.87
7	27.90	28.90	30.90	32.50	33.80	33.30	31.83	30.60	31.20	30.46	30.45	28.82
8	27.85	28.90	31.00	32.75	33.80	33.30	30.93	30.50	31.10	30.46	30.44	28.77
9	27.85	29.00	31.05	33.00	33.90	33.10	30.73	30.40	30.70	30.41	30.34	28.77
10	27.75	29.30	31.05	33.20	34.00	33.10	30.53	30.40	30.60	30.36	30.19	28.67
11	27.70	29.45	30.95	33.30	34.00	33.10	30.43	30.30	30.70	30.41	30.09	28.62
12	27.70	29.40	30.70	33.30	34.10	33.30	30.23	30.30	30.90	30.46	29.99	28.47
13	27.60	29.30	30.80	33.40	34.10	33.40	30.03	30.20	30.90	30.51	29.94	28.47
14	27.55	29.30	30.85	33.60	34.20	33.60	29.63	30.10	31.00	30.46	29.84	28.47
15	27.50	29.30	30.85	33.70	34.30	33.70	29.73	30.00	31.00	30.36	29.79	28.42
16	27.50	29.40	30.95	33.80	34.30	33.90	29.68	30.25	31.14	30.31	29.67	28.42
17	27.45	29.95	30.90	34.00	34.30	35.80	29.63	30.45	31.14	20.26	29.62	28.47
18	27.45	30.30	31.35	34.15	33.80	36.75	29.53	30.65	31.04	30.21	29.62	28.52
19	27.50	30.45	33.60	34.15	33.90	37.30	29.53	30.70	31.04	30.11	29.62	28.47
20	27.50	31.10	33.90	34.25	34.10	37.50	29.58	30.70	30.94	30.01	29.62	28.47
21	27.50	31.25	35.60	33.70	34.10	37.60	29.88	30.80	30.94	29.96	29.52	28.42
22	27.70	31.25	35.90	33.95	34.10	37.30	30.08	30.80	30.89	29.91	29.47	28.42
23	27.80	31.25	35.45	33.95	34.15	37.20	30.43	30.80	30.84	30.01	29.42	28.42
24	27.80	31.30	34.70	33.90	34.15	36.90	30.58	30.75	30.79	30.11	29.42	28.42
25	28.20	31.30	34.00	33.80	34.15	36.50	30.68	30.80	30.69	30.26	29.32	28.42
26	28.55	31.30	33.70	33.60	34.10	36.25	30.83	30.80	30.64	30.26	29.22	28.42
27	28.60	31.30	33.00	33.60	34.00	36.00	30.93	30.80	30.64	30.51	29.22	28.37
28	28.65	31.05	33.00	33.55	33.90	35.65	31.08	30.80	30.64	30.71	29.12	28.32
29	28.65	31.30	33.05	34.40	35.40	31.03	30.80	30.64	30.76	29.07	28.32
30	28.60	31.30	33.30	34.40	35.30	30.93	30.80	30.59	30.96	29.12	28.32
31	28.60	33.30	34.00	35.10	30.75	31.01	29.07

N. B.—Échelle établie à la traverse de Montréal Nord.

TABLEAU LXXXVI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE SUR LA RIVIÈRE DES PRAIRIES (Échelle No 21)

DATE	Oct. 1927	Nov.	Déc.	Janv. 1928	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
1	28.52	29.97	31.62	29.82	34.52	34.57	35.97	33.00	34.68	30.85	30.33	29.27
2	28.52	29.97	31.72	29.67	34.42	34.57	35.67	33.25	34.48	30.80	30.23	29.22
3	28.52	29.97	31.72	29.97	34.22	34.52	35.47	33.40	34.38	30.80	30.13	29.17
4	28.62	29.02	31.62	30.62	34.42	34.47	35.37	33.50	34.28	30.85	30.13	29.17
5	28.62	29.07	31.62	32.49	34.62	34.27	35.52	33.65	34.13	31.03	30.13	29.22
6	28.62	29.07	31.67	34.22	34.72	34.47	36.27	33.85	33.98	31.15	30.13	29.17
7	28.57	29.22	31.42	35.12	34.92	34.32	37.27	34.05	33.88	31.35	30.13	29.17
8	28.57	29.17	30.62	34.07	34.77	34.12	39.07	34.30	33.73	31.30	30.13	29.17
9	28.52	29.17	30.92	33.87	34.82	34.42	43.81	34.55	33.58	31.20	30.23	29.12
10	28.42	29.12	30.62	33.67	34.92	34.52	42.91	34.90	33.48	31.20	30.33	29.12
11	28.37	29.17	31.02	33.87	34.72	34.47	41.86	35.20	33.38	31.03	30.33	29.17
12	28.67	29.17	30.72	34.12	34.62	34.37	41.31	35.30	33.28	30.78	30.33	29.27
13	28.72	29.37	30.72	34.87	34.62	34.22	40.53	35.40	33.13	30.63	30.33	29.37
14	28.72	29.37	30.72	35.92	34.52	34.07	40.06	35.45	32.88	30.68	30.23	29.72
15	28.67	29.42	30.72	35.82	34.52	34.07	39.81	35.45	32.63	30.78	30.18	30.02
16	28.12	29.52	30.72	35.72	34.42	33.82	39.11	35.55	32.38	30.73	29.98	30.17
17	28.77	30.17	30.67	36.64	34.37	33.97	37.92	35.50	32.13	30.78	29.88	30.37
18	28.82	31.42	30.67	36.42	34.37	33.97	37.42	35.40	31.98	30.83	29.83	30.42
19	28.92	31.82	30.62	35.42	34.32	34.02	37.22	35.45	31.98	30.88	29.73	30.52
20	29.22	31.92	30.52	34.87	34.32	33.92	36.17	35.45	31.63	30.93	29.68	30.52
21	29.22	31.82	30.47	34.32	34.17	33.87	35.50	31.43	30.88	29.68	30.57
22	29.22	31.77	30.37	34.02	34.12	33.77	35.40	31.33	30.88	29.63	30.57
23	29.17	31.92	30.12	33.77	34.22	33.62	35.35	31.23	30.93	29.58	30.47
24	29.07	32.12	29.97	34.17	34.32	33.62	35.25	31.13	31.03	29.53	30.47
25	29.07	32.07	29.87	34.02	34.82	33.52	33.30	35.24	31.03	31.03	29.53	30.37
26	29.12	32.02	29.82	33.92	34.82	33.52	33.20	35.19	31.03	30.98	29.43	30.32
27	29.12	31.57	30.12	33.82	34.82	33.62	33.05	35.14	30.93	30.98	29.38	30.27
28	29.12	30.27	30.42	33.92	34.72	33.97	32.90	34.99	30.88	30.88	29.38	30.27
29	29.12	31.62	30.87	34.22	34.62	35.37	32.85	34.94	30.88	30.78	29.38	30.22
30	29.12	31.62	30.17	34.42	35.82	32.91	34.84	30.88	30.58	29.18	30.17
31	29.02	29.92	34.57	36.02	34.79	30.43	29.28

N. B.—Échelle établie à la traverse de Montréal Nord.

ÉTAT FINANCIER

Depuis la création de la Commission jusqu'au 30 juin 1928.

DÉPENSES

Frais généraux d'administration.....	\$	393,400. 59
Étude et arpentage des rivières.	\$	602,683. 59
moins dépenses <i>re</i> études sur la		
rivière Gatineau.....		109,107. 94
		<hr/>
		493,575. 65
Rivière St-Maurice:—		
Étude, construction et opération des barrages.....		2,711,341.75
Rivière St-François:—		
Étude, construction et opération des barrages.....		842,165. 90
Rivière Ste-Anne-de-Beaupré:—		
Étude, construction et opération des barrages.....		294,561. 48
Lac Kénogami:—		
Étude, construction et opération des barrages.....		4,813,223. 81
Rivière Mitis:—		
Étude, construction et opération des barrages et serpage		
des terrains inondés.....		294,037. 11
Rivière du Nord:—		
Achat des barrages et opération.....		28,110. 76
Rivière Gatineau:—		
Étude, surveillance et opération.....		116,563. 35
Baie St-Paul:—		
Travaux de protection sur la rivière du Bras.....		10,000. 00
		<hr/>
Total.....	\$	9,996,980. 40

RECETTES

Rivière St-Maurice.....	\$	2,243,299. 91
Rivière St-François.....		584,929. 33
Rivière Ste-Anne-de-Beaupré.....		177,827. 00
Lac Kénogami.....		659,619. 72
Rivière Mitis.....		30,078. 40
Rivière Gatineau.....		92,241. 25
Rivière du Nord.....		3,756. 00
		<hr/>
Total.....	\$	3,791,751. 61

ÉTAT FINANCIER

Du 1er juillet 1927 au 30 juin 1928.

DÉPENSES

Frais généraux d'administration.....	\$23,361.99
Étude et arpentage des rivières.....	72,051.42
Rivière St-Maurice:—	
Opération et entretien des barrages Gouin et de la rivière Manouane, et réparations aux barrages Manouane.....	15,446.33
Rivière St-François:—	
Entretien et opération des barrages Allard et lac Aylmer	12,268.54
Lac Kénogami:—	
Construction des barrages, opération et entretien.....	47,098.35
Rivière Mitis:—	
Opération, entretien et serpage des terrains inondés....	106,895.01
Rivière du Nord:—	
Opération et entretien.....	1,363.05
Rivière Gatineau:—	
Opération et entretien barrage Mercier.....	7,455.41
Baie St-Paul:—	
Travaux de protection dans la rivière du Bras.....	10,000.00
Total.....	\$295,940.10

RECETTES

Rivière St-Maurice.....	234,873.70
" St-François.....	46,293.68
" Ste-Anne-de-Beaupré.....	29,456.16
Lac Kénogami.....	328,542.28
Rivière Mitis.....	30,078.40
" Gatineau: remise faite directe- ment au trésor.....	\$ 71,631.75 20,609.50
" du Nord.....	92,241.25 3,756.00
Total.....	\$ 765,241.47